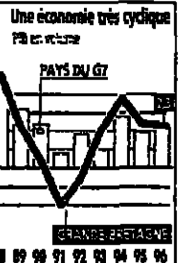
Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE
■ Les années qui ont changé l'Angleterre
■ 8 pages d'annonces classées



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16241 – 7 F — MARDI 15 AVRIL 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

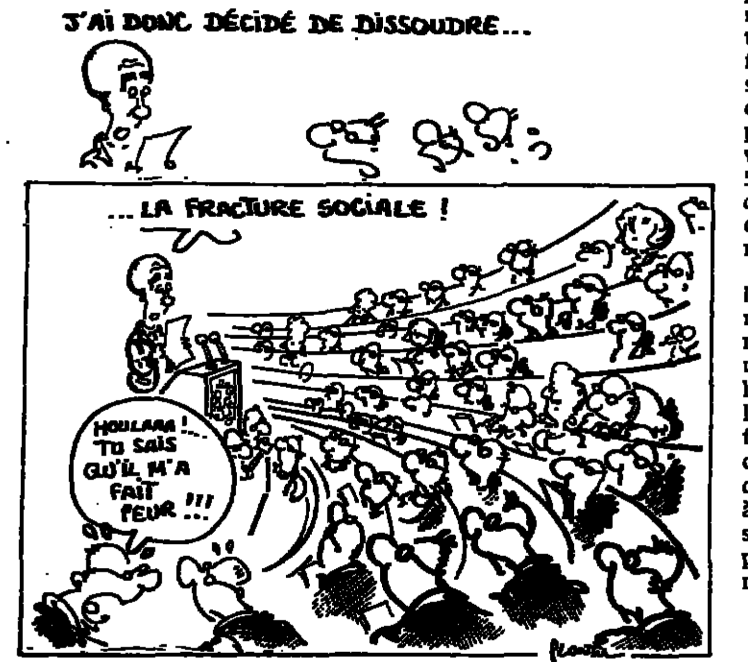
Députés et associations critiquent le manque d'ambition du projet de loi sur l'exclusion

En France, cinq millions de personnes vivent dans la précarité

DEUX ANS après les promesses électorales de Jacques Chirac sur la résorption de la *« fracture sociale »*, l'Assemblée nationale devait examiner, du mardi 15 au jeudi 17 avril, le projet de loi d'orientation de *« renforcement de la cohésion sociale »*. Présenté par le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, et le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, Xavier Emmanuelli, ce texte qui a accumulé les retards tente de faciliter l'accès aux droits des plus démunis dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé et de la vie civique.

Malgré les engagements d'Alain Juppé, qui avait fait de la lutte contre l'exclusion *« la première exigence de l'action collective »* lors de sa déclaration de politique générale, le 23 mai 1995, le manque d'ambition du texte est critiqué par les associations de solidarité. Le projet, qui pèche par l'absence de moyens financiers, ne comporte aucune mesure forte instaurant une solidarité nationale avec les plus démunis. L'entraide est organisée au sein même des exclus, notamment par l'abaissement du plafond de l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Les promoteurs du projet ont en outre été dépassés par la montée régulière de la pauvreté : actuellement en France, 5 millions de personnes sont confrontées à des problèmes d'exclusion et 12 millions se sentent menacées par la précarité.

Lors de l'examen en commission, les députés ont déposé un nombre record de près de 400 amendements. Ils ont notamment adopté un article visant à faire financer la lutte contre l'exclusion par un prélèvement de 1 % sur le chiffre d'affaires d'EDF-GDF. La présidente d'ATD-Quart-monde, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, a été invitée à prendre la parole au début de la séance publique, en tant que rapporteur de l'avis du Conseil économique et social sur le texte.



Lire page 7 et le point de vue de Xavier Emmanuelli page 11

SPORTS

Paris-Roubaix, Masters de golf, formule 1 : la jeunesse triomphe

TRIOMPHE de la jeunesse ! Le Masters de golf a ainsi consacré son champion le plus précoce, Tiger Woods, un Américain de 21 ans qui s'est payé le luxe d'établir un nouveau record de l'épreuve (54 coups) avant de devenir le premier Noir à passer le blazer vert du club. A Roubaix, après des kilomètres à avaler pavés et poussière, c'est un Breton de 25 ans, entraîné par l'ancien vainqueur Marc Madiot, qui a coiffé les favoris sur la ligne d'arrivée du vélodrome, devenant le trentième vainqueur français de la quatre-vingt-quinzième édition de l'« enfer du Nord ». A Buenos-Aires, enfin, le Canadien Jacques Villeneuve, 26 ans, a enlevé son deuxième Grand Prix de formule 1 de la saison.

Lire pages 16 à 18

Algérie : l'opposition et l'ex-FIS souhaitent un dialogue pour la paix

DES REPRÉSENTANTS de plusieurs partis de l'opposition algérienne et de l'ex-FIS se sont retrouvés, samedi 12 et dimanche 13 avril à Madrid, à l'appel d'organisations non gouvernementales regroupées dans un collectif pour la paix en Algérie. Comme cela s'était passé lors de la plate-forme de Rome, en janvier 1995, les participants à la rencontre de Madrid ont lancé un appel au gouvernement algérien pour qu'il ouvre un vrai dialogue avec toute l'opposition, y compris l'ex-FIS.

Le représentant du Front islamique du salut, dissous en mars 1992, a déclaré une nouvelle fois à Madrid que son mouvement, opposé à la mise en place d'un Etat théocratique, demandait une solution politique et pacifique à la crise algérienne.

Lire page 24

Ellen, première héroïne lesbienne du prime time

NEW YORK
de notre correspondante

Rarement aveux auront été aussi longs. L'Amérique n'en finit pas d'apprendre que l'héroïne de l'un de ses feuilletons télévisés préférés, *Ellen*, admettra enfin dans l'épisode diffusé le 30 avril prochain sur ABC qu'elle est homosexuelle et que la comédienne qui interprète le rôle, Ellen DeGeneres, l'est aussi à la ville.

Dans la communauté gay, la procédure s'appelle « sortir du placard » (*coming out of the closet*) et lorsqu'une star du prime time sort du placard, cela peut faire du bruit : c'est la première fois aux Etats-Unis qu'une comédie diffusée à une heure de grande écoute met en scène un homosexuel comme personnage principal. Formulé brutalement, ce double aveu aurait fait l'effet d'une bombe qui n'aurait pas nécessairement été du goût des annonceurs ou des téléspectateurs d'une chaîne dont Disney a désormais le contrôle. La nouvelle est donc savamment distillée à coups d'allusions de moins en moins subtiles depuis des mois, pour culminer cette semaine avec une interview et la couverture de l'édition américaine de *Time Magazine*, *« Yep, I'm gay ! »*. (*« Ouais, je suis gay ! »*), y proclame une resplendissante Ellen DeGeneres qui, à trente-neuf ans, affirme ne jamais s'être sentie aussi bien que depuis qu'elle-même et les auteurs de la série ont pris la décision de faire partager la grande nouvelle au public.

Les organisations de défense des homosexuels sont aux anges. Glaad, la Gay and Lesbian Alliance Against Defamation, organise, le 30 avril, avec la vodka Absolut une série de soirées sur le thème « Come out with Ellen » à New York, Los Angeles et San Francisco, autour de la diffusion de l'épisode. Les inévitables sites ont fleuri sur Internet où les discussions vont bon train, et l'affaire est déjà l'un des thèmes favoris des talk-shows radiophoniques et télévisés. Rabat-joie de service, le Révérend Jerry Falwell, héraut des valeurs ultra-conservatrices, surnomme désormais la comédienne *« Ellen DeGenerate »*. Une semaine avant l'épisode fatidique, l'un des grands magazines d'actualité d'ABC diffusera une longue interview de l'actrice dans laquelle elle évoquera son homosexualité.

Bref, si après tant de précautions un seul téléspectateur ose encore être choqué le soir du 30 avril, c'est qu'il y aura vraiment mis de la mauvaise volonté. Les responsables d'ABC ont prudemment refusé une page publicitaire sur des croisières pour homosexuels et laissent entendre qu'ils font un pari audacieux sur l'Audimat : qui sait comment réagiront les téléspectateurs ?

En réalité, la tolérance de la société américaine semble avoir nettement progressé à cet égard, d'autant plus que les seconds rôles homosexuels sont déjà familiers à la télévision et que le personnage d'Ellen ne fera que découvrir une homosexualité naissante : pas de scènes torrides pour l'instant. Selon un sondage publié l'an dernier par *Entertainment Weekly*, 72 % des téléspectateurs déclaraient d'ailleurs qu'ils ne seraient pas choqués qu'un héros de sitcom soit gay. Certains n'en comparent pas moins l'événement au premier baiser inter-racial télévisé – c'était dans *Star Trek*, en 1968 – tandis que d'autres, plus cyniques, voient surtout là une superbe entreprise médiatique visant à remonter le taux d'audience d'un feuilleton en perte de vitesse. *« Peut-être la prochaine fois trouverai-je quelque chose d'encore mieux*, rêve Ellen Degeneres. *Je pourrais devenir noire. »*

Sylvie Kauffmann

« Manif » réussie pour les internes

APRÈS cinq semaines de conflit et malgré une lassitude certaine, les internes, renforcés par de nombreux médecins libéraux, ont réuni, dimanche 13 avril, une dizaine de milliers de manifestants à Paris. Les responsables du mouvement ont demandé à Alain Juppé d'*« organiser un Grenelle de la santé »* avec tous les acteurs concernés. Des assemblées générales dans les CHU en grève doivent se prononcer, lundi 14 avril, sur la reconduction de leur action. A l'appel de la CGT et avec le soutien de FO, les syndicats de personnels hospitaliers ont très faiblement mobilisé. Au nom de la CFDT, Nicole Notat a invité le gouvernement à *« ne pas céder »*, jugeant *« conservateur »* le mouvement des internes.

Lire page 6 et notre éditorial page 11

■ M. Mobutu refuse de quitter le pouvoir

Alors que les rebelles contrôlent désormais six des onze provinces zaïroises, le président Mobutu accepterait de rencontrer Laurent-Désiré Kabila s'il le lui demandait *« poliment »*. p. 4

■ M. Prodi acclamé par les Albanais

Le chef du gouvernement italien a été chaleureusement accueilli, dimanche, dans la ville rebelle de Vlora, au sud de l'Albanie, à deux jours du déploiement de la force multinationale. p. 3

■ Gaza : la guerre pour quand ?

Estimant que le premier ministre israélien a enterré le processus de paix, les Palestiniens pensent que l'affrontement est quasi inéluctable. p. 4

■ La grande distribution au Club Med

Philippe Bourguignon, président du directoire du Club Méditerranée, a fait appel à Yves Martin, directeur général de Casino, pour le seconder. p. 13

■ La figure de proue du « blackbusiness »

Considéré un temps comme le possible successeur de Nelson Mandela, Cyril Ramaphosa combat pour redonner aux Noirs d'Afrique du Sud le contrôle de l'économie. p. 10

■ L'appel de M. Perben

Le ministre de la décentralisation invite les élus locaux à la rigueur et aux remises en cause. p. 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 415 - 7,00 F

Les crises du capitalisme à l'Est

LA TRANSITION est-elle finie ? La question sera, au moins en demi-teinte, posée lors de l'assemblée annuelle de la BERD (banque européenne pour la reconstruction et le développement), les 14 et 15 avril à Londres. Elle intéresse ceux qui souhaitent la disparition de la BERD, estimant que son rôle, comme celui des autres organisations financières multilatérales, devrait être confié au seul secteur privé. Elle semble aussi pertinente aux économistes qui, fascinés par le changement inédit de système économique intervenu dans les anciennes économies communistes depuis la chute du mur de Berlin, se demandent si les problèmes rencontrés aujourd'hui à l'est de l'Oder ou de la Volga sont toujours intimement liés à ce changement de système.

Les difficultés ne sont-elles pas celles que tout autre pays du monde, qu'il soit riche ou pauvre, industriel ou rural, est susceptible de rencontrer ? L'Est offre à la fois le spectacle de restructurations industrielles coûteuses, d'inégalités de revenus préoccupantes, de flux de capitaux volatils. Autant de maux qui sont, sur tous les continents, ceux des pays capitalistes. L'année écoulée a été, il est vrai, particulièrement douloureuse en Europe de l'Est, donnant l'impression que le communisme n'en finit pas de s'écrouler. L'Albanie, étouffée par un système politique incohérent et par des échafaudages financiers incontrôlés, a sombré dans le chaos. La Bulgarie, qui avait, dès le départ, mal géré sa transition économique, subit une crise financière majeure. La Bosnie, théoriquement pacifiée, mais en proie à des dissensions politiques internes, décourage la bonne volonté des donateurs susceptibles d'œuvrer à sa reconstruction. La Russie a vu l'interruption d'un crédit historique de 10 milliards de dollars, consenti par le Fonds monétaire international, la croissance des inégalités, la généralisation des non-paiements. Dans presque toute la région, la criminalité a augmenté, les indicateurs démographiques ont continué à se détériorer.

Même dans le groupe des pays les plus avancés, la situation est loin d'être rose. La Hongrie, la première à avoir renoué avec la croissance après le choc de la transition, a frôlé la récession.

Françoise Lazare

Lire la suite page 11

Vingt et un Printemps



DANIEL COLLING

LE VINGT ET UNIÈME Printemps de Bourges s'ouvre, mardi 15 avril, avec une soirée éclectique (Ice T, Fernanda Abreu, Dany Brillant...), à l'image de ce festival créé en 1977 par des passionnés de chanson française, emmenés par Daniel Colling. Avant de publier chaque jour un entretien avec un invité du Printemps 1997, *Le Monde* a enquêté sur ces idoles des pré-ados qui ne chantent pas que des bluettes.

Lire page 20

ROYAUME-UNI **A l'approche des élections législatives du 1[er] mai, les travaillistes de Tony Blair bénéficient toujours, en dépit d'un léger tassement, d'une confortable avance de seize points dans la plupart des sondages sur les conservateurs. ● À LIVERPOOL, la gauche est pratiquement sûre de l'emporter mais bien des électeurs, en particulier les jeunes, reprochent au Labour d'afficher un programme « centriste », très modéré, qui ne représente pas un véritable changement. ● LA PRESSE britannique, qui joue un rôle important avant le scrutin, est majoritairement favorable à l'alternance. Le *Sun*, tabloïd qui tire à quelque quatre millions d'exemplaires par jour, appelle pour la première fois à voter pour Tony Blair. Reflétant les sentiments des milieux financiers de la City, la presse économique n'a plus peur d'un changement de gouvernement.**

Avant les élections, la priorité du Labour est d'inspirer confiance

Les travaillistes britanniques sont toujours favoris des législatives du 1[er] mai. Mais, à Liverpool, le fait que leur programme ne soit guère différent de celui des conservateurs démobilise une partie de leurs troupes

LIVERPOOL
de notre envoyé spécial

Rosette rouge à la boutonnière, Jane Kennedy arpente Prescot Street, rue commerçante de sa circonscription de Liverpool Broadgreen. Députée travailliste la moins bien élue en 1992 – avec une majorité de 7 027 voix – dans ce grand port qui tente de sortir du déclin, elle est certaine de revenir aux Communes le 1[er] mai et mène une campagne discrète. Présentant le programme format carte de visite de Tony Blair, elle modère les espoirs des électeurs : *« Nous ne changerons pas tout du jour au lendemain. Mais si nous remplissons ces objectifs, nous pourrons ensuite aller plus loin. »*

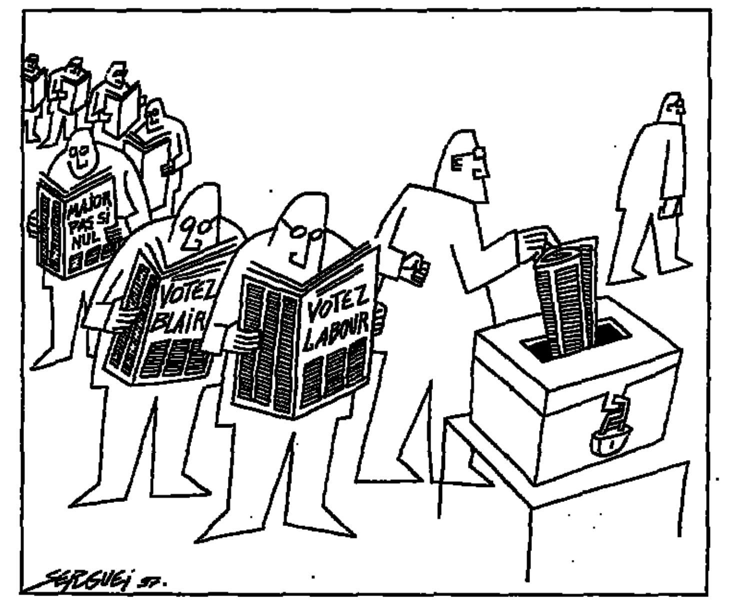

ÉLECTIONS

Ce programme est minimaliste. Il ne prévoit que la réduction de la taille des classes à trente élèves pour les cinq à sept ans ; le châtiment rapide des jeunes délinquants ; la réduction de cent mille personnes des listes d'attente dans les hôpitaux ; un emploi pour deux cent cinquante mille jeunes chômeurs et des règles strictes pour les dépenses de l'Etat. Mais, dans une ville qui bat les records de pauvreté, de chômage et de violence et qui fut la base des Militants, l'aile ultra-gauchiste du Labour au début des années 80, les gens espèrent un peu plus d'un changement de gouvernement.

UN ÉLECTORAT PLUTÔT PASSIF

Cette jeune rousse élégante et énergique de trente-neuf ans, mariée et mère de deux enfants, ancienne aide sociale et militante syndicale, le comprend bien. Elle a, en effet, été à la pointe de la lutte contre des Militants qui avaient donné du Labour une image détestable et dont la gestion a laissé Liverpool au bord de la faillite.

En 1984, son syndicat refusa de suivre le mot d'ordre de grève générale lancé par le patron du conseil municipal, Derek Hatton, menacé à la fois par le gouvernement Thatcher – qui voulait le forcer à équilibrer ses comptes – et par la direction du Labour ; elle ne voulait pas laisser ses patients sans soins. L'année suivante, les Militants furent exclus du conseil par décision de justice et graduellement chassés du parti. Il fallut alors recoller les pots cassés par cet *« extrémisme proche du fascisme »*. *« Etre dans l'opposition, c'est très confortable si l'on se contente de parler des problèmes ; si on veut les résoudre, il faut convaincre les gens de vous faire confiance »*, nous dit-elle. Après le départ des Militants, *« ça a été très difficile, Liverpool était menacée d'anarchie »*. Lors des élections de 1992, sa circonscription était l'une des deux seules encore représentées par des Militants. Craignant un combat féroce, nombre de candidats s'étaient défaussés, et il ne restait que deux femmes. Jane fut choisie... et n'eut pratiquement pas à se battre, les gauchistes ayant préféré concentrer leur tir sur l'autre circonscription. *La voilà donc députée*, et prête à soutenir à fond Tony Blair. Elle n'a pas besoin de faire campagne, les jeux étant à ses yeux déjà faits. Mais l'électorat est plutôt passif, surtout les jeunes. *« Selon les sondages*, dit Jane, *seuls 40 % des jeunes ont l'intention de voter, contre 60 % en 1992 (...). Ils ont un sentiment de frustration et pensent que les politiciens ne peuvent rien faire. Pour eux, nous sommes tous des escrocs. »* Les affaires – financières et sexuelles – ne cessent de frapper les conservateurs mais elles rejaillissent sur la vie politique en général.



En même temps, dit-elle, *« je n'arrive toujours pas à croire les sondages »*, qui continuent de donner une avance confortable au Labour. Après quatre échecs successifs, il faut presque se pincer pour le croire. *« L'atmosphère est au changement. Les gens veulent de nouvelles têtes et une nouvelle politique, mais pas de bouleversements (...). En même temps, on nous critique pour ne pas être assez radicaux. »* Tel est le dilemme du Parti travailliste.

Patrice de Beer

John Major sent « le vent tourner »

Les sondages publiés par les journaux britanniques du week-end montrent que l'avance des travaillistes, à trois semaines des élections, a tendance à se tasser. Dans le *Sunday Telegraph*, le parti de Tony Blair est crédité de 49 % des intentions de vote, contre 33 % aux conservateurs et 12 % aux libéraux-démocrates de Paddy Ashdown. L'écart entre les deux principales formations s'est ainsi réduit de 7 points en une semaine. John Major concluait dimanche : *« Je sens le vent tourner. »* Quant à Margaret Thatcher, dans le même journal, elle prend fait et cause pour le premier ministre sortant et reconnaît quelque mérite aux transformations imposées au Labour par Tony Blair, *« mais les travaillistes n'ont pas suffisamment changé pour que les électeurs puissent leur faire confiance (...) ; c'est encore une conversion de façade et ces conversions-là ne durent pas. Nous, nous agissons par conviction politique »*. – *(AFP.)*

Les médias d'outre-Manche sont largement favorables à une alternance

LONDRES
de notre correspondant

Les campagnes électorales se suivent mais ne se ressemblent pas. En 1992, le Parti travailliste ramait à contre-courant d'une presse qui lui était en grande partie défavorable ; c'est aujourd'hui au tour du premier ministre de connaître les affres des « unes » cinglantes. Si le Labour n'a toujours pas oublié celle, dévastatrice, du tabloïd *The Sun* à propos de Neil Kinnock, son leader de l'époque (*« Que le dernier qui quitte la Grande-Bretagne n'oublie pas d'éteindre la lumière ! »*), John Major n'a certainement pas apprécié celle du *Mirror* du 4 avril en caractères gras : « Stuffed ! », que l'on peut traduire poliment par « fichu ! ».

Les quotidiens de centre-gauche comme *The Independent* ou *The Guardian* accordent, comme on pouvait le prévoir, leur soutien à Tony Blair, le candidat travailliste. Mais celui-ci bénéficie aussi de l'appui de la presse populaire, *Sun* et *Mirror* en tête, avec leurs millions de lecteurs. La presse traditionnellement conservatrice hésite, penchant parfois pour le Labour ; seul le *Daily Telegraph*, le porte-avions de la presse de droite, soutient les tories, plus que M. Major, auquel il ne semble pas encore avoir pardonné d'avoir remplacé M[me] Thatcher.

Les tabloïds n'y vont pas de mainmorte. Le *Sun* – forcé par son propriétaire, le magnat des médias Rupert Murdoch, antimonarchiste séduit par M. Blair après l'avoir été par Maggie – a pris parti pour le Labour en dépit de la résistance d'une partie de sa rédaction en chef.

Son édition de Glasgow a fait volte-face, du jour au lendemain, retirant son soutien aux nationalistes écossais pour le reporter sur les travaillistes. Cet appui n'est pas dépourvu de sous-entendus puisqu'il se rapporte à un programme calqué sur celui des tories et que le *Sun* demeure toujours férocement antieuropéen. Il veut, en fait, la même politique avec d'autres têtes, celles d'aujourd'hui ne faisant plus l'affaire. Publiant le 2 avril les points de vue contradictoires de M[me] Thatcher et de M. Blair, il s'est prononcé pour *« un changement pour les bonnes raisons »*.

LES HÉSITATIONS DU « TIMES »

Dans un pays où l'on disait qu'il n'était pas possible de gagner des élections contre le *Sun*, ce choix a fait des vagues. Le fait qu'il soit suivi, timidement, par le *Daily Mail*, longtemps le porte-parole des tories, et par l'*Express*, passé entre les mains d'un pair de gauche, Lord Hollick, ajoute au désarroi de M. Major. *« Les gens pourront-ils encore faire confiance à une direction lasse, divisée et à la dérive, qui n'a pas tenu parole sur les impôts et a trahi les valeurs de ses électeurs les plus fidèles ? »*, écrivait le 18 mars le *Mail*.

Le *Times*, lui, hésite. Ancien fleuron de l'*establishment* passé entre les mains de M. Murdoch, il est divisé, mais l'on s'attend qu'il prenne, à la dernière minute, position pour le Labour. S'il critique parfois ce dernier dans ses éditoriaux, il n'est guère tendre pour les conservateurs. Décrivant un meeting de John Major, il s'est gaussé, le 5 avril, des sièges vides, de l'âge des participants et de ces *« activistes tories mâles au corps de vingt ans contenant un cerveau de quarante-huit et sanglé dans une serge d'un bleu sobre »*, ainsi que de l'ex-président du parti, le romancier Lord Archer, qualifié de *« bouffon »*.

Si l'on ne peut suspecter la loyauté conservatrice du *Telegraph*, on ne peut l'accuser non plus de rétention d'informations, même quand elles font mal : il a publié à la « une » des sondages catastrophiques, s'est longuement étendu sur les scandales en série – le *sleaze* – qui frappent les tories, sur leurs divisions ; ses caricaturistes frappent indifféremment M. Blair et M. Major.

S'il est toujours au rendez-vous des grandes occasions, éditorialisant pour le programme des conservateurs et contre celui des travaillistes, il ne cache pas, comme l'hebdomadaire *The Spectator*, sa nostalgie thatchérienne, et à peine son mépris pour la personne d'un John Major qui n'est pas *« des nôtres »*.

SORTIR DE L'IMMOBILISME

La presse économique semble elle aussi avoir viré sa cuti. Tout comme la City, elle n'a plus peur d'un changement de gouvernement, qu'elle appellerait plutôt de ses voeux pour sortir de l'immobilisme et de l'euroscepticisme ambiants. « Un billet pour Downing Street », titrait ainsi le *Financial Times (FT)* le 4 avril dans son éditorial sur le programme travailliste. Le *FT*, qui avait surpris en 1992 en conseillant de voter Labour, a publié des lettres d'hommes d'affaires critiquant le cafouillage européen des tories.

L'hebdomadaire *The Economist* suit une ligne similaire. Comparant le programme des deux partis, il a estimé la semaine dernière que l'on assistait à un curieux retour de situation, *« le parti de gouvernement étant celui de Tony Blair, pourtant depuis dix-huit ans loin du pouvoir mais qui essaie de se montrer aussi raisonnable que s'il avait dirigé le pays pendant toute cette période, et le parti d'opposition étant celui de John Major, qui s'efforce d'être audacieux et qui affirme qu'il est temps de changer »*. Son éditorialiste a dénoncé l'attitude du premier ministre sur les scandales : *« Aussi longtemps que M. Major continuera de parler fort de sa détermination à combattre le* sleaze *tout en n'agitant qu'un petit bâtonnet contre ceux qui semblent en être coupables au sein de son parti, les électeurs risquent de penser que le vrai enjeu est que les tories sont là depuis trop longtemps. »*

La presse, mais aussi la radio et la télévision, agissent comme si les jeux étaient déjà faits et les sondages irréversibles. Et ce, malgré le camouflet que les électeurs avaient opposé aux experts en réélisant M. Major en 1992. Ce dernier feint de croire qu'il en sera de même le 1[er] mai. Mais, tout comme M. Kinnock en 1992, il lui faudra, pour cela, se battre contre les médias.

P. de B.

Guntis Ulmanis, président de la République de Lettonie

« La sécurité européenne ne doit plus sacrifier les petits pays »

CHEF DE L'ÉTAT letton depuis 1993, Guntis Ulmanis a commencé, dimanche 13 avril, une visite de deux jours en France, au cours de laquelle il s'est entretenu avec Jacques Chirac de l'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN.

« La Lettonie espère-t-elle entrer parmi les premiers dans l'Union européenne ?

– Dès le début, et notamment depuis la visite de François Mitterrand à Riga, nous avons senti un grand soutien de la part de la France pour aider la Lettonie à retrouver sa famille naturelle en Europe. Ma visite s'inscrit dans un processus. Paris appuie l'élargissement de l'Union européenne vers l'Europe centrale et orientale et défend l'idée qu'il ne doit pas y avoir de pays de différentes catégories, pas de groupes entre les pays qui souhaitent adhérer à l'Union.

– La Lettonie est-elle prête à entrer dans l'UE ?

– Par sa situation économique et sa croissance, mon pays fait partie du groupe le plus développé parmi les pays candidats. Je ne vois pas beaucoup de pays – peut-être y en a-t-il un ou deux – qui soient en avance sur la Lettonie. Cela ne veut pas dire que nous ayons déjà tout fait pour cette prochaine adhésion. Nous sommes en train d'informer nos concitoyens pour que chacun sache ce que signifie l'UE. Nous avons des devoirs à faire, mais c'est comme avant un examen, nous ne dormirons pas la dernière nuit pour finir notre travail.

– Et pour l'OTAN ?

– Je voudrais entendre l'opinion du président Chirac sur les garanties que la Lettonie et tous les pays baltes peuvent obtenir, le soutien que la France peut leur accorder. Les pays baltes doivent avoir des assurances qu'aucun pays tiers aura un droit de veto sur leur adhésion, celle de la Lettonie en particulier. Si l'on considère l'Europe dans son ensemble, la région de la Baltique est le point le plus sensible et le plus critique.

– A cause du grand voisin ?

– Il y a plusieurs raisons. D'abord la présence du grand voisin, mais il y a aussi la situation géopolitique, l'expérience historique qui nous incite à être vigilants, les décisions de la conférence de Yalta qui sont toujours présentes dans les esprits. L'Europe n'a-t-elle pas reçu assez de leçons, encore récemment avec les Balkans ? Continuera-t-elle à renforcer celui qui est fort et à laisser dans la faiblesse celui qui est faible ?

– La Russie s'opposant à l'adhésion des Etats baltes à l'OTAN, l'appartenance à l'UE pourrait-elle être un substitut à l'entrée dans l'Alliance atlantique ?


GUNTIS ULMANIS

– Non. Mais depuis le sommet d'Helsinki (entre Bill Clinton et Boris Eltsine), j'ai la conviction que la question du veto ne se pose plus. C'est peut-être la raison principale de cette visite. Chaque institution a des fonctions différentes, et ce ne serait pas très sérieux de vouloir remplacer l'une par l'autre. Toutefois, l'adhésion à l'UE représente un soutien à la sécurité des Baltes. La venue de deux ou trois grandes sociétés françaises serait déjà d'un grand secours. D'autre part, les Etats européens devraient avoir une position très ferme face à des positions quelque peu impérialistes de la Russie. Au cours de ce siècle, la politique de sécurité a souvent sacrifié les petits Etats. Il ne faut pas recommencer.

– A quoi pensez-vous en parlant de positions impérialistes de la Russie ?

– La Russie actuelle a hérité des traditions politiques des gouvernements soviétiques et du tsarisme ; c'est normal. Elle cherche à construire une politique complètement nouvelle. Aussi, je suis partisan d'intégrer la Russie dans le dialogue sur l'avenir de l'Europe, avec les Européens et avec les Américains. Les bonnes relations entre la France et la Russie devraient avoir une influence positive sur les relations entre la France et la Lettonie.

– L'accord sur les frontières entre la Russie et la Lettonie n'a pas encore été signé. Les Russes veulent-ils ainsi garder un moyen de pression sur votre gouvernement ?

– La Lettonie a fait tout ce qu'il fallait faire pour que les documents soient prêts à être signés. Nous attendons simplement la signature de la Russie. Mais ce n'est pas seulement un moyen de faire pression sur nous, c'est aussi un moyen d'influencer la France en jetant le doute sur la position de la Lettonie. J'espère que la Russie tiendra compte de la position des Etats européens sur l'élargissement de l'UE et de l'OTAN, qu'elle tiendra compte aussi des résultats d'Helsinki et du sommet de l'Alliance atlantique à Madrid, et donc qu'elle signera cet accord. »

Propos recueillis par
Daniel Vernet

« Plus jamais la guerre », a prêché Jean Paul II à Sarajevo

La messe au stade de Kosevo a été transformée en une fête communautaire par les Croates

Tolérance, pardon, réconciliation entre les communautés : tels sont les principaux appels lancés à Sarajevo par le pape au cours de sa visite des samedi 12 et dimanche 13 avril. Jean Paul II a rencontré les responsables politiques du pays, ainsi que le chef de l'Eglise orthodoxe, le métropolite Nikolaj et des Musulmans de Bosnie, Mustafa Ceric. « *Plus jamais la guerre* », a t-il lancé, lors d'une célébration au stade Kosevo.

SARAJEVO
de notre correspondant

Jean Paul II a témoigné de son amitié envers la Bosnie-Herzégovine et prêche la réconciliation, samedi 12 et dimanche 13 avril, lors de sa visite à Sarajevo, « *une ville qui est devenue le symbole du XXe siècle, symbole de la souffrance en Europe* », a-t-il dit. Le message du pape a été différemment perçu. Tandis que les Sarajéviens de toutes confessions l'accueillaient avec une réelle satisfaction, parce qu'ils le considèrent comme l'un des rares Occidentaux à avoir défendu la cause bosniaque durant la guerre, plus de trente mille pèlerins ont assisté dimanche à une messe au stade Kosevo en brandissant des drapeaux croates et en transformant la célébration religieuse en une fête communautaire.

Le voyage du pape s'est déroulé selon le programme prévu, en dépit d'une tentative d'attentat déjouée peu avant son arrivée. Vingt-trois mines antichars reliées à un détonateur muni d'une commande à distance ont été découvertes samedi matin sous un pont du boulevard Mesa Selimovic, sur le trajet que devait emprunter le cortège pontifical. Elles ont été désamorcées par la police bosniaque, qui depuis n'a pas progressé dans son enquête. L'arrestation d'un homme qui affirmait vouloir tuer Jean Paul II ne semble pas liée à l'affaire des explosifs. Informé de l'incident, le pape a refusé qu'un hélicoptère le transporte de l'aéroport au centre-ville. Le président bosniaque Alija Izetbegovic a exprimé ses regrets pour cette tentative d'attentat et il a proposé à son hôte de l'accompagner dans tous ses déplacements.

La venue de Jean Paul II à Sarajevo dérangeait à l'évidence tous les partisans de la division ethnique du pays, qu'ils soient serbes, croates ou musulmans. Dès l'éclatement du conflit en 1992, le pape avait soutenu l'idée du dialogue et du pardon entre les communautés bosniaques déchirées.

Ces dernières semaines, des édifices religieux catholiques, ainsi que certaines mosquées, ont été détruits par des explosions anonymes. Jean Paul II a adressé un message de réconciliation : « *Plus jamais de guerre ! Plus jamais de haine et d'intolérance !*, a-t-il lancé. *La logique inhumaine de la violence doit être remplacée par la logique constructive de la paix. Comme dans une mosaïque, chacun doit être assuré que son identité politique, ethnique, culturelle et religieuse sera sauvegardée. La diversité est une source d'enrichissement...* »

Le président Alija Izetbegovic a chaleureusement remercié Jean Paul II. « *Quelles que soient sa nationalité et sa religion, chacun veut saluer le pape, car ses mots ont toujours été un remède pour nos plaies*, a-t-il déclaré. *Sarajevo est une ville martyre et Sarajevo restera dans les esprits comme une ville de résistance. Pendant ce drame de 1 300 jours, certains hommes puissants se sont tus. Vous, vous ne vous êtes pas tu ; nous entendions votre voix. Votre voyage est un soutien pour la Bosnie multi-ethnique.* »

Les Sarajéviens, dont la majorité sont de confession musulmane, ont aussi salué l'arrivée de Jean Paul II. « *Le pape est le bienvenu ici, car il a toujours été avec nous, du côté de la justice*, disait un homme. *Je suis heureux.* » « *Le pape est un bon gars !* s'exclamait un chauffeur de taxi, résumant l'opinion générale dans la capitale bosniaque. *Il a été plus amical que les gouvernements occidentaux qui nous ont abandonnés sous les bombes.* » « *Un chic type* », « *un homme de bonté* », sont les définitions qui reviennent dans la population. Pourtant, les habitants de la capitale bosniaque sont désabusés et ils pensent que ce voyage n'influencera pas l'avenir du pays qu'ils estiment souvent sombre.

Le pape a quitté dimanche soir un pays profondément divisé, où même le clergé et la communauté catholiques sont partagés

Toutefois, Sarajevo a peu apprécié que la messe au stade Kosevo, qui devait être un rassemblement des catholiques de la région, ait été transformé surtout en une fête croate. Seuls les drapeaux bosniaques étaient plantés en haut des mâts, derrière l'autel, tandis que le public agitait les emblèmes de la Croatie et de la « République d'Herzeg-Bosna » (autoproclamée). « *Tant qu'ils se contentent d'exhiber leurs symboles communautaires, tout va bien. Le problème est qu'ils ont agressé la Bosnie au nom de leur identité ethnique et religieuse* », commentait un conseiller d'Izetbegovic, légèrement amer. « *Le pape est venu pour nous rencontrer, pas pour les Musulmans !* », disait un pèlerin d'Herzégovine. En revanche, une jeune fille de Mostar s'affirmait « *enchantée d'être à Sarajevo, qui n'est pas devenue une ville musulmane, contrairement à ce qu'affirment les médias croates* » et souhaitait que « *la visite du pape contribue à réunir les Bosniaques* ».

Jean Paul II a quitté dimanche soir un pays profondément divisé, où même le clergé et la communauté catholiques sont partagés entre la défense de la vie commune et le séparatisme ethnique. Sarajevo, « *ville symbole du siècle* », a compris que le pape soutenait ses espoirs. Pourtant, beaucoup désespèrent de voir les chefs ultranationalistes entraîner encore la Bosnie-Herzégovine dans la division et pensent que l'Occident ne défend pas assez leur lutte pour un retour à la sérénité d'avant-guerre.

« *Sarajevo est toujours heureuse de recevoir un sage*, disait un fidèle, *mais n'est-il pas trop tard pour que notre pays bien-aimé survive ?* » Momcilo Krajisnik, l'élu serbe à la présidence bosniaque, qui a boycotté les cérémonies à l'arrivée et au départ de Jean Paul II, a fait autant pour rappeler les réalités du pays aux Sarajéviens que les drapeaux croates qui flottaient au vent. M. Krajisnik a profité du séjour pontifical pour réclamer l'arrêt de la chasse aux criminels de guerre, l'éclatement définitif de la Bosnie en trois pays et le renoncement au rapatriement des réfugiés dans leurs foyers, tout cela au nom d'« *une politique de pardon et de réconciliation* » !

Rémy Ourdan

Municipales : duel à Zagreb entre le HDZ et l'opposition

ZAGREB. Le parti au pouvoir, le HDZ (Union démocratique croate) était au coude à coude avec l'opposition à Zagreb, selon des résultats partiels des élections municipales du dimanche 13 avril. La précédente élection municipale, en 1995, avait débouché sur une crise, le président Franjo Tudjman ayant refusé de reconnaître la victoire de l'opposition dans la capitale (un tiers de la population du pays) et imposé une administration municipale provisoire. Les Croates élisaient dimanche leurs représentants municipaux et régionaux dans tout le pays. Les Serbes de l'ancienne enclave rebelle de Slavonie orientale participaient pour la première fois à un scrutin croate. Le vote dans cette région, actuellement sous administration de l'ONU, a été prolongé jusqu'à lundi soir en raison de retards techniques (listes électorales incomplètes, bulletins manquants, bureaux fermés) à l'ouverture du scrutin. – *(AFP, Reuter.)*

Protestations du Maroc contre la politique française des visas

PARIS. Le ministre marocain de l'intérieur, Driss Basri, de passage à Paris dans le cadre d'une rencontre des pays de la Méditerranée sur la sécurité et l'immigration, samedi 12 avril, a protesté vivement contre la multiplication par la France des tracasseries administratives visant à décourager la venue des Marocains sur son territoire. Il a précisé avoir informé le président Jacques Chirac que le Maroc ne supporterait pas plus longtemps cette situation préjudiciable aux « *relations économiques et culturelles* ». Driss Basri a assuré que son pays était solidaire de la lutte contre l'immigration clandestine mais que la porte devait rester ouverte pour les touristes et les hommes d'affaires. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : l'ancien SS Erich Priebke**, âgé de quatre-vingt-trois ans et actuellement aux arrêts dans un couvent près de Rome, va répondre à nouveau, avec son supérieur Karl Hass, du massacre des fosses Ardéatines en 1944, devant la justice militaire italienne. Au cours de sa première audience, lundi 14 avril, le nouveau tribunal chargé de juger les deux anciens officiers nazis devra décider de joindre les deux procès en un seul. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : des milliers de personnes ont manifesté**, dimanche 13 avril, à Ankara, contre « *le scandale de Susurluk* », du nom d'un accident de la route dans l'ouest du pays qui avait révélé des liens entre la police, des politiciens et le crime organisé, qualifiant d'« *insuffisantes* » les conclusions de la commission d'enquête parlementaire. – *(AFP.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : les Etats-Unis et l'Arabie saoudite** sont convaincus de l'existence de liens entre un membre des services de renseignement iraniens, Ahmad Cherifi, et un Saoudien arrêté au Canada, Hani Abdel Rahim El Sayegh, a indiqué dimanche 13 avril le *Washington Post*. El Sayegh est soupçonné d'avoir participé à un attentat anti-américain en juin 1996 en Arabie saoudite. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : Lima ne sera pas représenté au sommet présidentiel** de la communauté andine qui se tiendra à Sucre (Bolivie), les 22 et 23 avril, pour manifester son désaccord avec ses partenaires de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Bolivie, Colombie, Equateur et Venezuela ont récemment rejeté les propositions péruviennes de réintégration progressive au bloc commercial. Leader de l'intégration andine, lancée en 1969, le Pérou avait pris ses distances avec la ZLEA en 1992. – *(Corresp.)*

Romano Prodi, en visite à Vlora, a exprimé son soutien au redressement de l'Albanie

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL italien Romano Prodi a effectué dimanche 13 avril une visite dans la ville de Vlora (sud de l'Albanie), aux mains des insurgés, où il a été acclamé par 10 000 personnes. M. Prodi venait exprimer ses condoléances aux familles des victimes du naufrage d'un bateau de réfugiés dans l'Adriatique le 28 mars. Il venait également exprimer l'appui de Rome au redressement de l'Albanie, à la veille du déploiement de la force multinationale, commandée par l'Italie.

« *La mission a pour nom "Alba"* [« aube » en italien] *et ce pourrait être une aube dans l'histoire de l'Albanie, la renaissance de l'Albanie* », a-t-il dit. Il a souligné que les 6 000 hommes de la mission venaient dans un esprit de paix, avec pour objectif d'aider l'Albanie à sortir de l'état de quasi-anarchie où l'a plongée l'effondrement de pyramides financières qui a ruiné les petits épargnants et déclenché un soulèvement populaire. Près de 300 personnes ont été tuées et quelque 700 blessées au cours des six dernières semaines dans le pays.

LE ROI À TIRANA

« *Nous n'avons pas l'intention d'intervenir dans la politique intérieure albanaise* », a dit M. Prodi. Il a précisé que l'opération « Alba » prendrait fin un mois après la tenue d'élections, prévues pour fin juin. Le 2 avril, M. Prodi s'était rendu à Gjirokastër, autre ville du Sud. Le premier ministre albanais, Bashkim Fino, est venu l'accueillir à Vlora. Albert Shyti, dirigeant du « *comité de salut national* » (rebelle) local, était aussi présent. « *C'est un privilège de recevoir dans notre ville le président du conseil Prodi. Je crois que les Italiens ne courront aucun danger ici* », a dit M. Shyti.

Un autre port du Sud, Durrës, a vu débarquer un premier détachement français d'une quarantaine de militaires. Une centaine d'autres membres de ce contingent d'un millier d'hommes sont restés sur le *Champlain*, qui a jeté l'ancre dans le port. Les Français ont rejoint une avant-garde italienne arrivée vendredi pour protéger la route reliant Durrës à Tirana.

D'autre part, le roi albanais en exil Leka Ier a fait une visite samedi, à Tirana, où il a été accueilli par un millier de partisans enthousiastes. Leka n'avait que deux jours lorsque sa famille a quitté l'Albanie, en 1939, après l'invasion italienne. Il vit en Afrique du Sud. – *(AFP, Reuter.)*

Les soldats de l'« Orage » s'apprêtent à débarquer à Durrës

À BORD DE L'« ORAGE »
de notre envoyé spécial

Dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 avril, à 50 milles de Brindisi (90 kilomètres), au moment de franchir le 40e parallèle, le transport de chalands de débarquement français *Orage* est officiellement passé sous le commandement italien de la force multinationale temporaire de protection « Alba » en Albanie. L'arrivée du navire à Durrës était prévue mardi matin. Le bâtiment de transport léger *Champlain* a accosté dans le port albanais dimanche. Une quarantaine de militaires français ont effectué une mission de reconnaissance et, selon un premier rapport italien à l'*Orage*, la situation paraît assez calme : peu de monde dans le port pour accueillir les soldats. Des premiers contacts ont été pris avec les représentants de la mairie et des autorités religieuses. Une aire a été libérée à quelques kilomètres de Durrës pour abriter la base où seront installées les unités françaises.

L'*Orage* dispose désormais des dernières données techniques qui lui manquaient pour effectuer un premier débarquement des 350 hommes du 2e régiment d'infanterie de marine (RIMA) et d'une centaine de véhicules. Le dispositif global français sera de 1 000 hommes sur un total de 6 000 venus de huit pays. L'apparente indifférence qui règne à Durrës présage d'une arrivée plutôt tranquille, espèrent les officiers.

Les hommes de la 3e compagnie du 2e RIMA ont reçu une instruction « spéciale Albanie » de la part des leurs supérieurs. Ce seront eux les premiers à fouler le sol de Durrës. Des formules de politesse, des rudiments de la langue, les particularismes locaux ont été enseignés. « *Votre attitude pendant les quarante-huit premières heures sera déterminante*, a expliqué le lieutenant Beaucournu. *On ne vient pas la fleur au fusil, ni avec des armes partout. Nous allons montrer que nous sommes des professionnels en ne répondant à aucune provocation.* » Garder son sang-froid, ne pas répondre à des mouvements de foule par les armes, mais maintenir une présence. Telles sont les consignes à observer.

« PAS D'INGÉRENCE »

Le cadre juridique de l'opération a été rappelé : le gouvernement albanais a fait la demande d'une force multinationale, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a répondu, l'ONU l'a autorisée en vertu du chapitre 7 de sa charte (qui prévoit le recours éventuel à la force). « *Nous ne sommes pas des "casques bleus". Nous assurons uniquement l'acheminement et la distribution des aides humanitaires* », précisent les officiers. Ils expliquent qu'il sera « *évident que la mafia ou certains gangs voudront garder leur contrôle du "gâteau" et chercheront à nous nuire. Pour autant, nous n'avons aucune mission de police, rien à faire des opérations de désarmement de la population, nous ne voulons pas d'ingérence* ».

Dominique Le Guilledoux

M. Kabila contrôle six des onze provinces zaïroises

Le président Mobutu a rejeté l'ultimatum lancé par le chef de la rébellion lui enjoignant de quitter le pouvoir mais il n'exclut pas de s'entretenir avec lui « s'il le lui demande poliment »

Les rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila ont investi Kananga, la capitale du Kasaï-occidental, samedi 12 avril, sans combattre. Ils contrôlent désormais six des onze provinces zaïroises. A Kinshasa, le président Mobutu Sese Seko a rejeté l'ultimatum de M. Kabila lui demandant de quitter le pouvoir. Mais il n'a pas exclu de s'entretenir avec lui, si le chef rebelle *« le lui demandait poliment »*. Le gouvernement du général Likulia Bolongo a choisi la fermeté face à l'opposition radicale d'Etienne Tshisekedi, qui organisait une journée « ville morte » lundi dans la capitale. L'armée devait être déployée en ville pour *« assurer la protection de la population »*, selon les termes employés par le vice-ministre de l'intérieur, qui justifie cette décision par la récente instauration de l'état d'urgence.

LENTEMENT mais sûrement, les rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), dirigée par Laurent-Désiré Kabila, assurent leur emprise sur le Zaïre. Après Lubumbashi, la capitale de la province cuprifère du Shaba et Mbuji-Mayi, la capitale du Kasaï-oriental riche en diamants, conquises la semaine passée, ils ont investi deux autres villes importantes au cours du week-end. Kolwezi, cette ville de 200 000 habitants, à 300 kilomètres au nord-ouest de Lubumbashi, considérée comme le cœur de la *« Ruhr zaïroise »*, est tombée dimanche. Kananga, capitale de la province du Kasaï-occidental, s'est livrée sans combattre dès samedi, offrant aux rebelles le contrôle d'une sixième province sur les onze que compte le pays.

Les rebelles de l'AFDL ont pris Lubumbashi avec le soutien de la Zambie, selon l'envoyé spécial de l'agence France-Presse à Kipushi, sur la frontière zaïro-zambienne, qui cite des témoins locaux. Certains d'entre eux évoquent un camp de rebelles situé à une trentaine de kilomètres à l'intérieur de la Zambie, où des blancs ont été aperçus. Pour la prise de Kasenga, fin mars, la rébellion était déjà passée par le territoire zambien. Au lendemain de la chute de Lubumbashi, le général Paul Kagame, l'homme fort du Rwanda, avait affirmé que les rebelles zaïrois bénéficiaient du soutien des pays de la région des Grands Lacs.

A Kinshasa, le président Mobutu Sese Seko a rejeté samedi l'ultimatum que lui avait lancé Laurent-Désiré Kabila trois jours avant, lui enjoignant de quitter le pouvoir. *« Je suis un chef d'Etat, je n'ai pas à recevoir d'ultimatum d'un chef de bande »*, a-t-il affirmé alors qu'il recevait le général Likulia Bolongo, le nouveau premier ministre. M. Mobutu a cependant déclaré qu'il ne refusait pas de parler avec M. Kabila. *« S'il le demande poliment, je ne peux pas refuser de m'entretenir avec un compatriote zaïrois. Si on me dit, M. le président de la République du Zaïre, mon intention est de vous rencontrer, ça c'est poli »*, a expliqué M. Mobutu, qui a accusé le chef de la rébellion de l'avoir *« poignardé dans le dos »* alors qu'il était malade et convalescent en Europe. Mobutu Sese Seko a également rejeté l'idée d'un éventuel exil. *« Mon pays, c'est le Zaïre »*, a-t-il dit.

Dimanche, le vice-ministre de l'intérieur, Lumuna Ndubu, a annoncé que des militaires seraient déployés lundi dans la capitale pour faire échec à la journée « ville morte » organisée par l'opposition radicale proche d'Etienne Tshisekedi. *« Des soldats seront postés dans les rues pour assurer la sécurité de la population »*, a déclaré M. Lumuna à la télévision nationale, justifiant cette décision par l'état d'urgence instauré depuis mardi 8 avril. Le porte-parole du gouvernement et ministre de l'information, Kin-Kiey Mulumba, par ailleurs directeur du quotidien *Le Soft*, a abondé dans le même sens, dimanche à la radio, affirmant que *« l'état d'urgence décrété par le maréchal Mobutu ne s'accommode pas des activités politiques susceptibles de troubler l'ordre public »*.

Alors que le général Likulia réunissait son premier conseil des ministres samedi, l'union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le parti d'Etienne Tshisekedi, lançait un appel à une journée « ville morte » et « pays mort » dans les régions encore sous le contrôle de Kinshasa, pour contraindre le président Mobutu à quitter le pouvoir. Selon *La référence plus*, un quotidien proche de M. Tshisekedi, *« les actions devraient se poursuivre mardi et les établissements scolaires et universitaires rester fermés »*. Pour obliger la population à observer la journée « ville morte », l'UDPS a prévenu que des barricades seraient érigées en ville et que *« les automobilistes réactionnaires »* verraient *« leurs véhicules brûlés »*.

Le président congolais, Pascal Lissouba, après une brève visite au maréchal Mobutu, a estimé samedi à Kinshasa que le Zaïre était agressé *« parce qu'il est le plus grand Etat d'Afrique francophone »*.

Frédéric Fritscher

Quarante-six Libanais bloqués à Mbuji-Mayi

Quarante-six ressortissants libanais installés à Mbuji-Mayi ne peuvent quitter le territoire zaïrois sans verser une *« rançon »* de 750 000 dollars par personne aux rebelles de Laurent-Désiré Kabila. Ils pourront par la suite s'envoler à bord d'un avion affrété par les 20 000 membres de la communauté libanaise d'Afrique du Sud, où ils sont attendus. Les autorités sud-africaines ont accepté de donner des visas d'entrée à ces réfugiés, commerçants pour la plupart.

La ville de Mbuji-Mayi, capitale zaïroise du diamant, est passée sous le contrôle des rebelles le 4 avril. Quelque 3 000 Libanais vivaient au Zaïre avant le déclenchement de la rébellion en octobre 1996. Il n'en resterait qu'un millier, essentiellement répartis entre Lubumbashi, Mbuji-Mayi et Kinshasa. Le problème des Libanais de Mbuji-Mayi a été posé aux représentants de M. Kabila durant leurs négociations en Afrique du Sud avec la délégation de Kinshasa. – *(AFP.)*

Selon l'Alliance, « un cessez-le-feu prolongera les souffrances du pays »

GOMA
de notre envoyé spécial

Laurent-Désiré Kabila, le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), pourrait se rendre en Afrique du Sud dans les prochains jours afin de *« relancer les négociations »* avec le régime de Kinshasa, a annoncé, dimanche 13 avril, Bizima Karaha, le commissaire aux affaires étrangères de la rébellion, lors d'une conférence de presse organisée à Goma, la capitale du Nord-Kivu, dans l'est du Zaïre. Le docteur Karaha revenait d'Afrique du Sud, où il a dirigé la délégation de l'Alliance lors de la première session de négociations qui s'est achevée le 8 avril à Pretoria. Cette annonce est intervenue au terme du « délai » de soixante-douze heures que le chef de l'Alliance avait donné au président Mobutu Sese Seko pour *« prendre contact directement »* avec lui. La relance des négociations pourrait déboucher sur une rencontre directe entre M. Kabila et M. Mobutu *« si c'est nécessaire et si l'on parvient à un accord sur l'ordre du jour »*.

Il s'agissait d'abord pour le mouvement rebelle qui contrôle aujourd'hui plus d'un tiers du pays de se sortir de la position embarrassante où l'avait placé la mise en demeure de Laurent-Désiré Kabila au maréchal Mobutu. Cette interpellation n'aura donc aucune conséquence concrète. Les propos de M. Kabila ont été *« mal interprétés »* et le chef de l'AFDL souhaitait simplement s'offrir *« un délai de réflexion »* avant d'annoncer sa stratégie pour les prochaines semaines.

Cette dernière tâche a été remplie par le docteur Karaha. Souvenir de ses études médicales en Afrique du Sud, le chef de la diplomatie de la rébellion s'est exprimé en anglais, parsemant son discours de phrases en français. Tout en annonçant que son président allait chercher à relancer les négociations, il a fixé les limites de celles-ci de manière extrêmement stricte. *« Jamais nous ne négocierons de cessez-le-feu avec des mercenaires qui ont fui les pays où ils ont commis des crimes, la Bosnie ou le Rwanda. Les Nations unies ne reconnaissent pas les mercenaires. Pourquoi le ferions-nous ? Le cessez-le-feu prolongera les souffrances de notre peuple et pourrait permettre à Mobutu de rester au pouvoir plus longtemps »*, s'est-il exclamé. D'autre part, le sujet essentiel de la négociation reste l'organisation du départ du maréchal Mobutu *« du pouvoir, et non du pays »*.

LE SORT DES ARMES

Bizima Karaha s'est néanmoins félicité de l'atmosphère des négociations et de la qualité des contacts entre la délégation de l'Alliance et celle de Kinshasa. Mais il a eu des mots très durs sur l'équipe gouvernementale du général Likulia. La nomination de ce dernier au poste de premier ministre *« montre que Mobutu veut la violence et donc que les gens qui répondent à la violence par la violence ont raison »*.

Quant au contexte international de la crise zaïroise, il a été traité avec la même rigidité, entrecoupée de quelques signes d'ouverture. L'Alliance soupçonne les pays occidentaux d'être *« prêts à entrer au Zaïre sous le couvert d'une force multinationale de cessez-le-feu »*. Et Bizima Karaha a ironisé sur les troupes belges, britanniques, américaines et françaises cantonnées à Brazzaville, au Congo : *« Ces pays aiment tant leurs ressortissants qu'ils mobilisent des milliers d'hommes pendant des semaines pour en sauver quelques-uns. »* Mais il s'est aussi défendu d'un quelconque antagonisme avec Paris, affirmant que *« les intérêts de la France seront mieux protégés quand les Zaïrois vivront mieux, quand ils auront la possibilité d'acheter du pain et des voitures »* de fabrication française. Mercredi 9 avril, Laurent-Désiré Kabila avait tenu le même discours, affirmant avoir discerné un changement de l'attitude française.

On voit mal dans ces conditions comment la crise pourrait se régler par la négociation avant que le sort des armes n'en soit définitivement jeté. La stratégie militaire de l'AFDL n'a pas changé : *« Quel autre objectif voulez-vous que nous ayons ? »*, a répondu le docteur Karaha à un journaliste qui lui demandait si Kinshasa restait toujours visé. *« Nous avons pris la deuxième ville du pays* [Lubumbashi]. *Il ne nous reste que la première. »*

Thomas Sotinel

Un inquiétant silence est tombé sur la poudrière de Gaza

GAZA
de notre envoyé spécial

REPORTAGE
Une forte proportion de Palestiniens soutient la reprise de la lutte armée

Pas de cris, pas d'émeutes, pas de coups de feu. Si, en Cisjordanie occupée, les villes palestiniennes autonomes s'enflamment, rien, en apparence, ne se passe à Gaza. Depuis ce 18 mars où Benyamin Nétanyahou a envoyé ses bulldozers défoncer la colline d'Abou Ghneim, près de Jérusalem, pour édifier une nouvelle colonie juive dénommée Har Homa, la jeunesse palestinienne retrouve les gestes de l'Intifada à Ramallah, Bethléem, Naplouse, Djénine, Hébron, et se jette dans l'affrontement avec les soldats. Partout, sauf ici, dans le berceau de la révolte.

« La mèche brûle doucement, estime Raji Sourani, directeur du Centre palestinien des droits de l'homme à Gaza, *mais il ne faut pas s'y tromper : les Israéliens et nous sommes désormais inéluctablement engagés dans la voie du sang. »* Comment un avocat de renommée internationale, hier encore partisan enthousiaste du processus d'Oslo, est-il parvenu à cette sombre vision ? *« Oslo est cliniquement mort, Nétanyahou l'a tué. Dieu sait que nous avons cru à ce processus ! Et à l'espoir qu'il nous autorisait. Mais les gens ne croient même plus au pouvoir des pierres comme pendant l'Intifada : ils attendent l'ordre de prendre les armes. »*

Récemment, le journal israélien de centre-gauche *Haaretz* publiait un éditorial intitulé « Danger, guerre ! ». La même semaine, à Gaza, deux jeunes militants du Djihad islamique ont explosé avec leurs engins avant de pouvoir toucher leurs cibles présumées. Selon Israël, ils attendaient le passage des autocars blindés qui transportent à l'école, sous escorte militaire, les enfants des 5 000 colons juifs implantés sur le territoire.

En représailles, la police de Yasser Arafat a arrêté une soixantaine de sympathisants du Djihad, qui sont allés rejoindre les quelque 600 autres militants réputés « islamistes » qui moisissent, sans procès ni avocat – certains depuis plus d'un an –, dans les geôles de l'Autorité autonome.

« Nous sommes toujours engagés par les accords d'Oslo, explique Ahmad Abdel Rahman, secrétaire général du gouvernement palestinien autonome, *et les accords d'Oslo nous font obligation de lutter contre le terrorisme. Nous le faisons. Mais personne ne doit se faire d'illusions : que nous le voulions ou non, la violence et le terrorisme se poursuivront tant qu'Israël continuera de coloniser nos terres, que ce soit à Jérusalem ou ailleurs. Si la politique de Nétanyahou ne change pas, personne au monde ne pourra éviter l'affrontement armé. »*

Les négociations politiques entre les deux parties ont complètement cessé début mars, après la décision d'Israël de retirer ses soldats de 2 % seulement de la Cisjordanie occupée. Interprétée comme un *« inacceptable diktat »*, cette décision faisait suite à l'annonce par le gouvernement Nétanyahou, le 26 février, de la mise en chantier de la colonie de Har Homa. Depuis, une douzaine de personnes – dont trois Israéliennes – sont mortes dans un attentat à Tel-Aviv.

Habitués, depuis trois ans, à compter sur la coopération de leurs homologues palestiniens pour déjouer les attentats, les services de sécurité de l'Etat juif commencent à s'affoler. Depuis près d'un mois, *« il n'y a plus de collaboration »*, s'alarme Ami Ayalon, le chef du Shin Beth. Amine al Hindi, Jibril Rajoub et Mohamed Dahlan, ses homologues palestiniens, confirment : *« Il n'y aura pas de coopération sécuritaire sans avancée du dialogue politique. »*

M. Nétanyahou répond : *« Il n'y aura pas de reprise de la négociation tant que la coopération sécuritaire ne sera pas rétablie. »* On tourne d'autant plus en rond que, le premier ministre israélien affirmant que la colonisation continuera, les Palestiniens ne voient pas pourquoi ils reprendraient une négociation qui exclut, a priori, le principe – accepté par les travaillistes – d'échanger la paix contre les territoires occupés.

Mardi 8 avril, pourtant, sur forte pression américaine, M. Arafat a accepté de recevoir l'amiral Ayalon et d'autres responsables militaires israéliens. Tous les ponts ne sont pas rompus. A Hébron et ailleurs, une certaine coopération, visant à empêcher les manifestations de dégénérer en combats armés, existe encore entre policiers palestiniens et soldats israéliens. Dans le bureau de Yasser Arafat, le représentant officiel de la CIA en Israël était présent. A sa demande, le président de l'Autorité autonome a accepté d'aider les Israéliens à démanteler un réseau des brigades Ezzedine El Kassam, bras armé du mouvement de la résistance islamique Hamas, du côté d'Hébron. Le corps d'un soldat, enlevé en septembre 1996, a été retrouvé. La police palestinienne a arrêté plusieurs membres du réseau dans la partie d'Hébron qu'elle contrôle. Des Pays-Bas, où il était en visite, M. Nétanyahou s'est félicité de cette *« coopération très spécifique »* et a invité M. Arafat à l'étendre.

« Pas question, réplique le ministre Abdel Rahman, *nous ne deviendrons pas la milice d'Israël. Nétanyahou veut faire de nous des collabos. Si nous acceptions de nouveaux compromis, le peuple, qui attend toujours les fruits de la paix promise, ne nous suivrait plus. »*

Des experts européens ont récemment chiffré l'ampleur du désastre économique. Entre la fin de 1992, année qui a précédé les accords d'Oslo, et la fin de 1996, le produit national brut par habitant des territoires palestiniens est tombé de 2 700 dollars à 1 700 dollars (1 108 dollars à Gaza). A titre de comparaison, le PNB par tête en Israël est d'environ 16 000 dollars. Principaux motifs de la paupérisation accélérée des Palestiniens : les bouclages à répétition imposés pour *« raisons de sécurité »* par l'Etat juif, l'interdiction faite à Gaza de construire son port autonome ou d'utiliser son aéroport, les récoltes exportables qui pourrissent dans les camions bloqués aux points de sortie, etc.

Résultat : tous les sondages effectués chez les Palestiniens depuis un mois confirment le point de vue d'Abdel Rahman. Entre 35 % et 48 % des personnes interrogées, selon les instituts, soutiennent la reprise de la lutte armée et des attentats contre des cibles israéliennes. Jeudi, le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordechaï, lançait une menace voilée : *« Ce n'est pas ce que nous souhaitons faire, mais si la nécessité s'en faisait sentir, nous n'aurions aucune difficulté à reprendre le contrôle d'Hébron* [partiellement évacué il y a deux mois], *ni aucune des sept autres villes palestiniennes »* autonomes.

Le secrétaire général du gouvernement palestinien sourit. *« Qu'ils viennent. La dernière fois* [en septembre] *qu'ils ont essayé d'entrer chez nous, cela leur a coûté quinze soldats. Cette fois, cela leur coûtera des centaines de tués. Ils sont forts et nous sommes faibles, c'est connu. Mais quand on est prêt au sacrifice ultime, l'ennemi ne peut pas vaincre. (...) Entrer* [dans les zones autonomes], *ce sera peut-être facile pour eux. Mais, après, il faudra sortir, et là... »*

Patrice Claude

Une Palestinienne ouvre le feu sur des gardes israéliens

Une Palestinienne a blessé, dimanche 13 avril, deux gardes israéliens et un Palestinien, en ouvrant le feu à la frontière entre la Jordanie et la Cisjordanie. La femme, qui venait d'être soumise au contrôle jordanien sur le pont Allenby sur le Jourdain, a dégainé un revolver en arrivant du côté de la frontière contrôlé par Israël. Agée de vingt-six ans, Sonia Mahmoud El-Raï, qui a été arrêtée, est originaire de Qalqilia, dans le nord de la Cisjordanie. Aucune indication sur les motifs de son acte n'était connue lundi. Les affrontements en Cisjordanie entre manifestants palestiniens, d'une part, soldats israéliens et colons, d'autre part, ont fait 24 blessés, dont deux Israéliens au cours du week-end.

Des milliers d'Iraniens ont manifesté contre le verdict de Berlin

APRÈS les dirigeants, les citoyens. A l'appel des principaux organismes de propagande du régime et de nombreuses associations politiques, religieuses et professionnelles, des dizaines de milliers de personnes ont défilé, dimanche 13 avril à Téhéran, pour dénoncer le verdict du tribunal de Berlin, désignant *« le plus haut sommet de l'Etat »* iranien comme le véritable coupable du meurtre, en 1992, dans la même ville, de quatre opposants kurdes iraniens.

« A bas l'Allemagne, à bas l'Amérique, à bas Israël », ont scandé les manifestants qui défilaient à Téhéran. Des démonstrations du même genre se sont déroulées, selon l'agence officielle IRNA, dans les villes de Tabriz, Ispahan, Chiraz et Machad. Contenus par un important dispositif policier aux abords de l'ambassade d'Allemagne à Téhéran, les manifestants ont exigé des *« excuses officielles »* de Bonn.

En dépit du nombre des participants, et de la virulence des propos, ces manifestations ne doivent pas être surdimensionnées. A ce stade, elles ont un objectif limité : montrer que le régime est légitime et représentatif et peut mobiliser les foules, en attendant que se décante le débat au sein du pouvoir sur l'attitude à adopter envers l'Allemagne et l'Union européenne.

Deux points de vue se font jour : le vice-président du Parlement, Hassan Rouhani, et plusieurs députés, ont demandé une révision des relations avec Bonn, le principal partenaire commercial de Téhéran. M. Rouhani a demandé au gouvernement de *« résilier tous les investissements et achats d'équipements allemands »*. Il réclame *« des mesures »* pour entamer des poursuites judiciaires et des demandes de dédommagements pour l'arrêt, en 1979, de la construction par la firme allemande Siemens de la centrale nucléaire de Bouchehr, et l'annulation de contrats d'achats de sous-marins allemands commandés du temps du chah. M. Rouhani prône l'arrêt du *« dialogue critique »* avec l'Union européenne (UE).

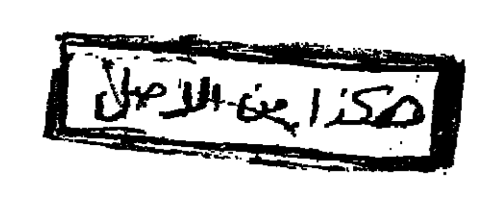
« GESTE SYMBOLIQUE »

L'autre point de vue est celui que le ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a développé dimanche. S'en tenant à la ligne suivie la veille par le président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, M. Velayati a déclaré, après une réunion du Parlement à laquelle il assistait, que la décision des pays de l'UE de rappeler leurs ambassadeurs pour consultations n'était qu'un *« geste symbolique et provisoire »*. Le quotidien *Iran News*, proche du ministère des affaires étrangères, a invité le gouvernement à faire preuve de *« retenue »* dans la crise. En fait, pour l'heure, l'Iran et l'UE s'observent avant d'opter soit pour l'escalade, soit pour un certain apaisement.

A Bonn, nous signale notre correspondant Lucas Delattre, le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, tout en jugeant *« nécessaire »* une *« nouvelle évaluation »* de la politique avec Téhéran, n'en a pas moins estimé, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, que Bonn ne doit pas *« rompre des relations vieilles de plus de cent ans »*. Il a défendu le *« dialogue critique »* euro-iranien qui a permis *« beaucoup de choses »*, telles l'acceptation par l'Iran de la convention sur les armes chimiques, sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, la libération d'otages allemands et occidentaux au Liban, un engagement verbal à ne pas tuer l'écrivain britannique Salman Rushdie et la collaboration de Téhéran avec l'envoyé spécial de l'ONU sur les droits de l'homme.

D'après l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le gouvernement allemand a déclenché la plus importante opération de sécurité depuis la guerre du Golfe pour prévenir tout acte terroriste. Les *« éléments dangereux »* sont surveillés et de strictes limitations de mouvements ont été édictées.

Mouna Naïm



PARLEMENT Les initiatives du gouvernement dans certains domaines – entreprises publiques, défense, immigration – et ses projets de loi – sur la cohésion sociale ou sur le racisme – sont soumis à un contrôle plus serré que d'habitude par les députés les plus expérimentés au sein des commissions de l'Assemblée nationale, qui n'hésitent pas à faire obstacle à certains textes ou à les réécrire. ● LA COMMISSION DES FINANCES, désespérant de pouvoir influencer les choix budgétaires du gouvernement, se console en jouant son rôle de contrôle des services du ministère de l'économie et des finances. Chiffres à l'appui, elle a contesté les décisions de Jean Arthuis dans des dossiers aussi délicats que ceux du Crédit lyonnais ou du Crédit foncier. ● LE DÉBAT d'orientation budgétaire, prévu en mai, devrait être néanmoins l'occasion d'une discussion politique de fond entre le gouvernement et sa majorité, sous l'œil critique de la gauche.

Les députés « experts » mènent la vie dure au gouvernement

Pour des raisons à la fois politiques et techniques, la majorité – ou plutôt sa minorité agissante –, en place depuis quatre ans, exerce un contrôle accru sur la politique gouvernementale et fait entendre sa voix sur des projets de loi parfois insuffisamment préparés

L'ASSEMBLÉE NATIONALE donne du fil à retordre au gouvernement. Ce n'est pas la grogne traditionnelle des mauvais jours. Pas davantage la fronde d'une majorité qui s'estimerait en sursis. Plutôt un bouillonnement, une ébullition, pas assez puissante pour annoncer une éruption, mais assez inhabituelle pour rendre nerveux les ministres qui voient de plus en plus souvent leurs projets de loi en faire les frais, alors que le Parlement reprend ses travaux, mardi 15 avril, après deux semaines d'interruption. Le débat sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale risque, en outre, de rendre les députés, directement intéressés, un peu plus nerveux encore qu'ils ne le sont habituellement.

Depuis plusieurs mois, l'émancipation parlementaire se traduit par des accès de fébrilité législative, où l'on voit une mitraille d'amendements, d'origine majoritaire, s'abattre sur des textes de loi. Où des projets sont littéralement démontés, pièce par pièce, au sein des commissions, qui se transforment à l'occasion en véritables ateliers parlementaires. Le gouvernement dispose certes d'une large masse de manœuvre majoritaire dans les travées du Palais-Bourbon, mais le fait est qu'il a du mal à dicter sa loi au Parlement.

Le projet gouvernemental sur la cohésion sociale, dont l'examen est prévu à partir de mardi 15 avril *(lire page 7)*, constitue un bel exemple de cet activisme des commissions parlementaires : ses cinquante-deux articles ont été démontés et remontés au moyen de quatre cent cinquante amendements. Toujours en cours de navette, la réforme du service national, jugée insipide par les commissaires de la défense, a été profondément retravaillée. Les députés sont d'ailleurs à l'origine de sa principale innovation, le « rendez-vous citoyen ».

La commission des finances est de plus en plus souvent saisie par des poussées de fièvre *(lire ci-dessous)*. La commission des lois se livre volontiers, elle aussi, à des opérations de guérilla juridique. Le gouvernement hésite à inscrire à l'ordre du jour des débats le projet de code de l'environnement, après que la commission de la production et des échanges l'a qualifié de « *détritus juridique* ». Même la commission des affaires étrangères se rappelle au bon souvenir du gouvernement en obtenant l'annulation d'un débat sur la ratification d'un accord entre l'Europe et Israël.

L'Assemblée nationale a également voulu jouer sa partition à propos du projet de loi sur l'immigration. Sans parler, enfin, du feuilleton du projet de loi Toubon contre le racisme, que les principaux responsables de la majorité parlementaire qualifient de texte de « circonstance » et refusent même de faire examiner par un rapporteur.

Cette activité indocile n'est pas le fait de la masse des députés, toujours sujette à l'absentéisme, mais d'une minorité motivée. « *C'est un phénomène classique en fin de législature*, explique Patrick Devedjian (RPR), membre de la commission des finances. *Les équipes parlementaires, notamment au sein des commissions, ont acquis davantage d'expérience et d'assurance.* » Pierre Mazeaud (RPR) observe, sans excès de modestie, que la commission des lois, qu'il préside, « *a pris un certain lustre* ». Selon lui, « *nous ne sommes que quinze à travailler en commission, mais quinze juristes* [sur soixante-douze membres], *quinze copains qui se tutoient pendant les séances de travail, tiennent compte des observations, même si elles viennent des rangs de l'opposition, et qui ont le souci d'examiner les problèmes sur le plan juridique plutôt que politique.* »

Hélas ! Les choses se compliquent quand les textes arrivent en séance. Aussi, M. Mazeaud trouve-t-il « *scandaleux, inadmissible* » que le ministre de la justice, Jacques Toubon, « *fasse la salle pour faire voter contre la commission des lois* », comme ce fut le cas à deux reprises lors de l'examen de la réforme des tribunaux administratifs ou d'un texte sur les produits défectueux. Le pire, pour M. Mazeaud, est que « *les trente types recrutés par le garde des sceaux dans les couloirs n'y comprenaient rien* ». « *Ils ne savent même pas qu'il existe un code civil... Quand il s'agit d'un texte technique, que le gouvernement nous laisse faire !* », plaide le président de la commission des lois.

Disposer à sa tête d'une forte personnalité est un atout majeur pour la vitalité et la publicité d'une commission. Toutes ne disposent pas d'une locomotive comme M. Mazeaud, mais sans les « coups » bien ajustés de Valéry Giscard d'Estaing, entendrait-on parler de la commission des affaires étrangères ? Le discret et « fidèle » Jacques Boyon (RPR) a montré également, au cours du débat sur le service national, qu'il ne fallait pas trop bousculer la commission de la défense nationale et des forces armées, qu'il préside. Ulcéré du ton qu'avait employé, lors d'une audition, le directeur du cabinet du ministre de l'économie, M. Boyon avait refusé de renoncer à un amendement, mal vu par Bercy, et fait trébucher le gouvernement, fait rare, au cours d'une deuxième délibération, sur un article du projet de réforme du service national.

« VISION DE TERRAIN »

Moins bruyante que la commission des lois ou celle des finances, la commission des affaires culturelles et sociales n'est pas dépourvue d'esprit critique. Sans atteindre les scores du projet sur la cohésion sociale, les lois sur le travail clandestin ou la prestation dépendance ont fait l'objet de deux cents amendements chacune. Les textes qui lui sont soumis, il est vrai, sont souvent liés à la crise et les députés, également élus locaux, justifient les transformations qu'ils imposent aux projets par leur « *vision de terrain de la misère* », comme le dit Denis Jacquat (UDF).

Les contraintes budgétaires ne pouvaient que rendre le projet de cohésion sociale décevant et susciter la mauvaise humeur des députés. En outre, la diversité du texte, l'étendue des domaine qu'il aborde – logement, santé, emploi – suscitent les initiatives. Chaque spécialiste veut y apporter sa pierre. Le sentiment que les arbitrages n'ont pas abouti, que les choix politiques n'ont pas été tranchés, conduit naturellement les députés à se charger de la tâche.

Au-delà, comme le constate lucidement l'un des administrateurs du Palais-Bourbon, qui jouent un rôle essentiel dans le travail législatif, aucun député, aucun fonctionnaire de l'Assemblée, si brillants soient-ils, ne peuvent fournir le souffle politique qui manque à un projet de loi. En outre, quels que puissent être les qualités ou les défauts d'un texte, on sait aussi, à l'Assemblée comme au gouvernement, que la « fracture sociale » ne relève pas de la loi.

Fabien Roland-Lévy

La satisfaction d'un administrateur

Paul Cahoua, responsable des services de la commission des lois de l'Assemblée nationale, est l'un des observateurs les mieux placés de l'évolution du travail législatif. Il note que, pour la minorité des députés qui *« a encore le goût du travail législatif »*, on constate sur le moyen terme *« une diminution du sentiment de révérence et de respect pour le pouvoir exécutif »*. *« Pendant longtemps,* dit-il, *il apparaissait comme sacrilège de changer une virgule à un texte d'origine gouvernementale. »* M. Cahoua se souvient que, sous la majorité socialiste, entre 1981 et 1986, *« on attendait les résultats du bureau exécutif du PS, le mercredi soir, pour réunir la commission des lois, le jeudi matin »*.

***« Aujourd'hui,* constate-t-il, *il y a moins de raideur entre l'exécutif et le législatif, y compris sur le plan de l'ordre du jour de l'Assemblée. » « Moins tétanisés par le fait gouvernemental, certains députés osent relever les erreurs de gestion du gouvernement »*, souligne M. Cahoua.**

La concurrence des offices

En juin 1996, une loi a créé un Office parlementaire d'évaluation de la législation et un Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques. Selon leur promoteur, Philippe Séguin, ce sont des *« outils »* destinés à renforcer la fonction de contrôle exercée par le Parlement. Ces offices, composés de députés et de sénateurs, sont placés sous le contrôle des commissions des lois et des finances des deux Assemblées.

Ils ont pour ambition l'un de maîtriser *« l'inflation »* de lois et de favoriser leur *« simplification »*, l'autre de renforcer leur capacité d'expertise budgétaire, face au ministère de l'économie et des finances. Ils ont la faculté de disposer de sources d'information indépendantes. Malgré les quatre études commandées, comme celle au commissariat au Plan, sur les *« politiques publiques maritimes »*, chacun reconnaît que ces offices *« démarrent lentement »*. Sans doute les parlementaires des deux commissions concernées répugnent-ils à laisser à d'autres leur pouvoir d'enquête et de contrôle.

Le joueur, l'inquisiteur et le professeur

QUOI DE COMMUN entre Patrick Devedjian, Charles de Courson et Philippe Auberger ? Pas grand-chose, si ce n'est que ces trois députés de la majorité ont acquis une réputation sulfureuse. Le maire d'Antony, Patrick Devedjian (RPR), jadis proche d'Edouard Balladur, est imprévisible par son sens du jeu, son goût pour les éclats, ses velléités chahuteuses. Ses revirements sont tout autant spectaculaires. Le député des Hauts-de-Seine a opéré un beau tête-à-queue : François Pinault « *est plutôt victime qu'auteur* » des agissements du Crédit lyonnais, certifiait-il le 16 mars, quand, la veille, il estimait que, « *à coté de lui, Topie est un amateur* ».

Imprévisible, le député centriste de la Marne, Charles de Courson, l'est tout autant, mais pour des raisons inverses. Sa mystique des finances publiques, sa passion pour les croisades, tiennent en respect ses collègues de la majorité pour qui l'ancien magistrat de la Cour des comptes reste un original, un peu étrange, vaguement inquiétant. « *Le peuple est avec moi* », s'enflammait dans les couloirs de l'Assemblée M. de Courson, grisé par le Crédit lyonnais.

Imprévisible, en effet ! Ami de Jean-Marie Messier, le président de la Compagnie générale des eaux, il n'en caresse pas moins l'idée de déposer une proposition de loi pour mettre fin à l'oligopole « *scandaleux* » de la distribution d'eau. Jamais à court de combat, il souhaite également « *la décartellisation de la grande distribution* ». Il considère aussi l'internationalisation des entreprises publiques comme « *une atteinte grave à la démocratie* » : « *L'affaire Elf le montre. Aucune de leurs filiales à l'étranger n'est contrôlable.* »

Philippe Auberger est des trois le personnage le plus « raisonnable », le plus « *bonnet de nuit* », disent ses détracteurs. Ce polytechnicien-énarque est un rapporteur général du budget malheureux, surveillé de près par un groupe RPR agacé par ses critiques sur les déductions fiscales en faveur de la consommation, au printemps 1996, et par son ton professoral. M. Auberger paie encore son ralliement tardif à Edouard Balladur.

Devedjian, de Courson, Auberger... Le joueur, l'inquisiteur et le professeur sont sur le sentier de la guerre. L'Assemblée suit leurs pérégrinations. Perplexe.

C. M.

Une fin de session chargée

● Après avoir examiné, les 15, 16 et 17 avril, le projet de loi de cohésion sociale *(lire page 7)*, les députés se pencheront, le 17 avril, sur le **financement des campagnes électorales**.

● Le 15 avril, les sénateurs entendront une déclaration du gouvernement sur les **collectivités locales**, suivie d'un débat sans vote. Le Sénat devrait ensuite achever l'examen de la **réforme de la cour d'assises**.

● La semaine suivante, l'Assemblée débattra du projet de loi sur la prévention et la répression des **atteintes sexuelles** sur les mineurs. Le texte du gouvernement a été durci par la commission des lois.

● Le 23 avril, les députés examineront le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la date du prochain **renouvellement des conseils généraux**. L'UDF devrait obtenir le découplage des élections législatives et régionales, prévues en mars 1998.

● Les 13 et 14 mai aura lieu à l'Assemblée le **débat d'orientation budgétaire** pour 1998.

● Les 27 et 28 mai, les députés examineront le projet de loi portant **diverses dispositions d'ordre économique et financier**. Le texte du gouvernement prévoit notamment d'instaurer un statut fiscal particulier pour les joueurs de football.

● Du 10 au 13 juin, le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, défendra son **projet de loi d'orientation agricole**.

La commission des finances se rappelle au bon souvenir de Bercy

ANALYSE

Les députés vivent mal le contrôle du secteur public par le ministère des finances

LA COMMISSION des finances prend désormais très à cœur sa fonction de contrôle du gouvernement. Ou plus exactement sa fonction de contrôle des services du ministre de l'économie. Tout se passe, en effet, comme si les députés de la majorité soignaient leur impuissance à peser – ne fût-ce qu'à la marge – sur le débat budgétaire et économique par un activisme tapageur et inédit dans la surveillance de la gestion des entreprises publiques. A deux reprises, en quelques semaines, sous la houlette de Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), qui fut proche d'Edouard Balladur, les commissaires aux finances de la majorité ont joué les enfants terribles.

Rapporteur spécial des comptes du Trésor, M. Devedjian est chargé, à ce titre, du contrôle financier des entreprises publiques. Sur le Crédit foncier, plutôt que de soutenir la solution initiale du ministre de l'économie, Jean Arthuis, à savoir la cession d'une partie des activités de l'établissement au Crédit immobilier, la commission a repris à son compte les critiques de l'intersyndicale dénonçant un « *manque de transparence* ». Non seulement M. Devedjian, usant de ses prérogatives, s'est autosaisi du dossier, mais il a obtenu communication d'un rapport d'expertise de la banque Paribas cité par M. Arthuis pour justifier sa solution.

Pour le Crédit lyonnais, c'est Charles Amédée de Courson (UDF, Marne) qui a joué les contestataires. Etant l'un des deux parlementaires siégeant au conseil d'administration de l'établissement public de financement et de restructuration qui surveille le redressement de la banque, il a même franchi un degré supplémentaire. Avec l'appui de M. Devedjian et avec le soutien moins exposé du rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne), M. de Courson n'a pas hésité à rendre publics des chiffres inquiétants et à mettre en cause François Pinault, homme d'affaires proche du président de la République.

Des coups de sang ponctuels ? Un autre sinistre – celui du GAN-CIC – pourrait donner lieu prochainement à des éclats comparables. « *Il y a moins d'un an, Bercy nous parlait d'une recapitalisation de 10 milliards de francs maximum. Maintenant, on nous parle de 20 milliards* », s'indigne déjà Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne). Quant à M. de Courson, il entend revenir à la charge, à l'occasion du rapport de consolidation financière du secteur public qui, selon lui, ferait apparaître « *400 à 450 milliards de francs de dettes irrecouvrables dans les entreprises publiques* ».

Cette ébullition, aux allures de défoulement général, débouche parfois, il est vrai, sur des prises de position incohérentes. Les plus virulents, au sein de la commission des finances, à dénoncer les ravages de « *l'économie mixte* » à propos du Crédit lyonnais sont les mêmes qui, à l'instar d'Alain Griotteray, ont bataillé contre la cession partielle du Crédit foncier, et donc son maintien dans le giron de l'Etat.

« CRISE DE CONFIANCE »

L'important n'est pas le fond. Il n'y a rien de logique ni de réellement structuré dans ces prises de position, si ce n'est la volonté de remettre en cause une expertise administrative de plus en plus mal vécue par les parlementaires de droite. Frustrée, la commission des finances vit une bruyante crise d'émancipation. Il s'agit, pour elle, de récupérer du pouvoir sur Bercy, quitte à en instruire, régulièrement, le procès. Prenant à témoin l'opinion, la commission revendique désormais, de façon retentissante, un droit à la contre-expertise.

Pour Patrick Devedjian, la commission des finances, en agissant de la sorte, exerce sa fonction de contrôle et répond aux souhaits de son électorat. « *Nous avons le sentiment que certains ministres ne jouent pas leur rôle, parce qu'ils sont les porte-parole de leur administration, laquelle tend, par nature et par fonction, à justifier les actions passées* », explique-t-il. « *Il y a désormais une véritable crise de confiance entre l'Assemblée et l'administration de Bercy* », confirme Gilles Carrez pour qui « *les dossiers traitant des entreprises publiques sont complètement accaparés par le pouvoir exécutif* ».

Pierre Méhaignerie, président centriste de la commission, se tient prudemment à l'écart du tapage. Il reste qu'il n'est pas mécontent du pouvoir de nuisance dont elle fait preuve. Anciens balladuriens, centristes ou libéraux, les commissaires aux finances non chiraquiens avaient dû renoncer, dès l'examen du projet de loi de finances pour 1996, à infléchir les choix budgétaires du gouvernement. Pour avoir émis des réserves sur les dispositions fiscales d'un mini-plan de relance gouvernemental, Philippe Auberger avait été chassé des instances dirigeantes du RPR au printemps 1996. A l'automne, les propositions de l'UDF – la remise en cause de la loi Pons voulue par M. Méhaignerie, ou le signe souhaité par François Léotard sur la TVA – sont rejetées d'un revers de main par le gouvernement.

Réduits à approuver des orientations, sans pouvoir y toucher, pas assez téméraires pour tenter d'imposer au gouvernement leurs points de vue, les commissaires aux finances de la majorité se concentrent sur leur seconde grande mission, celle du contrôle. La gestion des entreprises publiques leur offre un formidable terrain de jeu et vient à point nommé combler leur faiblesse d'influence.

Caroline Monnot

Les internes et les médecins qui les soutiennent demandent un « Grenelle de la santé »

La manifestation du dimanche 13 avril a été la plus importante depuis le début du conflit

La manifestation nationale organisée dimanche 13 avril à Paris a réuni une dizaine de milliers d'internes et de médecins. Les organisateurs du rassemblement ont aussitôt demandé au premier ministre *« d'organiser un Grenelle de la santé »* avec tous les acteurs concernés. Dans les différents CHU, la reconduction du mouvement doit être décidée par vote au cours d'assemblées générales lundi. *(Lire aussi notre éditorial page 11.)*

« JE PROMETS et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail... » Ainsi commence le serment d'Hippocrate que les internes, accroupis ou assis en tailleur, ont récité, dimanche 13 avril, place de la Bastille, à l'issue de leur manifestation parisienne. En grève depuis cinq semaines, ils voulaient donner de la dignité à leur mouvement et placer l'*« éthique »* au centre de leurs revendications. Des slogans *« Barrot au cachot, Gaymard au placard »* ont, certes, ponctué le cortège, mais l'esprit carabin avait été délibérément oublié au bénéfice d'un sobre défilé de blouses blanches et de médecins libéraux qui avaient fait le déplacement en famille.

Partageant le sentiment de ne pas avoir été écoutés par le gouvernement et de ne pas avoir été compris par la population, qui les a regardés s'époumonner avec sympathie, mais sans se joindre a eux, les internes en grève ont eu la satisfaction de réussir, cette fois, leur mobilisation. Ce défilé a été le plus important depuis le début de leur conflit. Ils étaient près de 12 000 manifestants (8 600, selon la police, 60 000 selon les organisateurs) à avoir marché, sous le soleil, pendant quatre heures, dimanche après-midi, pour affirmer à la fois leur refus de la *« médecine comptable »*, de la convention médicale et des sanctions collectives imposées aux médecins, en cas de dérapage des dépenses de santé.

Les organisateurs affichaient une réelle satisfaction. Il s'agit de la *« plus grande manifestation de médecins depuis 1991 »*, s'est félicité le docteur Claude Maffioli, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), le syndicat de médecins libéraux le plus important en taille. Gilbert Zakine, le président de l'intersyndicat des internes (ISNIH), croyait de son côté que cette mobilisation était de nature *« à donner un second souffle »*, au mouvement. *« C'est une journée d'unité historique avec tous les professionnels de la santé et les assurés sociaux. Nous sommes mobilisés pour la même cause, contre le rationnement des soins »*, a-t-il estimé. *« 100 % des médecins sont derrière nous et contre les sanctions collectives »*, a ajouté le responsable des internes qui a accusé *« le gouvernement de jouer le pourrissement »* du conflit.

UN « CONFLIT CONSERVATEUR »

Il a demandé solennellement à Alain Juppé l'organisation d'un *« Grenelle de la santé avec le premier ministre et tous les acteurs de la santé »*. Une déclaration commune a été publiée en ce sens avant le départ de la manifestation, demandant une table ronde avec M. Juppé. En attendant, Gilbert Zakine n'a pas, non plus, exclu une nouvelle rencontre, lundi, au ministère des affaires sociales, précisant que lors de la précédente réunion, vendredi 11 avril, il n'avait pas réussi à obtenir satisfaction sur la levée des sanctions collectives.

Baroud d'honneur ou second souffle ? la signification du succès de cette manifestation reste encore en pointillé. Parmi les délégations venues de la France entière le sentiment de lassitude dominait et la volonté de poursuivre l'action, par d'autres moyens, de retour dans les hôpitaux, était souvent évoquée. Des assemblées générales doivent, d'ailleurs, se tenir, lundi après-midi, dans les différents CHU, afin de voter la reconduction du mouvement. Au bout de cinq semaines de conflit, le poids du sacrifice financier commence aussi à se faire sentir.

Réunis en queue de cortège, les syndicats des personnels hospitaliers ont assuré une présence symbolique. La CGT, première organisation du secteur, n'a assuré qu'un service minimum, avec quatre cents manifestants. A FO, les troupes, qui venaient de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Moselle, étaient encore plus réduites. Seule la présence de Jean-Claude Mallet, ancien président de la Caisse nationale d'assurance-maladie et de Claude Jenet, numéro deux de la centrale, témoignait du refus de FO de la réforme de la Sécurité sociale. Le slogan était le même que celui du conflit de décembre 1995 : *« Retrait du plan Juppé »*.

De son côté Nicole Notat, interrogée sur Europe 1, a invité, dimanche 13 avril, le gouvernement à *« ne pas céder »* aux revendications des internes. *« Le conflit des internes est aujourd'hui un conflit conservateur. Si par hypothèse d'école, ils obtenaient du gouvernement le recul qu'ils attendent, ce conflit deviendrait régressif pour l'assurance-maladie »*, a averti la secrétaire générale de la CFDT.

Alain Beuve-Méry

Les services d'urgence sont toujours assurés

BORDEAUX ET LYON
de nos correspondants régionaux

Rien de différent, par rapport aux semaines précédentes, lundi 14 avril, au Centre hospitalier régional de Bordeaux où le mouvement fut sans doute plus dur qu'ailleurs mais où les internes ont toujours assumé les contraintes liées à l'urgence. La journée *« santé morte »* de lundi n'a strictement rien changé à la vie de l'établissement ; l'internat vit toujours dans une atmosphère de grève, avec des banderolles et des graffitis.

Avant la manifestation de dimanche, le mouvement paraissait en pleine désagrégation. Beaucoup de stagiaires et d'internes, 75 % selon la direction, et la totalité des chefs de clinique avaient repris le travail. Les derniers grévistes seraient également prêts à le faire, quitte à négocier le paiement des jours de grève. *« Il faut aussi noter,* dit le professeur Philippe Dabadie, chef du service des urgences, *qu'il était insupportable pour beaucoup d'entre eux de rester longtemps éloignés de leur cadre de formation. »*

Les internes lyonnais devaient se réunir en assemblée générale, lundi en fin de journée, pour voter le prolongement de la grève. Une soixantaine d'entre eux a participé à la manifestation parisienne. Ceux-là considèrent que, dimanche, le mouvement a trouvé *« un second souffle »*. *« La mobilisation des médecins libéraux prouve que le corps médical est opposé à la réforme de la Sécurité sociale,* souligne un interne lyonnais, *c'est ce que nous allons expliquer à l'AG. »* Lors de leur assemblée générale, jeudi 10 avril, les internes de Lyon avaient voté la grève jusqu'au lundi 14, par 172 voix pour et 29 contre. La faible participation au vote s'explique, selon les responsables du mouvement, par le nombre important d'internes réquisitionnés pour les besoins des services.

Pierre Cherruau et Bruno Caussé

Le PS souhaite une commission indépendante sur le secret-défense

LOUIS SCHWEITZER a indiqué, dimanche 13 avril, qu'il s'était attaché à appliquer, y compris quand les demandes provenaient de l'Elysée, la procédure recommandée par la commission sur les interceptions de sécurité, mise en place en juillet 1981 par Pierre Mauroy et présidée par Robert Schmelck, alors premier président de la Cour de cassation. L'ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius à l'hôtel Matignon, intervenant au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », a déclaré : *« Je considérais de mon devoir que pour toutes les écoutes, quel qu'en soit le demandeur, on applique les principes, les règles, les limites fixées par le rapport de M. Schmelck. »* M. Schweitzer, qui est mis en examen dans l'affaire des écoutes de la cellule de l'Elysée, s'est enfin déclaré favorable à la proposition du Conseil d'Etat de *« créer une commission indépendante de gens habilités au secret-défense »* et susceptibles de se prononcer sur les demandes de levée du secret-défense.

Député (RPR) du Val-d'Oise, Pierre Lellouche a estimé, dimanche, que, *« sur le secret-défense et la loi de 1991* [relative aux interceptions de sécurité], *le système fonctionne »*, tout en jugeant *« inacceptable »* que le dispositif ait pu être *« perverti au plus haut niveau de l'Etat »*. Lors de l'émission Polémique sur France 2, M. Lellouche a considéré que *« le secret-défense est quelque chose d'extrêmement sérieux »*, puisqu'il s'agit de *« défendre la nation, laquelle nation est en butte à des problèmes de grande criminalité organisée, de blanchiment d'argent, de trafic de drogue, d'intégrisme, de terrorisme »*.

M. Lellouche a cependant suggéré de réexaminer les modalités des *« quelque douze mille écoutes décidées par des juges* [chaque *année] »*. *« Est-ce que tout ça est toujours dans l'intérêt de l'enquête ? »*, s'est-il interrogé.

Du côté des socialistes, François Hollande, porte-parole du PS, a déclaré, dimanche, que la loi de 1991 *« ne suffit pas »*. Proposant d'*« aller plus loin »*, il a rappelé, devant le « Club de la presse » d'Europe 1, que le Parti socialiste veut *« réglementer le secret-défense »* en *« permettant à une commission administrative de trois ou quatre personnes »* de vérifier qu'il n'est pas invoqué à tort dans *« des affaires qui peuvent gêner l'exécutif »*. S'agissant des écoutes de l'Elysée, M. Hollande a réaffirmé qu'*« il fallait lever le secret-défense pour savoir si ces écoutes étaient fondées ou non »*.

Le « numéro deux » du PS, Daniel Vaillant, a proposé de renforcer la législation sur le contrôle des écoutes téléphoniques. Invité, dimanche, à l'émission « Polémiques » sur France 2, il a estimé que la loi de 1991 était *« bonne »*, mais qu'*« il fallait clarifier le concept et l'application du secret-défense »*. Proposant de *« rendre obligatoire l'avis préalable du président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité »*, M. Vaillant a affirmé que *« le premier ministre ne doit pas être seul à juger du secret-défense »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Gilles Ménage

Après les informations de nos éditions du 12 avril sur sa volonté de s'affranchir du secret-défense et sa mise en cause des responsables gouvernementaux socialistes, Gilles Ménage, ancien directeur de cabinet de François Mitterrand, mis en examen dans l'affaire des écoutes de l'Elysée, nous écrit :

Premièrement, le titre de la première page affirmant que "j'incrimine" les gouvernements socialistes dans l'affaire des écoutes ne correspond ni aux propos que j'ai tenus dans l'interview que j'ai accordée au *Monde* ni à l'esprit de mes déclarations. Je ne souhaite incriminer personne *a priori*, mais j'agis pour que la justice soit en mesure de définir clairement les responsabilités de chacun. Définir une responsabilité n'est pas présumer une culpabilité. Seule la justice peut trancher dans les deux cas.

Deuxièmement, votre journal écrit que Christian Prouteau a affirmé, lors de sa dernière audition du 9 avril, que "M. M." destinataire des documents dans ses archives était M. Ménage. Cette information est erronée et ne correspond pas à la réalité du dossier. Elle me porte inutilement préjudice. Il n'y a qu'une seule note dans le dossier de l'instruction comportant l'indication "M. M." et non pas plusieurs. Cette note correspond à des surveillances téléphoniques liées à des activités terroristes d'Action directe dont je me suis occupé personnellement. Je donnerai au juge Valat toute indication nécessaire le moment venu. Une fois de plus, on a voulu accréditer l'idée que j'étais le destinataire obligé de toutes les surveillances téléphoniques qui auraient été faites par la cellule. C'est inexact, comme l'a déjà prouvé l'instruction.

Troisièmement, enfin, dans l'éditorial, "L'alibi du secret", la présentation des conditions dans lesquelles j'ai opposé le secret-défense est inexacte. Je l'ai fait dès la fin 1993, sur instruction du gouvernement lors de ma première audition comme témoin et sans même savoir ce que contenait le dossier de l'instruction. J'ai demandé la levée du secret-défense dès que la Cour de cassation a réglé le problème de la prescription et sans connaître, non plus, le contenu des cantines appartenant à Christian Prouteau découvertes, comme par hasard, quelques jours plus tôt. Le fait de m'affranchir du secret-défense est une décision réfléchie et autonome que j'ai prise dans le souci, non seulement, de me défendre mais aussi et surtout d'établir la vérité pour la justice et pour l'opinion. Cette vérité montrera que les conclusions hâtives de cet éditorial sont pour le moins sujettes à caution. »

[*Le Monde* respecte la stratégie de défense choisie par M. Ménage. Il n'est cependant pas obligé de l'épouser. Aussi maintient-il la pertinence des informations et commentaires de ses éditions du 12 avril. Dans son acception moderne, le verbe « incriminer » signifie simplement : mettre en cause, s'en prendre à. *En nous déclarant que les écoutes de l'Elysée relevaient d'« une appréciation collective de l'appareil du gouvernement »* et en ajoutant que *« Matignon et la défense avaient les moyens de contrôler la cellule »*, M. Ménage a très clairement choisi de mettre en cause les premiers ministres et les ministres de la défense des gouvernements socialistes, sous le premier septennat de François Mitterrand.]



M. Douste-Blazy défavorable à une dissolution « politicienne »

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY (UDF-FD), ministre de la culture, s'est déclaré, dimanche 13 avril, opposé à une dissolution de l'Assemblée nationale s'il n'y a pas *« une raison très importante »* pour le faire. *« S'il y a une raison très importante pour dissoudre, il faut dissoudre, mais si c'est uniquement de la politique politicienne, il me semble que les Français ne comprendraient pas »*, a ajouté M. Douste-Blazy au cours de l'émission « Dimanche soir » sur France 3.

D'autre part, selon un sondage réalisé (les 11 et 12 avril auprès de 940 personnes) par Ipsos-Opinion pour France 2 et *Le Journal du dimanche*, 65 % des Français souhaitent que les élections législatives aient lieu à la date prévue, en mars 1998. A l'inverse, 23 % des personnes interrogées disent souhaiter que les élections soient avancées. Parmi les raisons justifiant une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale, ils citent en premier lieu (56 %) la possibilité de s'exprimer avant que la France ne s'engage de façon décisive sur la monnaie unique.

L'ancien maire de Vitrolles critique l'attitude de M. Jospin

JEAN-JACQUES ANGLADE, conseiller général et ancien maire socialiste de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), estime, dans un entretien publié par le quotidien *Libération* du 14 avril, que la faible mobilisation du PS explique en partie la victoire du Front national dans sa ville. *« Je suis le premier responsable de la défaite,* explique-t-il, *mais je vous rappelle que les sondages me mettaient en meilleure position parmi les candidats socialistes possibles. J'ai écrit à Lionel Jospin pour lui dire que le PS devait faire de Vitrolles un enjeu national et qu'il existait un candidat qui pouvait mettre la pâtée à la famille Mégret : c'était Lionel Jospin lui-même. »* M. Anglade juge que le premier secrétaire du PS *« ne s'est pas battu du tout »* en faveur de la liste socialiste. *« Il n'a répondu à aucun courrier, à aucune demande de rendez-vous. Il a fait l'aumône d'un passage-éclair à un meeting entre les deux tours. C'est tout. »*

Par ailleurs, M. Anglade n'a pu célébrer le mariage de trois couples qui avaient demandé à être unis par lui, samedi 12 avril. Joël Bibet, élu de la majorité Front national, a conduit la cérémonie. Catherine Mégret, maire de Vitrolles, estime que M. Anglade n'a pas respecté les textes en lui demandant d'accorder une dérogation pour célébrer ces mariages. L'entourage de M. Anglade affirme que l'autorisation lui en avait été donnée jusqu'à samedi.

DÉPÊCHE

■ **RÉFORME DE L'ÉTAT** : le gouvernement a décidé, vendredi 11 avril, d'expérimenter la fusion des directions régionales de l'industrie, de la recherche, du commerce extérieur, de l'artisanat et du tourisme, dans les trois régions suivantes : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées (*Le Monde* du 10 avril).

Une élection cantonale partielle

GUYANE
Canton de Roura (premier tour).
I., 1 158 ; V., 503 ; A., 56,56 % ; E., 492.
Claude Polony, div., 197 (40,04 %) ; Raoul Roura, div. d., 162 (32,92 %) ; Alain Beney, RPR, 90 (18,29 %) ; Jacques Riché, div., 43 (8,73 %)... BALLOTTAGE

[Claude Polony arrive en tête du premier tour de cette élection cantonale partielle destinée à pourvoir au remplacement de Claude Ho-A-Chuck (divers droite), qui a démissionné de ses mandats de maire et de conseiller général à la suite de sa condamnation à deux ans d'inégibilité par le tribunal correctionnel de Cayenne pour prise illégale d'intérêts et abus de biens sociaux.

22 mars 1992 : I., 787 ; V., 595 ; A., 24,39 % ; E., 584 ; Ho-A-Chuck, c. s., div. d., m., 261 ; Joséphine Labrador, div. g., 195 ; Alain Beney, RPR, 103 ; Yvan Ho You Fat, div. d., 13 ; Jean-François Gauthier, PS, 12.]

Jean-Pierre Soisson et Olivier Stirn sont de retour à droite

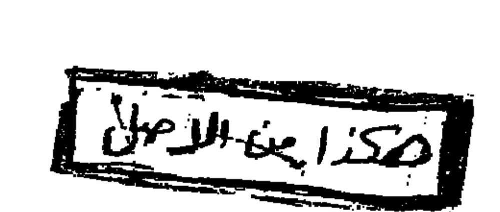
LES ANCIENS cadets de la droite sont de retour. Près d'un quart de siècle après avoir écrit un livre en commun, Jean-Pierre Soisson et Olivier Stirn viennent de se retrouver, dans le but déclaré de *« renforcer l'aile gauche de la majorité »*. Giscardiens des années 70 puis mitterrandiens des années 80, les voilà de nouveau, tenaillés par le démon de l'ouverture. Ce n'est pas si facile. *« On peut être aisément caricaturés comme étant des opportunistes »*, convient M. Soisson.

Le secrétaire général du Mouvement des réformateurs, ancien membre des gouvernements Chirac, Barre, Rocard, Cresson et Bérégovoy, affirme avoir reçu les encouragements personnels du président de la République pour fédérer autour de lui quelques personnalités de la majorité présidentielle qui ne se retrouvent ni au RPR ni à l'UDF. M. Soisson a déjà passé une alliance avec les gaullistes de gauche du Mouvement Solidarité Participation. Lors des prochaines élections législatives, son objectif est de doubler le petit nombre (5 ou 6) des députés du groupe République et Liberté qui sont proches de lui, pour faire entendre *« une petite musique différente »*. *« La majorité présidentielle a tout intérêt à être plus accueillante »*, estime M. Soisson, avant de confier que, sur le plan des investitures, les négociations ne se passent pas trop mal, du moins avec le RPR.

En rejoignant le MDR, Olivier Stirn se fixe pour objectif de constituer une grande fédération en Basse-Normandie, parce que, explique-t-il, *« dans l'Ouest, il y a beaucoup de gens qui n'ont pas d'opinions très tranchées »*. Chef de cabinet de Jacques Chirac en 1967 et 1968, alors que celui-ci n'était encore que secrétaire d'Etat aux affaires sociales, le conseiller général de Vire (Calvados) avait pris position, le 3 mai 1995, pour l'actuel président de la République, élu quatre jours plus tard. Entre-temps, les avatars de la vie politique l'avaient conduit de l'UDR au Parti radical, chez les non-inscrits, puis au Parti socialiste.

Devenu *« chiraquien de gauche »*, M. Stirn imagine, pour l'avenir, un subtil Meccano. L'ancien candidat du PS dans la sixième circonscription du Calvados serait le candidat de la majorité dans la même circonscription, à la place de son concurrent de 1993, René Garrec, président (UDF-PPDF) du conseil régional de Basse-Normandie : il suffirait pour cela que ce dernier trouve une place au Sénat. *« Sous la V[e] République, le camp qui gagne est celui qui se montre le plus ouvert »*, théorise M. Stirn.

Jean-Louis Saux



PAUVRETÉ Le projet de loi d'orientation de renforcement de la cohésion sociale sera examiné par l'Assemblée nationale du mardi 15 au jeudi 17 avril. Depuis la première déclaration de politique générale d'Alain Juppé, faisant de la lutte contre l'exclusion la priorité du gouvernement, ce texte a accumulé les retards. ● LES ASSOCIATIONS de solidarité ont unanimement déploré le manque de moyens accompagnant le projet de loi. ● GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ, présidente d'ATD-Quart Monde, interviendra à la tribune de l'Assemblée en tant que rapporteur de l'avis du Conseil économique et social. ● L'ACCROISSEMENT du chômage et de la précarité ont modifié les parcours des personnes exclues. Dans la plus ancienne communauté Emmaüs, celle de Neuilly-Plaisance, les marginaux des années 60 et 70 ont fait place à des victimes de la crise.

L'Assemblée souhaite modifier le projet de loi contre l'exclusion

Près de 400 amendements ont d'ores et déjà été déposés. Malgré les promesses de Jacques Chirac sur la résorption de la fracture sociale, les associations et de nombreux députés continuent à critiquer le manque d'ambition du texte gouvernemental

IL AURA FALLU presque deux ans pour que la fracture sociale fasse son retour à l'Assemblée nationale. Le 23 mai 1995, elle y était entrée par la voix d'Alain Juppé, dont la déclaration de politique générale faisait écho aux promesses de campagne de Jacques Chirac, fraîchement élu président de la République. *« Certains ont longtemps cru qu'un pays riche pouvait, en quelque sorte, s'accommoder de "ses" pauvres*, avait affirmé le nouveau premier ministre. *On constate aujourd'hui que l'exclusion, forme achevée de l'injustice, sape le moral de la nation (...), la tire tout entière vers le bas. »* M. Juppé s'était alors engagé à *« ne plus traiter l'exclusion par surcroît, quand tout le reste a été dit, mais* [à] *en faire la première exigence de l'action collective ».*

Vingt-trois mois plus tard, que reste-t-il de ces fortes paroles ? Un projet de loi d'orientation qui a changé de nom en cours de route, passant de la *« lutte contre les exclusions »* au *« renforcement de la cohésion sociale »*, et dont les députés doivent débattre en première lecture, du mardi 15 au jeudi 17 avril. Un texte, copiloté par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, qui a accumulé les retards et connu une élaboration particulièrement mouvementée.

D'emblée, le projet de loi a été confronté à un redoutable effet de ciseau. La hausse du chômage et l'extension de la précarité de l'emploi n'ont cessé d'élargir les publics menacés : si l'exclusion au sens strict touche aujourd'hui environ cinq millions de personnes, douze millions affirment se sentir menacées par la précarité. Dans le même temps, les moyens consacrés au texte ont été fortement restreints : dès la fin 1995, la *« première exigence de l'action collective »* a cessé de figurer parmi les quatre *« grands chantiers prioritaires »* mis en avant par Alain Juppé lors de la présentation de son deuxième gouvernement. Le « tournant » de la rigueur budgétaire a été fatal à une politique ambitieuse de résorption de la fracture sociale.

« DÉPENSER MIEUX »

A défaut de moyens financiers, les responsables du projet se sont donc convertis au « dépenser mieux ». Pour financer les nouveaux contrats d'initiative locale à moindres frais pour l'Etat, le principe de l'activation des dépenses passives, qui consiste à transformer les minimas sociaux en rémunérations d'activités, a, par exemple, été retenu. Au cours de la vaste concertation lancée par le gouvernement, à partir de l'automne 1996, seules les améliorations sans incidence budgétaire ont en outre été retenues. Tout en soulignant les avancées indéniables que contient le projet de loi, la totalité des associations de solidarité et la plupart des organismes consultés ont déploré ce manque de moyens.

Au-delà de ce grief, de multiples voix ont pointé le défaut congénital du texte : comment prétendre renforcer la cohésion sociale lorsque l'on n'organise aucun effort collectif national, même symbolique, avec les plus démunis ? L'entraide est organisée à l'intérieur même du groupe des personnes menacées ou confrontées à la pauvreté : une part importante du financement du texte vient de l'abaissement du plafond des versements touchés par les nouveaux bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Cette absence de solidarité contredit la volonté affichée par l'exposé des motifs du texte de ne pas créer un *« droit des exclus »*. *« Le texte ne comporte aucune mesure suffisamment forte pour s'attaquer aux racines de l'exclusion, comme l'avait promis le président de la République*, déplore Jean-Paul Péneau, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars). *Il néglige également certaines catégories de personnes en grande difficulté, telles que les jeunes de moins de vingt-cinq ans. »*

A ces arguments, le gouvernement rétorque que la loi de cohésion sociale ne peut être jugée sans que l'on prenne également en compte les autres dispositifs mis en place ces derniers mois, notamment en faveur de l'emploi des jeunes. Quant à l'indispensable corollaire sur l'assurance-maladie universelle, il doit la suivre de quelques mois. *« Il ne faut pas confondre une loi d'orientation, qui exprime la volonté politique du gouvernement, avec une loi de programmation budgétaire*, indique-t-on à Matignon. *Les dépenses nécessaires à la cohésion sociale ont été anticipées dans la loi de finances pour 1997. »*

ARDEUR PARLEMENTAIRE

Ce plaidoyer n'a apparemment pas convaincu les députés qui se sont penchés sur le texte, du 25 au 27 mars, en commission des affaires sociales et en commission de la production et des échanges pour la partie logement. En déposant un nombre record de près de 400 amendements – dont la plupart seront examinés en séance publique –, ils ont, contre toute attente, cherché à faire progresser le texte dans le sens de la solidarité. Comme si, confrontés à la montée de la misère dans leurs circonscriptions, ils avaient souhaité, toutes tendances confondues, faire entrer un peu de cette réalité de terrain dans le projet de loi. *« Jamais les parlementaires n'avaient prêté autant d'attention aux associations*, se réjouit Jean-Paul Péneau. *Ils ont repris beaucoup de nos propositions d'amendement alors que, jusque-là, nous avions du mal à nous faire entendre. »*

Le débat sur le projet de loi de renforcement de la cohésion sociale a au moins contribué à renforcer la prise de conscience autour de l'accroissement des inégalités. Deux ans après la campagne présidentielle, le texte a ainsi, paradoxalement, permis de confirmer le diagnostic de la fracture sociale tout en soulignant l'écart entre les promesses d'alors et l'action gouvernementale d'aujourd'hui.

Jérôme Fenoglio

Les sans-droits au château de Versailles

Plus de deux cents ans après l'abolition des privilèges par l'Assemblée nationale réunie à Versailles, les associations de « sans-droits » (sans-emploi, sans-logis, sans-travail) ont occupé, dimanche 13 avril, la chambre du roi au château de Versailles et demandé l'*« abolition des inégalités »* et la *« mise au placard »* du projet de loi de cohésion sociale. Quelque trois cents militants d'associations (Droits devant !, Droit au logement, Agir contre le chômage !) et de syndicats (SUD-PTT, CFDT « Tous ensemble », SNUI) se sont rassemblés. Des banderoles ont été déployées, proclamant : *« Pas de cohésion sociale sans abolition des inégalités »* et *« Pour les pauvres, c'est pas la vie de château »*. *« Nous dénonçons une loi qui veut faire croire aux Français que le gouvernement règle le problème des exclus*, ont-ils déclaré. *Il a suffi de parler de fracture sociale pour gagner les élections présidentielles, mais rien n'a été fait pour la guérir. »*

L'inlassable combat de Geneviève de Gaulle-Anthonioz

PORTRAIT
L'ancienne résistante a fait de la lutte contre la misère un engagement constant

GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ n'est pas du genre à se laisser arrêter par ces détails ni à se troubler d'une telle coïncidence. En juillet 1995, une opération consécutive à une mauvaise fracture du coude ne l'avait pas dissuadée de venir présenter en personne au Conseil économique et social (CES) son rapport sur l'*« évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté »*. Mardi 15 avril, une fracture bénigne de la rotule ne l'empêchera pas de monter à la tribune de l'Assemblée nationale pour y prendre la parole en tant que rapporteur de l'avis du CES sur le projet de loi de renforcement de la cohésion sociale. Il en aurait fallu davantage pour qu'elle laisse échapper le privilège – très rarement accordé – de s'exprimer dans l'hémicycle sur un texte qu'elle réclame depuis des années.

A soixante-seize ans, il en aurait fallu bien plus pour la détourner de son engagement *« contre l'injustice et pour les droits de l'homme »*. Par cette formule, la nièce du général de Gaulle aime à donner une unité aux deux grandes luttes de son existence : la Résistance, engagée dès 1940, avant une déportation au camp de Ravensbrück à vingt-deux ans, et la présidence du mouvement ATD Quart Monde, attaché à faire reculer l'extrême pauvreté depuis 1958. Cet hiver-là, elle dit avoir lu sur le visage des hommes et des femmes qui pataugeaient dans la boue du bidonville de Noisy-le-Grand la même détresse, la même humiliation que celles de ses compagnons de camp de concentration. Alors en poste au cabinet d'André Malraux, cette mère de quatre enfants, issue d'une famille bourgeoise, découvre la misère et rencontre celui qui partage le sort de ces relégués, le Père Joseph Wresinski, fondateur et âme d'ATD Quart Monde.

« ALLER DE L'AVANT »

Depuis, Geneviève de Gaulle-Anthonioz avance dans la direction fixée par le Père Wresinski : donner la parole aux démunis pour faire reconnaître leur dignité. Lorsqu'il disparaît, en 1988, elle reprend sa revendication d'une loi-cadre sur l'éradication de la grande pauvreté. Elle fait progresser cette idée à la manière ATD : avec opiniâtreté mais sans jamais couper les ponts avec les politiques. Aux journées mondiales du refus de la misère, chaque 17 octobre, les ministres défilent sans que cet empressement paraisse suspect aux dirigeants du mouvement. *« Ils ne prennent pas la parole*, explique Mme de Gaulle-Anthonioz. *L'essentiel est qu'ils apprennent ce qu'est le dénuement. Imaginez : lors d'une rencontre avec une de nos délégations, le président François Mitterrand avait avoué qu'il ne savait pas que l'on pouvait enlever des enfants à leur famille à cause de la pauvreté. Sans connaissance, il ne peut y avoir de changement. »*

Nommée par Jacques Chirac au CES en remplacement du Père Wresinski, Geneviève de Gaulle-Anthonioz a su profiter des liens tissés à ces occasions, de son nom et de son irréprochable parcours pour promouvoir la cause de la loi. Face aux retards et aux lacunes du texte copiloté par MM. Emmanuelli et Barrot, elle n'a jamais voulu basculer dans le camp des déçus. *« Ma déception est de celles qui doivent conduire à aller de l'avant*, dit-elle. *Pendant la guerre, il y avait ceux qui déploraient l'Occupation et ceux qui se sont acharnés à lutter contre l'occupant. »*

A la tribune de l'Assemblée nationale, elle tentera de faire passer un message nuancé, qui pourrait résumer les ambiguïtés des associations de solidarité, à la fois soucieuses du sort des plus démunis et attentives à ne pas bousculer les gouvernements. *« J'ai quand même envie que le projet soit adopté. Sinon, la désillusion serait trop grande pour ceux qui l'attendaient. Mais je ne pourrai passer sous silence les limites du texte. »* La présidente d'ATD Quart Monde est persuadée que la loi ne vaudra que par l'usage qui en sera fait. *« C'est un commencement, surtout pas un aboutissement »*, assène-t-elle, prête à prolonger son inlassable combat contre cet *« autre totalitarisme »* qu'est devenu, au sein de nos démocraties, le pouvoir de l'argent.

J. Fe.

Principales dispositions

● **Emploi** : création de 300 000 contrats d'initiative locale (CIL) en trois ans, qui porteront sur trente heures hebdomadaires minimum payées à hauteur du SMIC. Le CIL sera un emploi d'utilité collective. Il sera en partie financé par le principe d'activation des dépenses passives, soit la transformation en rémunération des minima sociaux perçus par les publics auxquels il est destiné (allocataires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique et de l'allocation de parent isolé).

● **Droits** : les sans-abri pourront s'inscrire sur les listes électorales de la commune où est situé leur organisme d'accueil. Ils auront accès à l'aide juridictionnelle.

● **Logement** : réforme des attributions de logements sociaux pour améliorer l'accès au parc HLM des personnes en difficulté. Le rôle des préfets devrait être renforcé et des objectifs fixés pour chaque organisme HLM. La durée maximale de réquisition est portée de cinq à douze ans.

● **Santé** : création d'un schéma départemental d'accès aux soins des personnes démunies ou en situation de précarité. La compétence en matière de lutte contre la tuberculose reviendra à l'Etat.

● **Institutions** : création d'un observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale et d'un comité national de lutte contre l'illettrisme. Les préfets et les présidents de conseil général conduiront les actions.

A Neuilly-Plaisance, les mutations des compagnons d'Emmaüs

REPORTAGE
Les victimes de la crise ont pris le relais des marginaux

A CINQUANTE-DEUX ANS, Robert ferait presque figure de vestige d'un ancien temps. Sa voix rabotée par le tabac égrène par rafales les fragments d'un parcours révolu. Ancien légionnaire, il n'était jamais parvenu à s'adapter à la vie civile. Les habitudes de l'existence militaire – *« deux caisses de bière, soit quarante-huit canettes par jour »*, indique-t-il sans fierté – n'avaient guère aidé à sa reconversion. Une fois l'argent flambé aux cartes, une fois son ménage en ruine, il s'était retrouvé seul, à la rue. Et il avait fini par se réfugier dans cette collectivité d'hommes isolés où l'on apprend à supporter les défauts de l'autre, où l'on se sait protégé des questions sur le passé. Robert vit à la communauté Emmaüs de Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), dans la banlieue est de Paris, depuis 1977. Il y a cessé de boire depuis dix ans et conduit l'un des camions qui ramassent les dons des particuliers.

Dernier ex-légionnaire de la communauté, il se souvient d'une époque où les anciens militaires s'y comptaient nombreux. Ils y côtoyaient des ouvriers agricoles, des saisonniers qui s'en allaient aux périodes des vendanges et de la cueillette des fruits. *« Dans ces années-là, les compagnons se faisaient encore appeler les chiffonniers*, se remémore Jean-Pierre, quarante ans, qui est arrivé, exceptionnellement jeune, à la communauté au début des années 80. *Ils avaient encore leur allure folklorique des origines : la barbe, la salopette, la gouaille des ivrognes. Puis tout a changé au milieu des années 80. »*

Lieu historique d'Emmaüs, fondé par l'abbé Pierre dès 1949, bien avant l'appel de l'hiver 54, la communauté de Neuilly-Plaisance a dû accueillir comme les autres les nouvelles formes de pauvreté. Les parcours individuels des marginaux et des instables se sont peu à peu effacés devant les itinéraires interchangeables de la crise. Les chômeurs en fin de droit, les victimes de la précarisation du travail, certes parmi les plus fragiles, ont succédé à ceux qui refusaient de s'adapter à la société. *« Les compagnons d'aujourd'hui sont beaucoup moins dissemblables du reste de la société qu'ils ne l'étaient à mon arrivée*, dit Françoise Canto, assistante sociale à Neuilly-Plaisance depuis 1982. *De plus en plus, ils gardent des liens avec leur famille, ce qui était impensable à l'époque. »*

L'âge des nouveaux arrivants a sensiblement baissé, même si ce phénomène est un peu moins sensible à Neuilly-Plaisance que dans d'autres régions de France. Leur profil se rapproche désormais de celui d'Olivier, trente-deux ans, qui ne s'en sortait plus avec les missions d'intérim dans les divers métiers qu'il a exercés. Entré à vingt-sept ans dans la communauté, après avoir connu la rue quelque temps, il dit y avoir trouvé la sécurité qu'il ne connaissait plus à l'extérieur. *« Je n'avais pas d'autre solution*, explique-t-il. *Ici, j'ai du travail. Je suis rémunéré, nourri et logé : cela représente environ l'équivalent d'un SMIC, avec même des vacances. Dehors, c'est la pénurie de travail. Je préfère cette existence, même si j'ai dû pour l'instant renoncer à m'installer en couple. »*

DÉQUALIFICATION

Les nouveaux compagnons ont involontairement désorganisé certaines des habitudes de la communauté. Auparavant, le travail de remise en état des objets collectés était facilité par la pratique professionnelle des hommes d'Emmaüs. *« Il y avait toujours un bon menuisier, on pouvait compter sur d'excellents cuistots*, se souvient Françoise Canto. *Les compagnons pouvaient faire preuve d'une grande technique professionnelle : ils n'avaient généralement quitté leur travail que pour cause d'instabilité ou d'alcoolisme. Depuis quelques années, le niveau de formation professionnelle a nettement décliné. Beaucoup de gens nous arrivent sans qualification, après avoir cumulé les petits boulots dans la manutention ou la restauration. »*

L'assistante sociale s'avoue un peu désemparée lorsqu'il s'agit d'envisager un parcours d'insertion professionnelle. *« Ils n'ont pas acquis assez d'expérience ou de connaissances pour monter un projet. Ils ne se voient nulle part. Ils ont connu tellement de galères qu'ils n'ont plus guère envie de se lancer sans assurance de réussir. »* L'appartement de réinsertion où la communauté pourrait loger deux personnes, au centre-ville, est souvent vacant, faute de candidat muni d'un vrai projet. *« Dans les années 70*, se rappelle Joseph Cojan, le directeur de la communauté, *nous avions accueilli un braqueur de banques qui était passé en cour d'assises après de multiples méfaits. Au bout de quelque temps, il avait fini par retrouver du travail à l'extérieur et un logement, malgré son passé. Aujourd'hui, cela me semblerait impossible. »*

A Neuilly-Plaisance, comme ailleurs, la communauté est devenue un cocon pour célibataires jetés à la rue par le chômage. Les durées de séjour ont tendance à s'allonger. Paradoxalement, les compagnons entretiennent beaucoup plus de liens avec la société, mais envisagent moins de quitter leur refuge. *« Se dire membre d'Emmaüs n'est plus honteux*, note Jean-Pierre. *Avant, cela représentait la dernière possibilité avant la clochardisation. Maintenant, nous ne sommes presque plus en marge*, note Jean-Pierre, *les difficultés de la société ont fini par nous rejoindre, voire nous dépasser. Désormais les vrais marginaux restent dans la rue. »* L'exclusion a progressé si vite que personne n'est plus en mesure de leur proposer de nouvelles formes de socialisation.

J. Fe.

Les évêques soulignent l'amélioration des relations entre l'Eglise de France et Rome

Les visites quinquennales à la Curie ont permis d'analyser les forces et les faiblesses du catholicisme

Les évêques français ont clos, samedi 12 avril, la série des visites au pape et à la Curie romaine auxquelles ils sont soumis, comme tous les évêques dans le monde, tous les cinq ans. Ces rencontres, qui constituent un bon baromètre des rapports entre l'Eglise de France et le Vatican, ont attesté d'une récente amélioration de ces relations. Elles ont aussi été l'occasion de mesurer les préoccupations des responsables catholiques.

LES VISITES quinquennales au Vatican, dites *ad limina* (aux frontières du tombeau de Pierre), sont un bon baromètre des rapports entre Rome et les Eglises locales. Depuis le début de l'année, par régions, les évêques français ont sacrifié à ce rituel, rencontré le pape et visité chacune des congrégations de la Curie. Les évêques de la région lyonnaise ont fermé la marche, samedi 12 avril. A leur retour, la plupart se sont dits frappés par la qualité du climat qui règne, selon eux, entre Rome et l'Eglise de France, loin des crispations passées.

Au début des années 80, le cardinal allemand Josef Ratzinger et la congrégation romaine de la doctrine de la foi avaient obligé l'épiscopat à réécrire des documents catéchétiques jugés trop modernistes. Puis la gestion par Rome de la crise traditionaliste – avant l'excommunication, en 1988, de Mgr Marcel Lefebvre, l'évêque français rebelle du concile Vatican II – avait aussi provoqué nombre de soupçons sur l'attitude complaisante du Vatican vis-à-vis d'Ecône (fief des traditionalistes dans le Valais suisse). Enfin, en janvier 1995, l'exclusion de Mgr Jacques Gaillot avait été suivie de désaccords au sein de l'épiscopat et avec Rome sur la gravité et les modalités de la condamnation de l'évêque d'Evreux.

Le succès inattendu de la visite du pape en France, en septembre 1996, a porté les relations à un niveau jamais atteint depuis vingt ans. « *Le climat s'est retourné en quelques mois* », nous explique Mgr Gérard Defois (Reims). « *On nous a fait beaucoup d'éloges* », confirme Mgr Michel Moutel (Nevers). A Rome, les soupçons contre une Eglise volontiers frondeuse et en perte de vitesse n'ont pas tous disparu, mais en France, la méfiance vis-à-vis d'une Curie un peu froide et lointaine semble aussi retombée. « *Avant, on allait au rapport pour se faire aligner* », confie Mgr Jean Cadilhac (Nîmes). Aujourd'hui, les évêques parlent de « *réel dialogue* » et d'une bonne pratique de la « *collégialité* ».

Ce regain d'optimisme n'exclut pas la lucidité sur les faiblesses de cette Eglise. La principale préoccupation exprimée à Rome porte sur les ministères. Le vieillissement et la surcharge de prêtres trop peu nombreux ont été décrits devant le pape comme l'expression d'une « *situation tragique* ». Mgr François Garnier (Luçon) n'a pas hésité à parler d'« *effondrement numérique* », même si celui-ci n'est pas uniforme. Les prévisions tablent sur moins de dix mille prêtres en France en l'an 2005 (contre 25 000 aujourd'hui). Evêque d'une région bretonne qui était hier une terre de prêtres et de missionnaires, Mgr Jacques Jullien (Rennes) avait souligné, dans *La Croix* du 4 février, qu'« *il est plus dur à un riche de devenir pauvre qu'à un pauvre de devenir plus pauvre* ».

Des signes de renouveau « quantitatif » viennent cependant remettre du baume au cœur des responsables de l'Eglise de France : près de 12 000 catéchumènes adultes se préparent au baptême, contre moins de mille il y a vingt ans. 3 700 d'entre eux ont été baptisés dans la nuit de Pâques. Mais c'est d'une autre manière de « *proposer la foi* » qu'un renouveau est attendu. Le pape a confirmé la ligne réaliste de l'épiscopat français en déclarant devant les évêques du Sud-Ouest, présidés par le cardinal Pierre Eyt (Bordeaux), qu'il fallait rompre avec une mémoire catholique « *nostalgique* », suscitée par l'affaiblissement des vocations et des pratiques religieuses.

D'autres évêques ont traité des « *signes d'exclusion* » et des « *souffrances* » que représente la situation des divorcés-remariés, interdits de sacrements, ou des couples qui ne peuvent se marier à l'église parce qu'ils ne sont ni baptisés ni catéchisés. Plus largement a été évoquée l'exclusion des étrangers devenus « *des victimes et des boucs-émissaires* » (Mgr Jean-Marie Lustiger, président des évêques d'Ile-de-France, le 7 avril). Mais le diagnostic le plus sombre est celui d'une déchristianisation accrue et d'une « *indifférence globale* » (Mgr Michel Saudreau, président des évêques de la région Nord). Celle-ci atteint surtout la jeunesse, pour qui la foi chrétienne est « *un monde étrange et irréel, car étranger à leur culture et à leur éducation* ». De même, les principes rappelés par l'Eglise en matière de morale semblent-ils mal compris d'une société où se multiplient les requêtes d'autonomie et de liberté. Sans céder sur l'essentiel, a demandé Mgr Saudreau, comment faire mieux apparaître « *une hiérarchie des vérités de foi et des jugements moraux* » ?

Au cours de leurs réunions de travail à Rome, les évêques attendaient moins des réponses et des assouplissements qu'un assentiment donné aux orientations qu'ils ont définies et approuvées, en novembre 1996 à Lourdes, dans leur *Lettre aux catholiques de France* (rapport Dagens), parfois critiquée pour son excès de sagesse et de prudence. A cet égard, ils disent avoir reçu de Rome toutes assurances.

Le pape a ainsi pris acte de « *la pauvreté du nombre, des moyens et des capacités* », mais aussi des révolutions silencieuses que sont le redécoupage des paroisses, dans une cinquantaine de diocèses, et la participation plus large des laïcs, hommes et femmes, aux tâches de l'Eglise. Devant des empiètements de plus en plus fréquents et le flou du statut du prêtre, il a souhaité que « *les prêtres et les laïcs coordonnent clairement, sans confusion, ce qui relève du sacerdoce ministériel et du sacerdoce universel* ».

L'épiscopat semble ainsi avoir convaincu Rome de la justesse de son analyse et de son expérience, soit un bon présage avant la deuxième visite, en moins d'un an, du pape en France. Du 21 au 24 août, Jean Paul II présidera à Paris les Journées mondiales de la jeunesse. Un demi-million de jeunes sont attendus (*Le Monde* du 25 mars). Tous les diocèses sont à pied d'œuvre pour préparer ces Journées mondiales, mais les difficultés d'hébergement et de financement sont loin d'être résolues, et le recours au mécénat de chefs d'entreprise est loin de faire l'unanimité.

Henri Tincq

Des prêtres critiques dénoncent l'« insulte » faite par Mgr Castrillon Hoyos

Des associations de catholiques critiques (les prêtres de Jonas et le collectif Partenia, qui regroupe les amis de Mgr Gaillot) demandent à la présidence de la conférence des évêques de France de réagir à la mise en cause des prêtres par le préfet de la congrégation romaine du clergé (*Le Monde* du 1er avril). Dans un document écrit du 23 mars, Mgr Dario Castrillon Hoyos, un Colombien en fonctions depuis seulement un an, s'en était pris aux prêtres « *ignorants de l'authentique théologie* », ayant perdu « *le sens du sacré* », « *serviteurs d'un Christ philanthrope, d'une Eglise conçue comme une société de secours mutuel* ». Les deux mille prêtres revendiqués par l'association Jonas « *dénoncent cette injure* » et le « *mépris* » dans lequel est tenue « *la vie quotidienne des prêtres au service de l'Evangile* ». Ils se réjouissent de la réaction de Mgr François Garnier, évêque de Luçon (Vendée), qui a parlé de « *paroles inadmissibles, blessantes et même insultantes* », mais réclament de la présidence des évêques une « *réponse publique* ».

La secte Horus annonce sa dissolution

Plusieurs procédures judiciaires sont en cours contre la communauté drômoise, notamment à la suite de deux morts suspectes

VALENCE
de notre correspondant

Pour éviter d'être « suicidée » la secte Horus se saborde : c'est Marie-Thérèse Castano, dite « Maïté », la fondatrice de la communauté basée à La Coucourde, près de Montélimar (Drôme), classée parmi les sectes dans le rapport parlementaire de 1996, qui a annoncé, samedi 12 avril, la dissolution de son groupe.

Tenue blanche, pantalon jaune, pieds nus, trois ou quatre larmes sur les joues et quelques sanglots au fond de la gorge, Maïté a joué les martyrs pour présenter sa décision : « *Nous sommes en danger de mort. Nous avons peur de nous retrouver suicidés dans un coin* », a-t-elle expliqué devant la presse, dénonçant un « *complot mondial* » qui voudrait anéantir les groupes qui « *remettent en cause la société de consommation* ». La fondatrice d'Horus a affirmé que les massacres successifs intervenus dans des sectes, dont celle de l'Ordre du Temple solaire, étaient des assassinats « *maquillés en suicides collectifs* » et qu'elle ne voulait pas que ses amis ou elle-même subissent le même sort.

« INSUFFISANCE ÉDUCATIVE »

Cette résolution, prise au cours d'une « *nuit de réflexion* », fait en réalité suite à des investigations de la justice. Le parquet de Valence a, en effet, ouvert une information judiciaire pour « *non-assistance à personne en danger* » et le juge d'instruction Marie-Christine Desplat-Didier a délivré une commission rogatoire à la suite de deux morts suspectes intervenues au sein de la communauté en 1994 et 1995.

Une femme de cinquante-six ans, diabétique, serait morte d'une gangrène non soignée et une autre de quatre-vingt-deux ans aurait succombé à un malaise cardiaque également faute de soins. Divers témoignages recueillis par les gendarmes attestent que les deux femmes auraient été victimes des préceptes communautaires qui proscrivent les moyens « *artificiels* » de traitement médical et n'autorisent que les médecines douces et la thérapie par les plantes.

A la suite de plusieurs plaintes de l'éducation nationale enregistrées pour « *insuffisance éducative* », une procédure judiciaire concerne également la surveillance d'une quinzaine d'enfants de couples fréquentant la communauté. En février 1996, une vaste opération de gendarmerie avait été diligentée pour vérifier l'état sanitaire et psychique des mineurs de la communauté. Deux couples ont alors été mis en examen : l'un pour « *soustraction aux obligations légales pouvant compromettre la santé d'un mineur* », l'autre pour « *non-assistance à personne en danger* » – un petit garçon atteint de tétanos n'avait pas été vacciné.

CHOU, HUILE ET EAU

Le médecin membre de la communauté qui établissait de faux certificats de vaccination a également été mis en examen et radié de l'ordre des médecins.

Les témoignages d'anciens adeptes ont révélé les dures conditions de vie imposées aux membres de la communauté : une jeune femme jugée trop rebelle par Maïté Castano dit, par exemple, avoir été enfermée pendant un mois dans une caravane et condamnée à un régime constitué exclusivement de chou, d'huile et d'eau...

Les proches des membres d'Horus ne croient pas vraiment à la dissolution annoncée. D'autant plus qu'ils ignorent comment cette dissolution et la séparation des membres du groupe peuvent s'opérer. La plupart des adeptes ont vendu leurs biens personnels pour s'intégrer à la communauté. Horus, qui compterait une soixantaine de membres actifs, dont une quinzaine d'enfants, possède trois fermes dans la Drôme, dont la principale, à La Coucourde, s'étale sur 35 hectares. L'ensemble est régi par une société civile immobilière.

Grande prêtresse qui disait pouvoir « *sauver l'humanité* », Maïté Castano a, semble-t-il, bien gardé les pieds sur terre et le sens des affaires : quand elle a commencé à prêcher la bonne parole au cours d'émissions parapsychologiques sur une radio locale privée de Montélimar, elle était agent immobilier.

Gérard Méjean

Maurice Papon veut assigner quatre journaux en justice

LES AVOCATS de Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, qui doit comparaître en octobre devant les assises du département pour « *complicité de crimes contre l'humanité* », ont annoncé, vendredi 11 avril, leur intention d'assigner *Le Monde*, *Libération*, *L'Humanité*, et *Les Nouvelles de Bordeaux* pour « *atteinte à la présomption d'innocence* ». Mes Jean-Marc Varaut et Francis Vuillemin estiment que ces publications avaient présenté leur client comme coupable alors qu'il n'a pas été jugé pour les faits qui lui sont reprochés. Dans un communiqué, Me Alain Lévy, avocat de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP), a dénoncé la volonté de M. Papon d'« *empêcher la presse d'informer le plus possible l'opinion publique sur les charges écrasantes pesant sur lui* ». Lundi 14 avril au matin, *Le Monde* n'avait pas reçu cette assignation.

DÉPÊCHES

■ **INCARCÉRATION : le militant indépendantiste guyanais Alain Michel a été mis en examen et écroué,** dimanche 13 avril, à la maison d'arrêt de Ducos (Martinique), pour « *incendie et dégradation volontaire* » par le juge d'instruction Max-Pierre Plantier. Cette mise en examen s'inscrit dans le cadre de l'enquête sur l'attaque de la maison du procureur de la République de Guyane lors des émeutes de Cayenne, en novembre 1996.

■ **FAIT DIVERS : un homme de trente-sept ans a été abattu par la police** dans un square d'Evry (Essonne), samedi 12 avril, après avoir ouvert le feu sur un lieutenant de police avec un fusil à pompe, sans le blesser. Messaoud Dris avait auparavant menacé sa femme, qui se trouvait dans le square avec les trois fillettes du couple. Une enquête a été confiée au service régional de la police judiciaire de Versailles. – (*Corresp.*)

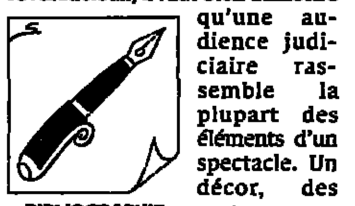
■ **PRISON : un détenu de trente-sept ans s'est pendu** à la maison d'arrêt de Nantes, vendredi 11 avril. Il s'agit du deuxième suicide en huit jours dans cet établissement où, selon l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), syndicat majoritaire chez les surveillants, le climat serait « *explosif* ».

■ **Un prisonnier s'est coupé la dernière phalange** de l'auriculaire et l'a fait parvenir au journal *Le Provençal*, vendredi 11 avril, pour attirer l'attention sur l'« *aspect inhumain* » de sa détention provisoire. Laurent Lamy, détenu à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille depuis le 4 octobre 1994 pour une attaque à main armée contre un camion chargé de cigarettes, a expliqué que la date de son procès n'avait toujours pas été fixée.

■ **PITBULLS : un projet de loi sur la protection animale,** présenté par le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, au conseil des ministres du 9 avril, prévoit de renforcer le pouvoir des maires vis-à-vis des propriétaires d'animaux agressifs, et notamment des pitbulls. Dans le cas où le particulier se montrerait récalcitrant, ou en cas d'urgence, le maire pourrait, par arrêté, placer l'animal en fourrière.

■ **MONTAGNE : un skieur hors piste a fait une chute mortelle** d'environ 1 200 mètres, dimanche 13 avril, alors qu'il évoluait sur le glacier de Valjouffrey (Isère). Le skieur, âgé d'une trentaine d'années, était originaire de la région de Lyon.

Lire un procès


BIBLIOGRAPHIE

LES PROCÈS sont souvent assimilés à une certaine forme de théâtre. Même si le rapprochement a des aspects quelque peu irrévérencieux, il faut bien admettre qu'une audience judiciaire rassemble la plupart des éléments d'un spectacle. Un décor, des costumes, un public et des personnages qui jouent parfois un autre rôle que le leur : tout y est. Pourtant, il manquait quelque chose : l'amateur ne pouvait se procurer le précieux livret qui permet, dans la solitude nécessaire à la méditation, de lire et de relire des dialogues portant en tête de chaque réplique le nom de celui qui la prononce.

C'est désormais chose faite. Les éditions Albin Michel viennent de créer une collection consacrée aux grands procès contemporains, qui compte actuellement deux titres : *Le Procès de l'Eglise de scientologie* et *Le Procès d'un réseau islamiste*. Il ne s'agit ni de comptes-rendus d'audience ni de « minutes » ou de « notes d'audience », puisque le procédé qui consiste à résumer parfaitement la position des personnes poursuivies et des témoins sans paraître s'intéresser au procès est un art inaccessible à quiconque n'a pas suivi la dure école des greffiers. Plus simplement, les ouvrages sont composés d'extraits des retranscriptions intégrales des débats effectuées mot à mot par une sténographe.

Le choix des extraits ainsi que la rédaction des chapitres présentant l'affaire ou expliquant des mécanismes judiciaires sont réalisés avec un réel souci pédagogique par Catherine Erhel et Renaud de la Baume. Le « regard » du chroniqueur, présent aux audiences, leur permet de choisir les moments les plus significatifs. Mais dès l'instant où le lecteur entre dans les dialogues, il est seul face à un débat qu'il peut interpréter librement. D'autant que ces dialogues ne se limitent pas à quelques échanges, mais concernent des pans entiers de l'audience.

Le procédé n'a pas seulement une considérable force documentaire : par un effet que les acteurs du procès ne pouvaient pas prévoir, la sténographie offre les mêmes avantages que la projection au ralenti des images du vol d'un colibri. L'écrit enlève au langage parlé son caractère fugace. Ainsi, il est possible de suivre, sans se perdre, la sinusoïde du cheminement de pensée d'un magistrat ou de mesurer dans les longues questions d'un avocat combien il n'a pas besoin de réponses pour faire sa démonstration au travers d'un témoignage.

PUISSANCE OU DÉRISION

Le lecteur attentif tirera bien d'autres conclusions d'une expérience intéressante, et c'est avec une certaine gourmandise que l'on espère un ouvrage consacré à un procès en cour d'assises. Le projet de réforme de la juridiction criminelle prévoit un enregistrement des débats avec, en cas de pourvoi en cassation, une retranscription totale ou partielle.

Les deux ouvrages de la collection des « Grands procès contemporains » montrent qu'une telle mesure, bien appliquée, aurait une indiscutable efficacité, y compris dans ses effets préventifs.

Figés dans l'écrit, les mots se révèlent puissants ou dérisoires. C'est la richesse de la lecture.

Maurice Peyrot

★ ***Le Procès de l'Eglise de scientologie*, Albin Michel, 236 pages, 95 francs.**
★ ***Le Procès d'un réseau islamiste*, Albin Michel, 170 pages, 85 francs.**

COLLECTIVITÉS LOCALES
Le Sénat organise mardi 15 avril un débat sur les collectivités locales, après la réunion à Auch d'un comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire. ● DOMINIQUE PERBEN, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, invite, dans un entretien au *Monde*, les élus locaux à *« s'interroger sur un redéploiement de leurs moyens »*, afin de s'adapter à une *« époque de budgets stables »*. ● L'ÉTAT, indique M. Perben, souhaite reprendre aux départements leurs compétences en matière de prévention sanitaire : la prévention de la tuberculose et des maladies vénériennes, le dépistage précoce du cancer, et les vaccinations. Ils recevront de nouvelles responsabilités en matière d'aide sociale. ● LES AIDES DES COLLECTIVITÉS à l'économie seront également remises à plat.

M. Perben appelle les élus locaux à se remettre en cause

Dans un entretien au « Monde », le ministre de la décentralisation affirme que la stabilisation budgétaire impose une révision des priorités des collectivités locales. Il annonce aussi le retour à l'Etat de l'ensemble de la prévention sanitaire et une réforme des aides à l'économie

« Quel message comptez-vous adresser mardi aux sénateurs et à l'ensemble des élus locaux ?

– Nous sommes, globalement, dans une époque de budgets stables : les élus doivent en prendre acte et avoir conscience de la nécessité de réformes de structures pour valoriser, à moyens constants, les possibilités des collectivités locales. Il leur faudra aussi, très probablement, s'interroger sur un redéploiement de leurs moyens. Notre système implique maintenant des choix politiques parfois plus difficiles.

– Que voulez-vous dire ?

– On ne peut pas indéfiniment surajouter des politiques à d'autres. Il faut, à un moment donné, s'interroger sur les attentes de nos concitoyens : ne convient-il pas de diminuer certaines prestations, d'abandonner certaines actions au profit d'autres ? Le contribuable, plutôt que l'usager, doit-il toujours payer ? Une réflexion sur le contenu des politiques menées et leur financement est nécessaire, si on veut éviter le goulet d'étranglement d'une fiscalité en voie de stabilisation.

– Il faut rebattre les cartes ?

– Tout le monde est obligé de rebattre les cartes. L'Etat y a été contraint, les collectivités locales le seront aussi. Mais je suis bien conscient que le "pacte de stabilité" sur les recettes – en vigueur pour un an encore – implique, à l'évidence, que l'Etat fasse aussi un effort de stabilité quant aux dépenses qu'il peut imposer aux collectivités ; faute de quoi on les met, de fait, dans un étau.

– Pouvez-vous donner une illustration concrète de ces remises en cause ?

– Il y a une vingtaine d'années, de nombreuses communes ont mis en place des politiques d'accompagnement pour le troisième âge, qui passaient par des structures comme le restaurant de quartier ou le foyer-logement. Très souvent, elles existent encore, alors que les clientèles fondent comme peau de chagrin. Les besoins des personnes du troisième et du quatrième âge sont aujourd'hui complètement différents : il s'agit de lits pour personnes dépendantes et du maintien à domicile. On ne peut pas, à la fois, avoir une politique dynamique de maintien à domicile et conserver des structures correspondant à la situation sociale des années 70. Les frais de repas pour personne âgée peuvent atteindre 500 francs par tête, si l'on intègre l'ensemble des coûts ! Est-ce bien raisonnable ? Une situation de budget constant impose un travail de tri dans les prestations.



DOMINIQUE PERBEN

– Vous dites donc aux élus : « Faites un effort d'imagination pour vous adapter à une rigueur qui va durer » ?

– Oui, mais pas d'une manière paternaliste, comme vous semblez le dire : je suis un élu moi-même, je connais la difficulté de la tâche !

– La réforme de l'intercommunalité, qui va faire l'objet d'un projet de loi, figure-t-elle parmi les réformes de structure que vous évoquez ?

– Avec le développement de l'intercommunalité, je propose un moyen d'économiser les énergies. Les dispositifs prévus devraient nous permettre, bientôt, de parachever la couverture du territoire par des structures capables de faire avancer ce débat sur le choix des priorités.

– Souhaitez-vous de nouvelles avancées de la décentralisation ?

– Nous avons un réel problème sur les compétences. L'approche transversale – *« remettons à plat l'ensemble des compétences pour éviter les superpositions »* – est une voie sans issue. En revanche, je crois très utile d'agir sur des sujets « verticaux », et j'en vois deux : le secteur social et sanitaire, qui touche surtout l'Etat et les départements, et l'économie.

» L'aide sociale et la prévention sanitaire constituent un domaine difficile, parce qu'elles mobilisent des masses financières considérables. Dans les années à venir, il faudra, globalement, rendre à l'Etat les compétences en matière de prévention sanitaire et, en revanche, développer la responsabilité des départements sur le plan social. Nous allons effectuer un premier pas avec la loi de lutte contre l'exclusion *(lire page 7)* et le retour à l'Etat de la compétence pour la lutte contre la tuberculose. Il faut faire les choses assez progressivement. Mais cette évolution me paraît indispensable, y compris en termes d'économie de moyens. Il n'y a rien de pire que les systèmes de codécisions : c'est le guichet ouvert.

» Quant aux aides économiques des collectivités, nous sommes dans un système absurde, où des pratiques illégales sont tolérées et où des pratiques dites légales ne sont plus tout à fait pertinentes. La loi fait également la différence entre aides directes et indirectes, ce qui n'a aucune signification. Mon idée est de repréciser les choses, en développant ce qu'on appelle l'intermédiation.

– C'est-à-dire ?

– Il s'agit de l'action à travers des sociétés de garantie et des sociétés de capital-risque, qui permettent une gestion professionnelle des dossiers, dans le cadre d'une décision politique. Il s'agit aussi de développer un système de plafonnement du risque global pris par la collectivité, dans le cadre de ses aides aux entreprises.

– Quel est votre calendrier ?

– Je compte formuler des propositions en 1997. Elles déboucheront nécessairement sur des textes législatifs qui, je l'espère, pourront être votés avant les élections législatives. L'attente dans ce domaine est forte. C'est aussi le cas pour la remise en ordre des relations entre les collectivités locales et les sociétés d'économie mixte. Nous mettons au point un projet permettant de clarifier les rôles et de limiter les risques de l'actionnaire public.

– Les élus locaux ont plutôt mauvaise presse, au sens littéral du terme. S'agit-il seulement d'un « effet loupe » ?

– L'effet loupe est évident, mais aussi l'effet d'« adolescence » : quinze ans – l'âge de la décentralisation – en termes institutionnels, ce n'est rien. Si des dérapages ont été enregistrés, je n'ai pas constaté d'illégalités ou d'irrégularités de la part de la grande majorité des élus. En revanche, les citoyens manifestent un fort attachement aux collectivités locales, en particulier au pouvoir municipal. Il s'agit d'améliorer la transparence – la simplification de l'intercommunalité va dans ce sens. J'évoquais l'aide aux entreprises : nous avons besoin d'une réglementation claire, intelligible, pour que les élus soient aussi dans un système « sécurisé ».

» Leur problème est d'abord de répondre à l'attente de leurs concitoyens. Parfois, cela les amène, en toute honnêteté, à prendre des risques, par méconnaissance du droit, ou par insuffisance de précision du droit lui-même. La suppression du contrôle *a priori* de l'Etat sur les collectivités locales est un progrès incontestable, en termes de libertés publiques. Mais elle n'est pas sans conséquence, quant aux risques que courent aujourd'hui les élus. »

Propos recueillis par Jean-Louis Andreani

Les conteurs de l'an 2000 ont rendez-vous à Chevilly-Larue

CRÉTEIL
de notre correspondant

Quatre cents paires de mains applaudissent. La salle du Centre culturel de Chevilly-Larue (Val-de-Marne) est comble, et plus de deux cents personnes sont restées à la porte. La conteuse Catherine Zarçate revient sur scène pour saluer. Pendant plus de deux heures, économe de ses gestes, sans micro, parlant en confidence comme si elle s'adressait à chacun, elle s'est muée en Shahrâzâd, faisant des spectateurs autant de rois Shâhriyâr.

Ici comme ailleurs, tous les spectacles n'affichent pas complet. Le conte fait exception. C'est que Chevilly-Larue, avec son festival de conteurs créé en 1982, est devenue une sorte de capitale de cet art. La perspective du troisième millénaire ne fait qu'accélérer les choses. Chacune des cent dernières nuits du siècle verra se dérouler un événement dans la ville. La municipalité accueillera en résidence un conteur par saison, à l'exception de l'été, jusqu'en l'an 2000. Chaque artiste, à l'issue de son séjour, présentera le spectacle qu'il a écrit ici. Entre-temps, à sa convenance, il ira à la rencontre des écoliers ou des adultes. Il présentera ses contes gratuitement au domicile des adhérents du Centre culturel, habitant ou non la ville. Catherine Zarcate inaugure la nouvelle formule. La conteuse antillaise Mimi Barthelemy lui succédera.

Le Centre culturel de Chevilly-Larue va aussi aider à la diffusion du conte en organisant des soirées dans les villes qui le souhaitent. Déjà Nevers, Brest et Fontenay-sous-Bois se sont montrées intéressées. Michel Jolivet, son directeur, espère organiser une grande nuit du conte au Festival d'Avignon. *« La littérature du conte est arrivée à maturité. On n'en est plus au renouveau »*, insiste-t-il avec une passion calme et souriante. Et il ajoute : *« Il faut lui donner un toit. »*

UNE MAISON ET UNE ÉCOLE DU CONTE

Pour installer une maison du conte, la ville a acheté une propriété ayant appartenu au sculpteur Morice Lipsi. Une première tranche de travaux concernant une grande salle multifonctions commencera en décembre prochain pour s'achever à la rentrée 1998/1999. D'autres tranches suivront : petites salles de spectacle, studio d'enregistrement (Chevilly-Larue a créé son premier conte sur disque compact et souhaiterait lancer avec un partenaire le premier conte interactif sur CD-ROM), jardin du conte pour les spectacles en plein air. Il est même envisagé que des classes entières puissent y venir pendant deux à trois jours, avec l'artiste en résidence.

Le cœur du projet concerne une école du conte. Si Michel Jolivet ne souhaite pas qu'elle dépende de l'éducation nationale, afin qu'elle soit ouverte aux élèves de tous âges, il espère cependant que son enseignement sera sanctionné par un diplôme d'Etat. Le cursus se ferait en trois ans. La première promotion pourrait arriver en 2000. L'enseignement serait dispensé par des conteurs. Ce sera à eux d'écrire la mille et deuxième nuit.

Dominique Meunier

Le Béarn aura son « pays »

APRÈS la création par les Basques de leur « pays », François Bayrou, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, exhorte les élus béarnais à créer également un « pays » de Béarn. Opposé à la partition du département entre Béarn et Pays basque, François Bayrou se dit en revanche très séduit par ce nouveau type d'entité territoriale. Il souhaite que *« la logique de "pays" donne vie à l'identité béarnaise comme elle s'est exprimée au Pays basque »*.

Il a rencontré dans ce but le député-maire PS de Pau, André Labarrère, lui aussi favorable à la création d'un « pays » de Béarn. Reste à mettre en place, à l'instar des Basques, un schéma d'aménagement. D'après André Labarrère, il est prévu de lancer très officiellement ce projet dès la mi-mai. – *(Corresp.)*

Les Bretons plébiscitent leur langue

UNE MANIFESTATION a rassemblé 1 500 personnes à Pontivy (Morbihan), samedi 12 avril, pour réclamer la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, que le Conseil d'Etat a jugé anticonstitutionnelle. Louis Le Pensec, député socialiste de Concarneau, et Jean-Yves Cozan, député UDF de Châteaulin, ont défilé ensemble. Lors de sa visite à Quimper, en mai 1996, Jacques Chirac avait affirmé sa volonté de signer cette charte.

Un sondage publié samedi 12 avril par la quotidien *Le Télégramme de Brest* et France 3 Ouest révèle que 88 % des Bretons sont attachés à la langue bretonne et que 80 % souhaitent qu'on continue à l'enseigner. Deux cent quarante mille personnes, soit 20 % de la population, continuent à parler breton. Trois mille jeunes l'étudient dont une moitié au sein des vingt-sept établissements Diwan, qui voient le nombre de leurs élèves augmenter de 10 à 20 % l'an. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AQUITAINE : Bordeaux port franc ?** La direction générale des douanes a donné son accord pour faire du site du Verdon une zone franche portuaire. Les responsables du Port autonome, les collectivités locales et les responsables économiques ont ainsi obtenu gain de cause, mais il leur reste à obtenir la même mesure sur le plan fiscal. Un port franc permettrait d'utiliser pour le développement de ce site, au débouché de l'estuaire de la Gironde, de vastes réserves foncières sans pour autant léser ses activités classiques, concentrées sur les sites de Bassens et la presqu'île d'Ambès. – *(Corresp. rég.)*

■ **RHÔNE-ALPES : les maires des huit principales villes de Rhône-Alpes** (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Valence, Annecy, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Roanne), membres de la Conférence des villes centres, et le président du conseil régional, Charles Millon, ont signé le 11 avril à Chambéry (Savoie) un protocole de coopération qui permettra de soutenir plusieurs projets d'intérêt régional susceptibles de remplir une « fonction urbaine majeure ». 102 millions de francs seront débloqués par la région. – *(Corresp.)*

HORIZONS

PORTRAIT

Les bonnes affaires de Cyril Ramaphosa

POUR le *Sowetan*, le quotidien de la communauté noire sud-africaine, *« le vrai pouvoir est économique »*. Cyril Ramaphosa, nouvelle figure de proue du *black business*, qui a rejoint le groupe propriétaire du journal, a fait de ce slogan sa devise personnelle. En quittant la scène politique – où il a longtemps été présenté comme le successeur de Nelson Mandela – pour se consacrer au monde des affaires, ce brillant quadragénaire a choisi de s'attaquer au défi majeur que l'Afrique du Sud devra relever dans les prochaines années : celui du partage du pouvoir économique et de l'amélioration des conditions de vie d'une population noire qui commence à s'impatienter de la lenteur des changements.

« Avant, j'étais dans le business de la politique ; maintenant, je suis dans la politique du business, mais l'objectif demeure le même : améliorer le sort des Noirs de ce pays », affirme celui qui est désormais vice-président de New Africa Investment Limited (NAIL), le premier groupe d'affaires noir, créé par l'ancien médecin personnel de Nelson Mandela, le docteur Nthato Motlana. En 1994, à l'occasion des premières élections démocratiques qui marquèrent la fin du régime d'apartheid, les Noirs sud-africains ont conquis le pouvoir politique en portant Nelson Mandela à la tête du pays. Aujourd'hui, ils veulent prendre leur part dans le contrôle de l'économie, encore très largement dominée par les Blancs.

L'engagement de Cyril Ramaphosa dans le monde des affaires, il y a près d'un an, a donné une nouvelle dimension à ce combat, et il a marqué un tournant dans la vie politique et économique du pays. L'importance donnée à l'événement par les médias à l'époque en témoigne. La « une » de tous les journaux y fut consacrée pendant plusieurs jours et, aujourd'hui, les coupures de presse, soigneusement encadrées, décorent le bureau du businessman influent qu'il est devenu. Le poids actuel de M. Ramaphosa dans les milieux économiques est à la mesure de la stature que lui a conférée son rôle politique au temps de la lutte contre l'apartheid, puis dans la construction de la « nouvelle » Afrique du Sud.

Si ses talents de négociateur font toujours merveille, ils ont longtemps été exercés au détriment de l'establishment blanc, qui l'accueille aujourd'hui à bras ouverts. Celui qui siège désormais au côté des magnats de l'économie sud-africaine dans les conseils d'administration s'est d'abord fait connaître comme leur ennemi juré. Jeune militant anti-apartheid, c'est lui qui, au début des années 80, a été chargé de mettre sur pied le syndicat des mineurs et qui l'a transformé en fer de lance de la protestation sociale et politique contre le régime de l'époque.

Il réussit le tour de force d'imposer ce syndicat comme un interlocuteur reconnu par le patronat blanc tout en contribuant à la création du Congrès sud-africain des syndicats (Cosatu), la puissante confédération ouvrière alliée au Congrès national africain (ANC), le parti de Nelson Mandela, alors interdit. *« Avoir permis aux mineurs, qui étaient traités comme des moins que rien, d'être reconnus comme des êtres humains à part entière est l'une des choses dont je suis le plus fier »*, affirme Cyril Ramaphosa, vêtu du « costume-cravate » impeccable, qui remplace désormais la chemise à carreaux du syndicaliste.

LES puissantes compagnies minières sud-africaines, qui ont fait les frais de sa pugnacité dans le passé, ne semblent pas lui en tenir rigueur. C'est en effet l'Anglo American, le premier groupe minier sud-africain et mondial, auquel le bouillant syndicaliste s'est tant de fois opposé, qui lui a permis de réaliser son premier « gros coup » en affaires. Le conglomérat a cédé, en août dernier, le contrôle d'une de ses filiales, Johnnic, à un consortium d'hommes d'affaires noirs mené par M. Ramaphosa. L'Anglo American a ainsi permis à son ancien ennemi juré d'être crédité de la plus grosse opération économique réalisée jusqu'alors par le *black business*.



L'ancien leader syndical, alors considéré comme un possible successeur de Nelson Mandela, a dû quitter la scène politique sud-africaine. Devenu à présent la figure de proue du « black business », il n'a pas renoncé pour autant à ses ambitions de pouvoir

Si les pires adversaires du temps de l'apartheid pactisent aujourd'hui dans le monde du commerce et de l'industrie, c'est que l'irréductible agitateur qu'était alors Cyril Ramaphosa s'est construit, depuis, une image de responsable politique modéré. Les milieux économiques, toujours en quête de stabilité, n'ont pas oublié le rôle qu'il a joué dans la transition démocratique, au début des années 90. Il a pris une part importante dans les négociations entre les mouvements anti-apartheid et le pouvoir blanc, qui ont permis à l'Afrique du Sud de passer, dans la paix, du démantèlement du régime de ségrégation raciale à l'élection à la présidence de Nelson Mandela, en 1994. Remarqué par ce dernier comme *« un des leaders les plus brillants de sa génération »*, Cyril Ramaphosa – élu secrétaire général de l'ANC en 1991 – devient un des jeunes lieutenants du vieux chef. Ses talents de négociateur et son ouverture d'esprit modératrice contribueront à apaiser les tensions et à éviter la rupture.

Une fois la majorité noire au pouvoir, les mêmes qualités feront de M. Ramaphosa un des artisans de la « nouvelle » Afrique du Sud. Président de l'Assemblée constituante, il contribue de façon décisive à l'élaboration de la Constitution du pays, pierre angulaire et symbole de la démocratie multiraciale. *« C'est l'accomplissement de notre combat contre l'apartheid et c'est un honneur pour moi d'y avoir participé »*, commente Cyril Ramaphosa, un brin d'amertume dans la voix. Car, loin de constituer un pas supplémentaire dans l'irrésistible ascension de l'ambitieux politicien, l'adoption de la nouvelle Constitution marquera l'arrêt de sa carrière politique.

La prestigieuse position de président de l'Assemblée constituante disparaît en effet d'elle-même et toutes les autres fonctions importantes de l'Etat sont alors verrouillées par son grand rival au sein de l'ANC, le vice-président Thabo Mbeki. M. Ramaphosa en tire les conséquences en décidant, en avril 1996, de quitter la scène politique pour rejoindre le monde des affaires. A la fois populaire dans les *townships*, grâce à son passé de syndicaliste, et inspirant la confiance à la minorité blanche par ses qualités de négociateur modéré, Cyril Ramaphosa était considéré par beaucoup comme le successeur idéal de Nelson Mandela lors des élections de 1999. Mais M. Mbeki a su s'imposer au sein de l'ANC et du gouvernement comme le dauphin « naturel ». Le chef de l'Etat avait depuis longtemps marqué sa préférence dans ce sens. Il l'a confirmé en ne réservant pas de place à M. Ramaphosa dans le gouvernement remanié peu avant l'adoption de la Constitution.

Une partie de la population noire accuse ces entrepreneurs originaires de la communauté de ne penser qu'à s'enrichir

« C'est ça, la politique », soupire-t-il, gêné. Mais, malgré les efforts de M. Mandela et de l'ANC pour présenter le départ de « Cyril » comme un *« redéploiement »* concerté, le fils prodigue a bel et bien claqué la porte au nez de son mentor et de son organisation. L'abandon, d'un bloc, de toutes ses responsabilités politiques, au Parlement comme à l'ANC, montre bien sa volonté de rupture. Aujourd'hui, pourtant, l'ex-étoile montante de la vie politique sud-africaine se refuse à admettre la moindre déception ou amertume. *« J'adore ce que je fais. Les affaires, c'est avant tout une question de négociations. Tout ce que j'aime ! »*, lâche, dans un grand rire, Cyril Ramaphosa pour mettre un terme au sondage de ses rancunes. *« Le business, c'est beaucoup plus excitant que le pouvoir politique. C'est là que vous pouvez vraiment faire avancer les choses »*, affirme-t-il, avec le zèle du converti, pour finir de convaincre qu'il ne regrette pas son éloignement du pouvoir politique.

Le nouveau businessman, il est vrai, emploie autant d'ardeur à réussir dans les affaires qu'il en mettait dans la vie politique. Derrière un visage poupin entouré d'une barbe taillée avec soin se cache un appétit de carnassier. Vice-président de NAIL, patron de Johnnic, Cyril Ramaphosa tisse patiemment sa toile dans les réseaux économiques. Il siège à une dizaine de conseils d'administration différents et vient d'entrer dans le comité directeur de la Bourse de Johannesburg. Le charme et la chaleur humaine qui se dégagent de cet esprit brillant servent une volonté indéfectible de parvenir à ses fins. *« Il a cette étonnante capacité qui fait que vous vous sentez bien alors que vous êtes en train de perdre, ce qui arrive inévitablement avec lui »*, confiait récemment un de ses partenaires en affaires.

> « Avoir permis aux mineurs, qui étaient traités comme des moins que rien, d'être reconnus comme des êtres humains à part entière, est l'une des choses dont je suis le plus fier »

En moins d'un an, M. Ramaphosa a réussi à asseoir son influence sur le nouveau terrain où il l'exerce. *« Il apprend très vite et il est déjà très respecté »*, affirme un expert des milieux financiers. Mais l'ambitieux quadragénaire sait que cela n'est pas suffisant et que son bilan ne le différencie guère, pour l'instant, des hommes d'affaires noirs qui l'ont précédé sur cette voie. Certes, l'opération Johnnic, menée sous sa houlette, a constitué, par son importance, une avancée significative dans l'émergence d'un pouvoir économique noir. Dans son sillage, en quelques mois, le nombre de sociétés cotées à la Bourse de Johannesburg et contrôlées par des Noirs a plus que doublé. Mais elles représentent toujours moins de 10 % du total. *« Après avoir pris le pouvoir politique en 1948, les Blancs afrikaners ont mis près de trente ans pour atteindre le même niveau »*, souligne Cyril Ramaphosa, pour relativiser la faiblesse de ce chiffre.

IL n'en reste pas moins que la minorité blanche reste largement maîtresse du jeu : 80 % de l'économie sud-africaine est encore dominée par les cinq grands conglomérats lui appartenant. Faute de fonds propres suffisants dans la communauté noire, l'avancée du *black business* est généralement financée par de l'argent emprunté aux milieux financiers blancs. Elle se fait le plus souvent, comme dans le cas de Johnnic, sous la forme de cessions favorisées par des grands groupes existants qui cherchent à s'attirer les faveurs du pouvoir noir. Même si le gouvernement de M. Mandela n'a rien fait, jusqu'à présent, pour prendre le contrôle des commandes économiques des mains des grands patrons blancs, ces derniers préfèrent prendre les devants par des gestes de bonne volonté.

La division et la concurrence qui règnent entre les hommes d'affaires noirs ne facilitent guère les choses. Ils agissent, la plupart du temps, sans concertation, dans la jalousie et la rivalité la plus complète. Cyril Ramaphosa a bien réussi à rassembler dans un seul consortium les différents candidats à la reprise de Johnnic. Mais des grognements de mécontentement se sont fait entendre à l'occasion du tour de table final, critiquant la domination exercée par le vice-président de NAIL.

Ce dernier, à son tour, a eu bien du mal à cacher son irritation quand un groupe rival noir a pris le contrôle de la compagnie minière JCI, une autre filiale de l'Anglo American, que le conglomérat n'a pas voulu voir tomber entre les mains de M. Ramaphosa, jugé trop gourmand. *« Ce n'est pas grave. J'ai en tête beaucoup mieux que JCI »*, affirme l'intéressé, du ton de celui qui rumine sa revanche. Les différentes organisations censées représenter la communauté d'affaires noire sont, elles, incapables de s'entendre sur la composition d'une délégation devant accompagner le président Mandela à l'étranger. Le chef d'Etat ne cesse de s'alarmer de cette situation et lance régulièrement des appels à l'unité. *« Il faut mettre de l'ordre dans votre propre maison, sinon la tâche s'annonce difficile »*, a-t-il encore déclaré il y a quelques semaines.

Le vice-président Mbeki a, quant à lui, récemment critiqué la stérilité des opérations économiques réalisées par les hommes d'affaires noirs. Il les a exhortés à ne pas se contenter d'être de simples *« parasites »*, leur reprochant de se limiter, trop souvent, à tirer des profits d'activités économiques existantes sans créer d'emplois ni de croissance. Il rejoint ainsi les critiques d'une partie de la population noire, qui accuse ces entrepreneurs de ne penser qu'à s'enrichir, sans chercher à favoriser l'émergence d'un véritable tissu économique dans cette communauté, où l'on trouve 80 % des 4 millions de chômeurs sud-africains. Bien souvent, en effet, ceux-ci ne font que mettre en place une structure financière gérant des participations dans des activités lucratives, du secteur tertiaire en général.

Cyril Ramaphosa se sent quelque peu concerné par ces critiques, car Johnnic, dont il est le patron, n'est jamais qu'un holding financier qui détient des participations dans d'autres compagnies. Il en admet néanmoins la pertinence, même si elles émanent de son ex-rival en politique. *« M. Mbeki a raison. Pour moi, la mise en place d'une assise financière n'est qu'une première étape. Ce qu'il faut maintenant, c'est investir dans des usines pour créer des emplois »*, affirme M. Ramaphosa. A défaut d'avoir pu mettre la main sur JCI, seul groupe industriel d'importance passé sous le contrôle du *black business*, le patron de Johnnic entend bien réorienter les participations du holding vers le secteur industriel.

« C'est le défi de ces prochaines années : créer de la croissance et du travail pour vraiment changer les conditions de vie de la majorité noire », déclare Cyril Ramaphosa, retrouvant très vite des accents d'homme politique. Même s'il s'en défend, son passage dans le monde des affaires, pour peu que la communauté noire en tire bénéfice, pourrait fort bien lui servir de tremplin pour un éventuel retour sur la scène politique en vue de briguer la présidence du pays. Johnnic compte parmi ses actifs un puissant groupe de presse qui constituerait, le moment venu, le relais idéal auprès de l'opinion publique. *« Je suis très bien là où je suis »*, se borne à répéter Cyril Ramaphosa, de façon peu convaincante. A quarante-quatre ans, l'« ex-futur » successeur du président Mandela a le temps de refaire parler de lui.

Frédéric Chambon
Dessin : Pancho

La maladie du lien *par Xavier Emmanuelli*

DEPUIS toujours, la lutte contre la pauvreté se situe au cœur même du débat politique : soit que les détenteurs du pouvoir cherchent à contrôler, à domestiquer, à réduire le « peuple menaçant » des pauvres ; soit qu'une vision religieuse du monde ou leur philosophie personnelle leur rendent inacceptable la vision de la misère.

L'histoire de l'Europe est une succession alternée de ces deux conceptions, l'une méfiante et coercitive et la seconde humaniste et ouverte. Cette histoire, cette alternance d'attitudes, se poursuit sous nos yeux, qu'il s'agisse de lutter contre la pauvreté au cœur même de nos sociétés ou de réduire les inégalités entre le Nord et le Sud de notre planète. Aussi ancien que nos sociétés, ce débat n'est pas tranché, cette réflexion n'est pas achevée, et ne le sera peut-être jamais.

Et pourtant... Malgré le long cheminement dont témoigne l'histoire des idées politiques, les sociétés industrialisées de cette fin du XXe siècle semblent impuissantes à enrayer la progression de la pauvreté.

La révolte des gouvernants contre cette pauvreté inacceptable au sein de sociétés d'abondance n'a pas toujours été la règle, loin s'en faut. Dans l'Angleterre victorienne, les gouvernements n'hésitèrent pas à soutenir à maintes reprises que l'augmentation des salaires des ouvriers et l'amélioration de leurs conditions d'existence leur donneraient des goûts de luxe. En France, au même moment, François Guizot, chef du gouvernement, estimait *« les pauvres nécessaires à l'équilibre social »*. Même chez Karl Marx, certaines expressions paraissent aujourd'hui stupéfiantes, telle cette formule : *« Les basses couches de l'ancienne société se putréfient parce qu'elles n'ont pas de place dans la nouvelle. »*

Le monde d'aujourd'hui impose à l'évidence une rupture avec de telles conceptions. La pauvreté, la précarité, des conditions de logement abjectes contraignent les responsables politiques comme les travailleurs du champ social à un examen lucide de ce qui conduit les sociétés post-industrielles à de telles aberrations. Elles nous contraignent aussi à tenter de formuler – une fois le diagnostic posé – des politiques adaptées à ce défi.

Ce diagnostic, quel est-il ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'Union européenne compte près de 60 millions de pauvres, soit l'équivalent presque de la population de la France. En tout, 15 % de la population du Vieux Continent vit dans la pauvreté, alors que cette partie du monde dispose à elle seule de 20 % du revenu mondial.

Cette population de *« pauvres »* a considérablement évolué depuis une trentaine d'années. Certes, la pauvreté « classique », héritée du passé, transmise d'une génération à l'autre, a persisté malgré la très forte croissance économique des pays industrialisés après la seconde guerre mondiale. Mais il s'y ajoute un nouveau phénomène, propre à notre époque de mutations rapides et inédit par son ampleur.

Ce phénomène, c'est l'accumulation, l'enchaînement des revers qui précipitent un individu ou une famille entière dans le dénuement et parfois dans la rue : perte de l'emploi, perte des revenus, deuil, divorce, séparation, perte du logement... De cet enchaînement résultent l'exclusion, la mise à l'écart de tout un réseau d'échanges sociaux et affectifs, une perte des repères, une incapacité à se projeter dans l'avenir. C'est ainsi que ceux que l'on appelle aujourd'hui les « exclus » n'expriment plus ni demandes ni projets. Ils ne parviennent plus à faire valoir leurs droits, à exercer leurs responsabilités d'hommes et de citoyens. N'existant plus dans le regard des autres, ils finissent par ne plus exister dans leur propre regard.

C'est pourquoi l'un des éléments dont ils souffrent le plus, à mon sens, est cette « maladie du lien » qui les mure dans le silence et qu'il est si difficile de soigner. Car nous entrons là dans un véritable engrenage. Plus les liens sont brisés, plus les gens sont désocialisés, moins ils manifestent le désir de se soigner et plus nos institutions sont, par un curieux paradoxe lié à leurs performances très « techniques », sourdes et aveugles à ce symptôme.

Une partie de ces exclus n'a pas vingt ans, pas même dix-huit. Ces jeunes en errance sont évidemment au cœur de nos préoccupations et leur approche est d'autant plus difficile qu'ils constituent un groupe extrêmement hétérogène. Une partie d'entre eux sont des jeunes très mobiles dont l'errance est souvent saisonnière, donc transitoire.

En revanche, d'autres sont plus sédentaires. Ce sont des jeunes qui échouent dans les grandes villes, comme Paris ou Marseille, parfois au terme d'un périple épuisant, au cours duquel ils ont subi toutes sortes de violences.

Beaucoup d'entre eux sont des victimes de l'éclatement familial, de séparations. Parfois leur enfance a été émaillée de placements successifs, formule dont on connaît l'impact désastreux. Beaucoup ont intériorisé une image conflictuelle du couple parental où le rôle de « celui qui ne comprend rien » est systématiquement dévolu au père. Bon nombre aussi proviennent de familles monoparentales où la mère n'a pu faire face aux modes de fonctionnement sociaux impitoyables aux plus faibles qui caractérisent nos sociétés.

Beaucoup enfin, intoxiqués par l'alcool ou les drogues, sont totalement rejetés par leur famille et ne trouvent plus que dans la violence le mode d'expression dont ils ont besoin. Il faut évidemment rompre avec le cliché commode selon lequel ces « *voyages* » sont des errances initiatiques grâce auxquelles le jeune va « se trouver ». Rien n'est plus faux. Rien n'est moins initiatique que l'errance. Rien n'est plus destructeur.

Ces groupes d'exclus comptent aussi davantage de femmes, et bien souvent de femmes avec de jeunes enfants. Ceci résulte aussi d'une évolution récente : de plus en plus de femmes rejettent les situations intolérables ; quand elles sont brutalisées, battues, elles ne se sentent plus obligées de subir indéfiniment la violence et partent avec leurs enfants, même si c'est pour échouer dans la rue.

Plus les gens sont désocialisés, moins ils manifestent le désir de se soigner et plus nos institutions sont sourdes et aveugles à ce symptôme

Toutes ces évolutions accroissent bien entendu l'effectif de la population très mal logée ou sans-abri. En France par exemple, l'on estime que plus de deux millions de personnes sont mal logées, dont 500 000 environ vivent dans des meublés ou des hôtels parfois sordides et 1,5 million dans des « logements hors normes ». Que désigne cette pudique expression ? Des habitations mobiles, des caravanes, des colonies de squatters, des centres d'urgence temporaire et, pour 100 000 à 200 000 d'entre eux, la rue.

Nous avons cherché d'abord des solutions empiriques et tentons aujourd'hui de traduire le fruit de nos recherches non seulement dans davantage d'applications concrètes, mais aussi dans la loi. Depuis des années, on a pu constater que l'action sociale en France, pourtant très développée, souffrait d'un éparpillement, d'une dispersion entre des « acteurs » très variés où se mêlaient services publics et associations privées et où les plus pauvres, bien souvent, se « perdaient ». L'objectif est aujourd'hui de définir une approche *globale* de la personne menacée d'exclusion et de ne pas traiter séparément de sa santé, de son logement, de sa recherche d'emploi, de l'éducation de ses enfants, etc. L'Etat-providence, en France comme ailleurs, témoigne bien trop souvent d'une « solidarité froide », impersonnelle, lointaine alors que chez ces personnes le manque d'attention, de considération, de chaleur pèse aussi lourd, parfois, que l'insuffisance de leurs ressources.

Autre constat : ces personnes en grande difficulté, bien souvent, ne vont plus au devant des services sociaux qui pourraient les aider. Il faut donc aller à leur rencontre, physiquement. C'est dans cet esprit que j'ai créé en 1993, avec l'appui de Jacques Chirac, alors maire de Paris, le « Samu » social de la capitale. Cette structure dispose d'un réseau de lits « médicalisés » et de places d'hébergement, mais surtout d'un central téléphonique relié à des camionnettes qui sillonnent les rues de Paris et qui, grâce à des personnels spécialisés, permettent de recueillir ceux qui vivent dans la rue et de les accompagner vers des centres d'accueil. Les sans-abri disposent dans ces centres d'un hébergement temporaire, de soins, d'orientation, d'un soutien social. Il y a aujourd'hui en France une quarantaine de « Samu sociaux », 70 000 places d'hébergement d'urgence et 210 centres d'accueil de jour.

Mais il fallait aller plus loin et nous avons élaboré un projet de loi de « renforcement de la cohésion sociale » qui tente d'aborder le problème de l'exclusion dans sa globalité : rendre aux exclus l'usage de leurs droits, en particulier les droits politiques, tel que le droit de vote, que certains ne peuvent exercer, faute de domicile fixe ; multiplier les actions de prévention de l'exclusion, notamment grâce aux structures qui prennent en charge les jeunes enfants et leurs mères ; fournir aux jeunes des emplois sociaux soutenus financièrement par la collectivité ; enfin, augmenter les moyens des structures d'accueil des sans-abri. Partout en France un service d'orientation sera mis en place pour aider et informer ceux que menace le processus d'exclusion.

Mais en aucun cas l'Etat ne peut et ne doit tout faire. Ce sont les acteurs de la vie sociale tous ensemble qui peuvent travailler à rendre à notre société le sens de l'humain qu'elle a si souvent perdu. Est-il compréhensible, est-il acceptable que des individus, parfois des familles entières passent la nuit dans la rue sans éveiller la compassion de quiconque ? L'élaboration d'une loi nous a paru indispensable pour porter remède aux lacunes les plus flagrantes de notre système social vis-à-vis des plus pauvres. Mais une loi n'y suffira pas... Il faut aussi un autre regard.

Xavier Emmanuelli
est secrétaire d'Etat
à l'action humanitaire d'urgence

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le message des internes

PLUS le temps passe et plus le mouvement des internes contre la maîtrise des dépenses de santé prend l'allure d'un vrai blocage social. Les médecins hostiles à la réforme de la Sécurité sociale cherchaient en vain, depuis l'annonce du plan Juppé à l'automne de 1995, le moyen d'y faire obstacle par une contestation rencontrant la sympathie de l'opinion. La substitution des futurs médecins et de leur aînés chefs de clinique aux praticiens installés, perçus comme des privilégiés, a permis aux adversaires de la réforme de donner à leurs revendications le visage avenant du jeune homme ou de la jeune femme en blouse blanche, armé de son seul stéthoscope et courant de garde en urgence au chevet du malade « de base » dans les services de l'hôpital public.

Il serait injuste de ne voir dans les étudiants ou médecins grévistes que des instruments naïfs entre les mains des syndicats médicaux conservateurs, ou bien d'hypocrites arrivistes camouflant leur avidité derrière un discours destiné à émouvoir les malades. Si des études de médecine sont pour beaucoup la garantie d'une vie professionnelle lucrative, il est vrai aussi que les jeunes médecins, formés à soigner, à l'hôpital, tant les maladies que les détresses humaines, sont les moins disposés à admettre que les moyens offerts par les progrès de la science et des techniques médicales puissent être limités par des considérations financières.

La réforme de l'assurance-maladie n'a certes pas pour objet de priver les malades des soins dont ils ont besoin. Il est non moins évident que la prodigalité avec laquelle les prescripteurs pouvaient recourir aux ressources de la médecine moderne ne sera plus de mise. Toute la question est d'ajuster l'offre et la demande dans un système d'assurance solidaire, où le médecin tire sur un compte provisionnné par la collectivité. Or, dans ce domaine plus que dans d'autres, l'offre contribue à créer la demande. Les médecins des hôpitaux, qui ont à leur disposition des techniques sophistiquées et coûteuses, font quotidiennement l'expérience d'arbitrages difficiles entre l'opportunité objective d'une thérapeutique et la charge qui en résulte.

En ce sens, le combat des internes, ne serait-ce que par sa persistance, exprime autre chose qu'une défense crispée de la médecine libérale. La revendication d'un « Grenelle » de la santé n'est ni absurde et ni forcément conservatrice. Une telle réunion pourrait permettre une mise à plat de l'architecture médicale française, en partant des études – qui valorisent absurdement le spécialiste au détriment du généraliste –, en passant par l'hôpital – dont les besoins déterminent tout aussi absurdement le recrutement des futurs médecins –, pour aboutir à la médecine de ville, dont le statut « libéral » pourrait être redéfini. Ce n'est que si ce « Grenelle » n'avait pour finalité que de rayer d'un trait de plume la réforme engagée que l'on pourrait redouter une victoire du conservatisme sous l'étendard usurpé du progrès social.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Les crises du capitalisme à l'Est

Suite de la première page

La République tchèque, qui ne ménage pas les efforts d'auto-promotion de sa vertu, paie le prix de la lenteur des réformes structurelles en termes de scandales financiers et de faillites bancaires à répétition.

Certains de ces tourments pourraient être observés dans toutes les régions du monde. La plupart des autres, cependant, sont spécifiquement issus de la transition et ne pourront disparaître tout à fait tant que les réformes des structures économiques ne seront pas achevées dans la région et que l'Etat n'aura pas retrouvé une plus grande fiabilité.

Parmi les problèmes actuels, on trouve, presque partout à l'Est, l'appréciation des taux de changes réels, qui creuse les déficits commerciaux, celui de la République tchèque notamment. Le même phénomène, pour d'autres raisons (l'affaiblissement du yen face au dollar), affecte les économies d'Asie du Sud-Est. On trouve aussi l'inflation qui, à l'Est comme ailleurs, avive la pauvreté en amoindrissant les revenus peu indexés. On trouve encore les évasions de capitaux. Celles de la Russie auraient déjà atteint plus de 50 milliards de dollars, alors que ceux qui transfèrent leurs fonds à l'étranger sont souvent les mêmes que ceux qui ne paient ni leurs employés ni leurs impôts.

L'Amérique latine, sans communisme, a pourtant été la championne pendant des décennies de l'évasion de capitaux. On trouve enfin la corruption : les exemples en la matière ne manquent pas, ni parmi les économies émergentes ni dans le monde industriel. Quant à la privatisation des entreprises des services publics, elle *« est devenue l'un des traits distinctifs des programmes de réforme, comme cela est le cas aussi dans nombre de pays occidentaux »*, souligne le rapport annuel de la BERD.

Observés ailleurs, tous ces problèmes ont souvent une acuité beaucoup plus vive en Europe de l'Est. L'héritage a cependant laissé à ces pays des crises aux formes et à l'ampleur inédites : crises des secteurs bancaires, restructurations industrielles, explosions brutales des inégalités.

L'ÉTAT, CLÉ DE LA TRANSITION

Les économies socialistes avaient un secteur industriel surdimensionné, et généralement non compétitif. Autant il a été facile de stimuler la création d'entreprises nouvelles, autant la gestion des monstres industriels existants relève souvent du casse-tête. Dans beaucoup d'Etats, dont la République tchèque, les banques ont continué à consentir des crédits non performants, maintenant l'industrie sous perfusion et se menant elles-mêmes à la faillite. Leur disparition floue les épargnants, tandis que les taux de chômage augmenteront inévitablement lorsque les entreprises non performantes seront fermées.

En matière sociale, des économistes du FMI concluent de l'analyse de la situation des pays Baltes, région *« prospère »* et très égalitaire de l'ancien empire soviétique, que la dispersion des revenus y est aujourd'hui plus grande que dans la plupart des pays industriels, tandis que les politiques fiscales et sociales n'ont joué qu'un rôle de redistribution marginal. Avec leurs populations vieillissantes et mal adaptées aux changements du marché du travail, les systèmes de couverture sociales doivent trouver de nouveaux modes de financement. En Russie, l'espérance de vie masculine est tombée de soixante-deux à cinquante-huit ans, en l'espace de quelques années, tandis qu'en Bulgarie, il existe pratiquement un retraité par personne active.

La plupart des économistes s'entendent désormais à reconnaître que l'Etat est la clé de la transition vers le marché. Pour que le secteur privé soit non seulement prédominant, mais aussi productif pour l'économie dans son ensemble, un arsenal législatif cohérent, couvrant le budget, les impôts, la protection sociale, est indispensable. Evoquant la crise des paiements en Russie, le directeur général du FMI, Michel Camdessus, déclarait récemment à Moscou qu'elle est *« ce qu'il y a de plus proche d'une crise de la démocratie, car la démocratie repose sur le libre consentement des citoyens à payer leurs impôts et à accepter que le rôle de l'Etat soit de les collecter »*. Sinon, l'Etat prend « le *risque d'encourager l'anarchie, la dictature, ou les deux* ». L'Albanie a récemment prouvé avec quelle rapidité un Etat peut s'effondrer.

Tant que les Etats ne seront pas consolidés, toute la région restera, semble-t-il, sujette à des formes d'*« accumulation primitive de capital »*, c'est-à-dire à l'enrichissement d'individus, ou de groupes d'individus, en marge de la société et des comptes de l'Etat. La BERD conclut donc prudemment que *« pour l'essentiel, les premières réformes* [celles des prix et des échanges] *sont achevées »*. Mais son président, Jacques de Larosière, s'empresse généralement de rappeler que le jour où l'institution ne sera plus nécessaire est encore lointain.

Françoise Lazare

RECTIFICATIF

INFORMATIQUE ET BOURSE

Contrairement à ce que nous avions indiqué dans *le Monde* du 8 avril, le système informatique CATS qui fonctionne actuellement à la Bourse de Toronto, et qui n'a pu faire face à l'afflux de transactions lors de la chute des cours de l'action Bre-X, n'est pas celui qui équipe la Bourse de Paris. La SBF-Bourse de Paris a livré à celle de Toronto un nouveau système de cotation qui devrait entrer en service à la fin de l'année.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde
Un arsenal ressuscité

PARMI les villes maritimes martyres, Lorient fut, avec Le Havre et Saint-Nazaire, une des plus cruellement atteintes. Elle vient de vivre deux belles journées qui sont comme le symbole de sa résurrection. M. Jacquinot, ministre de la marine, y a présidé vendredi à la mise sur cale de deux cargos neufs. Il a, le lendemain, accueilli le croiseur-école *Jeanne-d'Arc* au retour de sa croisière d'instruction : c'est le premier grand bâtiment de guerre qui ait accosté à ses quais depuis la Libération. La première promotion d'après-guerre de cent cinquante *midships* et élèves ingénieurs a été entraînée à la mer, en une croisière qui l'a conduite du Pirée à Veracruz et aux Antilles.

Nous devons à l'initiative du service des constructions et armes navales du ministère de la marine d'avoir pu admirer sur place et en détail l'effort déployé par ses ingénieurs et leurs collaborateurs du génie maritime. Comme récemment à Penhoët, c'est une impression de réconfort et d'espoir qui se dégagea du spectacle de tant de labeur.

Le premier tableau de Lorient, au débarqué de la gare, est presque hallucinant : c'est une Pompéi moderne. Plus de 80 % de la ville furent détruits ; des centaines de Bretons périrent. Mais, sous le soleil printanier, 20 000 habitants s'affairent autour de baraques bien achalandées. Près de 4 000 ouvriers viennent chaque jour, des faubourgs et des banlieues, travailler au vieil arsenal, que dominait l'élégante silhouette de la préfecture maritime, l'ancien hôtel de la compagnie des Indes, œuvre de Gabriel.

Edmond Delage
(15 avril 1947.)

TÉLÉCOMMUNICATIONS **Le Parlement japonais doit voter avant le mois de juin les derniers aménagements du statut de NTT, l'ancien monopole public du téléphone. ● LE GÉANT nippon va devoir se réorganiser et alléger ses effectifs pour affronter des concurrents qui se sont développés grâce à l'ouverture partielle du marché il y a dix ans. ● LES DERNIÈRES BARRIÈRES tomberont à la fin de l'année, autorisant les opérateurs nationaux à offrir des services internationaux, et réciproquement. NTT, jusque-là cantonné à son marché intérieur, pourra ainsi entrer dans le jeu mondial. ● CETTE EFFERVESCENCE suscite la convoitise de nouveaux venus dans le téléphone, comme Toyota, Mitsubishi ou Sanyo. ● UNE VASTE RESTRUCTURATION du secteur est entreprise. La fusion entre Japan Telecom et International Japan Telecom en est une première illustration.**

La déréglementation incite les opérateurs de téléphone japonais à se regrouper

Partiellement dérégulé depuis dix ans, le marché nippon sera largement ouvert à la concurrence d'ici à la fin 1997. Face au numéro un incontesté, NTT, les petites compagnies sont tentées de réunir leurs forces, ou de se trouver des alliés internationaux

TOKYO
de nos envoyés spéciaux

Le paysage du téléphone au Japon s'apprête à connaître de profonds remodelages. Un avant-goût de ces restructurations a été donné, le 18 mars, avec l'annonce de la prochaine fusion des sociétés Japan Telecom et International Japan Telecom (ITJ), respectivement spécialisées dans les communications nationales longue distance et les services internationaux. Ce regroupement pourrait faire école. Car la mise en œuvre des nouvelles règles du jeu dans le téléphone, décidées l'an passé par le gouvernement japonais, ne souffrira pas le *statu quo*.

D'ici à fin 1997, l'ensemble des barrières qui segmentent le marché nippon tomberont. Depuis dix ans, ce marché est déjà partiellement ouvert à la concurrence. NTT, numéro un japonais et mondial des services de télécommunications, affronte à la fois DDI, Japan Telecom et Teleway Japan dans les communications interurbaines, et quelques petites compagnies dans le téléphone local. Dans le téléphone international, ITJ et International Digital Communications (IDC) concurrencent KDD. Mais les opérateurs intérieurs ne sont pas autorisés à offrir des services internationaux et vice-versa.

Le gouvernement japonais a fait voler en éclat ce *modus vivendi* en autorisant NTT à entrer sur le marché des services internationaux et KDD à offrir des services intérieurs. NTT pourra profiter de cette possibilité à partir de 1999, après transformation du groupe en une holding coiffant deux sociétés de téléphone local (couvrant l'est et l'ouest du Japon) et une société de téléphone longue distance et international. En réalité, NTT pourra, dès cette année, faire ses premiers pas à l'international. Seule condition : que les services proposés évitent d'ici à 1999 toute connexion avec le Japon.

BUREAUCRATIE

« Cela nous cause beaucoup de soucis », reconnaît Yusai Okuyama, le président de DDI, numéro deux du téléphone au Japon. NTT fait figure d'épouvantail. La concurrence n'a guère entamé ses positions depuis dix ans : le groupe contrôle plus de 90 % des communications locales, 70 % des communications nationales, sans compter une bonne moitié du marché du téléphone mobile. Souvent critiqué pour sa bureaucratie, NTT conserve une forte image de marque : les jeunes diplômés le classent parmi les trois premiers groupes où ils voudraient être embauchés. *« NTT peut offrir l'ensemble de la gamme des services téléphoniques, et le découpage du groupe n'est pas une séparation réelle des activités, ce qui laisse les autres opérateurs en situation difficile »*, relève Jean-François Thomas, président de la filiale japonaise de France Télécom.

Pour espérer survivre, tous les concurrents de NTT doivent élargir leur activité. *« Il faut pouvoir offrir des services locaux, nationaux et internationaux »*, assure Haruo Murakami, le président de Japan Telecom. Les plus exposés, dans la bataille qui va s'ouvrir, sont probablement les opérateurs de téléphone international, KDD, ITJ et IDC. *« Ils opèrent sur un petit marché, qui représente 5 % des ventes totales de services téléphoniques »*, note M. Thomas. Leur situation financière n'est pas des plus assurées : KDD, qui perd des parts de marché, a vu ses bénéfices chuter d'un tiers sur le dernier exercice et prévoit un recul de 19 % cette année. Les profits d'ITJ sont aussi en fort recul et les analystes tablent sur des pertes pour l'exercice qui vient de démarrer.

FIBRE OPTIQUE

Après l'alliance Japan Telecom-ITJ, les regards se portent sur DDI et KDD, les deux plus gros rivaux de NTT. DDI, numéro deux du téléphone longue distance et numéro deux du téléphone mobile, qui a vu ITJ lui échapper, doit retrouver un allié. Et *« le plus vite possible »*, selon son président, qui assure ne pas *« avoir encore choisi »* entre un rapprochement avec une firme japonaise ou une association avec une compagnie étrangère. La participation de DDI au projet de réseau en fibre optique autour du Japon initié par KDD, l'opérateur dominant du téléphone international, n'est qu'un accord commercial, précise M. Okuyama à l'intention de ceux qui croyaient y déceler l'esquisse d'un futur rapprochement : *« Nous serons un client de ce câble, qui pourra nous offrir une ouverture sur l'international. »*

KDD, de son côté, a déjà noué des accords de coopération (sans prises de participations) avec des opérateurs de téléphone local, comme TTNet (à Tokyo) et plusieurs petites sociétés liées aux compagnies d'électricité. Il veut aussi investir le marché du téléphone national. Mais *« les prix ont fortement baissé, cela ne facilitera pas la tâche de KDD »*, prévient-on chez DDI. Une solution consisterait à se rapprocher du pôle Japan Telecom-ITJ. KDD n'a pas caché qu'il le souhaite. ITJ et Japan Telecom, qui a des liens avec KDD dans le téléphone mobile, ne l'ont pas écarté. *« Il pourrait y avoir abus de position dominante à l'international »*, relève cependant M. Thomas.

LES ÉTRANGERS INTÉRESSÉS

La portée de ces alliances restera toutefois de portée très limitée. Japan Telecom-ITJ ne pèsera qu'un peu plus de 5 % du chiffre d'affaires total de NTT (qui s'est élevé à 6 200 milliards de yens au cours du dernier exercice). Les opérateurs japonais pourraient donc être tentés par des rapprochements avec des compagnies étrangères, qui, à l'image du britannique BT, de France Télécom ou de l'américain AT&T, ne cachent pas leur intérêt pour un ancrage dans l'Archipel.

La décision du gouvernement japonais, dans le cadre des accords sur le commerce international en février, de supprimer les seuils de prises de participation par des étrangers – sauf pour NTT et KDD où ils restent à 20 % – pourrait faciliter les choses. *« Mais cela coûtera cher »*, prévient M. Okuyama. Le président de DDI reconnaît mener des discussions avec France Télécom, Deutsche Telekom et l'américain Sprint, de même qu'avec AT&T, ou encore le britannique BT et l'américain MCI, mais *« sans plus pour le moment »*. *« Prendre une participation, de 10 % par exemple, dans un groupe japonais ne donne pas voix au chapitre »*, note M. Thomas.

Même si la concurrence peine à émerger, la vie facile est terminée pour NTT. *« A l'international, il risque de souffrir »*, juge M. Thomas. Le groupe a déjà essuyé un refus des autorités américaines de lui délivrer une licence pour des services aux entreprises. Et sur le marché intérieur, la situation n'est plus aussi douillette. Vendredi 11 avril, la Fair Trade Commission (FTC), autorité chargée de la concurrence au Japon, a exigé du groupe qu'il réduise *« à moins de 50 % »* sa part dans sa filiale de téléphone mobile, DoCoMo, afin de faciliter l'introduction de la concurrence dans les communications locales. Pour s'adapter, NTT devra faire des efforts de compétitivité. L'une des deux sociétés régionales – celle de l'ouest du Japon – auxquelles il va donner naissance sera déficitaire. Le groupe a annoncé sa volonté de ramener ses effectifs de 183 400 à 165 400 personnes d'ici à fin mars 1998.

Ph. L. C. et B. P.

Un marché qui suscite beaucoup de vocations

La libéralisation du téléphone suscite la convoitise de groupe industriels d'horizons très différents. Le constructeur d'automobiles Toyota a déclaré vouloir faire du téléphone un axe de diversification prioritaire. Actionnaire minoritaire des opérateurs IDC, Teleway Japan et IDO, Toyota n'a toutefois pas encore précisé comment il s'y prendra. Le conglomérat Mitsubishi a, pour sa part, décidé d'offrir, d'ici à 2 001, des services « voix-données » aux grandes entreprises entre le Japon, les Etats-Unis et l'Europe en louant des câbles aux opérateurs existants. Le groupe d'électronique Sanyo, quant à lui, a ouvert en janvier son réseau interne de communication à des tiers. Il vise une clientèle professionnelle, à qui il propose des communications longue distance au Japon à des tarifs inférieurs de 30 % à ceux de NTT. L'objectif, la première année, est d'attirer une dizaine d'entreprises clientes pour un chiffre d'affaires de 60 millions de yens.

Mitsuhiro Takase, vice-président de NTT

« Nous voulons proposer des services aux entreprises entre l'Europe et les Etats-Unis »

MITSUHIRO TAKASE est chargé de la planification pour l'international au sein de NTT. Il explique la politique qu'entend suivre l'opérateur dans ce domaine.

« A partir de quand NTT offrira-t-il des services internationaux ?

– Un projet de loi devrait être approuvé par le Parlement d'ici à la fin juin. Il prévoit de réorganiser NTT en trois sociétés : deux pour le téléphone local (à l'est et à l'ouest du Japon), une pour les communications longue distance, qui sera aussi autorisée à faire de l'international fin 1999. Comme ces deux ans pourraient nous pénaliser par rapport aux grands opérateurs mondiaux, nous devrions être autorisés dès l'adoption du projet de loi à créer une filiale pour l'international. Elle n'aura pas le droit à du trafic entrant ou sortant au Japon. Actuellement, nous ne sommes pas totalement absents de l'international : nous avons investi dans des réseaux en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines. Cela reste cependant négligeable dans notre chiffre d'affaires.

– Vous avez demandé des licences aux Etats-Unis et en Europe. Pour quels types de services ? Comment réagissez-vous au refus américain ?

– Nos demandes portent sur des services aux firmes multinationales entre l'Europe et les Etats-Unis. Les Etats-Unis souhaitent que le Japon accroisse la déréglementation et supprime le seuil de 20 % pour les capitaux étrangers dans NTT et KDD. La demande de licence doit être traitée séparément de ce problème politique.

– Quelles sont les priorités de votre développement international ?

– L'Amérique, l'Europe et l'Asie sont trois zones d'égale importance pour nous. Nous proposerons d'abord des services aux entreprises. Et nous le ferons seuls. Nous louerons des réseaux à d'autres opérateurs. Dans le futur, nous prévoyons une offre plus variée, notamment auprès des particuliers. Nous pensons qu'il vaudra mieux alors travailler avec des partenaires.

– Avez-vous engagé des discussions avec BT-MCI, France Télécom-Deutsche Telekom-Sprint, ou AT&T, les trois grands pôles mondiaux actuels ?

– Le projet de loi n'étant pas adopté, nous ne pouvons pas officiellement engager de discussions. Mais il y a eu des contacts. On ne peut pas dire si NTT va rejoindre l'une de ces trois alliances, ou si un autre groupe va se créer. Le fait que nous ne puissions assurer dans un premier temps des services internationaux avec le Japon est un obstacle.

– Envisagez-vous d'investir dans de nouveaux acteurs du téléphone en Europe ?

– Oui, si ce sont des opérations rentables.

– Etes-vous intéressés par Cegetel, filiale de la Générale des eaux ?

– Nous n'avons pas encore fait de choix sur tel ou tel opérateur. Nous avons des discussions avec certaines entreprises. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur et Brice Pedroletti

Le sourire retrouvé de Disneyland Paris

DONNÉ comme moribond en 1993, Disneyland Paris a fêté, le 12 avril, son cinquième anniversaire avec éclat. Le Royaume magique n'est pas encore tiré d'affaire, loin s'en faut. Ses actionnaires en savent quelque chose : l'action vaut aujourd'hui environ 10 francs, alors qu'elle avait atteint 70 francs (en cours ajusté) au printemps 1992, ils n'ont pas encore perçu un seul dividende et savent que la priorité des dirigeants est de réduire l'endettement (15 milliards de francs). Mais son nouveau nom de baptême semble lui avoir davantage porté bonheur que celui d'Euro Disney.

Nouveau nom, nouvelle stratégie, nouveau départ : tout a recommencé avec l'arrivée de Philippe Bourguignon. Lorsqu'il succède, en 1993, à l'Américain Robert Fitzpatrick comme président du parc de loisirs, tout va très mal : problèmes sociaux, fréquentation du parc et des hôtels en deçà des espérances... La position du nouveau patron français n'est pas aisée : coincé entre la Walt Disney Company, les banques créancières – qui menacent de faillite ce projet de 26 milliards de francs – et les petits actionnaires qui voient leur investissement fondre comme neige au soleil, il parvient pourtant à redresser la barre. En trois ans, les visiteurs passent de 8,8 millions à 11,7 millions et le taux d'occupation des hôtels de 60 à 72 %. Après une perte de 1,7 milliard de francs en 1994, Euro Disney aligne deux exercices bénéficiaires (114 millions de francs en 1995 et 202 millions en 1996).

Au plus fort de la crise, en 1994, la société a procédé à une restructuration financière qui a permis, notamment grâce à une augmentation de capital de 6 milliards de francs, de réduire la dette. Les banquiers ont consenti à l'abandon de 1,5 milliard de francs d'intérêts et la maison-mère à celui, temporaire, des redevances. Les intérêts ont recommencé à courir depuis 1996 et les versements à la maison-mère reprendront en 1999.

TRANSFORMER L'ESSAI

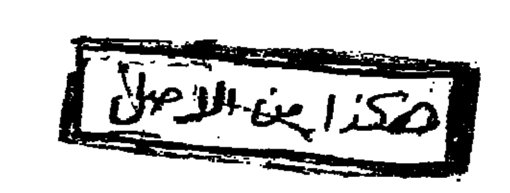
Aujourd'hui, Philippe Bourguignon a rejoint le Club Méditerranée pour relever un autre défi. Il laisse à son successeur, Gilles Pélisson, jusque-là directeur général, la lourde tâche de transformer l'essai. M. Pélisson le sait : *« Le plus dur sera passé pour Euro Disney au-delà de 1997 »*, déclarait-il, le 26 mars, devant l'assemblée générale des actionnaires.

Pour ne pas retomber dans le rouge, Euro Disney doit continuer à augmenter son chiffre d'affaires sans accroître ses charges. Lors du dernier exercice, clos le 30 septembre 1996, le chiffre d'affaires a progressé de 9 % à 2,7 milliards de francs et le nombre de visiteurs de près de 10 %. Cette hausse de la fréquentation ainsi qu'une légère augmentation des dépenses par visiteur en restauration et dans les boutiques ont compensé la baisse des prix d'entrée mise en place en avril 1995.

Si aucune attraction nouvelle n'est prévue cette année, M. Pélisson mise sur des événements comme l'ouverture du complexe cinématographique Gaumont en mai et la halte du Tour de France pour la vingtième et avant-dernière étape de l'édition 1997 en juillet pour attirer de nouveaux clients. M. Pélisson assure que la politique de prix bas continuera dans les prochains mois, mais certains prix pourraient être réévalués en 1998, notamment ceux de l'entrée du parc.

Il existe de futures sources de profits : les loyers et plus-values foncières liées au développement d'un complexe commercial, sur quelque 90 000 mètres carrés, qui devrait voir le jour en l'an 2000 et pour lequel Euro Disney a reçu fin 1996 l'approbation des autorités locales. Avec l'ouverture d'un second centre de congrès prévu en octobre 1997, ce complexe *« marque le démarrage de ce que j'appelle le cercle vertueux de notre développement »*, a déclaré M. Pélisson devant ses actionnaires, *« le futur de l'entreprise repose en bonne partie sur cette logique de développement »*.

François Bostnavaron



Malgré les assurances du Crédit lyonnais, le doute persiste sur la cession de la BfG Bank

M. Hülsmann a été nommé président du directoire de la filiale allemande de la banque publique

Le départ à la retraite du président du directoire de la BfG Bank, Paul Wieandt, remplacé, jeudi 10 avril, par son adjoint Karl-Heinz Hülsmann, cinquante-sept ans, n'a pas clarifié la situation de la filiale allemande du Crédit lyonnais. Son PDG, Jean Peyrelevade, a beau répéter que sa filiale allemande, la BfG Bank, n'est pas à vendre, il ne parvient pas à lever les interrogations qui règnent à Francfort sur l'avenir actionnarial de la banque.

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Malgré les assurances données par sa maison-mère, le Crédit lyonnais, sa filiale allemande, BfG Bank, reste dans l'expectative. Au siège de Francfort, la petite phrase de Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais – « *Nous n'avons pas l'intention de vendre la BfG* » – n'a pas levé toutes les incertitudes, alors que les rumeurs sur une cession se sont amplifiées ces derniers mois. Le départ à la retraite de Paul Wieandt, le président du directoire de la banque, remplacé jeudi 10 avril par son adjoint Karl-Heinz Hülsmann, cinquante-sept ans ans, n'a pas clarifié la situation.

Certes, la vente de la BfG reviendrait trop cher à sa maisonmère. La banque ne peut pas supporter seule la moins-value qu'entraînerait une cession, évaluée par les experts à environ 5 milliards de francs (*Le Monde* du 19 février). Et le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a annoncé que l'Etat ne recapitaliserait pas le Crédit lyonnais en 1998. En outre, les éventuels acquéreurs ne se précipitent pas.

Tous les doutes ne se sont pourtant pas évanouis à la BfG, malgré les assurances répétées de Michel Renault, président de son conseil de surveillance et membre du comité exécutif du Crédit lyonnais. M. Renault doit, lui aussi, partir à la retraite avant la fin de l'année. Les dirigeants allemands ont tendance à estimer, en privé, que les récentes déclarations n'engagent que leurs auteurs et qu'une éventuelle cession dépendra surtout du gouvernement français ainsi que des négociations à venir avec la Commission européenne.

INCIDENCE DIFFICILE À CHIFFRER

Si le climat d'incertitude ne semble pas gêner les affaires avec les particuliers ou les clients institutionnels, il a une incidence difficile à chiffrer sur les activités d'entreprises, selon les dirigeants de la banque. « *Chaque agent commercial doit passer une demi-heure à expliquer nos relations et les perspectives avec le Crédit lyonnais avant d'aborder les choses sérieuses* », expliquait, lors de la présentation des résultats de la banque le 20 mars, Karl-Heinz Hülsmann. Il ajoutait : « *Il nous est parfois délicat de nous positionner comme spécialistes de la France car nous ne savons pas si cela va durer encore longtemps.* »

La BfG, qui a recentré ses activités vers les particuliers et le financement de l'immobilier, ne cadre d'ailleurs pas nécessairement avec la nouvelle stratégie en cours à Paris. Jean Peyrelevade souhaite s'orienter à l'étranger vers « *la banque d'entreprise et de gestion de fonds* » (*Le Monde* du 22 mars). Les synergies entre les deux parties ne sont pas si évidentes, « *surtout avec la configuration et les difficultés actuelles de la maison-mère* », indique un responsable de la BfG.

De plus, la banque allemande a toujours continué à cultiver son identité, même si « *le contact et la culture commune se sont améliorés petit à petit* », indique-t-on. Signe des temps : le Français Jean-Christophe Irrmann, chargé, entre autres, des relations avec Paris au sein du directoire, a quitté son poste le 31 mars et n'a pas été remplacé, « *pour des raisons économiques* », selon l'intéressé. Le Crédit lyonnais ne conservera plus qu'un seul représentant, Patrick Fincker, au sein de l'équipe dirigeante de sa filiale.

L'approfondissement des liens avec le siège ne semble d'ailleurs pas faire partie des priorités à Francfort. Paul Wieandt a toujours revendiqué une certaine autonomie, et le directoire poursuit les restructurations qu'il a lancées pour redresser la banque. Le groupe BfG a réalisé un résultat opérationnel de 308 millions de deutschemarks (plus de 1 milliard de francs) en 1996 et effectué une percée vers les particuliers avec un compte courant gratuit qui a attiré 115 000 nouveaux clients. Après la suppression de plusieurs milliers d'emplois et la fermeture de nombreuses filiales, la banque prépare un nouveau plan de réduction de ses effectifs qui pourrait concerner plusieurs centaines de personnes.

Philippe Ricard

Un spécialiste de la grande distribution rejoint le directoire du Club Med

Yves Martin quitte le groupe Casino

A QUELQUES JOURS de l'assemblée générale qui devrait confirmer, le 23 avril, la nomination de Philippe Bourguignon comme président du directoire du Club Méditerranée, la future équipe dirigeante du groupe prend forme. Paul Roll, patron d'Aquarius, filiale du Club, fera partie du directoire restreint de trois membres. Des quatres directeurs généraux actuels – Henri de Bodinat, Alexis Agnello, Antoine Cachin et Claude Ravilly –, Henri de Bodinat paraissait le mieux placé pour rejoindre le directoire : il vient d'annoncer son départ du Club Méditerranée. M. Bourguignon lui a trouvé un successeur en la personne d'Yves Martin pour reprendre le marketing. A trente-neuf ans, ce dernier a travaillé chez Unilever France et McKinsey Paris avant d'entrer en 1990 comme directeur du marketing chez Casino. Depuis 1995, il était directeur général de la branche hypermarchés de Casino.

Dernière embauche significative de la présidence de Serge Trigano, Henri de Bodinat, ex-patron de Sony Music France, était entré au Club Méditerranée en octobre 1994 pour prendre en charge la stratégie. Nommé directeur général par le conseil d'administration en février 1996, lorsque Serge Trigano avait décidé de resserrer son équipe de direction, il est en charge du marketing au commercial du produit et du transport au niveau mondial. Il était, avec Claude Ravilly, actuel directeur financier, transfuge de Canal Plus, l'un des deux dirigeants non issus du sérail.

Henri de Bodinat, qui restera jusqu'à fin juin, estime qu'il est « *préférable de partir* » pour laisser le « *champ libre* » à Philippe Bourguignon. « *Nous sommes trop semblables pour être suffisamment complémentaires* », précise-t-il. Donné partant en octobre 1996, alors que le Club était en crise, Henri de Bodinat récuse les procès qui lui ont été faits à l'époque et assure que l'impact du changement de stratégie qu'il a imposé se fera sentir à partir de 1997.

F. Bn

Le groupe TAT-Air Liberté s'enfonce dans la grève

LES PERSONNELS navigants d'Air Liberté et TAT ont entamé leur sixième jour de grève, lundi 14 avril. La direction prévoit d'assurer 50 % de son programme, grâce à des affrétements d'avions d'autres compagnies. Tous les vols au départ de Paris devaient être assurés. Les lignes transversales devaient être « *très perturbées* » (renseignements au 08-03-09-09-09 pour TAT et 08-03-80-58-05 pour Air Liberté). Les personnels navigants sont en grève « *illimitée* » depuis mercredi. Ils s'opposent aux modalités de la prise en location gérance de TAT par Air Liberté depuis le 1er avril, qui se traduit pour le personnel TAT par un alignement de leurs conditions de travail sur celles d'Air Liberté. Le bureau national du SNPL, principal syndicat de pilotes, a décidé la création d'un fond de solidarité pour soutenir les grévistes.

DÉPÊCHES

■ **SNCF : la fédération CGT des cheminots s'est engagée à** « *créer toutes les conditions d'une riposte la plus massive et la plus unitaire possible* » aux mesures salariales annoncées pour 1997 par la direction. La fédération CFDT des cheminots a estimé que « *les choix en matière salariale pèseront dans les semaines et les mois à venir sur le niveau des conflits qui ne manqueront pas de naître* ».

■ **RENAULT : le travail a repris lundi 14 avril à l'usine belge de Vilvorde,** occupée depuis plus de six semaines et qui devrait cesser toute activité le 31 juillet. Louis Schweitzer, PDG de Renault, invité du « Grand Jury RTL/*Le Monde* », dimanche 13 avril, a déclaré que la date de fermeture n'était pas fixée une fois pour toutes et qu'elle pouvait être repoussée ou avancée de quelques semaines. Selon M. Schweitzer, « *un certain nombre de repreneurs se sont manifestés au moment de l'annonce de la fermeture de Vilvorde. Mais les événements depuis un mois et demi ne sont pas propices à ce type de contacts* ».

■ **TOYOTA : le constructeur automobile japonais** va se procurer, pour la première fois, des composants de moteurs auprès d'un équipementier étranger, en l'occurrence l'américain Dana Corp. Toyota prévoit de lui acheter un million de pièces par an pour des voitures destinées au marché américain, répondant ainsi aux voeux du gouvernement américain de le voir accroître ses achats aux Etats-Unis.

■ **BULL : le gouvernement lance la troisième phase de privatisation** du constructeur d'ordinateurs, qui lui permettra de ramener sa participation de 30,5 % à 17 %. Le pré-placement des actions auprès des investisseurs institutionnels a débuté lundi 14 avril.

■ **GEC** : le groupe d'électronique britannique négocierait une alliance avec l'américain Lockheed Martin, selon le quotidien britannique *Times* du dimanche 13 avril. Le projet d'accord conférerait aux deux partenaires un accès privilégié et réciproque à leurs marchés nationaux d'électronique de défense.

■ **AIRBUS : la transformation du consortium aéronautique** Airbus Industrie en société anonyme buterait sur les réticences du français Aerospatiale, selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du lundi 14 avril. Aerospatiale proposerait que les quatre partenaires conservent leurs sites de production et qu'Airbus soit systématiquement dirigée par un Français.

■ **MARYFLO : 64 licenciements sur 110 emplois ont été annoncés,** vendredi 12 avril, dans cette entreprise de confection de Kervignac (Morbihan). En janvier, les ouvrières avaient mené une grève de cinq semaines « *pour la dignité* » afin de protester contre les méthodes du responsable de production, Alain Le Bruchec, dont elles avaient obtenu le départ. Selon le PDG, Mme Guéta, l'entreprise n'a pu retrouver suffisamment de marchés. – (*Corresp.*)

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 14 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ −0,97 %
CAC 40 : 2549,49

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1000	998	− 0,20	+ 4,17
Cr.Lyonnais(T.P.)	883	883	—	+ 8,84
Renault (T.P.)	1671	1680	+ 0,53	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2120	2102	− 0,84	+ 11,21
Saint Gobain(T.P.)	1334	1334	—	+ 5,28
Thomson S.A (T.P)	1000	—	—	+ 2,43
Accor	846	849	+ 0,35	+ 29,22
AGF-Ass.Gen.France	197	195,80	− 0,60	+ 16,88
Air Liquide	870	868	− 0,22	+ 2,16
Alcatel Alsthom	664	653	− 1,65	+ 56,66
Axa	360,30	358,20	− 0,58	+ 8,54
Axime	665	662	− 0,45	+ 10,33
Bail Investis	830	829	− 0,12	+ 11,87
Bancaire (Cie)	742	740	− 0,26	+ 20,52
Bazar Hot. Ville	618	618	—	+ 39,20
Bertrand Faure	285,90	281	− 1,71	+ 39,04
BIC	837	832	− 0,59	+ 6,94
BIS	490	494	+ 0,81	− 7,31
B.N.P.	237	232	− 2,10	+ 15,53
Bollore Techno.	762	755	− 0,91	+ 32,49
Bongrain	2198	2198	—	+ 9,57
Bouygues	552	541	− 1,99	[illegible]
Bouygues Offs.	154,90	152,10	− 1,80	+ 14,36
Canal +	1116	1122	+ 0,53	+ 2,80
Cap Gemini	339,50	335	− 1,32	+ 33,51
Carbone Lorraine	1470	1450	− 1,36	+ 47,65
Carrefour	3455	3425	− 0,86	+ 1,45
Casino Guichard	258,50	254,20	− 1,66	+ 5,21
Casino Guich.ADP	219	215,30	− 1,68	+ 13,31
Castorama Dub.(Li)	929	917	− 1,29	+ 2,68
C.C.F.	253,90	250	− 1,53	+ 4,16
CCMX(ex.CCMC) Ly.	62	62	—	+ 32,47
Cegid (Ly)	722	723	+ 0,13	+ 21,21
Cerus Europ.Reun.	142,90	144,80	+ 1,32	+ 9,28
Cetelem	656	644	− 1,82	+ 7,23
CGIP	1840	1822	− 0,97	+ 27,32
Chargeurs Intl	355	352	− 0,84	+ 96,96
Christian Dalloz	2197	2197	—	+ 18,63
Christian Dior	828	820	− 0,96	− 2,83
Ciments Fr.Priv.B	215	214	− 0,46	+ 31,44
Cipe France Ly #	808	798	− 1,23	+ 28,12
Clarins	754	745	− 1,19	− 2,10
CLF-Dexia France	575	576	+ 0,17	+ 27,83
Club Mediterranee	455	455	—	+ 35,09
Coflexip	343,60	336	− 2,21	+ 22,38
Colas	824	822	− 0,24	+ 3,60
Comptoir Entrep.	11,20	11,10	− 0,89	+ 35,62
Comptoirs Mod.	2745	2744	− 0,03	− 2
CPR	475	474,90	− 0,02	+ 14,76
Cred.Fon.France	67,50	66,50	− 1,48	− 1,48
Credit Lyonnais CI	204,10	200	− 2	+ 50,37
Credit National	339,50	338,60	− 0,26	+ 13,31
CS Signaux(CSEE)	285	283,10	− 0,66	+ 20,51
Damart	4935	4942	+ 0,14	+ 19,08
Danone	876	870	− 0,68	+ 20,33
Dassault-Aviation	1415	1373	− 2,96	+ 17,35
Dassault Electro	688	685	− 0,43	+ 53,93
Dassault Systemes	350	344	− 1,71	+ 43,75
De Dietrich	272	[illegible]	—	+ 39,13
Degremont	469	465	− 0,85	+ 20,77
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,90	46,50	− 2,92	+ 6,89
DMC (Dollfus Mi)	143	142	− 0,69	+ 12,87
Dynaction	135	136	+ 0,74	+ 11,38
Eaux (Gle des)	765	752	− 1,69	+ 18,95
Eiffage	333	329	− 1,20	+ 60,48
Elf Aquitaine	527	526	− 0,18	+ 11,35
Eramet	299	295	− 1,33	+ 8,45
Eridania Beghin	867	867	—	+ 3,83
Essilor Intl	1604	1595	− 0,56	+ 7,26
Essilor Intl.ADP	1401	1430	+ 2,06	[illegible]
Esso	520	520	—	− 2,25
Eurafrance	2490	2470	− 0,80	+ 10,16
Euro Disney	10	10,10	+ 1	− 1,96
Europe 1	1227	1220	− 0,57	+ 10,90
Eurotunnel	6,50	6,50	—	− 5,10
Filipacchi Medias	1334	1340	+ 0,44	+ 16,01
Fimalac SA	550	560	+ 1,81	+ 16,18
Finextel	114,40	112,40	− 1,74	+ 48,14
Fives-Lille	500	493	− 1,40	+ 8,61
Fromageries Bel	4347	4300	− 1,08	+ 8,04
Galeries Lafayette	2400	2345	− 2,29	+ 27,88
GAN	152	151,50	− 0,32	+ 9,28
Gascogne (B)	499	496,50	− 0,50	+ 8,64
Gaumont #	390	395	+ 1,28	− 3,13
Gaz et Eaux	2542	2549	+ 0,27	+ 20,34
Geophysique	477	470	− 1,46	+ 30,55
G.F.C.	532	521	− 2,06	+ 18,96
Groupe Andre S.A.	486	483	− 0,61	+ 27,05
Gr.Zannier (Ly) #	153	150	− 1,96	+ 27,98
GTM-Entrepose	346	342	− 1,15	+ 42,50
Guilbert	1010	1025	+ 1,48	+ 0,98
Guyenne Gascogne	1850	1855	+ 0,27	+ 10,16
Havas	406,50	407,10	+ 0,14	+ 11,84
Havas Advertising	658	655	− 0,45	+ 13,91
Imetal	820	795	− 3,04	+ 3,78
Immeubl.France	370	365	− 1,35	+ 19,28
Infogrames Enter.#	791	775	− 2,02	+ 29,16
Ingenico	103,50	104,20	+ 0,68	+ 18,62
Interbail	244	240	− 1,63	+ 5,77
Intertechnique	1400	1460	+ 4,28	+ 88,38
Jean Lefebvre	315	315	—	+ 16,65
Klepierre	800	800	—	+ 15,27
Labinal	1494	1470	− 1,60	[illegible]
Lafarge	374	370	− 1,06	+ 14,35
Lagardere	183,30	178,90	− 2,40	+ 25,63
Lapeyre	399	[illegible]	+ 1,36	+ 22,13
Lebon	224	220	− 1,78	+ 28,57
Legrand	1015	987	− 2,75	+ 11,65
Legrand ADP	693	689	− 0,57	+ 20,03
Legris indust.	270	268,50	− 0,55	+ 22,82
Locindus	820	835	+ 1,82	+ 9
L'Oreal	1975	1949	− 1,31	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1310	1302	− 0,61	[illegible]
Lyonnaise Eaux	540	532	− 1,48	[illegible]
Marine Wendel	642	633	− 1,40	[illegible]
Metaleurop	72,10	73	+ 1,24	[illegible]
Metrologie Inter.	19,05	19,05	—	[illegible]
Michelin	325	322,70	− 0,70	[illegible]
Moulinex	133,90	128,50	− 4,03	[illegible]
Nord-Est	136	136,10	+ 0,07	[illegible]
Nordon (Ny)	429	430	+ 0,23	[illegible]
NRJ #	830	835	+ 0,60	[illegible]
OLIPAR	88	86	− 2,27	[illegible]
Paribas	364,60	358	− 1,81	[illegible]
Pathe	1404	1405	+ 0,07	[illegible]
Pechiney	206	200	− 2,91	[illegible]
Pernod-Ricard	306,90	303	− 1,27	[illegible]
Peugeot	634	623	− 1,73	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2348	2374	+ 1,10	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	498	497,90	− 0,02	[illegible]
Primagaz	555	550	− 0,90	[illegible]
Promodes	1927	1905	− 1,14	[illegible]
Publicis	555	552	− 0,54	[illegible]
Remy Cointreau	147	145	− 1,36	[illegible]
Renault	144,30	140,70	− 2,49	[illegible]
Rexel	1676	1670	− 0,35	[illegible]
Rhone Poulenc A	174,20	171,60	− 1,49	[illegible]
Rochette (La)	27,70	27,40	− 1,08	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5800	5900	+ 1,72	[illegible]
Sade (Ny)	199	200	+ 0,50	[illegible]
Sagem SA	3125	3125	—	[illegible]
Saint-Gobain	757	752	− 0,66	[illegible]
Saint-Louis	1391	1395	+ 0,28	[illegible]
Salomon (Ly)	378	393,60	+ 4,12	[illegible]
Salvepar (Ny)	462	465	+ 0,64	[illegible]
Sanofi	549	539	− 1,82	[illegible]
Sat	1790	1789	− 0,05	[illegible]
Saupiquet (Ns)	735	722	− 1,76	[illegible]
Schneider SA	315,60	310,50	− 1,61	[illegible]
SCOR	223,50	222	− 0,67	[illegible]
S.E.B.	1035	1022	− 1,25	[illegible]
Sefimeg	459	450	− 1,96	[illegible]
SEITA	199,50	198,40	− 0,55	[illegible]
Selectibanque	80,10	78,50	− 1,99	[illegible]
SFIM	1109	1103	− 0,54	[illegible]
SGE	130,50	131,90	+ 1,07	[illegible]
Sidel	440	434,80	− 1,18	[illegible]
Silic CA	870	885	+ 1,72	[illegible]
Simco	523	525	+ 0,38	[illegible]
S.I.T.A.	1073	1063	− 0,93	[illegible]
Skis Rossignol	134,50	134,50	—	[illegible]
Societe Generale	649	638	− 1,69	[illegible]
Sodexho Alliance	2800	2790	− 0,35	[illegible]
Sommer-Allibert	195	192,10	− 1,48	[illegible]
Sophia	239,90	238	− 0,79	[illegible]
Spir Communication	502	512	+ 1,99	[illegible]
Strafor Facom	439,90	435	− 1,06	[illegible]
Suez	281,30	283,40	+ 0,74	[illegible]
Synthelabo	670	674	+ 0,59	[illegible]
Technip	597	591	− 1	[illegible]
Thomson-CSF	191,30	189	− 1,20	[illegible]
Total	468,20	461	− 1,53	[illegible]
U.A.P.(Compagnie)	143,90	143	− 0,62	[illegible]
UFB Locabail	523	517	− 1,14	[illegible]
UIC	32,10	[illegible]	—	[illegible]
UIF	458	450	− 1,74	[illegible]
UIS	211	211	—	[illegible]
Unibail	590	578	− 2,03	[illegible]
Union Assur.Fdal	731	722	− 1,23	[illegible]
Usinor Sacilor	89,30	89,05	− 0,27	[illegible]
Valeo	358	354,20	− 1,06	[illegible]
Vallourec	334	333	− 0,29	[illegible]
Via Banque	216,10	216	− 0,04	[illegible]
Worms & Cie	359,50	357,80	− 0,47	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1487	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Elf Gabon	1710	[illegible]	+ 1,16	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	370	[illegible]	− 1,75	[illegible]
Adecco S.A.	1835	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Adidas AG #	624	[illegible]	− 1,28	[illegible]
American Express	335	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Anglo American #	362	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Amgold #	400	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Arjo Wiggins App.	18,70	[illegible]	− 1,06	[illegible]
A.T.T. #	198	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Banco Santander #	388	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Barrick Gold #	136,90	[illegible]	− 1,38	[illegible]
B.A.S.F. #	222,80	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Bayer #	230	[illegible]	− 1,69	[illegible]
Cordiant PLC	11,90	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Crown Cork ord.#	313	[illegible]	− 4,76	[illegible]
Crown Cork PF CV#	293	[illegible]	− 4,30	[illegible]
Daimler Benz #	451	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
De Beers #	216,10	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Deutsche Bank #	296,10	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Dresdner Bank #	190,50	[illegible]	− 2,88	[illegible]
Driefontein #	54,35	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Du Pont Nemours #	586	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Eastman Kodak #	436	[illegible]	− 0,11	[illegible]
East Rand #	2,64	[illegible]	− 3,78	[illegible]
Echo Bay Mines #	37,50	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Electrolux #	353	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Ericsson #	185,20	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Ford Motor #	185,50	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Freegold #	42	[illegible]	− 1,30	[illegible]
Gencor Limited #	25,10	[illegible]	− 1,19	[illegible]
General Elect. #	582	[illegible]	− 2,23	[illegible]
General Motors #	313	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Gle Belgique #	485,20	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Grd Metropolitan	47,05	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Guinness Plc #	48,60	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Hanson PLC reg.	27,20	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	44,60	[illegible]	− 1,79	[illegible]
Hitachi #	52,20	[illegible]	− 2,10	[illegible]
Hoechst #	227	[illegible]	− 3,52	[illegible]
I.B.M #	770	[illegible]	—	[illegible]
I.C.I #	69,20	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Ito Yokado #	258,50	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Matsushita #	91	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Mc Donald's #	285,60	[illegible]	− 2,83	[illegible]
Merck and Co #	480	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	49,20	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Mobil Corporat.#	711	[illegible]	− 1,54	[illegible]
Morgan J.P. #	557	[illegible]	− 3,05	[illegible]
Nestle SA Nom. #	6720	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	55,20	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	340	[illegible]	− 2,64	[illegible]
Norsk Hydro #	271	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Petrofina #	1921	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Philip Morris #	675	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Philips N.V #	260	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Placer Dome Inc #	102,60	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Procter Gamble #	694	[illegible]	− 3,45	[illegible]
Quilmes	310	[illegible]	− 2,58	[illegible]
Randfontein #	24,40	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	400	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Royal Dutch #	987	[illegible]	− 0,81	[illegible]
R T Z #	89,80	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Sega Enterprises	136	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Saint-Helena #	33,25	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	595	[illegible]	− 0,67	[illegible]
SGS Thomson Micro.	392,80	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Shell Transport #	99,45	[illegible]	—	[illegible]
Siemens #	293	[illegible]	− 2,08	[illegible]
Sony Corp. #	419,20	[illegible]	− 1,59	[illegible]
Sumitomo Bank #	56,50	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
T.D.K #	416,20	[illegible]	− 3,41	[illegible]
Telefonica #	136,70	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Toshiba #	32,80	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Unilever #	1056	[illegible]	− 1,23	[illegible]
United Technol. #	428,90	[illegible]	− 3,21	[illegible]
Vaal Reefs #	370	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Volkswagen A.G #	3510	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Volvo (act.B) #	141,10	[illegible]	+ 2,83	[illegible]
Western Deep #	159,60	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Yamanouchi #	116,50	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Zambia Copper	14,80	[illegible]	− 1,35	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 14 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Finansd.8,6%92-02#	115,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,98	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,30	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	106,85	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,63	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	70	72
Baccarat (Ny) ●	535	[illegible]
Bains C.Monaco	575	[illegible]
Bque Transatlant.	178,80	[illegible]
B.N.P.Intercont.	600	[illegible]
Francarep	299	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A. ◆	1220	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot	1200	[illegible]
G.T.I (Transport)	248	[illegible]
Immobail	141,50	[illegible]
Immobanque	669	[illegible]
Taittinger	2100	[illegible]
Tour Eiffel ◆	289	[illegible]
Vicat	495	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1888	[illegible]
Elyo ◆	373,20	[illegible]
Finaxa	312	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1566	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	211,10	[illegible]
Commerzbank AG	146,30	[illegible]
Fiat Ord.	18	[illegible]
Gevaert	399,20	[illegible]
Gold Fields South	122,30	[illegible]
Kubota Corp.	25,90	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45	[illegible]
Robeco	479	[illegible]
Rodamco N.V.	179	[illegible]
Rolinco	488,70	[illegible]
Senta Group Plc	124	[illegible]
Solvay SA	3201	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 14 AVRIL

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

LUNDI 14 AVRIL

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 14 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	871	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	8	[illegible]
Générale Occidentale	◆	300	[illegible]
Mumm	◆	1150	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	138	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C	◆	37787,33	[illegible]
Actimonétaire D	◆	30769,28	[illegible]
Cadence 1 D	◆	1070,45	[illegible]
Cadence 2 D	◆	1074,66	[illegible]
Cadence 3 D	◆	1061,07	[illegible]
Capimonétaire C	◆	405,17	[illegible]
Capimonétaire D	◆	379,25	[illegible]
Sogeoblig C/D	◆	9089,78	[illegible]
Soginter C	◆	2120,62	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1502,91	[illegible]
Sogelance D	◆	1717,67	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	187,53	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 6 avril sont publiés :

● **Prélèvements d'organes** : un décret relatif aux conditions d'autorisation des établissements de santé effectuant des prélèvements d'organes et de tissus à des fins thérapeutiques. L'autorisation d'effectuer des prélèvements d'organes à des fins thérapeutiques sur une personne décédée est délivrée pour cinq ans par le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation, après avis du directeur général de l'Etablissement français des greffes. Elle ne peut être accordée qu'aux établissements de santé qui ont, sur le même site que celui sur lequel seront effectués les prélèvements, une activité de transplantation des organes pour les prélèvements desquels l'autorisation est demandée ;

un arrêté portant homologation des règles de bonne pratique relatives au prélèvement des tissus et au recueil des résidus opératoires issus du corps humain à des fins thérapeutiques ;

un arrêté fixant les modèles de dossiers de demande d'autorisation d'effectuer des prélèvements d'organes et de tissus à des fins thérapeutiques.

● **Développement durable** : un arrêté portant nomination à la commission du développement durable.

Au *Journal officiel* daté lundi 7-mardi 8 avril sont publiés :

● **Santé** : un décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Cette agence doit favoriser l'évaluation des soins et des pratiques professionnelles et mettre en œuvre la procédure d'accréditation prévue au sein des établissements de santé publics et privés et dans le cadre de l'exercice libéral. Elle reprend la propriété intellectuelle des études et travaux de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale.

● **Justice** : une loi modifiant certains articles de la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

● **Pelote basque** : un décret relatif aux paris sur les parties de pelote basque.

● **Environnement** : un décret modifiant la composition du conseil des rivages de la Manche et de la mer du Nord du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

● **Guadeloupe** : un arrêté portant nomination des membres du comité scientifique du Parc national de la Guadeloupe.

Au *Journal officiel* du mercredi 9 avril sont publiés :

● **Bulletin de paie** : une circulaire de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Jean-Pierre Raffarin, ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, relative à la simplification du bulletin de paie. Elle propose notamment de rassembler sur une même ligne l'ensemble des prélèvements fiscaux et sociaux opérés par un même organisme collecteur (Urssaf, Assedic, retraite, prévoyance), ce qui diviserait par deux le nombre de lignes.

● **Corse** : un décret relatif à l'allégement de charges sociales dans la zone franche de Corse.

Au *Journal officiel* du jeudi 10 avril sont publiées :

● **CSA** : des décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) portant autorisation d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dans les régions Aquitaine et Poitou-Charentes.

Au *Journal officiel* du vendredi 11 avril sont publiés :

● **Révisionnisme** : un arrêté portant interdiction de circulation, de distribution et de mise en vente de l'ouvrage *Rapport d'expertise sur la formation et le contrôle de la présence de composés cyanurés dans les « chambres à gaz » d'Auschwitz*, rédigé par Germar Rudolf, qui contribue à la propagation de la thèse négationniste de l'existence de crimes contre l'humanité et fait courir un trouble à l'ordre public.

● **Banques** : un décret relatif à la durée du travail dans les établissements de banque, de finance, de crédit, d'épargne et de change (*Le Monde* du 10 avril).

● **Armes chimiques** : un décret portant publication de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, faite à Paris le 13 janvier 1993.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Pologne sur l'emploi en France des travailleurs saisonniers polonais, signé à Varsovie le 20 mai 1992 ;

Un décret portant publication du traité entre la République française et le royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, signé à Bayonne le 10 mars 1995 ;

Un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Turkménistan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Achgabat le 28 avril 1994 ;

Un décret portant publication d'un protocole complémentaire entre les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, de la République française et du grand-duché de Luxembourg concernant la constitution de commissions intergouvernementales pour la protection de la Moselle et de la Sarre contre la pollution, signé à Maria Laach le 13 novembre 1992.

● **Bourges** : un décret relatif à l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges, et un arrêté portant nomination d'un administrateur provisoire, Pierre Marche.

● **Télécommunications** : un décret modifiant le code des postes et télécommunications et relatif aux pouvoirs de l'Autorité de régulation des télécommunications.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Pierre Ariola, ambassadeur à Trinité-et-Tobago, a été nommé ambassadeur à la Jamaïque en résidence à Port-d'Espagne, en remplacement de Georges Vinson, par décret paru au *Journal officiel* du 11 avril.

[Né le 11 décembre 1937, Pierre Ariola est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1968-1970). Il a été notamment en poste à Tunis (1974-1977), Singapour (1980-1984), Yaoundé (1984-1986), Marrakech (1986-1988), avant d'être ambassadeur au Qatar (1988-1991), puis consul général à Honolulu (1991-1992). Pierre Ariola est ambassadeur à Trinité-et-Tobago depuis novembre 1994.]

DISPARITION

■ **HÉLÈNE HANNFF**, qui est morte à New York, mercredi 9 avril, à l'âge de quatre-vingts ans, était l'héroïne d'une extraordinaire histoire d'amour qu'elle a racontée dans un livre intitulé *Eighty Four Charing Cross Road*. Née à Philadelphie le 15 avril 1916, elle était la fille d'un marchand de chemises passsionné de théâtre et avait toujours rêvé de devenir dramaturge. Après avoir gagné un concours, elle écrivit une trentaine de pièces de théâtre, dont aucune ne fut jouée. Elle gagna alors sa vie difficilement en travaillant sur des séries télévisées, puis comme attachée de presse de différents shows et plus tard en écrivant pour *Harpers Bazaar* ou *The New Yorker*.

Mais c'est sa passion pour la littérature anglaise et le latin qui devait changer sa vie. Devant l'impossibilité de trouver à New York les oeuvres de Peppys, de Donne ou de Catulle, elle entreprit une correspondance avec le gérant d'une boutique de livres d'occasion londonienne qui lui trouvait des livres *« à moins de 5 $ »*, et une véritable amitié s'ensuivit, de 1949 à 1969, avec échange de recettes de cuisine, de cadeaux et de nouvelles de la vie quotidienne ; ce qui donna lieu d'abord à la publication en 1971 du livre qui devait la rendre célèbre des deux côtés de l'Atlantique et ensuite à une série télévisée, une pièce de théâtre, puis à un film avec Anne Bancroft et Anthony Hopkins.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Flory,
son épouse, née Bitton,
Sarah et Pierre Pinson,
David et Myriam,
Elsa Assidon et Raphaël,
Sion Assidon et Marie-Emmanuelle,
Joseph Assidon,
ses enfants et ses petits-enfants,
Et les familles Assidon, Bitton, Kutner, Ellezmi, Guillomeau, Attias, Ziev,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Max ASSIDON,

le 10 avril, à soixante-dix-neuf ans.

Selon sa volonté, il sera enterré à Casablanca, le 15 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue du Koweït,
Casablanca (Maroc).
17, rue du Pont-aux-Choux,
75003 Paris.

– Mme Roger Bernard, née Carrière,
son épouse,
Mlle Madeleine Bernard,
sa sœur,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
Ses amis français et bulgares,

ont la douleur de faire part du décès, le vendredi 11 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Roger BERNARD,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
membre de l'Académie
des sciences de Bulgarie,
professeur honoraire
à l'Institut national des langues
et civilisations orientales,
docteur *honoris causa*
de l'université de Sofia,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
décoré de l'ordre bulgare
de Cyrille et Méthode
et de l'ordre du chevalier de Madara.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 avril 1997, à 9 h 30, au temple protestant, 14, rue du Bassin, à Meudon.

Ni fleurs ni couronnes.

« Incline mon cœur vers Tes préceptes et non vers le gain. »
Ps. 119. 36.

« Heureux qui a rencontré une femme vaillante, elle est infiniment plus précieuse que les perles. »
Prov. 31.10.

10, rue des Jardies,
92190 Meudon.

– Mme Maria Negreponti-Delivani,
son épouse,
Eleni et Christos,
ses enfants,
Et tous ses proches,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Dimitrios J. DELIVANIS,
docteur ès sciences économiques
de la Sorbonne,
professeur à l'université
de Thessaloniki,
recteur et doyen de l'université
de Thessaloniki,
officier de la Légion d'honneur,
membre cor. de l'Institut
des sciences morales de France,
de l'Académie d'Athènes
et de l'Académie de Barcelone,

le 8 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Morgenthaou 1, Thessaloniki,
54622 Grèce.

– M. et Mme Henri Delmas,
Mme Jean-Claude Maffert,
M. et Mme Robert Delmas,
M. et Mme Claude Martrenchar,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Ses parents, alliés et amis,
font part du décès de

Mme Henri DELMAS,
née Nelly COLLET,

survenu le 5 avril 1997, dans sa cent troisième année, à Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Maritime).

Les obsèques ont été célébrées au temple de Courlay, sa paroisse.

Les Combôts-d'Ansoine,
17420 Saint-Palais-sur-Mer.

– Le Secours populaire français
a la douleur de faire part du décès du

docteur Chantal FEUILHADE,
secrétaire nationale du SPF
et membre du conseil d'administration
du SPF,
membre du CNVA, de REALP,
de la commission nationale consultative
des droits de l'homme,
de l'UNIOPSS, de la FONDA,
du CEDAG, d'ESAN
et de CIVISCUS,

survenu le 12 avril 1997, à l'âge de cinquante et un ans.

Tout ce qui est humain est nôtre.

– Mme Marguerite Lisi
a la douleur de faire part du décès de

M. Claudius MARTIN,

survenu le 8 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Priez pour lui.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 11 avril, en la chapelle du Père-Lachaise, à Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

13, rue du Président-Wilson,
93120 La Courneuve.

– Carl van Eiszner,
Et tous les collaborateurs des Editions Sand, Tchou et Mengès (6, rue du Mail, Paris-2e),
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 8 avril 1997, de

Jean-Marc MOREAU,
directeur de production.

Tous ceux qui avaient le plaisir de travailler avec lui et d'apprécier ses qualités humaines et professionnelles s'associent à la douleur de sa famille.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Claude VALLÉE

ses parents et toute la famille les prient de trouver ici le témoignage de leur affectueuse reconnaissance.

Soutenances de thèse

– **Farhat Ghaleb** a soutenu sa thèse de doctorat en droit bancaire **« Contribution à l'étude des banques et places bancaires offshore : quel avenir pour le Liban ? »** le 24 janvier 1997, à l'université Paris-X. Le jury, composé des professeurs Mme Contamine-Raynaud (directeur), M. Bonneau (président), Mme Thullier et M. Khairallah (membres), lui a décerné la mention très honorable avec félicitations.

CYCLISME Le jeune Français Frédéric Guesdon a créé la surprise en emportant, *dimanche 13 avril*, le 95e Paris-Roubaix au terme d'une arrivée au sprint. Il a pris le meilleur sur les Belges Jo Planckaert et Johan Museeuw, vainqueur en 1996. ● CE SUCCÈS *est le trentième acquis par* un coureur français dans cette épreuve. C'est aussi la première victoire importante de l'équipe La Française des Jeux, créée cette *année et dirigée par Marc Madiot*, vainqueur de la classique nordiste à deux reprises (1985, 1991). ● LE JEUNE coureur breton, dont les débuts professionnels ont été assez *chahutés par les changements* d'équipe, avait déjà montré son talent dans l'« enfer du Nord ». ● LES PAVÉS, particulièrement secs et poussiéreux cette année, font *l'objet de soins attentifs*, destinés à assurer leur sauvegarde et à améliorer l'état de certains secteurs.

Frédéric Guesdon arrache Paris-Roubaix sur un dernier rebondissement

Dans les derniers mètres, le coureur breton a enlevé sur le vélodrome de la cité du Nord une épreuve pleine de péripéties. Sur les pavés et dans la poussière, cette victoire parut longtemps promise à un autre Français, Frédéric Moncassin

L'HOMME est poussière. Il y avait de la poussière sur les pavés. Donc il y avait des hommes sur les pavés. Une logique de cancre, peut-être. *Mais le public massé le long* de Paris-Roubaix a dû se raisonner comme il le pouvait après le passage de la bien nommée voiture balai. Ce nuage qui lui était tombé dessus, dans un bruit de roulements à billes et d'articulations qui craquent, était bien un peloton cycliste.

CYCLISME

L'Enfer du Nord se trouvait dans les nues, ce dimanche 13 avril. La récente sécheresse avait réduit les chemins en poudre. Ce n'était plus Paris-Roubaix, mais Paris-Dakar. Le passage du grand charroi en cette *belle journée ensoleillée a suffi* à rendre l'air irrespirable. Les 23 secteurs pavés ont enveloppé les coureurs d'un halo irréel. Ils avaient quelque chose de magique, des fantômes volant dans le brouillard qu'ils soulevaient.

Nimbée, la « Reine des classiques » le fut d'ailleurs à plus d'un titre. La course fut indécise jusqu'au bout de ses 266,5 kilomètres. Plusieurs vainqueurs se dévoilèrent tour à tour. Leurs espoirs se dessinaient un peu plus nettement chaque fois. Puis ils s'évanouissaient bientôt, happés par la brume. Finalement cette 95e édition révéla un vainqueur tombé du ciel, le Français Frédéric Guesdon.

Sur la ligne de départ, à *Compiègne, le Belge Walter Gode*froot, directeur sportif de Deutsche Telekom, tentait de cerner la caractéristique essentielle d'une course qu'il remporta en 1969 : « *Même si tu es assez fort pour terminer cinq fois de suite dans les cinq premiers, tu ne seras jamais sûr de remporter un jour Paris-Roubaix. Tu auras seulement acquis le droit de te dire : je gagnerais quand la chance sera de mon côté.* »

La chance. Quand bien même serait-on la meilleure équipe du monde, il convient, ici, de ne pas la négliger. Patrick Lefévère, directeur sportif de l'équipe Mapei-GB, lui fait d'ailleurs ses dévotions : « *Sans elle, on ne peut rien. Il ne faut jamais la sous-estimer. Une crevaison, une chute, au mauvais moment, et c'est fini.* »

La chance. Parce qu'elle lui avait si souvent fait faux bond sur ces routes du Nord, Johan Museeuw l'avait un peu trop forcée, en 1996, pour arracher son premier succès. Echappé en compagnie de deux coéquipiers italiens, le Belge avait dû son succès à un appel téléphonique de Patrick Lefévère au PDG de Mapei, Giorgio Squinzi. De son salon milanais, le grand patron avait donné le classement : Johan Museeuw 1er, Gianluca Bortolami 2e, Andrea Tafi 3e. Le procédé fit scandale. Pourtant, l'homme désigné d'office n'était-il pas le vainqueur logique, *a priori* le plus fort au sprint ? Oui... sauf malchance. En voulant gommer l'imprévu, le roi des Flandres n'est parvenu qu'à écorner le prestige de sa victoire.

Le superstitieux coureur devait se demander, ce dimanche soir, s'il n'avait pas payé cette année ce coup de fil-coup de pouce du destin. D'autres invoqueront la malédiction qui frappe les porteurs du maillot de champion du monde, très souvent victimes d'une calamiteuse saison après leur titre. En tous cas, par deux fois, Johan Museeuw a crevé à des instants cruciaux de la course. La seconde, à la sortie du secteur de Gruson, à 14 kilomètres de l'arrivée, lui fut cruelle.

Le franchissement d'une vingtaine de tronçons difficiles n'avait établi encore qu'une hiérarchie précaire. *La course rebondissait sans* cesse. De distingués inconnus se haussaient même du col, comme Marc Wauters ou Henk Vogels. Le premier, Belge, avait terminé bon dernier l'édition 1996. Le second, Australien, goûtait, à 23 ans, des plaisirs de kangourou. Mais ce Paris-Roubaix ne brodait encore que de jolies anecdotes.

UN PODIUM DÉCENT

Dans le secteur de Camphin, à 20 kilomètres de l'arrivée, Johan Museeuw, l'Ukrainien Andreï Tchmil et Frédéric Moncassin s'échappaient. L'affaire devenait autrement sérieuse. Ces trois-là sont de vieux flagellants de Paris-Roubaix. Le vainqueur de 1996, celui de 1994 et le « Flahute » de Toulouse, deuxième du Tour des Flandres la semaine précédente (*le Monde* du 8 avril) : cela commençait à ressembler à un podium décent. La crevaison du champion belge devait modifier la donne.

Après l'arrivée, dans les vestiaires chargés d'histoire du vélodrome de Roubaix, Andreï Tchmil s'est habillé rapidement avant de s'éclipser, *les yeux dans le vague.* Frédéric Moncassin, lui, a essayé de noyer sa tristesse sous les tonnes d'eau fumante qui ont décapé lentement son masque de terre. Il a quitté le vestiaire parmi les derniers. Bien plus tard, est arrivé un retardataire : le vainqueur, Frédéric Guesdon, qui avait dû répondre aux sollicitations.

« *Privé de Museeuw, l'échappée perdait un guerrier*, expliquera Frédéric Moncassin. *Au lieu d'être avec nous, il devenait contre nous.* » Et surtout contre Andreï Tchmil, son ennemi depuis quelque affront datant d'un ancien Tour des Flandres.

Le Belge se lançait dans une poursuite suicidaire, ramenant avec lui cinq hommes, signant sa perte en même temps que celle des deux fuyards. Mais cette chasse eut été vaine sans les tergiversations de ces derniers. « *Aucun de nous deux ne voulait amener l'autre* », commentera Andreï Tchmil. A l'entrée du vélodrome, les deux hommes étaient rejoints. Ils venaient de gâcher la chance qui s'offrait à eux, celle-là même que Gilbert Duclos-Lassalle avait attendue 13 ans, avant de l'emporter en 1992.

Frédéric Guesdon ne commettait pas la même erreur. A 150 mètres de l'arrivée, le Breton s'extirpait du groupe d'un coup de rein. « *J'avais le pot d'être placé là. Il fallait que je fasse quelque chose. Je suis parti à fond. Ensuite, j'ai regardé à gauche, il n'y avait personne. Je me suis dit : "Il y a peut-être quelqu'un à droite." J'ai regardé. Il n'y avait personne non plus. J'avais gagné.* »

Benoît Hopquin

Le trentième vainqueur français

En enlevant, dimanche 13 avril, la 95e édition de Paris-Roubaix, le jeune Breton Frédéric Guesdon est devenu le trentième Français a sortir vainqueur de « l'enfer du Nord ». *Une série inaugurée en 1897* par Maurice Garin pour la première édition et que Gilbert Duclos-Lassalle avait provisoirement close en 1993. Au passage, Guesdon est l'un des plus jeunes des lauréats *tricolores de l'après-guerre puisque* avec ses 25 ans et 6 mois, il arrive juste derrière Jean Forestier, qui remporta l'épreuve en 1955 à 24 ans et 6 mois.

Les trente vainqueurs français de l'épreuve :
1897 : Maurice Garin
1898 : Maurice Garin
1899 : Albert Champion
1900 : Emile Bouhours
1901 : Lucien Lesna
1902 : Lucien Lesna
1903 : Hippolyte Aucouturier
1904 : Hippolyte Aucouturier
1905 : Louis Trousselier
1906 : Henri Cornet
1907 : Georges Passerieu
1909 : Octave Lapize
1910 : Octave Lapize
1911 : Octave Lapize
1912 : Charles Crupelandt
1914 : Charles Crupelandt
1919 : Henri Pélissier
1921 : Henri Pélissier
1928 : Lucien Leduc
1936 : Georges Speicher
1945 : Paul Maye
1949 : André Mahé
1955 : Jean Forestier
1956 : Louison Bobet
1981 : Bernard Hinault
1985 : Marc Madiot
1991 : Marc Madiot
1992 : Gilbert Duclos-Lassale
1993 : Gilbert Duclos-Lassale
1997 : Frédéric Guesdon

Le Breton qui aime jouer sur les vélodromes

FRÉDÉRIC GUESDON peine à mettre sa cravate correctement. Elle est à l'envers. Elle n'est pas la seule. En ce dimanche 13 avril, dans les vestiaires du vélodrome de Roubaix, le Breton victorieux est encore tout retourné

PORTRAIT

Né dans le pays de Louison Bobet, le grand champion des années 50, il a su oublier un début de carrière chahuté

et goûte un premier répit, après avoir été balloté pendant deux heures d'une caméra à un micro, d'un officiel à une foule de chasseurs d'autographes.

« *Je ne réalise pas encore très bien.* » Formule convenue mais vérité nue. Sans doute comprendra-t-il mieux l'étendue de son exploit en consultant le palmarès de Paris-Roubaix. Le catalogue ne comporte pratiquement que des grands noms. Deux d'entre eux lui paraîtront familiers : Louison Bobet et Marc Madiot. Le vainqueur de cette 95e édition est né le 14 octobre 1971 à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine), la patrie de Louison Bobet. Mais les exploits du champion des années 50 n'a pas pesé dans sa vocation. La référence l'agace même un peu. « *Mes parents habitaient dans un village des environs. Je suis né là parce qu'il n'y avait pas 10 000 hôpitaux dans le coin, c'est tout.* »

Il joue au football, mais prend également plaisir à vélo. A quinze ans, il choisit le cyclisme. De ses débuts, on retiendra surtout une deuxième place dans Paris-Roubaix amateurs, en 1994. En 1995, Frédéric Guesdon signe son premier contrat professionnel dans l'équipe du Groupement. Le commanditaire se retrouvant au centre d'une polémique sur ses pratiques commerciales, l'équipe est dissoute juste avant le Tour de France.

Après six mois de galère, Luc Leblanc, *champion du monde en titre, l'emmène avec* lui en Italie, dans la formation Polti. « *J'y ai beaucoup appris* », dit-il. Mais la formation transalpine revoyant ses effectifs à la baisse, Frédéric Guesdon est à nouveau menacé. En 1996, l'expatrié a pourtant terminé quatorzième dans l'Enfer du Nord, deuxième Français derrière Francis Moreau. C'est là justement que Marc Madiot l'a repéré.

MORAL REGONFLÉ

L'ancien double vainqueur de la classique (1985, 1991) monte une nouvelle équipe, La Française des Jeux. Il l'embauche. La formation est plutôt dévolue aux courses d'un jour. Elle a fait de Paris-Roubaix son principal objectif. Son siège, à Moussy (Val-d'Oise), n'est-il pas situé le long d'un secteur pavé ? Le directeur sportif multiplie les repérages sur le parcours avec ses coureurs.

Frédéric Guesdon n'est pas au mieux la semaine précédente. Depuis une victoire en tout début de saison, à la Classic Haribo, ses résultats sont aléatoires. Afin de se remonter le moral deux jours avant, il se passe une cassette de la dernière victoire de Marc Madiot. Cela lui donne envie. « *J'ai passé la semaine à le regonfler* », explique Alain Bizet, le masseur de l'équipe. Son directeur sportif s'y emploie aussi. Il sait son énergie, son exemple plutôt communicatifs.

Le dimanche, La Française des Jeux désigne trois chefs de file : le Britannique Maximilian Sciandri, Christophe Mengin et Frédéric Guesdon. Les plans de course sont chahutés par les événements. Avant d'abandonner, Eddy Seigneur ramène d'abord Sciandri, victime d'une chute, puis Guesdon, victime d'une crevaison. Christophe Mengin est à son tour victime d'un lourde chute. « *La journée était vraiment mal barrée à ce moment-là*, explique ce dernier. *Comme quoi...* »

Adolescent, Frédéric Guesdon s'amusait avec des copains de son âge sur le petit vélodrome de Plouasne. Cette formation sur le tas lui a sans doute servi dans le dernier tour de piste, dimanche. En 1995, il avait terminé Paris-Roubaix à plus de 30 minutes du vainqueur. Eliminé, hors délai. « *Quand je suis arrivé, le vélodrome était presque désert*, raconte-t-il. *Je me suis dit : il faudra que j'y revienne un jour avec plus de monde...* »

B. H.

Améliorations

Les organisateurs de Paris-Roubaix avaient décidé, dimanche 13 avril, d'installer dans la tranchée d'Arenberg des filets de protection afin d'éviter les débordements du public, mais également de contraindre les coureurs à emprunter les pavés plutôt que les bas-côtés. Depuis le centenaire, l'année dernière, plusieurs tronçons ont été rendus plus praticables, et, de l'avis du personnel chargé de l'assistance rapide des coureurs, les crevaisons ont été moins nombreuses que dans le passé.

Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France, organisatrice de la classique, entend poursuivre ce travail de réfection. Le but est de faire revenir tous les grands noms du peloton, comme Laurent Jalabert, que rebute parfois le caractère acrobatique de l'épreuve.

Avec Tiger Woods, le golf tient son nouveau maître

Vainqueur du Masters d'Augusta à l'âge de 21 ans, le prodige américain est salué par les anciens champions comme le futur numéro un

ATLANTA
correspondance

A Augusta, le golf ne lève jamais la voix. Il n'ose pas. Et il ne lui viendrait pas plus à l'idée de briser de ses cris le silence d'un lieu qui accueille le Masters, premier des quatre tournois du Grand Chelem, depuis 1934. Dimanche 13 avril 1997, le National Golf Club d'Augusta a pourtant accepté sans broncher de se faire chahuter par une foule en liesse. Il l'a fait gentiment, depuis les premières heures du jour jusqu'au coucher du soleil. L'événement, il est vrai, méritait bien quelques écarts de conduite.

Tiger Woods, 21 ans, annoncé depuis plusieurs mois comme le nouveau maître des greens, a pris possession de son territoire. Il a gagné le Masters qu'il disputait comme professionnel pour la première fois. Et il l'a fait avec une autorité, une assurance et un talent qui ont laissé tous ses adversaires sans voix.

Au 18e trou de l'ultime journée du tournoi, dimanche, le public a enveloppé son dernier coup d'un épais silence. Puis Tiger Woods a évacué d'un long cri de triomphe le trop-plein de concentration qu'il portait comme un boulet depuis le matin. Il a serré un poing, grimacé une joie de chérubin et pleuré ses premières larmes de gagnant sur l'épaule de son père, Earl Woods, un ancien du Vietnam qui attendait ce moment *depuis la naissance de ce fils* unique. Les deux hommes ont échangé un regard, deux mots d'amour et une tape virile. Puis Tiger Woods a poussé doucement du bras la porte du club-house d'Augusta. Et il a enfilé dans un sourire timide la veste vert pâle qui revient, selon la tradition de ce club du vieux Sud, aux vainqueurs du Masters.

EXPLOIT INÉDIT

« *Phénoménal, tu as été simplement phénoménal* », lui a glissé Nick Faldo, vainqueur l'an passé sur ces mêmes terres, en l'aidant à ajuster le blazer. Phénoménal, un qualificatif que Tiger Woods entend résonner à ses oreilles depuis l'enfance. Mais qu'il n'avait jamais, sans doute, autant mérité qu'en ce long dimanche ensoleillé.

En quatre journées de golf et 72 trous, Tiger Woods n'a pas seulement emporté le Masters, un exploit inédit pour un débutant. Il a également ramassé assez de records pour assommer d'ivresse les vieux statisticiens d'Augusta. A 21 ans, il est désormais le plus jeune vainqueur du tournoi. Il est aussi le *premier joueur de* couleur à *inscrire* son nom au palmarès de l'une des quatre levées du Grand Chelem. Né d'un père noir et d'une mère thaïlandaise, il est, enfin, le premier « *asian-american* » à boucler en vainqueur les quatre journées du Masters.

Historique, donc. Phénoménal, bien sûr. D'autant que dimanche 13 avril 1997, Tiger Woods a également établi un nouveau record du tournoi (270, soit 18 coups en dessous du par). Et il a rendu sa carte avec le plus gros écart – 12 coups – jamais creusé sur ce parcours plusieurs fois légendaire.

Curieusement, cette escalade vers le sommet avait débuté au petit trot. Nerveux et mal à l'aise, Tiger Woods a frappé ses premières balles en craignant de mal faire. « *Je savais que tous les regards étaient tournés vers moi et cela m'a un peu perturbé* », confiera-t-il plus tard d'une voix douce et presque timide.

SEULE FAUSSE NOTE

Ses neuf premiers trous, jeudi, laissent envisager le pire : 40 coups, soit 4 au-dessus du par. Un mauvais départ, rien de plus. Et, expliquera-t-il dimanche soir, « *la seule fausse note d'une semaine inoubliable* ». Au 10e trou, Tiger Woods retrouve son allure, ses coups et son profil de jeune prodige. Au 18e en fin de journée, il glisse son nom à la quatrième ligne du classement provisoire. Le public respire mieux. Et Augusta se met à penser que le gamin mérite peut-être les montagnes de pages que lui a consacré, ces derniers mois, la presse américaine.

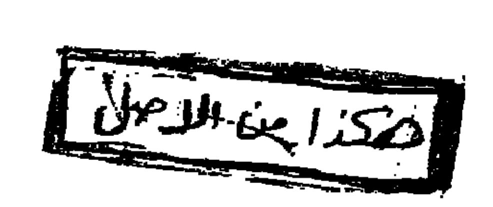
La suite ? Parfaite. Sublime. Vendredi, Tiger Woods prend la tête du tournoi après le 13e trou. « *Il était 17 h 31, un moment historique, l'instant précis où le golf a basculé vers le XXIe siècle* », s'enflammera le commentateur de la chaîne CBS en rédigeant son commentaire pour le résumé du soir. Tiger Woods, donc, s'installe à la première place. Il ne la quittera plus. Et creusera l'écart, patiemment, sans un mot ni un *sourire, ne laissant jamais* la tension de l'enjeu dérégler ses mouvements et perturber sa concentration. Au soir du troisième jour, samedi, neuf coups le séparent de son second, l'Italien Constantino Rocca. « *Le tournoi est terminé, les autres peuvent rentrer chez eux* », annonce Jack Nicklaus, l'un des maîtres du lieu, six fois vainqueur à Augusta, qui a déjà prédit que Tiger battra son record.

Pour cette année, Jack Nicklaus avait raison : Tiger Woods n'a pas craqué. Et les autres, tous les autres, auraient tout aussi bien pu boucler leurs malles dès la veille au soir. Dimanche, personne n'a même remarqué leur présence sur l'herbe d'Augusta. Tiger Woods était seul au monde. Comme il le sera souvent, soyons-en sûr, au cours de ces dix ou vingt prochaines années.

Alain Mercier

Un phénomène de précocité

Premier joueur de couleur à passer le blazer vert, apanage des vainqueurs du Masters d'Augusta (Georgie), Tiger Eldrick Woods a fait ses premiers coups de golf devant une caméra de télévision à deux ans. L'année suivante, il couvrait un parcours de 9 trous en 48 coups. Et il avait à peine cinq ans lorsque la revue *Golf Digest* a salué son talent naissant. A partir de huit ans, Tiger Woods a commencé à gagner des tournois juniors internationaux, avant de devenir trois fois champion des Etats-Unis dans cette classe d'âge (1991-1993), puis trois fois de suite champion amateur (1994-1996). Il estime pourtant que ses études à l'université Stanford l'empêchaient de donner sa pleine mesure ! Passé professionnel, avec à la clé des contrats fabuleux – 60 millions de dollars sur cinq ans –, il a poursuivi sur la lancée d'une carrière programmée par son père, Earl, remportant trois victoires sur le circuit américain et une en Asie, avant de s'imposer à vingt et un ans pour son premier tournoi du Grand Chelem.



Le Canadien Jacques Villeneuve s'impose dans la douleur au Grand Prix d'Argentine

La Williams-Renault devance la Ferrari d'Eddie Irvine de moins d'une seconde

La troisième épreuve de la saison de formule 1, disputée sur le circuit Oscar-Galvez de Buenos Aires, a été une nouvelle fois marquée par des incidents lors du départ. Eliminé dès le premier virage, Michael Schumacher n'a pu inquiéter le Canadien Jacques Villeneuve. Mais c'est une autre Ferrari, celle d'Eddie Irvine, qui s'est chargé de cette mission.

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

Un bon départ, enfin, mais un mauvais choix de pneumatiques et une stratégie de course erronée. Jacques Villeneuve a remporté d'extrême justesse la troisième manche du championnat du monde de formule 1, dimanche 13 avril, à Buenos Aires. La Williams-Renault du pilote canadien, une fois de plus dominateur lors des essais du Grand Prix d'Argentine, a franchi la ligne d'arrivée en tête, mais avec moins d'une seconde d'avance sur son poursuivant, l'Irlandais de Ferrari Eddie Irvine. Les deux hommes, épuisés par la franche bagarre qu'ils venaient de se livrer pendant une quinzaine de tours, ne se sont guère attardés sur le podium, où un heureux novice, Ralf Schumacher, venait de les rejoindre. Les habituelles effusions noyées dans le champagne ont été abrégées par la fatigue, mais aussi par le peu d'amitié qui lie les deux hommes depuis leur accrochage du premier Grand Prix de la saison, à Melbourne.


FORMULE 1

Auteur de sa troisième pole position en trois courses cette saison – la centième de l'écurie Williams –, Jacques Villeneuve partageait la première ligne avec son coéquipier Heintz-Harald Frentzen. Cent pour cent « bleu Williams », le « haut » de la grille était conforme aux prévisions. A cet instant de la course, seule une défaillance physique des deux pilotes de Frank Williams, respectivement victimes de la turista et de la grippe, semblait en mesure de perturber leur marche triomphale.

Quelques impétrants s'étaient invités sur les cases suivantes de la grille. Sur la deuxième ligne, la Prost d'Olivier Panis devançait Michael Schumacher, et le troisième rang était occupé par deux « intrus ». Rubens Barichello (Stewart-Ford) et Ralf Schumacher (Jordan-Peugeot). Relégués à l'arrière, des pilotes aussi confirmés que David Coulthard et Mika Hakkinen (Mc Laren) ou Jean Alesi et Gerhard Berger (Benetton-Renault) payaient leurs mauvais choix de pneus effectués lors de la séance d'essais qualificatifs de la veille. Equipés de gommes dures, ils ne pouvaient plus compter que sur une forte chaleur pour espérer revoir l'avant de la course.

Peu avant 13 heures, la canicule était au rendez-vous. *« Il y aura toujours des accidents au premier virage, puisqu'il y a peu de place et que tout le monde cherche à passer »*, aime à dire Eddie Irvine, grand amateur de départs audacieux. Le bouillant Irlandais a parfaitement négocié ses premiers hectomètres, mais son adage s'est vérifié au bout de la ligne droite du circuit Oscar-Galvez. Les Williams-Renault ont pris le meilleur et, derrière eux, la meute multicolore s'est affolée pour s'emparer des premières places, positions cruciales sur un tracé aussi sinueux.

Le temps d'une ligne droite, la bataille a fait ses premières victimes : Michael Schumacher, qui avait projeté Olivier Panis sur sa droite avant d'éperonner la Stewart-Ford de Rubens Barichello, et David Coulthard, heurté par la Jordan-Peugeot de Ralf Schumacher, n'ont pu aller plus loin. *« J'avais de l'huile sur ma visière et je ne voyais plus très bien »*, a tenté de se justifier Michael Schumacher. La voiture de sécurité a neutralisé la course, le temps de déblayer les débris abandonnés par les deux voitures endommagées. Jean Todt, directeur de la gestion sportive de Ferrari, aurait préféré un deuxième départ, comme au Brésil, quinze jours plus tôt : *« Devant une même situation, les commissaires prennent deux décisions différentes. Ce n'est pas acceptable »*, protestait-il.

La course a alors repris son élan. Pendant son premier tiers, le Grand Prix d'Argentine a semblé être celui de l'avènement d'une nouvelle génération de pilotes. Après l'abandon prématuré de Heintz-Harald Frentzen, Jacques Villeneuve (seulement dix-huit Grands Prix à son compteur) ne précédait pratiquement plus qu'un aréopage de jeunes loups soucieux de s'approprier leur part du rêve de la F 1.

PROBLÈME HYDRAULIQUE

Olivier Panis, nouveau venu avec ses étonnantes performances de début de saison, a longtemps suivi le rythme de la Williams-Renault, avant de s'arrêter sur le bord de la piste au dix-huitième tour, à cause d'un problème hydraulique. A peine plus loin, derrière Eddie Irvine, les deux pilotes de Jordan-Peugeot, Ralf Schumacher et Giancarlo Fisichella (douze Grands Prix à eux deux), rivalisaient pour s'octroyer la quatrième place de la course et, surtout, la position de leader de leur équipe. Le duel s'est achevé sur le gazon pour l'Italien, poussé dehors par son coéquipier, et sur le podium pour le chanceux Allemand, sorti indemne de deux légers accrochages qu'il avait provoqués.

Au loin, de vieilles gloires comme Alesi, Berger, Hakkinen ou Hill rejouaient des scènes de bagarre souvent vues ces dernières années ; mais, cette fois, les compères ne luttaient plus que pour la septième place. En attendant mieux : les jeunes pousses finiraient bien par connaître des difficultés, qui sait ? L'expérience a payé : si l'Arrows-Yamaha de Damon Hill n'a toujours pas terminé une course cette saison, Hakkinen et Berger ont fini dans les points (5e et 6e), et Jean Alesi à un cheveu plus loin (7e). De quoi nourrir quelques regrets pour Gerhard Berger, auteur du meilleur tour en course : *« La voiture est compétitive, mais, c'est évident, nous avons un problème en qualifications. »*

A l'avant, Jacques Villeneuve et Eddie Irvine ne se posaient plus ce genre de questions. Chaussé de pneus tendres, très dégradés en fin de course, le Canadien a vu tout rouge dans ses rétroviseurs, lorsque, à une poignée de tours de l'arrivée, son adversaire du jour est venu loger sa Ferrari à quelques mètres de son aileron arrière. *« J'étais inquiet de voir Irvine tenter un dépassement »*, avouera Villeneuve, qui n'a rien oublié du lourd contentieux opposant les deux hommes depuis Melbourne. Dans son cockpit, Irvine se savait beaucoup plus rapide, mais il a tergiversé : *« J'avais envie d'appeler le stand pour leur demander ce qu'ils avaient envie de me voir faire. »* Prudent comme jamais, il rongera finalement son frein.

Jacques Villeneuve, vainqueur de son deuxième Grand Prix consécutif, occupe pour la première fois de sa carrière la tête du championnat du monde des pilotes. Une situation attendue, mais acquise dans la douleur : après avoir observé trois arrêts au stand, le Québécois n'a précédé Eddie Irvine que de neuf dixièmes de secondes. Cet écart minimal, deux fois moins important que celui qui les séparait après les essais, traduit la difficulté des Williams-Renault à reproduire en course la domination qu'elles exercent aux essais.

Eric Collier

La centième course de Jordan

Le Grand Prix d'Argentine, 600e de l'histoire de la Formule 1, était aussi le centième de l'écurie de l'Irlandais Eddie Jordan, associé depuis l'an passé à Peugeot. A cette occasion, la Jordan-Peugeot a marqué ses premiers points de la saison grâce à la troisième place de Ralf Schumacher. Agé de 21 ans, le jeune Allemand vit chez Jordan sa première expérience en Formule 1. Giancarlo Fisichella, son coéquipier, n'a guère plus d'expérience : à vingt-quatre ans, l'Italien disputait son onzième Grand Prix. En six saisons de Formule 1, Eddie Jordan a acquis la réputation de découvreur de jeunes talents : l'aîné des Schumacher, Michael, a débuté avec lui, en 1991, le temps d'une seule course. *« C'est une décision difficile de lancer des jeunes pilotes sans expérience »*, disait-il après les séances d'essais de Buenos Aires où Ralf Schumacher avait multiplié les tête-à-queue. La réussite des Jordan-Peugeot à Buenos Aires sert doublement les intérêts du propriétaire de l'écurie, qui ne sait pas encore sur quel moteur compter pour la saison prochaine.

Les classements

● **Arrivée**
1. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault) ; 2. E. Irvine (Irl., Ferrari) à 0 s 979 ;
3. R. Schumacher (All., Jordan-Peugeot) à 12 s 089 ;
4. J. Herbert (G-B, Sauber) à 29 s 919 ; 5. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes) à 30 s 351 ;
6. G. Berger (Aut., Benetton-Renault) à 31 s 393 ;
7. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault) à 46 s 359.

● **Classement du championnat du monde des pilotes**
1. J. Villeneuve (Can.), 20 pts ;
2. D. Coulthard (G.-B.) et G. Berger (Aut.), 10 ;
4. M. Hakkinen (Fin.), 9 ;
5. M. Schumacher (All.), 8 ;
6. E. Irvine (Irl.)et O. Panis (Fra.), 6.

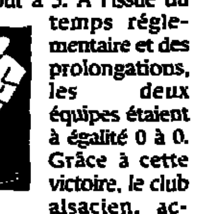
● **Classement du championnat du monde des constructeurs**
1. Williams-Renault, 20 pts ;
2. Mc Laren-Mercedes, 19 ;
3. Ferrari, 14 ;
4. Benetton-Renault, 11 ;
5. Prost-Mugen Honda, 6.

● **Prochaine épreuve**
Grand prix de Saint-Marin à Imola (Italie) dimanche 27 avril.

Le R.C. Strasbourg gagne une place en Coupe d'Europe

Les Alsaciens ont remporté la Coupe de la Ligue

LE RACING CLUB de Strasbourg a remporté la finale de la Coupe de la Ligue, en battant Bordeaux, samedi 12 avril, au Parc des Princes, par 6 tirs au but à 5. A l'issue du temps réglementaire et des prolongations, les deux équipes étaient à égalité 0 à 0. Grâce à cette victoire, le club alsacien, actuellement cinquième du championnat de France, est assuré de participer à la Coupe d'Europe de l'UEFA, la saison prochaine. Il a également empoché les 10 millions de francs qui récompensent le vainqueur de l'épreuve.


FOOTBALL

Les Strasbourgeois n'avaient plus rien gagné depuis leur titre de champion de France, en 1979. Ce succès entérine leur retour au premier plan, amorcé par un bon parcours en championnat. *« Au début de saison, on nous prédisait la D2 car nous avions, soit-disant, recruté des seconds couteaux. Samedi, les joueurs ont démontré qu'ils formaient une équipe avec un grand 'E' »*, a estimé l'entraîneur Jacky Duguépéroux.

Un moment contesté, le capitaine de l'équipe de 1979 se retrouve désormais en position de force, pour conserver la responsabilité technique d'une équipe qu'il entraîne depuis deux ans. Car, si Strasbourg se prépare à vivre une nouvelle aventure sur le terrain, la formation alsacienne achève également une révolution de palais avec la prochaine arrivée à la présidence de l'ancien joueur de tennis Patrick Proisy (*Le Monde* daté 13-14 avril). Président d'IMG-France, la société qui représente en France l'entreprise américaine de management sportif IMG-McCormack, il va remplacer Roland Weller lorsque sa société se sera assurée de la majorité des parts de la future SAOS, chargée de la gestion du club. *« Nous voulons faire du Racing un grand club, avec une image plus chaleureuse »*, confiait-il au *Monde*.

Après avoir apuré un passif de 90 millions de francs révélé en 1989 alors que le Racing achevait un passage par le purgatoire de la deuxième division, la municipalité va totalement se désengager des finances du club. Habitué à vivre avec de maigres moyens, Strasbourg se prépare à entrer dans un *« nouveau monde »*.

Pour offrir au RCS les moyens de ses naissantes ambitions, IMG va investir 150 millions de francs dans les cinq années à venir. *« C'est une date importante pour l'equipe actuelle »*, a souligné Duguépéroux. *« Nous avons des joueurs qui sont très forts mentalement et l'on sait que l'on peut s'améliorer »*.

A Turin, la défaite de la Juventus relance le championnat d'Italie

LA JUVENTUS de Turin s'est inclinée (0-3) sur son terrain du stade delle Alpi, dimanche 13 avril, face à l'Udinese, lors de la 27e journée du championnat d'Italie. La dernière défaite à domicile de Zinedine Zidane, Didier Deschamps et leurs coéquipiers, remontait à l'automne 1996 : le 13 novembre, la Juventus avait été battue en Coupe d'Italie par l'Inter de Milan sur le même score (3-0). En championnat, elle était encore invaincue sur son terrain cette saison. La Juve conserve la tête du classement, mais Parme, vainqueur à l'extérieur de l'AS Rome (1-0), revient à trois points. De son côté, l'Inter de Milan de Youri Djorkaeff s'est imposé, lors du derby qui l'opposait au Milan AC de Marcel Desailly (3-1). – (*AFP*).

■ **Chelsea s'est qualifié pour la finale** de la Coupe d'Angleterre en battant Wimbledon (3-0), dimanche 13 avril. Dans l'autre demi-finale qui opposait Middlesborough à Chesterfield, club de troisième division, les deux équipes ne sont pas parvenues à se départager (3-3), après les prolongations. Le match sera rejoué le 22 avril. – (*Reuter*).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 30 du samedi 12 avril.**
Premier tirage : 4, 10, 16, 20, 37, 49, numéro complémentaire : 41 ; rapports pour 6 bons numéros : 2 044 620 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 97 765 F ; pour 5 bons numéros : 5 735 F ; pour 4 bons numéros : 130 F ; pour 3 bons numéros : 14 F.
Second tirage : 2, 4, 8, 15, 28, 35, numéro complémentaire : 43 ; rapport pour 6 bons numéros : 16 713 555 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 65 355 F ; pour 5 bons numéros : 4 285 F ; pour 4 bons numéros : 108 F ; pour 3 bons numéros : 12 F.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97072

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III		■									■	
IV						■				■		
V						■						
VI					■							
VII							■					
VIII			■		■							
IX						■			■			
X												

HORIZONTALEMENT

I. Protection à la noix mais efficace. – II. Légèrement aigrelet. Argile. – III. L'écossais ou l'irlandais. – IV. Entre le flux et le jusant. Légèrement aigrelet. Vient d'arriver. – V. Les charges du bâtiment. Plus de 30 000 en France. – VI. Pas encore honorées. Pour certains, ceux de Rushdie sentent le soufre. – VII. Donne droit à une prime. Nicolas fut le maître de Stradivari. – VIII. Personnel. Trop petit pour être mangé à Pâques. – IX. Les filles. Dans le plat et dans l'assiette. De juin à septembre. – X. Elles sont fatigantes avec leurs beaux discours.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on fait le point chaque jour. – 2. Parlé au sud. Prépara la tambouille. – 3. L'été arrive, elles vont pouvoir chanter. Pour mesurer la Muraille. – 4. Ces femmes qui nous font rêver et que l'on ne voit qu'en peinture. – 5. Débarquements de criquets. Sur et dans les roses. – 6. Se jette dans le Rhin. Une prière à refaire. – 7. Un grand chambardement. C'est un comble, son avenir est mal assuré. – 8. L'Académie française au complet. – 9. Un moyen pour s'évader. – 10. De glace à New York. Monnaies espagnoles. – 11. Peut donner soif. Le résultat d'une bonne mise au point. – 12. A plusieurs, font-elles les lois ?

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97071

HORIZONTALEMENT

I. Intersidéral. – II. Meulée. Osera. – III. Morfales. Net. – IV. OLP. Le Nain. – V. Boisent. Leur. – VI. Igde (Gide). Iris. SA. – VII. Lie. Otez. CIL. – VIII. Is. Ode. Aluni. – IX. Embue. Finies. – X. Restructurée.

VERTICALEMENT

1. Immobilier. – 2. Néologisme. – 3. Turpide. Bs. – 4. Elf. SE. Out. – 5. Réale. Oder. – 6. Sélénite. – 7. Entre. Fc. – 8. Dosa. Irait. – 9. Es. Ils. Lnu (nul). – 10. Renne. Cuir. – 11. Are. Usinée. – 12. Latéralisé.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 13

Le sac de lettres

IL RESTE encore pas mal de lettres dans le sac du Scrabble (vous savez exactement lesquelles), et vous devez faire votre choix.

● Pour être sûr d'avoir 2 voyelles, il faudrait tirer *10 lettres* ou plus.
● Pour être sûr d'avoir 2 consonnes, il faudrait en tirer au moins 12.
● Pour être sûr d'avoir un « A » et un « S », il faut également en tirer 16 ou plus.

Quelle est la composition du sac : en consonnes ? en voyelles ? en « A » ? en « S » ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997



Solution du problème n° 12
(Le Monde du 8 avril)

La piscine du premier problème a 10 mètres de côté. Son fond est pavé de *64* dalles bleues et de 36 dalles jaunes.

Pour montrer qu'il n'y a pas d'autre solution, on fait l'hypothèse qu'il y a n^2 dalles bleues et $(4n+4)$ dalles jaunes à identifier dans le deuxième projet à a^2 dalles jaunes et $(4ab+b^2)$ dalles bleues.

On montre successivement que a est pair, que sa moitié a' est impaire, puis que le produit $a'(a'-2)$ vaut $2b-1$. Seul $a'=3$ convient, la valeur suivante, 5, aboutissant à une piscine trop grande (26 mètres de côté).

La piscine du deuxième problème a pour nouvelles dimensions 16 mètres sur 4 mètres (au lieu de 8 mètres sur 8 mètres dans le premier projet). Son fond utilise 36 dalles bleues et 28 dalles jaunes. Pour montrer qu'il n'y a pas d'autre solution, on fait l'hypothèse qu'il y a n^2 dalles bleues et $(4n+4)$ dalles jaunes à identifier dans le deuxième projet à ab dalles jaunes et $(2a+2b+4)$ dalles bleues. On montre successivement que n, a et b sont pairs, que leurs moitiés n', a' et b' sont impaires, puis que $(n'-1)^2-4$ est négatif : cette expression vaut en effet le produit $(a'-1)(1-b')$. Il ne reste que très peu d'essais pour conclure...

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Olivier Jacque, troisième en 250 cm^3 du premier Grand Prix moto 1997

OLIVIER JACQUE a pris la troisième place du Grand Prix de Malaisie moto sur Honda, dans la catégorie des 250 cm^3, dimanche 13 avril sur le circuit de Shah Alam. L'Italien Max Biaggi (Honda), en tête dès le premier tour, a régulièrement creusé l'écart, reléguant le Japonais Tetsuya Harada (Aprilia) à 14 secondes et le Français à 32 secondes.

Le jeune Lorrain, âgé de vingt-trois ans, troisième du championnat du monde l'an dernier, a ainsi atteint son objectif en terminant sur le podium, malgré une piste légèrement humide dans les premiers tours. *« Nous avons fait une erreur dans le choix du pneu avant,* regrettait-il. *Je suis parti avec un pneu mixte, alors que j'avais demandé un slick retaillé. Il était important que je marque des points dès cette première course, car je pense que la régularité jouera un grand rôle cette année ». – (AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **MOTO : la Suzuki officielle de Gomez-Polen-Goddard (Fra.-EU-Aus.) a remporté**, dimanche 13 avril, la 20e édition des 24 Heures du Mans motocyclistes, première épreuve du championnat du monde d'endurance 1997, en accomplissant 758 tours de circuit. C'est la première victoire d'une Suzuki aux 24 Heures du Mans depuis le succès « privé » de Bertin-Millet-Guichon en 1985.

■ **BOXE : l'Américain Oscar De La Hoya est devenu champion WBC des poids welters** en battant aux points son compatriote Pernell Whitaker, samedi 12 avril à Las Vegas. Le jeune De La Hoya, vingt-trois ans, champion olympique à Barcelone en 1992, remporte ainsi son quatrième titre mondial dans une quatrième catégorie (super-plume, légers, super-légers, welters). – *(AFP.)*

■ **RUGBY : Philippe Benetton a été victime d'un fracture au bras,** lors de la rencontre Dax-Agen comptant pour la 17e journée du championnat de France, dimanche 13 avril à Dax. L'international agenais, à peine remis d'une fracture de la mâchoire qui l'avait empêché de participer à la fin du Tournoi des cinq nations, sera indisponible jusqu'à la fin de la saison. Il est d'ores et déjà forfait pour la tournée de l'équipe de France en Australie, en juin.

■ **Christian Califano reste au Stade toulousain.** Le pilier international, qui avait été annoncé partant pour l'Angleterre, a finalement choisi de resigner un contrat de trois ans en faveur de Toulouse.

■ **ATHLÉTISME : déjà vainqueur en 1992, le Portugais Antonio Pinto** a remporté le Marathon de Londres, dimanche 13 avril, en 2 h 7 min 55 s, devançant au sprint l'Italien Stefano Baldini et le Sud-Africain Josiah Thugwane, champion olympique à Atlanta. Un concurrent, âgé d'une quarantaine d'années, a trouvé la mort durant la course. – *(AFP.)*

■ **AUTOMOBILISME : une spectatrice est morte** et trois autres personnes ont été blessées, dimanche 13 avril, à Régnié-Durette (Rhône), après la sortie de route d'une voiture participant au Rallye des vignes. L'accident a eu lieu lors de la 5e épreuve spéciale du rallye, qui a finalement été arrêté.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Marathon de Londres
1. A. Pinto (Por.) 2 h 7 min 55 s ; 2. S. Baldini (Ita.) 2 h 7 min 57 s ; 3. J. Thugwane (AfS) 2 h 8 min 6 s.

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Vingt-neuvième journée

Besançon-Paris-SG	70-72
Cholet-Dijon	76-73
Evreux-Gravelines	65-73
Villeurbanne-Nancy	80-57
Antibes-Pau-Orthez	87-81
Chalon-sur-Saône-Le Mans	81-76
Levallois-Strasbourg	84-81
Montpellier-Limoges	80-83

Classement : 1. Pau-Orthez, 52 pts ; 2. Villeurbanne et Limoges, 51 ; 4. Le Mans et Paris-SG, 49 ; 6. Cholet, 47 ; 7. Montpellier, 44 ; 8. Nancy, 43 ; 9. Antibes, 42 ; 10. Dijon, 41 ; 11. Chalon-sur-Saône, 40 ; 12. Levallois, 39 ; 13. Strasbourg et Besançon, 38 ; 15. Gravelines et Evreux, 36.

CYCLISME

Paris-Roubaix
1. F. Guesdon (Fr., française des Jeux) ; 2. J. Planckaert (Bel.) ; 3. J. Museeuw (Bel.) ; 4. A. Tchmil (Ukr.) ; 5. D. Casarotto (Ita.) ; 6. R. Sörensen (Dan.) ; 7. M. Wauters (Bel.) ; 8. F. Moncassin (Fr.), m. t.
Classement de la Coupe du monde (après 3 épreuves) : 1. R. Sörensen (Dan., Rabobank), 156 pts ; 2. E. Zabel (All.) et F. Guesdon (Fr.), 100 ; 4. J. Planckaert (Bel) et F. Moncassin (Fr.), 94.

ESCRIME

Epée
Tournoi masculin de Berne (finale) : E. Srecki (Fr.) b. V. Sacharov (Bul.) 15-14.
Tournoi féminin du Luxembourg (finale) : L. Flessel (Fra.) b. V. Barlois (Fr.) 15-8.

FOOTBALL

Coupe de la Ligue (finale)
Strasbourg (D1)-Bordeaux (D1) 0-0 (a. p.)
Strasbourg vainqueur 6 tirs au but à 5.

Championnat d'Allemagne
Vingt-septième journée

Bielefeld-Hambourg	1-1
Leverkusen-Karlsruhe	3-1
Duisbourg-Dortmund	3-2
Schalke 04-Brême	1-1
Stuttgart-Rostock	5-1
Mönchengladbach-Fribourg	4-3
Sankt-Pauli-Munich 1860	0-0
Bayern Munich-Cologne	3-2
Bochum-Düsseldorf	3-1

Classement : 1. Bayern Munich, 58 pts ; 2. Bayer Leverkusen, 53 ; 3. VfB Stuttgart ; 4. Borussia Dortmund, 52 ; 5. Bochum, 40 ; 6. Munich 1860 ; 7. Schalke 04 Gelsenkirchen, 39 ; 8. Karlsruhe, 38 ; 9. Werder Brême, 36 ; 10. Borussia Mönchengladbach, 35 ; 11. MSV Duisbourg, 35 ; 12. FC Cologne, 34 ; 13. Hambourg SV, 31 ; 14. Arminia Bielefeld, 31 ; 15. Fortuna Düsseldorf, 28 ; 16. Hansa Rostock, 27 ; 17. Sankt-Pauli Hambourg, 27 ; 18. Fribourg, 15.

Championnat d'Angleterre
Trente-quatrième journée

Arsenal-Leicester	2-0
Blackburn-Manchester United	2-3
Derby-Aston Villa	2-1
Everton-Tottenham	1-0
Southampton-West Ham	2-0
Sheffield-Newcastle	1-1
Sunderland-Liverpool	1-2

Classement : 1. Manchester United, 66 pts ; 2. Arsenal Londres ; 3. Liverpool FC, 63 ; 4. Aston Villa Birmingham, 56 ; 5. Newcastle, 54 ; 6. Sheffield Wednesday, 53 ; 7. Chelsea Londres, 49 ; 8. Wimbledon, 46 ; 9. Tottenham Londres, 42 ; 10. Leeds ; 11. Derby County, 42 ; 12. Everton Liverpool ; 13. Leicester, 40 ; 14. Blackburn Rovers, 37 ; 15. Coventry, 36 ; 16. Southampton ; 17. West Ham Londres ; 18. Sunderland, 34 ; 19. Middlesbrough, 33 ; 20. Nottingham Forest, 31.
Middlesbrough a été pénalisé de 3 pts.

Championnat d'Espagne
Trente-troisième journée

Valence-Bilbao	5-2
FC Séville-Extremadura	0-0
Ténérife-La Corogne	2-1
Logrones-Real Madrid	0-2
Real Sociedad-Betis Séville	0-1
Gijon-Valladolid	1-2
Compostelle-Celta Vigo	2-1
Saragosse-Alicante	2-0
Santander-Rayo Vallecano	1-2
Atletico Madrid-FC Barcelone	2-5
Espanyol Barcelone-Oviedo (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 76 pts ; 2. FC Barcelone, 69 ; 3. Betis Séville, 67 ; 4. Deportivo La Corogne, 63 ; 5. Atletico Madrid, 55 ; 6. Valladolid, 51 ; 7. Athletic Bilbao, 48 ; 8. Ténérife ; 9. Real Sociedad Saint-Sébastien, 47 ; 10. Valence, 46 ; 11. Racing Santander, 42 ; 12. Compostelle, 40 ; 13. Celta Vigo, 39 ; 14. Oviedo, 38 ; 15. Saragosse ; 16. Rayo Vallecano Madrid ; 17. Extremadura, 36 ; 18. Sporting Gijon, 35 ; 19. Espanyol Barcelone, 34 ; 20. Hercules Alicante ; 21. Logrones, 28 ; 22. FC Séville, 27.

Championnat d'Italie
Vingt-septième journée

Bergame-Bologne	1-1
Juventus Turin-Udine	0-3
Naples-Cagliari	1-1
Plaisance-Fiorentina	1-1
Reggiana-Vicence	0-0
AS Rome-Parme	0-1
Sampdoria Gênes-Lazio Rome	1-0
Vérone-Pérouse	2-0
Inter Milan-Milan AC	3-1

Classement : 1. Juventus Turin, 52 pts ; 2. Parme, 49 ; 3. Inter Milan, 45 ; 4. Sampdoria Gênes ; 5. Bologne, 43 ; 6. Lazio Rome, 40 ; 7. Udine, 38 ; 8. Fiorentina ; 9. AS Rome ; 10. Vicence ; 11. Atalanta Bergame ; 12. Milan AC, 36 ; 13. Naples, 34 ; 14. Plaisance, 28 ; 15. Cagliari ; 16. Pérouse, 27 ; 17. Vérone, 22 ; 18. Reggiana, 19.

MOTOCYCLISME

24 Heures du Mans
1. J.-E. Gomez (EU)-D. Polen (E-U)-P. Goddard (Aus), Suzuki ; 2. J.-M. Delétang (Fr.)-J.-P. Ruggia (Fr.)-C. Lindholm (Suè.), Yamaha, à 10 tours ; 3. E. Mahé (Fr.)-J.-L. Battistini (Fr.)-N. Fujiwara (Jap.), Yamaha, à 18 tours.

Grand Prix de Malaisie
125 cm^3 : 1. V. Rossi (Ita., Aprilia) ; 2. K. Sakata (Jap., Aprilia), à 1 s ; 3. N. Ueda (Jap., Honda), à 33 s.
250 cm^3 : 1. M. Biaggi (Ita., Honda) ; 2. T. (Jap., Aprilia), à 14 s ; 3. O. Jacque (Fr., Honda), à 32 s.
500 cm^3 : 1. M. Doohan (Aus., Honda) ; 2. A. Criville (Esp., Honda), à 12 s ; 3. N. Aoki (Jap., Honda), à 13 s.

RUGBY

Championnat de France Groupe A1
Dix-septième journée

• Poule 1

Toulouse-Nîmes	58-18
Dax-Agen	9-19
Grenoble-Béziers	32-11
Castres-Périgueux	40-11
Biarritz-Bourgoin	36-19

Classement : 1. Bourgoin, 42 pts ; 2. Toulouse, 41 ; 3. Agen, 40 ; 4. Dax, 39 ; 5. Castres, 37 ; 6 Biarritz, 36 ; 7. Grenoble, 31 ; 8. Béziers, 27 ; 9. Nîmes, 24 ; 10. Périgueux, 23.

• Poule 2

Toulon-Pau	27-17
Narbonne-Dijon	38-10
Brive-Colomiers	51-18
Paris UC-Perpignan	32-38
Bègles-Bordeaux-Montferrand	31-29

Classement : 1. Brive, 41 pts ; 2. Montferrand, 40 ; 3. Perpignan, 38 ; 4. Pau ; 5. Bègles-Bordeaux ; 6. Toulon, 37 ; 7. Narbonne, 35 ; 8. Colomiers, 33 ; 9. Paris UC ; 10. Dijon, 21.

TENNIS

Tournoi féminin d'Amelia Island (Etats-Unis)
Demi-finales : L. Davenport (EU, nº 6) b. A. Coetzer (AfS, nº 12) 7-5, 6-2 ; M. Pierce (Fra., nº 11) b. I. Majoli (Cro., nº 8) 2-6, 7-5, 7-6 (7/5). **Finale :** L. Davenport b. M. Pierce 6-2, 6-3.

Les voitures grandissent en trompe-l'œil

Chaque nouvelle génération gagne quelques centimètres, mais la multiplication des très petits modèles fait chuter la taille moyenne des automobiles en circulation

L'ESPÈCE automobile et le genre humain ont un point commun : chaque nouvelle génération tend à grandir par rapport à la précédente. Si l'on sait que, chez l'homme, ce phénomène tient à l'amélioration des conditions de vie, la croissance de la taille des voitures est plus surprenante. Après le premier choc pétrolier, les constructeurs avaient sensiblement raccourci leurs modèles. Pour tenir compte des contraintes de la circulation urbaine et réaliser des économies d'énergie en diminuant le poids. Or, depuis plusieurs années, un mouvement inverse s'est enclenché. Lentement, mais sûrement.

Quelle que soit la gamme, l'examen des mensurations des derniers modèles est éloquent. La Citroën Xantia mesure 20 centimètres de plus que la BX, la Peugeot 406 a gagné 15 centimètres par rapport à la 405 et, en 1996, la 106 a brusquement grandi de 11 centimètres. La Renault Laguna mesure 5 centimètres de plus que la R 21, la Mégane Classic gagne 14 centimètres sur la R 19 quatre portes et la Safrane 6 centimètres supplémentaires par rapport à la R 25. Quant à la nouvelle Espace, elle dépasse de 9 centimètres l'ancien modèle, en attendant une version à châssis rallongé, en 1998.

Les Fiat Bravo-Brava dépassent de 5 centimètres la Tipo et, récemment, les Opel Corsa et Oméga ont crû de 10 centimètres alors que la Vectra a suivi le mouvement : 12 centimètres gagnés en version cinq portes. Enfin, 21 centimètres séparent la première et la troisième génération de Volkswagen Golf.

Les contre-exemples existent, mais ils sont rares : la gamme Audi ne grandit pas, ni la Renault Mégane cinq portes alors que la Peugeot 306 a rétréci de 6 centimètres par rapport à la 309. Bref, alors que les difficultés de circulation persistent et que les constructeurs automobiles tentent d'alléger le poids des véhicules, les voitures sont de plus en plus encombrantes...

Interrogées, les firmes automobiles font remarquer qu'à dimensions égales, une voiture de 1997 – surtout si elle est dotée d'une direction assistée – est beaucoup plus maniable mais aussi plus habitable qu'un modèle vieux de dix ans. La fidélisation de la clientèle suggère aussi de *« monter en gamme »* pour suivre l'évolution naturelle de ses besoins. Mais cela n'explique pas tout. *« Il y a dix ans,* admet-on chez Toyota dont le nouveau haut de gamme Camry a grandi de 4 centimètres, *nous n'aurions jamais pensé vendre en Europe des voitures aussi longues que notre Land Cruiser Station Wagon (4,80 mètres). »*

NOUVELLES VALEURS

« Les exigences esthétiques et aérodynamiques ont engendré des lignes plus fluides qui allongent les berlines, analyse Alexander Perk, président d'Opel France. *Les gens en veulent davantage pour le même prix. Un nouveau modèle doit donner l'impression qu'il est plus grand. »* Aux yeux du public, quelques centimètres supplémentaires sont perçus comme un gage d'habitabilité, voire de fiabilité... A cela, s'ajoute l'importance grandissante accordée aux loisirs qui popularise les véhicules volumineux, mais aussi les nouvelles *« valeurs de l'automobile »* qui privilégient les voitures fonctionnelles et confortables par rapport aux petites GTi ultra-rapides.

MOUVEMENTS EN ACCORDÉON

Pourtant, si les nouveaux modèles grandissent, il se pourrait bien que la taille moyenne de l'ensemble des automobiles en circulation tende à se réduire. La contradiction n'est qu'apparente. En effet, un glissement s'opère, imperceptiblement. *« Le segment des voitures de luxe traditionnelles baisse chaque année de 15 à 25 % au profit des voitures moyennes, de plus en plus confortables,* reprend Alexander Perk. *Les monospaces sont souvent plus courts que les grandes berlines et l'on voit apparaître une nouvelle catégorie de très petites voitures telles que la Ford Ka ou la Renault Twingo. »*

La stratégie de Mercedes est, à ce titre, exemplaire. Consciente qu'elle ne doit plus compter exclusivement sur ses modèles classiques, la firme de Stuttgart lancera en octobre la petite classe A (3,57 mètres) qui devra représenter la moitié de ses ventes et, à prix égal (110 000 francs environ), capter des propriétaires de plus grosses voitures. Dans cet univers automobile en trompe-l'œil, existe-t-il un avenir pour une toute petite voiture urbaine ?

Les concepteurs de la Smart, stricte deux-places de 2,50 mètres, produite à Hambach, en Lorraine, par MCC (consortium Mercedes-Swatch), veulent le croire. *« Tout indique que la proportion de petites voitures de moins de 100 000 francs va augmenter d'ici à 2005,* insiste Hans-Jurg Schär, directeur du marketing de MCC. *Mais ce qui compte, ce n'est pas la taille au centimètre près. Le fait de disposer de deux places permet à la Smart d'être aussi confortable qu'une Mercedes classe A et de protéger beaucoup mieux ses occupants que d'autres voitures un peu plus grandes de quatre places. »*

Ces dernières décennies, l'automobile n'a cessé de connaître des mouvements en accordéon. Pour remplacer la petite 4 CV, Renault a lancé la « grande » 4 L puis la très courte R 5 à laquelle a succédé la Clio, plus longue. Qui sait si, demain, la technologie et les consommateurs ne remettront pas au goût du jour la compacité à tout prix...

Jean-Michel Normand

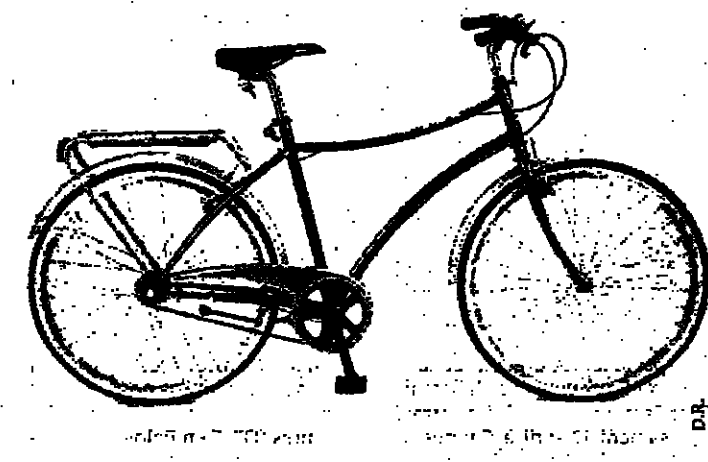
Un vélo urbain

Parmi la nouvelle gamme Peugeot, le BUS 10 représente la génération de vélos urbains qui commence à se diffuser.

Cette bicyclette dispose de trois vitesses intégrées dans le moyeu, commandées par poignée tournante, comme c'est désormais de plus en plus souvent le cas.

Pas trop lourd (14,5 kg) ce vélo est également équipé d'un antivol détachable intégréà la tige de la selle et d'un éclairage amovible.

★ **Peugeot BUS 10, prix conseillé : 1 995 francs.**



D.R.

Aprilia renouvelle les scooters

Quiconque observe le trafic des deux-roues dans les grandes agglomérations le constate : inconnue des « scootéristes » il y a encore deux ans, la marque italienne Aprilia grignote des parts de marché. Sur le segment des 125 cm^3, la firme vénitienne détient 7 % du marché. Sa recette : des machines au design séduisant. Techniquement, il est difficile au néophyte de faire la différence entre deux marques de scooters, car les modèles se valent à peu de chose près. Tout se joue sur l'allure, l'apparence. Et, sur ce registre, Aprilia n'a pas de leçon à recevoir. Témoin le Scarabeo. Hybride entre le vélomoteur, dont il possède la stabilité grâce à ses grandes roues, et le scooter, il affiche un look néo-rétro qui commence à plaire sur les bords de la Seine. Encore faut-il avoir un portefeuille bien garni : à 12 690 francs, le Scarabeo est un engin de luxe. Dans son souci de séduire les adolescents, dont Aprilia suppose qu'ils rêvent de piloter non pas un scooter mais une moto, la firme propose une nouvelle version du SR 50. Moteur à refroidissement liquide, nouvelle fourche hydraulique, frein à disque à l'avant..., le SR Netscaper (13 990 francs) est honnête. Le coup de génie d'Aprilia est d'avoir déguisé ce scooter en moto. Il en a la ligne et l'esthétique avec un double feu arrière et des jantes en aluminium à cinq bâtons.

La toilette de printemps a également touché le scooter haut de gamme de la firme, le Leonardo. Doté d'un moteur quatre temps (plus souple, moins gourmant et polluant que le classique deux temps) dont la montée en régime s'accompagne d'un léger bruit rassurant, équipé de freins à disque à l'avant et à l'arrière, d'un refroidissement liquide, le Leonardo, comparé à son principal concurrent, l'Hexagon, fabriqué par un autre italien – Piaggio –, faisait déjà figure de must.

Et ce n'est pas son prix qui allait en faire une machine ordinaire (21 590 francs au dernier catalogue). Certes, au moment de sa sortie, la presse spécialisée avait regretté que les freins à disque ne soient pas du dernier cri, comme elle avait déploré la courbure excessive du siège qui avait tendance à faire glisser le conducteur vers l'avant. Le constructeur a entendu ces critiques. Les défauts ont été gommés. Et c'est donc en toute quiétude que l'on pilotera ce Leonardo nouveau. Un regret toutefois : haut sur roues et quelque peu pesant, mieux vaut pour piloter le Leonardo ne pas être court sur pattes.

Jean-Pierre Tuquoi

Fraîcheur mais toujours pas de pluie

UN PUISSANT anticyclone ancré près de l'Irlande protège la France de toute incursion nuageuse susceptible de donner des précipitations. Cette situation se maintiendra jusqu'en fin de semaine.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.– Le temps reste le plus souvent ensoleillé. Quelques nuages stationneront temporairement des Côtes-d'Armor à l'Orne. Le vent de nord-est se renforcera. Les températures varieront entre 11 degrés dans la Manche et 17 degrés ailleurs.

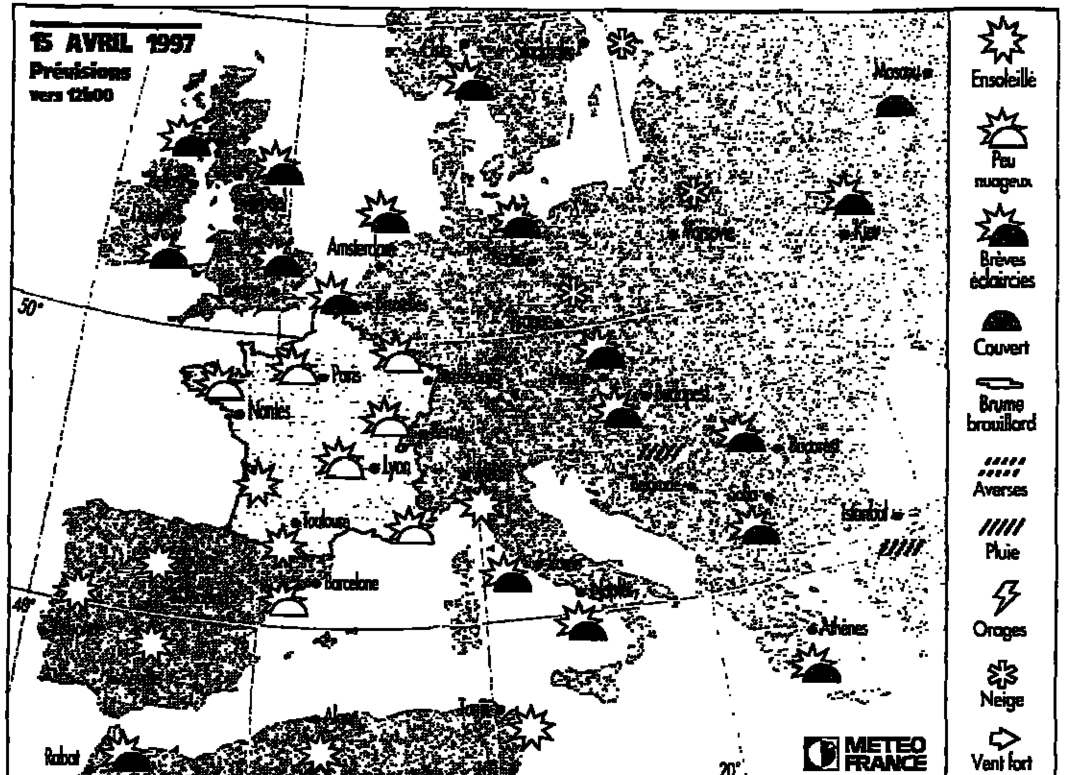
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Le soleil et les nuages se partageront le ciel. Le vent de nord-est se lèvera rapidement, renforçant la sensation de fraîcheur. Les températures plafonneront à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Un vent de nord-est amènera de l'air frais un peu plus humide. Des nuages apparaîtront donc, laissant filtrer de temps en temps le soleil. Les températures ne dépasseront pas 11 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Le soleil brillera sans partage. Quelques nuages pourront déborder sur le Poitou l'après-midi. Le vent de nord-est deviendra rapidement sensible de la Vienne à la Gironde, où les températures ne dépasseront pas 17 à 20 degrés. Plus au sud, elles avoisineront 20 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Du Lyonnais au Limousin, la journée se passera sans nuage. Un vent de nord ou nord-est assez soutenu se lèvera. Des nuages bourgeonnants apparaîtront sur les Alpes. La température ne dépassera pas 16 à 18 degrés l'après-midi en général.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Le mistral se lèvera très vite sur le delta du Rhône. Les rafales atteindront souvent 70 km/h l'après-midi. Sous un beau soleil, les températures atteindront généralement 20 à 23 degrés.



'RÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL 1997
'ille par ville, les minima/maxima de température t l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 S	KIEV	2/11 S	VENISE	6/17 S	LE CAIRE	14/23 S
				POINTE-A-PIT.	21/29 S	LISBONNE	13/27 S	VIENNE	3/9 N	MARRAKECH	11/25 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/27 S	LIVERPOOL	6/12 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	16/22 P
				EUROPE		LONDRES	4/14 S	BRASILIA	18/27 S	PRETORIA	12/22 S
				AMSTERDAM	4/11 N	LUXEMBOURG	4/10 N	BUENOS AIR.	20/29 P	RABAT	11/25 S
RANCE métropole		NANCY	4/12 S	ATHENES	9/15 S	MADRID	10/26 S	CARACAS	24/30 S	TUNIS	11/21 S
JACCIO	6/18 S	NANTES	7/17 S	BARCELONE	10/20 S	MILAN	8/21 S	CHICAGO	2/7 S	ASIE-OCÉANIE	
IARRITZ	8/18 S	NICE	9/17 S	BELFAST	7/12 S	MOSCOU	-1/8 C	LIMA	17/25 S	BANGKOK	24/37 S
ORDEAUX	7/21 S	PARIS	6/15 S	BELGRADE	1/9 P	MUNICH	2/7 C	LOS ANGELES	14/23 S	BOMBAY	23/30 S
OURGES	5/16 S	PAU	6/20 S	BERLIN	2/8 S	NAPLES	9/17 S	MEXICO	11/20 P	DJAKARTA	26/30 S
REST	7/15 S	PERPIGNAN	10/23 S	BERNE	3/10 S	OSLO	-2/9 S	MONTREAL	-5/4 S	DUBAI	20/29 S
AEN	7/12 S	RENNES	6/17 S	BRUXELLES	3/11 N	PALMA DE M.	8/20 S	NEW YORK	3/11 S	HANOI	21/25 P
HERBOURG	7/13 S	ST-ETIENNE	3/16 S	BUCAREST	2/11 N	PRAGUE	-2/5 *	SAN FRANCIS.	11/18 S	HONGKONG	22/24 P
LERMONT-F.	4/17 S	STRASBOURG	5/13 S	BUDAPEST	5/10 N	ROME	8/18 S	SANTIAGO/CHI	7/24 S	JERUSALEM	13/20 S
IJON	5/16 S	TOULOUSE	6/21 S	COPENHAGUE	2/7 N	SEVILLE	12/28 S	TORONTO	-2/5 S	NEW DEHLI	19/34 S
RENOBLE	5/20 S	TOURS	6/16 S	DUBLIN	6/13 S	SOFIA	-2/9 N	WASHINGTON	1/17 S	PEKIN	12/22 S
ILLE	5/12 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	4/11 N	ST-PETERSB.	0/2 *	AFRIQUE		SEOUL	8/15 S
IMOGES	6/17 S	CAYENNE	24/30 P	GENEVE	3/14 S	STOCKHOLM	-2/5 *	ALGER	9/21 S	SINGAPOUR	27/30 P
YON	6/17 S	FORT-DE-FR.	22/28 S	HELSINKI	-4/3 *	TENERIFE	13/18 S	DAKAR	20/26 S	SYDNEY	15/20 S
IARSEILLE	9/21 S	NOUMEA	21/26 S	ISTANBUL	5/11 P	VARSOVIE	0/6 *	KINSHASA	22/27 P	TOKYO	10/14 P

Situation le 14 avril à 0 heure TU

Prévision pour le 16 avril à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RUSSIE.** Selon une étude d'une agence internationale de consultants, Moscou est la ville la plus chère du monde pour un séjour d'affaires, après les métropoles asiatiques de Hongkong et Tokyo. Alors que le séjour revient en moyenne à 474 dollars à Hongkong, à 430 dollars à Tokyo, il coûte 380 dollars à Moscou, loin devant, Bordeaux, où la nuit et les trois repas coûtent en moyenne à 133 dollars. – *(AFP.)*

■ **FÉRIÉS.** Les banques et les services publics sont fermés en raison de fêtes nationales ou religieuses dans les pays suivants cette semaine : mardi 15 avril en Géorgie, au Sri Lanka, en Thaïlande ; mercredi 16 avril en Egypte, au Népal, dans les Emirats arabes unis ; jeudi 17 avril au Boutan, en Egypte, en Irak, au Népal, en Syrie ; vendredi 18 avril, en Egypte, en Indonésie, en Côte d'Ivoire, en Jordanie, au Koweït, en Malaisie, au Pakistan, en Arabie saoudite, au Soudan, en Turquie et au Zimbabwe.

COMMUNICATION

Havas et CLT-UFA attendent une clarification de la stratégie du financier belge Albert Frère

CANNES
de notre envoyée spéciale

Pièce maîtresse dans la redistribution des cartes de l'audiovisuel en Europe, le groupe CLT-UFA, issu de la fusion récente entre le groupe luxembourgeois et la filiale audiovisuelle de l'allemand Bertelsmann, a précisé sa stratégie, samedi 12 avril à Cannes, au cours du Marché international des programmes de télévision (MIP-TV). Rolf Schmidt-Holz, co-PDG du groupe, a affirmé qu'il n'avait *« aucunement l'intention de céder ses participations dans M 6 ou dans le bouquet numérique Télévision par satellite (TPS) »*. Une profession de foi dans le marché français. Il prévoit également une sérieuse embellie en Allemagne. *« La chaîne à péage Premiere* [codétenue à 37,5 % par Canal Plus, autant par CLT-UFA et 25 % par le groupe Kirch] *devrait atteindre deux millions d'abonnés à la mi-1998* [contre 1,4 million actuellement] *et dégager, dès cette année, quelque 100 millions de francs de profit »*, a-t-il précisé.

« Aujourd'hui, pendant que la chaîne analogique Premiere conquiert dix abonnés, le bouquet numérique DF 1 de Leo Kirh n'en séduit qu'un seul », a renchéri Ewald Walgenbach, directeur général adjoint de CLT-UFA. Pour approvisionner les dix-neuf chaînes européennes dont le groupe est actionnaire (dont les récentes RTL 7 en Pologne, Channel 5 en Grande-Bretagne ou le bouquet TPS en France), CLT-UFA dépense chaque année 3 milliards de DM (environ 10 milliards de francs). *« Nous sommes devenus les plus gros clients des studios américains »*, ne cache pas Ewald Walgenbach.

Si l'idée de créer une société holding couvrant les participations de CLT-UFA dans les chaînes de télévision allemandes semble, sinon remise en cause, du moins reportée, l'hypothèse d'une mise sur le marché boursier de tout ou partie du groupe n'est pas exclue à moyen terme par Rolf Schmidt-Holz. Il a précisé que *« le management de CLT-UFA n'était pas partie prenante des négociations évoquées dans le domaine audiovisuel entre TF1-Bouygues et la Lyonnaise des eaux pour contrer un pôle audiovisuel récemment constitué par la Générale des eaux/Havas et Canal Plus »*.

Rolph Schmidt-Holz s'est toutefois refusé à faire des pronostics sur la stratégie d'Albert Frère, le financier belge qui détient des intérêts dans les deux camps, CLT-UFA et Havas. Ce dossier est pimenté à la fois par la fusion Lyonnaise des eaux-Suez et par la complexité des relations belgo-luxembourgo-françaises. Selon plusieurs observateurs, d'un point de vue strictement capitalistique, Albert Frère aurait tout intérêt, s'il devait choisir, à opter pour une montée en puissance dans CLT-UFA.

COMME MONNAIE D'ÉCHANGE

A la veille du week-end, Pierre Dauzier, président d'Havas, avait quant à lui donné des indications sur sa volonté de clarifier ses relations avec CLT-UFA. *« Nous ne pouvons pas nous satisfaire des 10 % que nous détenons* [via Audiofina, dans CLT-UFA]. *Nous sommes minoritaires et nous ne sommes pas le premier actionnaire. Nous ne pourrons pas rester longuement à ce niveau »*, a-t-il affirmé, en ajoutant que son groupe va *« soit se renforcer, soit céder »* ses parts, *« de façon à profiter d'une plus-value »*.

Pierre Dauzier a précisé qu'il n'était plus fermé à l'idée de céder la régie publicitaire IP à CLT-UFA, dans le cadre d'une renégociation globale. Contrairement à Rolf Schmidt-Holz, Pierre Dauzier a précisé qu'il serait *« très, très satisfait »* s'il pouvait réduire sa participation (actuellement de plus de 2 % en cumulé) à 1 %, voire 0 % dans TPS.

« Nous voulons adosser Canal Plus à un actionnariat stable. Cette chaîne sera, dans les années à venir, notre meilleure source de profitabilité. C'est le pilier essentiel de notre politique », a-t-il affirmé. La redéfinition des périmètres des nouveaux pôles audiovisuels issus des grandes manœuvres Générale des eaux/Havas, Canal Plus/NetHold ou CLT/UFA ne fait que démarrer.

Nicole Vulser

Le coût de la grille de TF 1 n'augmentera pas en 1997 et 1998

« L'ESPAGNE et l'Italie sont deux marchés que TF 1 regarde », a confirmé, jeudi 10 avril, Patrick Le Lay, PDG de la première chaîne. Selon lui, la Une *« négocie en Espagne avec Téléfonica et en Italie avec l'opérateur du téléphone »*, pour développer des projets numériques. Mais *« TF 1 a déjà beaucoup à faire avec TPS »*, a reconnu Patrick Le Lay.

Outre TF 1, France Télécom serait aussi prêt à prendre pied sur ces deux marchés. L'opérateur public du téléphone voudrait y proposer *« sa technologie Viaccess mise en œuvre et éprouvée dans les décodeurs de TPS »*. Le bouquet de programmes numériques, lancé le 17 décembre 1996, compte désormais 110 000 souscripteurs, a annoncé Patrick Le Lay. Chaque jour, TPS collecte *« plus de 1 000 abonnés et devrait franchir le cap des 300 000 à la fin de 1997 »*. Entre *« 65 000 et 80 000 décodeurs ont déjà été livrés ou installés »* et *« 63 000 sont déjà en fonction »*, a-t-il précisé. Selon lui, les délais de livraison des boîtiers numériques, fixés aujourd'hui à cinq semaines, *« seront résorbés en juin »*. Avec *« plus d'abonnés que prévu »*, TPS restera toutefois *« strictement dans ses budgets »*, a confirmé la direction de la Une. En 1997, TPS, contrôlé à 25 % par la Une, devrait entrer pour *« 130 à 140 millions de francs en poids moyen dans les comptes de TF 1 »*, prévoit Patrick Le Lay.

FOOTBALL EN DIMINUTION

En 1997, TF 1 attend un chiffre d'affaires de *« plus de 10 milliards de francs »* contre 9,685 milliards de francs l'an passé. Pour y parvenir, TF 1 va devoir resserrer les cordons de sa bourse, a précisé Etienne Mougeotte, vice-président et directeur général de la Une. Selon lui, *« le coût de la grille 1997 et en 1998 sera maintenu au même niveau de celui de 1996 »*. Ces économies seront effectuées en francs courants, a indiqué Patrick Le Lay. En intégrant l'inflation, le coût de la grille, fixé à 4,584 milliards de francs en 1996, sera en baisse en 1997 et 1998.

D'après le directeur général, les coupes affecteront les programmes jeunesse. Le contrat avec AB Productions pour la fourniture des émissions présentées par l'animatrice Dorothée qui s'achève en 1997 ne sera pas reconduit. A la place de Dorothée, TF 1 diffusera des émissions pour la jeunesse *« faites maison »* et *« moins chères que celles d'AB Productions »*, a prévu Etienne Mougeotte. Un autre vecteur d'économie pour TF 1 sera *« une meilleure maîtrise des coûts de production des émissions de variétés »*. Selon lui, c'est *« une conséquence positive de l'affaire des animateurs-producteurs »*.

Le football devrait faire les frais de la rigueur instaurée à TF 1. Pour épargner près de 60 millions de francs, dès 1997, la Une ne diffusera plus la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (C2) et la Coupe de l'UEFA (C3). Toutefois, Multivision, service de paiement à la séance de TPS, pourrait prendre le relais de TF 1. Il retransmettra la C2 et la C3, des tours préliminaires aux phases finales.

Guy Dutheil



Gérard Depardieu se lance dans la télévision

Gérard Depardieu se lance dans la télévision en participant, pour TF 1, à une superproduction, de quatre épisodes d'une heure et demie chacun, adaptée du roman d'Alexandre Dumas *Le Comte de Monte-Christo*. Le comédien a expliqué, dimanche 13 avril au MIP-TV de Cannes, qu'il n'entend pas se limiter au personnage d'Edmond Dantès, mais participer réellement à l'aventure de la télévision. Gérard Depardieu coproduira *Le Comte de Monte-Cristo* via sa société D-D Production. Le budget du film, dont le tournage débutera en juin, est de 90 millions de francs.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Ouazine

A la suite de l'information que nous avons publiée, jeudi 3 avril, sur la mise en liquidation des éditions Maracana, Michel Ouazine, directeur de Miroir du foot, *nous fait parvenir la lettre suivante :*

Les éditions Maracana, éditeur de Miroir du foot, ont bien fait l'objet d'une décision de mise en liquidation judiciaire. Toutefois, le tribunal a autorisé une continuation d'exploitation pour une période d'un mois afin, d'une part, de sortir le prochain numéro courant avril, et, d'autre part, de trouver éventuellement un repreneur sous forme, comme la loi le permet, d'un plan de cession. Le mandataire-liquidateur n'a, en l'état, pris aucune décision sur des licenciements éventuels. D'autre part, la diffusion est erronée. Le sort des éditions Maracana est donc tout à fait indépendant du titre *Miroir du foot*. »

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : l'émission « Perdu de vue » va être supprimée.** Après l'arrêt du magazine « Témoin nº 1 » en décembre, TF 1 a décidé, mercredi 9 avril, en concertation avec l'animateur Jacques Pradel, de mettre fin à cette émission-phare de reality-show qui rassemblait entre 6 et 7 millions de téléspectateurs, tout en suscitant des polémiques nombreuses.

■ **La direction de France Télévision a annoncé, samedi 12 avril, qu'une sanction** serait prise à l'encontre de la journaliste Catherine Matausch. La présentatrice du « 12-13 heures » de France 3 a animé un colloque pour un établissement financier de la région champenoise sans en avoir préalablement demandé l'autorisation, alors que, précise-t-on à France Télévision, *« elle l'aurait probablement obtenue »*.

■ **Un consortium de banques privées pourrait attribuer un crédit** de 1,5 milliard de marks (près de 5 milliards de francs) au groupe Kirch. Selon l'hebdomadaire allemand *Focus*, la WestLB, banque publique contrôlée par le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, aurait proposé au groupe allemand d'intégrer ce pool bancaire. *« Nous ne commentons pas nos opérations de crédit »*, a indiqué Dieter Hahn, directeur général du groupe Kirch.

■ **Nostalgie la Télé, chaîne *« 100 % musique à dominante française »*, sera lancée,** mercredi 16 avril, dans le service de base d'AB Sat, bouquet de programmes par satellite contrôlé par AB Productions. Cette chaîne, créée en partenariat par AB Sat et Radio-Nostalgie et dotée d'un budget annuel de 20 millions de francs, devrait aussi être diffusée dans le service de base de CanalSatellite numérique. Selon ses concepteurs, Nostalgie la Télé *« cible les plus de 25 ans »*.

■ **Free One, chaîne créée par Thierry Ardisson, a reçu le conventionnement** du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), vendredi 4 avril. La chaîne devrait être diffusée à partir du 18 juin au sein du programme de base de CanalSatellite numérique et sur les réseaux câblés de la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV). Selon Thierry Ardisson, Free One vise les *« jeunes adultes »* et se veut *« la première chaîne généraliste pour les gens décalés »*.

■ **Disney Channel, chaîne thématique pour la jeunesse,** lancée le 22 mars, a déjà collecté 120 000 abonnés. La chaîne thématique est diffusée, en option, *via* CanalSatellite et sur les réseaux câblés de France Télécom câble, Lyonnaise câble et de la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV).

■ **ÉDITION : L'Annuaire Soleil a été repris** par le groupe de presse de Jacob Abbou (*Journal de l'automobile*). L'Annuaire Soleil est un concurrent sur l'Ile-de-France des pages jaunes des annuaires de France Télécom.

MUSIQUE **Rendez-vous annuel de toutes les musiques populaires, le Printemps de Bourges ouvre ses portes le mardi 15 avril. Pendant six jours, la chanson, le rock, le rap vont permettre à des publics d'âges et de goûts différents de se côtoyer. ● LES BOYS BANDS, groupes formatés pour les préadolescents, les rappeurs français ou la *nouvelle génération de rockeuses anglo-saxonnes* (P. J Harvey, Courtney Love) ne craignent plus d'exprimer la sexualité sans détour devant un public de *plus en plus jeune.* ● A L'INVERSE, la jeune chanson française (Dominique A, Katerine) se détourne presque entièrement d'un sujet pourtant fondateur depuis les *déhanchements suggestifs* d'Elvis Presley. ● L'AUSTÉRITÉ et la mélancolie rassemblent l'Anglaise Beth Orton et l'Américaine Cat Power, deux jeunes révélations d'un genre en pleine renaissance, le folk.**

Les idoles des pré-ados ne chantent pas que des bluettes

Qu'ils soient rappeurs ou « boys bands », les groupes adulés par les très jeunes ne craignent pas d'aborder des sujets très scabreux. La chanson française, elle, reste plutôt bien comme il faut. Bilan à la veille du Printemps de Bourges

DE L'INNOCENCE supposée de *A la claire fontaine* (« *J'ai perdu mon ami/Sans l'avoir mérité/Pour un bouton de rose que je lui refusai* ») à la liberté de *Walk on the Wild Side*, de Lou Reed, invitation au voyage vers des contrées sauvages et intimes (dont le refrain « *The colored girls go/ Doo do doodo doo* » glissé dans une poésie flambante et crue est presque une berceuse), la chanson, le rock et maintenant le rap tiennent lieu de discours commun sur la sexualité.



PRINTEMPS DE BOURGES

En 1968, Jane Birkin et Serge Gainsbourg, déjà compositeur du fameux *Annie aime les sucettes* (à l'anis), étaient condamnés par *L'Osservatore Romano*, organe officiel du Vatican, pour avoir chanté, dans *Je t'aime, moi non plus* : « *Je vais et je viens au creux de tes reins. Et je me retiens.* » A la même époque, le chéri des enfants sages et des mamans, le Belgo-Sicilien Adamo, donnait dans un comique troupier revu variété yéyé qui « *invitait le premier baigneur/A tâter du côté de son cœur/En douceur, en douceur/En douceur et profondeur* ». Une génération d'écoliers chanta *Les Filles du bord de mer* sans tout à fait en comprendre les sous-entendus, et il fallut attendre, en 1993, la version escarpée, âpre et grinçante du rocker belge Arno pour mesurer l'attraction fatale exercée par le corps féminin sur le jeune premier des radio-crochets.

Qu'en est-il aujourd'hui, à quelques mois du vingtième anniversaire de la mort d'« Elvis the pelvis », le roi Presley qui offusqua tant l'Amérique bien-pensante, bien longtemps avant Mick Jagger ? Dans les cours de récréation françaises, on se prend d'amour dès sa dixième année pour les garçons bien bâtis des groupes fabriqués (les boys bands) à l'usage des pré-adolescents – 3 T, 2 Be 3, Worlds Apart, – aux attitudes *explicitement sexuelles. A un âge où* l'on n'est pas tout à fait sorti des *Fabulettes* d'Anne Sylvestre, et alors qu'on se prépare à entrer dans la sphère de la drague sur fond d'Ophélie Winter – championne de la dance de pacotille, – de séries télévisées nunuches et de sitcoms mielleux, on sait manier les expressions les plus réalistes.

LES « TASSPÉ »

Autre héros des chérubins, toutes classes sociales confondues, le rappeur Doc Gynéco regarde d'ailleurs beaucoup la télévision, *Melrose Place*, *Hélène et les Garçons* ou le *Club Dorothée*. Mais il vient aussi d'un quartier, le dix-huitième arrondissement de Paris, où « *enculé* » est une appellation affectueuse. « *Viens voir le docteur* », scande Bruno, alias Doc Gynéco, dans *Première consultation*, un album que les gosses – les « kids » – s'arrachent mais que les femmes détestent très généralement : « *Tu viens d'avoir quinze ans, hum intéressant/Ne dis rien à tes copines, je n'dirai rien à tes parents/Mais si tu acceptes ces conditions, on jouera à des jeux polissons/Tu seras Hélène, je serai tous les garçons/Je serai l'abeille qui va lécher ton miel* »... Né de parents guadeloupéens, Doc Gynéco appartient – comme Stomy Bugsy, Sarcellois et d'origine cap-verdienne – au Ministère AMER, groupe de rap auquel on doit le très controversé *Brigitte femme de flic*. Il en est la variante sexe. Au beau milieu de considérations salaces sur Vanessa (Paradis) ou *Les Filles du moove* (« *en cloque* » pour « *toucher des allocs* » – plus moralisateur c'est impossible), Doc Gynéco réchappe de peu, grâce à l'humour et au second degré, aux sentiers balisés du macho-porno. Il nous fait aussi part de ses envies suicidaires. *Nirvana*, un rap brûlant, a été évincé de beaucoup d'antennes, et c'est évidemment le morceau préféré des dix-quinze ans : « *Comme Bérégovoy/Aussi vite que Senna/Je veux atteindre le Nirvana* ». Motif de la dépression : « *Plus rien ne m'étonne, j'en ai marre des meufs, j'en ai marre des keufs, c'est toujours la même mouille, toujours les mêmes fouilles.* » Comme il y a trois siècles pour *A la claire fontaine*, comme il y a trente ans pour *Les Filles du bord de mer*, on chante souvent sans savoir de quoi il retourne, mais, en 1997, la réalité du sexe, de la défonce ou de la discrimination ne se cache plus derrière les mots. En Amérique, les filles sont souvent des « bitches » (des chiennes, des putes...) En France, ce sont des « tasspé » (des pétasses).

On est encore loin toutefois du sexisme exacerbé de nombreux rappeurs américains (2 Live Crew, Ice T, Snoop Doggy Dogg, NWA...). Olivier Cachin, rédacteur en chef du mensuel *L'Affiche*, cite volontiers à ce propos une phrase de *L'Americano*, un titre de *Métèque et mat*, l'album d'Akhenaton, l'un des membres du groupe marseillais IAM : « *Je suis d'une génération moderne où dire « I love you » est plus facile à dire que « je t'aime.* » Ainsi caché sous une armure de gros dur, le « lascar » de banlieue est aussi un tendre qui fait cohabiter la maman et la putain, non sans méfiance (cf. *Elle donne son corps avant son nom*, titre amuseur de l'*Ecole du micro d'argent*, le dernier disque d'IAM). « *Prince des lascars* », Stomy Bugsy a choisi, lui, pour logo un lapin noir fumant cigare : « *Chaud* [le lapin], *facile à tirer, et qui se reproduit à toute vitesse, comme on dit des immigrés.* »

La jeune chanson française d'inspiration classique paraît, en revanche, plutôt asexuée. Elle n'a pas retenu les leçons de Catherine Ringer, chanteuse des Rita Mitsouko, duo rock que la fausse pudeur insupporte. Peur du sida, déni du réel, mépris du physique, les nouvelles tendances, qu'elles soient minimalistes (Dominique A, Katerine), néoréalistes (les Têtes raides), itinérantes (Castafiore Bazooka, La Grande Sophie), paraissent souffrir d'une atrophie du désir.

LA QUESTION DE MIOSSEC

Au mieux, on y parle d'amour à la façon, murmurée, de Françoise Hardy ou d'Etienne Daho (Mathieu Boogaerts). Ailleurs, on intellectualise (Arthur H, Diabologum). Et on ne compte pas sur Dany Brillant (« *Quand je vois tes yeux je suis amoureux, quand j'entends ta voix je suis fou de toi* ») ni sur l'ultrasentimentale Teri Moïse – deux autres favoris des pré-ados pourtant – pour replacer la chanson française sur le chemin du libertinage. Rien à voir avec ce qui se passe outre-Manche. P. J. Harvey expose ses problèmes de flux menstruel, décrit un Tarzan pratiquant un coït brutal sur la personne de la pauvre Jane. Aux Etats-Unis, Courtney Love, la veuve du chanteur de Nirvana Kurt Cobain, mène son groupe, Hole (Trou), en pasionaria des corps.

Chez nous, signalons Christophe Miossec. Le chanteur brestois vient d'achever son deuxième album. Le premier, un portrait cru de la France chômeuse et négligée, sorti en 1995, s'appelait *Boire*. Celui-ci, *Buiser*. Il y livre une version cruelle, cassée, de la question que Patti LaBelle posait à la face du monde en 1967 : « *Voulez-vous coucher avec moi ce soir ?* » L'affaire est toujours d'actualité.

Véronique Mortaigne

DESSIN PATRICK LESTIENNE

Programme

● **Le 15 avril** : Dany Brillant, Fernanda Abreu, à 21 heures ; NRA, Body Count, à 20 h 30.
● **Le 16** : CoCo Robicheaux, Johnny Cash, à 17 heures ; Eddy Mitchell, à 20 heures ; Lofofora, FFF, Asian *Dub Foundation*, à 22 heures ; Diabologum, à 23 h 30.
● **Le 17** : Noir Désir, à 17 heures ; Ismaël Lô, Jane Birkin, Michel Jonasz, à 20 heures ; Mariane Faithfull, à 22 heures ; Beth Orton, Supergrass, Suede, à 22 heures ; Femmouses T, à 23 h 30.
● **Le 18** : Teri Moïse, Khaled, à 17 heures ; Motörhead, Trust, à 20 heures ; Toots & The Maytals, The Wailers, à 21 heures ; Arno, à 22 heures.
● **Le 19** : Worlds Apart, à 16 heures ; Cesaria Evora, à 18 heures ; Arthur H, Lalou-Racaille, à 21 h 30 ; « Hexagona 97 », nuit techno avec Carl Cox, Luke Slater, Joey Beltram, etc., à partir de 22 heures ; Space, Cat Power, Placebo, Eels, à 22 heures ; Mathieu Boogarts, à 23 h 30.
● ***Le 20*** : Michèle Laroque et Pierre Palmade, à 15 heures ; « Hip Hop Soul Party », à 16 heures, avec Warren G, Black Street, Stomy Bugsy, Hasheem... ; Les Innocents, à 17 h 30.

Printemps de Bourges, du 15 au 20 avril. Rens. : 01-49-87-57-57 ou 02-48-24-30-50. Minitel : 3615 BOURGES.

Comment déshabiller les garçons

EN 1987, les parents attendaient leur progéniture à la sortie des concerts de George Michael. Sans doute rassurés par les allures de sainte-nitouche du chanteur blondinet, à peine soupçonnaient-ils l'hystérie qui soulevaient leurs petits quand le play-boy entonnait : « *I want your sex.* »

Dix ans plus tard, d'autres papas, d'autres mamans battent le pavé de La Villette ou de Bercy. La mode de cet hiver, ce sont les Boys Band – les groupes de jeunes pour jeunes – pour jeunes filles surtout (*Le Monde* du 21 février). La musique est fade, les chanteurs beaux gosses. Le spectacle est dans la salle, un peu effrayant, avec ces milliers de bras graciles balançant comme des lianes au-dessus de têtes encore en apprentissage du monde des grands. Les pré-adolescentes prennent les objets de leurs désirs de récréation dans leurs minces filets : les 3 T, trois garçons américains, tous fils de Tito Jackson, le guitariste des Jackson Five et le frère de Michael ; ou Worlds Apart, quatre Anglais tombés très jeunes dans la *dance* la plus édulcorée.

BILLETS DOUX, PHOTOS ET PELUCHES

Vingt-cinq ans chacun au maximum, ils usent à outrance de la séduction face à un public dont la moyenne d'âge est sans cesse en voie d'abaissement. Les 3 T passent leur temps à se déshabiller en scène, sensuels. La très jeune fille choisie au hasard dans la salle pour contempler de (très) près leurs abdominaux rêvera sans doute, comme 7 000 autres fans (la capacité du Zénith, où le groupe a joué à deux reprises à *guichets fermés*) *de finir la nuit dans son lit*. L'effet est moins certain – car plus vulgaire – quand les Worlds Apart laissent tomber leur pantalon sur les talons, après un strip-tease façon Chippendales, et en ombres chinoises (à regarder avec des lunettes distribuées à cet effet). Mais, dès le dernier jete de ceintures, ce peuple de gosses hurle, pleure, avec la sauvagerie des grandes amoureuses.

Et tandis qu'on ramasse les petits corps évanouis, compressés contre les barrières de sécurité, pleuvent sur scène les billets doux, les photos diaphanes, les enveloppes ornées de petits cœurs roses et les peluches – Daniel Colling, le directeur du Zénith et du Printemps de Bourges, dit en avoir offert plus de 1 200 à un hôpital de la région parisienne lors du premier passage des 3 T dans son établissement. Pour se dédouaner d'une quête sexuelle visuellement très affirmée, les Boys Bands cultivent le politiquement correct. Les 3 T symbolisent l'*american dream* pour ces pré-minettes de banlieues, qui ont adoré le film *Free Willy*, I et II, l'histoire d'un enfant et d'un dauphin, où les trois frères chantaient *Didn't mean to hurt you* et *What will it takes*, des tubes, toujours des tubes.

Les Worlds Apart sacrifient à une certaine tiédeur à la française avec *Je te donne*, une chanson de Jean-Jacques Goldman, décidément inévitable. Mais avec leur chorégraphie télévisuelle qui assure le succès des soirées du type Dance Machine dont le groupe est issu, les quatre Anglais, que l'on jurerait sortis d'un magazine *gay*, provoquent des réactions mécaniques – un mouvement pelvien, un cri, unanime, monstrueusement enfantin, d'un public présumé innocent.

V. Mo.

★ Worlds Apart, le 19 avril à 16 heures, au Stadium.

Le spleen du folk dans les guitares de Beth Orton et Cat Power

LES FILLES, aujourd'hui, en remontrent si souvent aux mecs question furia électrique et crâneries venimeuses qu'on trouve presque incongru de croiser au Printemps de Bourges ces deux jeunes femmes et leur guitare sèche. Loin d'être archaïques, l'Anglaise Beth Orton et l'Américaine Chan Marshall, plus connue sous le nom de Cat Power, et leurs albums respectifs – *Trailer Park* et *What Would The Community Think* – ont impressionné en 1996 au point qu'on voit en elles deux révélations d'un folk régénéré. Presque du même âge, Beth (vingt-six ans), immense perche blonde, et Chan (vingt-quatre ans), petite brune sauvageonne, s'opposent pourtant comme l'eau et le feu.

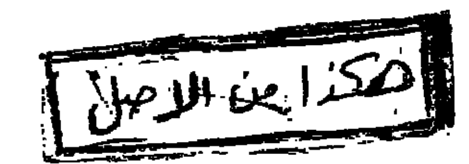
Du haut de ses presque deux mètres, Beth Orton a regardé la vie s'écouler tranquillement. A Norwich, elle a attendu ses vingt-deux ans pour réaliser que sa voix d'aspirante actrice pouvait faire frissonner des mélodies. Curieusement, c'est l'un des papes de la musique électronique britannique, William Orbit, qui l'aidera en lui enregistrant une maquette. Elle flânera ensuite *sans véritable ligne directrice autre* que ses amitiés musicales, fredonnant pour les jazzmen techno de Red Snapper, la pop de Martin Duffy ou la country british des Rockingbirds. Au milieu de cet éclectisme domine pourtant un amour d'enfance pour la chaleur acoustique de Bob Dylan, John Martyn, Neil Young, bijoux de la discothèque maternelle. Plus tard, la fragilité aérienne de Nick Drake lui donnera enfin envie de s'armer à son tour d'une guitare en bois. Auteur de chansons d'une mélancolie tour à tour suave et chatoyante, Beth Orton – à l'instar des derniers disques *de Suzanne Vega – a su marier sur* son premier album le meilleur des deux mondes : l'artisanat dénudé du folk et une certaine tension rythmique héritée de la musique électronique.

A l'humeur dilettante de Beth, on opposera la musique viscérale de Cat Power. Comparés à la délicate fluidité de la Britannique, ses mots à elle semblent rouler sur un ruisseau asséché. Comme après une nuit blanchie par l'angoisse, sa voix brûle des émotions d'un intimisme brut, ses mains jouent de sa guitare à coups de griffe. D'une magnifique aridité, les chansons de cette cousine folk de P. J. Harvey, demi-sœur neurasthénique de Vic Chesnutt, crèvent au rasoir les abcès d'un passé qui n'autorise aucune nostalgie. Comment oublier l'enfance à Atlanta ? Les violences d'une mère alcoolique, le mépris d'un père, le traumatisme des fugues, la mort de sa meilleure amie, un avortement et cette façon si brutale d'être propulsée dans le monde adulte ? En se confiant à sa six cordes comme à un psychanalyste.

Débarquant à New York, elle essaiera sans succès de se livrer en public. Jusqu'à ce concert en première partie de Liz Phair et cette rencontre en coulisses avec un de ses héros d'adolescence, le batteur de Sonic Youth, Steve Shelley. Introduite *dans* le milieu rock alternatif, elle enregistrera deux albums confidentiels, *Myra Lee* (du nom de sa mère) et *Dear Sir*, sortis tous deux en 1995. Son troisième essai, le déchirant *What Would The Community Think ?*, convaincra enfin ses contemporains que ce cœur qui bat sans calcul, brisant la joliesse et la douce mélancolie du folk (au point de se voir baptisé « antifolk »), irrigue de grandes chansons. Sur scène, Chan s'expose souvent à la limite des larmes, distord ses textes et ses accords anguleux. Un auteur crépusculaire, une chanteuse à vif pour ceux qui ne craignent pas le vertige du face-à-face.

Stéphane Davet

★ En concert au Printemps de Bourges : Beth Orton, le 17 avril au Palais d'Auron, 22 heures. Cat Power, le 19 au Palais d'Auron, 22 heures.



Ventes aux enchères : la fin du monopole des commissaires-priseurs

LE CONSEIL DES MINISTRES a adopté, mercredi 9 avril, le projet de loi réformant les ventes aux enchères publiques. Le 1er janvier 1998, les commissaires-priseurs français perdront le monopole dont ils jouissaient. Cette ouverture fait suite au recours introduit par Sotheby's à Bruxelles : la maison anglo-saxonne réclamait la possibilité d'étendre son activité, conformément au droit européen, à tous les pays de la Communauté.

Le projet de loi, fruit des travaux de la commission présidée par le conseiller à la Cour de cassation, Jean Léonnet, prévoit que les ventes volontaires seront effectuées par des sociétés commerciales, qui devront cependant employer *« une personne titulaire d'un diplôme de commissaire-priseur judiciaire »*, ou pouvant justifier du titre d'*« officier public ministériel (huissier, notaire) habilité à procéder à des ventes aux enchères publiques »*. Lui seul pourra procéder aux adjudications. Les sociétés des pays de l'Union européenne souhaitant procéder à des ventes aux enchères en France devront comporter, elles aussi, un titulaire d'un diplôme de commissaire-priseur (ou un équivalent) et *« respecter les règles régissant cette activité en France »*. Les sociétés seront soumises au régime de la responsabilité civile de droit commun.

« DYNAMISER LE MARCHÉ »

En outre, ces sociétés devront avoir l'agrément d'un *« conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques »*, créé pour l'occasion, et composé de huit membres nommés dans des conditions qui seront fixées en Conseil d'Etat. Il s'agit de moraliser une profession qui, semble-t-il, en a bien besoin. Le conseil dressera la liste des experts agréés et pourra procéder à des radiations en cas de *« faute professionnelle »* ou d'*« agissement contraire à l'honneur »*.

Pour compenser la suppression du monopole, le texte instaure un fonds d'indemnisation alimenté, en partie, par une contribution venant du produit des ventes, des emprunts ou avances, et une dotation fixée annuellement par la loi de finances. Les indemnités seront calculées sur la moyenne des produits de l'office sur les années 1991-1995 et seront versées, pour moitié lors de la décision d'indemnisation, et le reste en neuf annuités.

La Chambre nationale des commissaires-priseurs a tout lieu de se satisfaire de ce projet. Elle estime qu'il va *« favoriser l'émergence d'opérateurs français puissants, capables d'investir pour affronter la concurrence »*. Certains ont pris les devants : le 5 mars, Me Millon a annoncé le regroupement de huit études parisiennes (Couturier-de Nicolay, Gridel-Boscher-Flobert-Lasseron (Artus), Libert-Castor, Mathias, Millon-Robert, Oger-Dumont, Ribeyre-Baron, Rieunier-Bailly-Pommery). D'autres se sont déjà associés à des *auctioneers* d'outre-Manche, comme l'étude Piasa et le britannique Phillips.

Le ministre de la justice, Jacques Toubon, dont dépendent les commissaires-priseurs, avait estimé que cette réforme devrait *« dynamiser le marché de l'art »*, qui, à Paris, est mal en point. Et qui risque de le demeurer si la fiscalité n'est pas modifiée. La TVA à l'importation oscille de 5,5 % à 20 %, à Paris, contre 2,5 % à Londres. Et la quasi-totalité des tableaux modernes et contemporains d'importance sont donc vendus à Londres ou à New York, deux villes qui, pour l'instant, ignorent le droit de suite (3 % du montant de l'adjudication versés aux héritiers, pendant soixante-dix ans après la mort de l'artiste).

Ainsi, les maisons anglo-saxonnes qui lorgnent vers Paris le font pour une raison bien simple : une vente de prestige permet de rassembler de la marchandise, comme ils disent, qui sera ensuite répartie selon sa nature dans les pays les moins taxés. Le marché français n'y trouve pas son compte, et le patrimoine non plus.

Harry Bellet

Les archives d'Arnold Schoenberg vont être transférées à Vienne

30 000 documents se trouvent actuellement à Los Angeles

Le conflit entre les héritiers d'Arnold Schoenberg et l'université de Californie du Sud (USC), qui se trouve à Los Angeles où mourut le compositeur autrichien en 1951, connaît un dénouement. L'USC renonce finalement aux droits de copyright auxquels elle prétendait et cède, sans restriction, manuscrits, partitions, lettres...

LOS ANGELES
correspondance

Les archives du compositeur autrichien Arnold Schoenberg vont être transférées de sa ville d'accueil, Los Angeles, où il émigra et mourut en 1951, à Vienne (Autriche), sa ville natale. Ainsi se résout le différend opposant les héritiers de l'inventeur du système dodécaphonique et l'université de Californie du Sud (USC), qui abritait depuis 1973 l'Institut Arnold Schoenberg, dépositaire de la plus vaste collection ayant jamais appartenu à un compositeur du XXe siècle (*Le Monde* du 21 septembre 1995).

Le nouveau « Arnold Schoenberg Center » occupera 1 000 mètres carrés d'un étage du Palais Fanto situé sur la Schwarzenbergplatz, au centre de la capitale autrichienne, non loin de l'ambassade de France. Placido Domingo occupe l'étage supérieur. L'inauguration du centre interdisciplinaire, qui fonctionnera comme une institution bilingue en allemand et en anglais, est prévue pour le début de l'année 1998.

Le financement initial de 3 millions de dollars, pour la rénovation (effectuée par l'architecte Elsa Prochazka) et l'aménagement des lieux, sera réalisé par la municipalité de Vienne et le gouvernement autrichien, qui assumeront aussi le coût du budget annuel de fonctionnement, estimé à 1,5 million de dollars, soit cinq fois plus que ce qu'offrait l'université californienne. Nuria Nono Schoenberg, la fille du compositeur, a été élue présidente de la fondation qui gère le centre de Vienne, tandis que ses deux frères, Ronald et Lawrence, siègent au conseil d'administration. Christian Meyer (du Vienna Konzerthaus) a été nommé directeur du centre.

« Nous souhaitons promouvoir de nouveaux critères de présentation et de disponibilité des archives », ont déclaré les héritiers de Schoenberg lors d'une conférence de presse tenue dans les locaux du consulat autrichien de Los Angeles. Aux 30 000 documents (manuscrits,

Le centre interdisciplinaire consacré au compositeur, en pleine capitale autrichienne, sera inauguré début 1998

partitions, lettres, ouvrages de la bibliothèque personnelle du compositeur, enregistrements d'époque...) transférés des Etats-Unis s'ajouteront les 200 toiles et dessins réalisés par le créateur, lesquels bénéficieront, pour la première fois, d'une salle d'exposition permanente.

Le centre de Vienne abritera également une salle de récital de deux cents places, une structure de formation, une bibliothèque, une salle audiovisuelle avec un juke-box permettant l'écoute des œuvres du compositeur, et tous les acquis de la technologie moderne (la collection Schoenberg est déjà partiellement accessible sur Internet et le sera encore davantage). Comme à Los Angeles, le bureau du musicien, avec ses meubles venus d'Europe, sera reconstitué.

Interrogés sur le rapport ambivalent qu'Arnold Schoenberg entretenait avec sa ville natale, que le nazisme et l'antisémitisme l'avaient contraint à fuir, les fils du compositeur ont expliqué : *« S'il s'agit de réparer le tort perpétré autrefois, pourquoi pas ?... Ses archives seront à leur place à Vienne. Hitler avait tort quand il a déclaré que des gens comme Schoenberg n'avaient rien à y faire. »*

L'université de Californie du Sud a renoncé aux droits de copyright sur les collections auxquels elle prétendait, et cède finalement, sans restriction ni dédommagement, l'ensemble des archives, y compris les collections satellites acquises après la donation initiale qui étaient au centre du litige. Mais l'USC récupère le bâtiment moderne de grande valeur construit pour abriter l'Institut, en plein cœur du campus.

Les dirigeants de l'université, apparemment insensibles au prestige international d'une pareille collection, estimaient qu'ils n'avaient plus les moyens d'entretenir un patrimoine dont ils ne tiraient pas de bénéfices. Confirmation d'un changement des priorités académiques outre-Atlantique, aucune institution américaine n'a sérieusement tenté de récupérer la collection abandonnée par Los Angeles, qui laisse ainsi s'échapper une part de son héritage culturel, constitué précisément par ses émigrés venus d'Europe.

Claudine Mulard

Philippe Caubère, le fou d'Aragon et des mots

A l'âge de quarante-sept ans, l'homme de théâtre donne un allant d'épopée à l'œuvre de l'auteur des « Paroles perdues »

ARAGON, par Philippe Caubère. Spectacle en deux parties : *Le Communiste* et *Le Fou*. Manufacture des œillets, 25, 27, 29, rue Raspail, Ivry. M° : Mairie d'Ivry. Tél. : 01-46-58-81-81. *Le Communiste* : lundi, mercredi, vendredi. *Le Fou* : mardi, jeudi, samedi. A 21 heures. Durée : 1 h 30 chaque partie. 70 F à 140 F pour une partie, 100 F à 200 F pour les deux. Jusqu'au 12 avril.

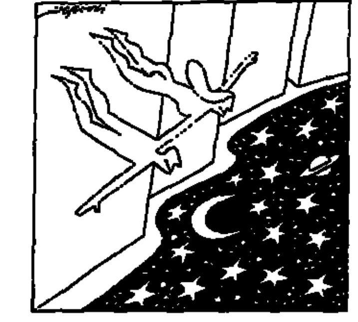
Philippe Caubère confirme ce dont on se doutait : il est fou. Fou de Louis Aragon comme il l'a été d'Ariane Mnouchkine, à qui il a consacré son *Roman d'un acteur* – saga théâtrale de trente-six heures, qui a occupé dix ans de sa vie. Avec Louis Aragon, Philippe Caubère s'éloigne du Soleil. A l'âge de quarante-sept ans, il se confesse dans le progamme de son spectacle : *« Même si je fais partie de cette génération qui, par Cohn-Bendit, tendit à Aragon un porte-voix en proclamant à la foule des étudiants de 68 : "Silence, camarades, même les traitres ont droit à la parole", rien ne m'empêchera d'adorer et de célébrer ce poète et cet homme, son engagement vital, sa capacité d'amour, de haine, de mépris, de courage et de désespoir. »*

Cette *« adoration »* éclate à la Manufacture des œillets, où Philippe Caubère se donne aux poèmes d'Aragon. Des lanternes, un grand drapeau rouge, un plancher de bois : dans ce décor simple et beau, le comédien danse avec les mots. La salle est comble, fervente. Lui, suit le fil de l'Histoire. Dans *Le Fou*, il part de la seconde guerre mondiale pour accompagner Aragon jusqu'à ses derniers poèmes. Du *Chant de la paix* aux *Paroles perdues*, en passant par la *Complainte de Robert le diable*, il donne à la poésie l'allant d'une épopée. Parfois, emporté par l'action, il en rajoute, mime un train, la mort ou la joie. C'est prenant et entraînant – comme l'accordéon de Michel Macias, qui, le samedi soir, invite à un bal après le spectacle.

Brigitte Salino

John Baldessari, le manipulateur

L'artiste américain brouille les images que l'on consomme chaque jour et expose à Paris



HUIT ANS après son exposition à Bordeaux, le Californien John Baldessari, grande figure de la scène américaine post-pop art, fait un retour remarqué à Paris avec deux expositions et une projection de films inédits. *Marian Goodman présente* des œuvres anciennes à partir de la photographie, ainsi qu'un projet pour la Biennale de Venise. Chez Laage-Salomon, l'accrochage, qui court de 1991 à 1996, s'ouvre avec une poupée Barbie maculée de bisous rouges, adolescente outragée par ses admiratrices.

Partout, fidèle à son travail, Baldessari brouille les images que l'on *consomme chaque jour, en usant du* montage : clichés, publicités, fragments de séries B, d'images télévisées ou de films célèbres sont les matériaux qu'il détourne avec bonheur, n'hésitant pas à recouvrir des visages de peinture monochrome, blanche ou verte. « *Ne faites pas confiance* aux images », semble conseiller Baldessari, *qui en offre une autre lecture* : ambiguë, drôle, absurde. Lui-même devient un manipulateur, mais un manipulateur-pédagogue.

★ Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4e. Tél. : 01-42-78-11-71. Jusqu'au 17 mai. Galerie Marian-Goodman, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Tél. : 01-48-04-70-52. Jusqu'au 31 mai. Projections de films (1971-1977) le 17 avril à 20 h 30 à la Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Tél. : 01-42-18-54-00.

UNE SOIRÉE À PARIS

Beth Orton
Intimisme, guitare sèche et sensibilité féminine forment une *alchimie qui a souvent fait ses* preuves. Cette jeune Anglaise fait pourtant vibrer ses confidences d'une émotion particulière, greffant, dans son premier album – *Trailer Park* – un peu d'électronique sur son instrumentation folk.
Salle Valencia (sous La Cigale), 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 19 h 30, le 14. Tél. : 01-49-25-89-99.

Dariush Tala'i
Eminent joueur de luths târ *et* setâr, il est certainement l'un de ceux qui savent le mieux faire surgir dans le silence toutes les subtilités et la grâce de la musique savante persane. Après Mohsen Keramati la saison passée, il présente un autre chanteur exceptionnel et captivant, Nur Al-Dîn Razavi Sarvestâni.
Ces deux maîtres sont accompagnés à la percussion *zarb* par Madjid Khaladj.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Baptiste Trotignon Trio
Le mensuel *Jazzman* a inclus le pianiste Baptiste Trotignon dans *sa sélection consacrée aux* nouveaux talents (no 24, avril 1997). Repéré au Concours de la Défense, ce musicien âgé de vingt-deux ans est devenu un très actif agitateur des nuits des clubs parisiens, en particulier au Petit Opportun ou au Sunset, où il anime avec talent les jam sessions.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 14. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

6 1/2
Depuis les Double Six, les formations à six voix n'ont cessé de naître (ces dernières années les plus intéressantes sont Cas 6 et Take 6). A son tour, 6 1/2 prend la même voie (!) avec le soutien d'une rythmique de luxe (Ceccarelli/Jafet/Eliez) et d'une maison de disques réputée (CD *New York-Paris-Nice*, Dreyfuss Jazz). L'ensemble oscille entre jazz et variété. *Le* passage à la scène fera la différence.
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 14, 15, 16, 17, 18 et 19. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BLOOD & WINE (*)
Film américain de Bob Rafelson, avec Jack Nicholson, Stephen Dorff, Jennifer Lopez, Judy Davis, Harold Perrineau Jr, Michael Caine (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; *George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby,* 11e (01-47-00-02-48) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

LA BOUCHE DE JEAN-PIERRE
Film français de Lucile Hadzihalilovic, avec Sandra Sammartino, Michel Trillot, Denise Schropfer (52).
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) ; Le *Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Le République*, 11e (01-48-05-51-33).

GRAINS DE SABLE
Film japonais de Ryosuke Hashiguchi, avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon 5e (01-43-54-15-04).

MATILDA
Film americain de *Danny DeVito*, avec Mara Wilson, Rhea Perlman, Danny DeVito, Embeth Davidtz, Pam Ferris (1 h 33).
VO : UGC Cine-cite les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.

MOUVEMENTS DU DÉSIR
Film québecois de Léa Pool, avec Valerie Kaprisky, Jean-François Pichette, Jolianne L'Allier-Matteau, Elyse Guilbault, William Jacques (1 h 34).
Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; *Elysées Lincoln*, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LES NOUVELLES AVENTURES DE LA FAMILLE BRADY
Film américain d'Arlene Sanford, avec Shelley Long, Gary Cole, Tim Matheson, *Henriette* Mantel, Christopher Daniel Barnes, Christine Taylor (1 h 28).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31).

LES PALMES DE M. SCHUTZ
Film français de Claude *Pinoteau*, avec Isabelle Huppert, Charles Berling, *Philippe Noiret*, Christian Charmetant, Philippe Morier-Genoud, Marie-Laure Descoureaux (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC *Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby*, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

SCHIZOPOLIS
Film américain de Steven Soderbergh, avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone (1 h 36).
VO : Le Saint-Germain-des-Pres, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23).

SHINE
Film australien de Scott Hicks, avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Goeffrey Rush, Lynn Redgrave, John Gielgud, Sonia Todd (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e ; Gaumont Champs-Elysees, dolby, 8e (01-43-59-04-67) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alesia, dolby, 14e *(01-43-27-84-50) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e *(01-42-24-46-24) ; UGC Maillot*, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

UN INSTANT D'INNOCENCE
Film franco-iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamada*mimi* (1 h 18).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

VASKA L'ARSOUILLE
Film hongrois de Peter Gothar, avec Maksim Szergejev, Valja Kaszjanova, Jevgenyij Szigyihin, Szergej Ruszkin (1 h 25).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
Réservation par téléphone : 40-30-20-10.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, chanson, musique du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 14 AVRIL

Simon Boccanegra
de Verdi. Alexandru Agache (Simon Boccanegra), Miriam Gauci (Maria Boccanegra), Carlo Colombara (Jacopo Fiesco), Serguei Larin (Gabriele Adorno), *Vassili Gerello (Paolo Albiani)*, Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Paris, Carlo Rizzi (direction), Nicolas Brieger (mise en scène).
Opera-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 14, 17, 22 et 25 ; 15 heures, le 20. Tel. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 530 F.

Le Parlement de musique
Vivaldi : *La Senna Festeggiante*. Martin Gester (direction).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. 20 heures, le 14. Tél. : 01-42-30-15-16. De 90 F a 120 F.

MARDI 15 AVRIL

Giulio Cesare
de Haendel. Susanne Mentzer (Giulio Cesare), Maria Bayo (Cleopatra), Kathleen Kuhlmann (Cornelia), Lorraine Hunt (Sesto), Brian Asawa (Tolomeo), Vassili Gerello (Achilla), Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Paris, Ivor Bolton (direction), Nicholas Hytner (mise en scene).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. MoOpera. 19 h 30, les 15, 18 et 21. Tel. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

MERCREDI 16 AVRIL

Parsifal
de Wagner. Thomas Moser (Parsifal), Kathryn Harries (Kundry), Jan-Hendrik Rootering (Gurnemanz), Wolfgang Schöne (Amfortas), Kristinn Sigmundsson (Klingsor), Gwynne Howell (Titurel), Maitrise des Hauts-de-Seine, Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction), Graham Vick (mise en scène), Ron Howell (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 18 heures, les 16 et 19. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Lohengrin
de Wagner. Johan Botha (Lohengrin), Emily Mageee (Elsa), Falk Struckmann (Friedrich von Telramund), Deborah Polaski (Ortrud), René Pape (le roi Henri), Chœur du Deutsche Staatsoper Berlin, Staatskapelle Berlin, Daniel Barenboïm (direction), Harry Kupfer (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 18 h 30, les 16 et 19. Tél. : 01-40-28-28-40. De 80 F a 750 F.

Orchestre de Paris
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre no 2*. Chostakovitch : *Symphonie no 10*. Bruno Leonardo Gelber (piano), Claus Peter Flor (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

JEUDI 17 AVRIL

Wen-Sinn Yang (violoncelle), Edoardo-Maria Strabbioli (piano)
Boccherini : *Sonate pour violoncelle et piano*. Fauré : *Sonate pour violoncelle et piano op. 109*. Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 99*.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 17. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

Orchestre de la Tonhalle de Zurich
Dvorak : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Schubert : *Symphonie no 9 « la Grande »*. Yo-Yo Ma (violoncelle), David Zinman (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 510 F.

VENDREDI 18 AVRIL

Staatskapelle Berlin
Wagner : *Parsifal, prelude*. Schönberg : *Pièces pour orchestre op. 16*. Schubert : *Symphonie no 9 « la Grande »*. Daniel Barenboïm (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 18. Tél. : 01-40-28-28-40. De 80 F à 350 F.

Orchestre national de France
Ravel : *Le Tombeau de Couperin*. Berlioz : *Nuits d'eté*. Honegger : *Symphonie no 3 « Liturgique »*. Susan Graham (mezzo-soprano), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 18. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Carmen
de Bizet. Béatrice Burley, Valérie Marestin *(Carmen), Christian Lara*, Laurent Chauvineau (don José), Patrick Méroni, Jean-Sébastien Bou (Escamillo), Marie-Paule Dotti, Fabienne Chanoyan (Micaëla). Orchestre Colonne, Didier Lucchesi, Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 18, 19, 23, 24, 25, 26, 30 avril et les 1er, 2, 3 et 6 mai ; 15 h 30, les 20 et 27 avril et le 4 mai. Jusqu'au 15 juin. Tél. : 01-53-32-32-00. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 260 F.

SAMEDI 19 AVRIL

Raphaël Oleg, David Grimal (violon)
Leclair : *Sonate pour deux violons*. Ysae : *Sonate pour deux violons*. Prokofiev : *Sonate pour deux violons op. 56*. Berio : *Duetti pour violons, extraits*.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 19 ; 15 heures, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Trio le Cercle, Trio Forma3
Aperghis : *Solo sur machine musicale*. Drouet : *Rencontre amicale, création*. Kagel : *Solo sur machine musicale*. Drouet-Barthélemy : *Improvisation*. Bartok : *Sonate pour deux pianos et deux percussions*. Claude Barthélemy (guitare), Katia et Marielle Labèque (piano), Jean-Pierre Drouet, Sylvio Gualda (percussions).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 17 h 30, le 19. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

La Dame blanche
de Boieldieu. Ghyslaine Raphanel (Anna), Gregory Kunde (Brown), Xenia Konsek (Jenny), Jean-Philippe Courtis (Gaveston), Steven Cole (Dickson), Bernadette Antoine (Marguerite). Ensemble orchestral de Paris, Marc Minkowski (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène), Bernard Pisani (chorégraphie).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 19, 21, 23, 25 et 29 ; 16 heures, le 27. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Orchestre des concerts Lamoureux
Brahms : *Concerto pour violon et orchestre*. Ohana : *Concerto pour piano et orchestre*. Herwig Zack (violon), Jean-Claude Pennetier (piano), Yutaka Sado (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 130 F.

Trio le Cercle
Battistelli : *Solo sur une machine musicale, Jules Verne*.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 19. Tél. : 01-42-30-15-16. 60 F.

DIMANCHE 20 AVRIL

Quatuor Vogler
Beethoven : *Quatuors à cordes no 2, 11 et 12*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 20. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Daniel Barenboïm, Radu Lupu (piano)
Schubert : *Variations pour piano, Fantaisie pour piano à quatre mains, Grand Duo*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 16 h 30, le 20. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Philippe Allain-Dupré (flûte), Joël Pontet (clavecin)
Œuvres de Bach.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 17 heures, le 20. Tél. : 01-34-51-36-46. 100 F.

Maurizio Pollini (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 54, 57, 78, 79 et 81*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

JAZZ

Andy Bey Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Bonjan Z. Quartet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Stefano di Battista et Flavio Boltro Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 15 et 16. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F a 100 F.

Christian Bon Trio, Eric Barret
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 15. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Les Nuits blanches
Avec Patrick Bocquel, Olivier Temine, David Sauzay (saxophone), Alexandre Tassel (trompette), Emmanuel Duprey, Baptiste Trotignon (piano), Loïc Rechard (guitare), Clovis Nicolas, Franck Oberson (contrebasse), François Richard, Mourad Benhamou (batterie).
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 15, 22 et 29, jusqu'au 27 mai. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Jeff Clayton Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Pierre Lognay Sextet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Olivier Temine Quintet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 16. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Bunky Green Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 16, 17, 18, 19, 21 et 22. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Philippe Mira Quartet, Altissimo
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 17. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Swing Memories Quartet
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 17. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

Dodeca Band, Martial Solal
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 17, 18 et 19. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Umberto Pagnini, Claude Egea, Eric Seva
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 17, 18 et 19. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Bex Machine
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 18 et 19. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Zip Mike Zwerin
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Martial Solal Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 21 heures, le 20 ; 22 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Sara Lazarus Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 20. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Pierre Lognay, the New International Edition
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

La Reveneur, Arnaud Vincent Trio
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Carte blanche à Noël Akchoté
Montreuil (93). Instants chavirès, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

Bodycount, Ice T
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 14. Tél. : 01-44-92-45-45. 137 F.

Coco Robicheaux
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Johnny Cash
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 17. Tél. : 01-42-08-60-00. 192 F.

Mikey Dread
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 17. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Live
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-47-00-55-22. 110 F.

Warren G & Funk Era
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 19. Tél. : 01-42-08-60-00. 139 F.

Machine Head, Napalm Death
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 20. Tél. : 01-44-92-45-45. 137 F.

Mass Hysteria
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher.. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-69-43-03-03. 89 F.

CHANSON

Chanson plus bifluorée
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, les 14, 21 et 28. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Castafiore Bazooka
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, les 15, 16, 17, 18 et 19. Tél. : 01-42-61-44-16. De 70 F à 100 F.

Mouron
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 15, 22 et 29. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 26 et 29 ; 15 h 30, les 20 et 27, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 26 et 29 ; 17 heures, les 20 et 27, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Claire
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, les 16, 17, 18 et 19. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 18 et 25. Tél. : 01-44-59-82-82. De 40 F à 80 F.

Agnès Sighicelli
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 15, les 18 et 19, jusqu'au 26. Tél. : 01-42-36-00-02.

Djemel Charef
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris 6e. Mo Odéon. 17 h 30, le 19, jusqu'au 10 mai. Tél. : 01-46-34-61-04.

Zaniboni
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 19 et 26. Tél. : 01-44-59-82-82. De 40 F à 80 F.

Chantons Trenet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 20. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Michel Jonasz
Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 21 heures, le 15. Tél. : 01-45-92-27-75. De 125 F à 150 F.

MUSIQUES DU MONDE

Marian Kurcab, Marek Czerniawski
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

Jobim-Morelenbaum Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Artango
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. De 70 F a 120 F.

Misaal
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 15. Tél. : 01-47-97-22-22. 20 F.

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, les 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 26 et 29, jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 180 F.

Fernanda Abreu
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 18. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Paris Africans
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-42-33-37-71. 60 F.

Yuri Bonaventura
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-69-43-03-03.

RETENEZ VOS PLACES

22e FESTIVAL DE RIS-ORANGIS

Entre festival, par la manière de montrer la creation actuelle des musiques du monde, et kermesse joyeuse, par la presence de nombreux stands et animations, le festival de Ris-Orangis s'empare une fois l'an du parc de Saint-Eutrope. Une manifestation à suivre pour un voyage des rites et des cultures en vingt-quatre heures.

Au programme des concerts et des spectacles :
Cuadra Flamenco S. Romero (Espagne)
Moving Cloud (Irlande) ;
Annie Ebrel & Gwerz (Bretagne) ;
Mah Damba & Mamaye Kouyate (Mali) ;
Quartet Tsigane de Brasov (Roumanie) ;
Phillip Peris (Australie) ;
Rencontres d'accordéons (Italie, Catalogne, Québec) ;
Une Anche passe (Languedoc) ;
Rumba Cuba (Cuba) ;
Verd e Blu (Bearn-Gascogne) ;
Cithares du monde (Vietnam, Liban, Iran, France) ;
Vermenton-Plage (Louisiane) ;
La Bande à Thibault (spectacles enfants) ;
Boukovo (Grèce) ;
Yorugua (Uruguay) ;
M. Eggen / R. Feragen / H. Hoye (Norvège) ;
Les Brayauds (Auvergne) ;
Ceili Band de Paris (Musique et Danses irlandaises) ;
Quartet L. de Preissac (Jazz dance music) ;
Annie Gallay & Jean-Pierre Yvert (conte musical scandinave) ;
Paris-Brest (Bretagne-fest-noz) ;
Bacata (Colombie) ;
Le Ballet de sorcières (bal enfants) ;
Dedans le sud de la Louisiane (film acadien).

Samedi 24 mai, à partir de 13 heures. Festival de Ris-Orangis, Parc Saint-Eutrope, Hippodrome d'Evry, 91 Ris-Orangis. RER D, direction Corbeil-Essonnes ou Melun, station Orangis-Bois-de-l'Epine (une navette circule toute la journée de la gare au parc). Tel. : 01-69-02-13-25. Location Fnac, Virgin. Entrée : 80 F en prévente, 160 F le jour même, gratuit pour les moins de 14 ans.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

CYCLE DE DANSE EUROPÉENNE

Danse portugaise
Paulo Ribeiro : *Rumor de deuses* (les 16, 17 et 18 avril, à 20 h 30).
Lidia Martinez : *Helene donc, Lost Something* (le 19 avril, à 20 h 30 ; le 20, à 16 heures).
Debat sur la nouvelle danse portugaise avec Antonio Pinto Ribeiro et Lorrina *Niclas, le 18 avril, à 18 h 30* (petite salle, étage S1).

Danse anglaise
Russell Maliphant : *Unspoken* (le 23 avril, à 20 h 30 ; le 24, à 18 h 30).
The Mark Baldin Dance Company : Mirrors, Homage, Confessions (les 25 et 26 avril, à 20 h 30, le 27, à 16 heures).
Centre Georges-Pompidou, Grande Salle, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. Jusqu'au 27 avril. Tél. : 01-44-78-13-15. 75 F et 90 F.

PREMIER FESTIVAL DE DANSE DES CENTRES D'ANIMATION

L'Auditorium des Halles accueille ce premier festival de danse dont les participants sont les élèves des cours de danse de dix-neuf centres d'animation de la Ville de Paris. Cette année, toutes les danses dites « urbaines » seront représentées : contemporaine, moderne, jazz, modern'jazz, funk, hip hop et *street danse*. Ce projet se déroule sous forme de concours, chaque groupe est *composé de six à quinze danseurs*, garçons ou filles, âgés de quinze à vingt-cinq ans. Chacune des chorégraphies dure entre trois et sept minutes. Un jury composé de professionnels et de jeunes sera présent pour sélectionner les meilleurs.
Auditorium des Halles, 5, porte Saint-Eustache, Paris 1er. De 15 heures à 23 heures, le 26 avril ; de 15 heures à 18 heures, le 27. Tél. : 01-42-36-14-09. 25 F et 35 F la journée ; 45 F et 60 F le passe festival 2 jours. Ouvert au public, places en vente dans les deux kiosques de la mairie de Paris, à l'Auditorium des Halles et dans chaque centre d'animation.

LUNDI 14 AVRIL

TF 1

20.45

LES ENFANTS DE L'OLYMPIA
Divertissement proposé en direct par Arthur et Stéphane Courbit. Invités : Salvatore Adamo, Jean-Louis Aubert, Gilbert Bécaud, Jean-Marie Bigard, Dany Brillant etc. (225 min). 12294801

0.30

FI MAGAZINE
Magazine présenté par Yves Genlès. Spécial Grand Prix d'Argentine (35 min). 5461115

1.05 et 1.50, 2.55, 4.00 **TF1 nuit.**
1.15 et 2.00, 4.10, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.).
3.05 Cités à la dérive. Série. [2/8] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

UNE FEMME EN BLANC
Feuilleton d'Aline Issermann, avec Sandrine Bonnaire. [3/6] (110 min). 7748849
Roux rompt avec Margaux et tente de lui faire endosser une erreur chirurgicale dont il est responsable.

22.45

C'EST À SUIVRE
Magazine présenté par Claude Sérillon. Les navires oubliés ; Les déchets ménagers ; Une usine sauvée (95 min). 7938207

0.20 Au bout du compte. Point Bourse.
0.25 **Journal,** Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. (70 min). 6841370
1.50 Histoires courtes. Court métrage. Signes personnages, signes paysages. 2.45 L'Erythrée : 30 ans de solitude. Documentaire. 4.15 24 heures d'info. 4.25 Météo. 5.00 D'un soleil à l'autre. Magazine (40 min).

France 3

20.50

JAMAIS PLUS JAMAIS ■ ■
Film d'Irvin Kershner, avec Sean Connery (1983, 135 min). 84515714
*Un (libre) remake d'*Opération Tonnerre*. Audace, invention, humour et le « vrai » James Bond.*

23.05 **Journal,** Météo.

23.40

AU-DELÀ DU MIROIR
Téléfilm de Charles Jarrott, avec Perry King, Lori Loughlin (85 min). 4678153
Un jeune comédien arrive à Hollywood avec pour seul but de devenir la star mondiale du comique. D'après un roman de Sidney Sheldon.

1.05 Musique graffiti. De Bach à Bartok, confidences pour piano (5 min). 69977478
1.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. (55 min).

Arte

20.45

LA VOCE DELLA LUNA ■ ■
Film de Federico Fellini, avec Roberto Benigni, Paolo Villaggio (1990, v.o., 115 min). 468827
Un doux naïf qui aime se promener dans la campagne croit entendre la voix de la lune l'appeler du fond d'un puits. Il fait un curieux voyage au cours duquel il rencontre des personnages farfelus.

22.40 Kinorama. Magazine.

22.45

I VITELLONI ■ ■ ■
Film de Federico Fellini, avec Franco Interlenghi, Alberto Sordi (1953, N., v.o., 105 min). 9705511
A Rimini, l'oisiveté, l'ennui, le parasitisme de cinq copains aux approches de la trentaine, qui ne se décident pas à devenir adultes et se comportent en « grands veaux ». Lion d'argent au Festival de Venise 1953.

0.30 Court-circuit. 35 contre 1, court-métrage irlandais de damien O'Donnell (1995, v.o., 30 min). 6322414
1.00 Tangos, l'exil de Gardel ■ ■ Film de Fernando Solanas, avec Marie Laforêt, Philippe Léotard, Miguel Angel Sola (1985, v.o., rediff., 120 min). 4180318

M 6

20.45

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? ■ ■
Film de Robert Zemeckis, avec Bob Hoskins (1988, 110 min). 456882
Une parodie de film noir.

22.35

45° EN ENFER
Téléfilm O de David Payne, avec Kevin Dillon, Amy Locane (100 min). 4991004

0.15 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. Spécial 10 ans (65 min). 5642883
1.20 Best of Depeche Mode. 2.20 Fréquenstar. Magazine. Patricia Kaas. 3.10 Coulisses. Documentaire. L'Affaire Louis Trio. 3.35 Jeux et combats. Documentaire. 4.00 Rites et croyances. Documentaire. 4.25 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.50 Culture Pub. Magazine (rediff.). 5.15 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

JUDGE DREDD ■
Film de Danny Cannon, avec Sylvester Stallone, Armand Assante (1995, 90 min). 835563
Adaptation d'une bande dessinée britannique des années 70.

22.05 **Flash d'information.**

22.10

PROVIDENCE ■ ■ ■
Film d'Alain Resnais, avec Dirk Bogarde, Ellen Burstyn (1976, v.o., 105 min). 5806714
Sur un scénario de l'écrivain britannique David Mercer, une œuvre étrange et superbe, où les mouvements de caméra, la construction dramatique, le jeu décalé d'interprètes prestigieux font passer constamment d'un mince élément de réalité à l'imaginaire.

1.00 *Le Journal du hard.*
1.25 Buttman et Rocco Film classé X (1995, 95 min). 42787399

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. 1945 : Les villes rasées de l'Atlantique.
21.30 Fiction. Une heure chez Courteline : Mentons bleus : Hortense, couche-toi !
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Païni (*Le Cinéma, un art moderne*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du théâtre de l'Athénée, à Paris, par le Parlement de Musique, dir. Martin Gester : La Senna festeggiante (La Seine en fête), de Vivaldi, Delphine Collot, soprano.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Entre les lignes. Morphologies des œuvres pour piano de Liszt.
0.00 La Rose des vents. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Balzac et la musique.
22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa. Magazine (France 3 du 11/4/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. Invité : Serge Reggiani (France 2 du 6/4/97).
0.00 C'est la vie. Mario Pelchat [3/3].
0.30 **Soir 3** (France 3).

Planète

20.35 ▶ Demain, la grève.
21.30 England is Gothick.
22.15 Portraits d'Alain Cavalier. L'orangère.
22.30 Idir et Johnny Clegg a capella.
23.25 Le Miroir de l'autre.
23.55 L'Autre Amérique. [2/6]. Colombie, Jamaïque : Get Up, Stand Up (60 min).

Animaux

20.00 Planète sauvage.
20.30 Sur la piste des lemmings.
21.00 Monde sauvage. Les démons de Tasmanie.
21.30 et 0.30 Aventure animale. Magazine.
22.00 Emas. Les hautes plaines du Brésil.
23.00 Planète sauvage. Chasseurs et chasse.
23.30 Planète sauvage. Lions de mer.
0.00 Monde sauvage. Le géant des insectes.

Paris Première

20.00 et 0.35 20 h Paris Première. Avec Christopher Lambert.
21.00 L'Amour par terre ■ ■ Film de Jacques Rivette (1984, 130 min). 11651646
23.10 Le J.T.S. Magazine.
23.40 Pulp - Salad. Concert enregistré à l'Astoria de Londres en 1984 (55 min). 1158356

France Supervision

20.30 Sens unique ■ Film de Roger Donaldson (1987, 120 min) 33964202
22.30 Téléspectacles. Magazine.
23.40 Festival Chopin. Concert. *Nocturnes Op 27, Op 32 et Op 72* (65 min). 84377511

Ciné Cinéfil

20.30 Au nom de la loi ■ ■ Film de Pietro Germi (1949, N., 105 min). 8086917
22.15 Les Anges de miséricorde (So Proudly We Hail) ■ ■ Film de Mark Sandrich (1943, N., v.o., 125 min). 65989085
0.20 La Loi des bagnards (Convicted) ■ Film d'Henry Levin (1950, N., v.o., 90 min). 1662283

Ciné Cinémas

20.30 Broadway Danny Rose ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1984, N., 85 min). 16403288
21.55 Chouans ! Film de Philippe de Broca (1988, 145 min). 37004085

Série Club

20.45 Les Dames de cœur.
21.45 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Histoires vraies. Evasion.
23.00 Two. Apparition diabolique.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Le visage.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir. Show Smet.
21.35 New York Police Blues. Fancy monte au créneau.
22.25 Chronique de la route.
22.30 Le Convoi Film de Sam Peckinpah (1978, 105 min) 80261337

Disney Channel

20.10 Le Grand et le Petit Nicolas.
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney.
23.50 La Forêt des géants. (70 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview. Magazine.
20.55 Le Berceau vide.
22.35 Murphy Brown. L'incroyable Kyle.
23.00 Téva débat. Magazine.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir l'Italie 1.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Eurosport

18.00 Football.
19.00 Boxe.
20.00 Speedworld. Magazine.
22.00 Sumo.
23.00 Eurogoals. Magazine.
0.00 Snooker (90 min).

Muzzik

19.00 L'Invité. Magazine. Invité : Noël Akchoté.
20.00 Vivaldi à la folie. De Jean-Pierre Garnier.
21.00 Le Diable et Catherine. Opéra d'Antonin Dvorak Enregistré au Wexford Festival Opera (120 min). 70269
23.00 Carmen McRae. Concert enregistré à Tokyo en 1986 (85 min). 471646
0.25 Le Journal de Muzzik. Magazine.
0.55 Marie Bigot. Concert enregistré au festival de la Chaise-Dieu en 1994, en hommage à la talentueuse pianofortiste du XIXe siècle (70 min). 1091979

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.15 Eurozoom. 0.45 Sportsweek. 1.45 Art et Collection.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MARDI 15 AVRIL

TF 1

16.35 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.30 Melrose place. Feuilleton. Vol de chèque et de bébé.
18.25 Papa revient demain. Le retour de Claire.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 **Journal,** L'image du jour, Tiercé.

20.45

BACKDRAFT ■
Film de Ron Howard, avec Kurt Russell (1991, 140 min). 931221
Deux frères, fils d'un pompier mort dans un incendie, deviennent soldats du feu à Chicago. Le beau mélo que voilà, et avec des vedettes populaires !

23.05

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar. Spécial Yannick Noah. Invité : Yannick Noah, Florence Arthaud, Marie-Claire Noah, Jean-Luc Rouge (105 min). 2187844

0.50 et 1.30, 4.00, 4.45 **TF1 nuit.**
1.00 Reportages. Magazine. Look mode d'emploi (rediff., 30 min). 4243581
1.40 Concert Mozart. Enregistré à l'Opéra de Lyon. Orchestre des Champs-Elysées. 3.10 Cités à la dérive. Série. [3/8] (rediff.). 4.10 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel Air.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.15 Studio Gabriel. Avec Claudia Cardinale et Henri Verneuil.
19.55 Au nom du sport.
20.00 **Journal,** A cheval !, Météo.

20.55

SAUVEZ WILLY
Film de Simon Wincer, avec Jason James Richter (1993, 115 min). 7708850
Un gamin se lie d'amitié avec un épaulard dont personne ne s'occupe.

22.50 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.00

STORMY MONDAY ■ ■
Film de Mike Figgis, avec Melanie Griffith (1988, 90 min). 52115
Un polar au traitement constamment original.

0.30 Au bout du compte.
0.35 **Journal,** Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. J'aime les femmes : Les femmes et le cinéma. (80 min). 1982413
2.45 Ieoh Ming Pei. Documentaire. 3.35 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] Marie Besnard (rediff.). 3.50 24 heures d'info. 4.05 Météo. 5.10 Chip et Charly. Oncle Chip (30 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 1.20 Un livre, un jour. *Les Causes perdues,* de Violet Trefusis.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL FA SI LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. Invités : Sophie Favier, Guy Montagné, Herbert Léonard, Bernard Mabille, Patrick Sébastien, Marie-Pierre Casey, Les Forbans etc. (120 min). 418573

22.50 **Journal,** Météo.

23.25

ALEAS
Magazine. Chroniques des hasards. Virage ; Images sans parole ; A tir d'aile ; Yul, es-tu là ? Doc Sardino (55 min). 2729738

0.20 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty (30 min). 53974
0.50 Rencontres à XV. Magazine (rediff., 25 min). 4749081
1.15 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 1.28 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Une femme seule (52 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Shingalana, la petite lionne [2/5]. 18.50 50 jours pour 50 Palmes [17/50] 1963.

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.20 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Des hommes et des rats.
20.00 Archimède. Magazine. (30 min). 1486
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LES PARENTS RAVISSEURS
Documentaire de Peter Schran (55 min). 5978134
Les décisions de l'équivalent allemand de la DASS sont de plus en plus contestées par des parents en difficulté, auxquels on a retiré la garde de leurs enfants. Certains vont jusqu'à enlever leurs enfants des foyers où ils ont été placés...

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : AMERICA LATINA
GABRIEL GARCIA MARQUEZ, LE MAGICIEN DE LA CARAÏBE.

21.45 Lettres du parc. Téléfilm de Tomas Gutierrez Alea d'après un récit de Gabriel Garcia Marquez, avec Victor Laplace (1988, 85 min). 7003318
23.10 Du côté de Macondo. L'écrivain Gabriel Garcia Marquez. Documentaire (1997, 70 min). 9334554
0.20 Le Miracle de Rome. Téléfilm de Lisandro Duque Naranjo, avec Frank Ramirez (1988, 75 min). 3439332
1.35 Le Tango pas à pas. [3/4] Un cours de tango argentin. 2.10 Les Amants de Saint-Jean. Court métrage (rediff., 30 min).

M 6

17.30 Classe mannequin.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark. Série. Ultra Woman.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Papa se marie.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les chantiers.

20.50

JASON ET LES ARGONAUTES ■ ■
Film de Don Chaffey, avec Todd Armstrong (1963, 115 min). 595888
Un grand film fantastique et mythologique avec les effets spéciaux de Ray Harryhausen.

22.45

FOLLE D'AMOUR
Téléfilm O d'Andy Tennant, avec Drew Barrymore, Anthony John Denison (105 min). 9770825
En conflit permanent avec ses parents, une jeune fille de seize ans tombe amoureuse d'un garagiste, père de famille quadragénaire.

0.30 Capital (rediff.).
2.20 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.50 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.15 Coulisses. Documentaire. Jean-Louis Aubert. 3.40 Movida opus 1. Documentaire. 4.30 Fan de (rediff., 25 min).

Canal +

13.35 Providence ■ ■ ■ Film d'Alain Resnais (1976, 105 min). 7369370
15.20 Le Vrai Journal.
16.05 Enfants de salaud ■ Film de Tonie Marshall (1995, 105 min). 1918221
17.50 Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs.

20.15

FOOTBALL
En direct. 33e journée du Championnat de France : Bastia - Paris-Saint-Germain. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du Foot (135 min). 5986825

22.30 **Flash d'information.**

22.35

LÉGENDES D'AUTOMNE ■
Film d'Edward Zwick, avec Brad Pitt, Anthony Hopkins (1994, v.o., 124 min). 1877047
Inspiré d'un roman de Jim Harrison, le film est une saga familiale étalée sur plusieurs décennies et traitée de façon mélodramatique.

0.40 Les Bijoutiers du clair de lune Film de Roger Vadim (1957, 90 min). 2714061

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science.
21.30 Grand Angle. Les nourrices du Morvan.
22.40 Nuits magnétiques. Profession : Cadres d'entreprise. 1. Papa a mis son habit de loup.
0.05 Du jour au lendemain. François Dagognet (*Georges Canguilhem*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 6 décembre 1996, à l'Arsenal de Metz, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Jukka-Pekka Saraste : Corrente II, de Lindberg ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Lutoslawski ; Symphonie nº 1, de Sibelius.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Atout Chœur. Concours de Tours. Grand Prix européen du chant choral.
0.00 Des notes sur la guitare. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 1er février, au Théâtre de la Ville, Midori, violon et Robert Mc Donald, piano. Prélude et allegro dans le style de Pugnagni, de Kreisler ; Sonate pour violon et piano nº 3 op. 25, d'Enesco ; Déclamation op. 54, de Flagello ; Sonate pour violon et piano, de Franck.
22.30 Les Soirées...(suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Magazine (France 2 du 10/4/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine. Invité : Robert Badinter (France 2 du 11/4/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 **Soir 3** (France 3).

Planète

20.35 Vol au-dessus des mers. [2/11]. Intruder, tonnerre des mers.
21.25 Peindre sa nature.
22.20 Aulis Sallinen.
23.15 ▶ Demain, la grève.
0.15 England is Gothick.
1.00 Portraits d'Alain Cavalier. L'orangère.
1.10 Idir et Johnny Clegg a capella (55 min).

Animaux

20.30 La Vie cachée des marécages.
21.00 Monde sauvage. La réserve de Koziranga.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Le Curieux Chat.
23.00 From the Horse Mouth.
23.30 Le Retour des loutres de mer.

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première. Avec Valérie Lemercier.
21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Clair de femme ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1979, 100 min). 24193221

France Supervision

20.45 Gilberto Gil et Grupo Acoustico. Concert (90 min). 58295009
22.15 Eglantine ■ ■ Film de Jean-Claude Brialy (1971, 80 min). 35791554
23.50 Voyage à Saqqarah, un portrait de Jean-Philippe Lauer. De Nick Quinn.
0.20 Un portrait au nom de Ramsès II. De Martin Fraudeau (25 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Promesse à l'inconnue ■ Film d'André Berthomieu (1942, N., 90 min). 9838221
22.00 Lilith ■ ■ Film de Robert Rossen (1964, N., v.o., 120 min). 2833009
0.00 La Comédie du bonheur ■ ■ Film de Marcel L'Herbier (1940, N., 100 min). 83882081

Ciné Cinémas

20.30 Rêve de singe ■ ■ ■ Film de Marco Ferreri (1977, 110 min). 3117280
22.20 Victor Victoria ■ ■ Film de Blake Edwards (1982, v.o., 135 min). 27968841
0.35 Un bon flic Film de Heywood Gould (1992, 105 min). 35995535

Série Club

20.45 Buck Rogers. Alerte au gaz.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Histoires vraies. La deuxième chance.
23.00 Les Dames de cœur. Un amour d'émir.
23.30 Chapeau melon et bottes de cuir. L'homme au sommet.
0.40 Médecins de nuit. Disco (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. Les rivaux.
21.30 Le Fugitif. Rue barrée.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Dancing in the Street. De David Espar. [4/10]. R-E-S-P-E-C-T.
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. Gloire et patrie (v.o.)
0.10 VR5. Les Visages d'Alex (v.o.)
0.55 L'Homme invisible. Le transfuge (30 min).

Disney Channel

19.00 Petite fleur. Rockumentaire.
19.25 Classic Cartoon.
19.30 Dinosaures. Pas de paradis pour Miss Phillips.
20.10 Bugsy Malone ■ Film d'Alan Parker (1976, 90 min). 2424680
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley. Trois sur un banc d'école.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. L'île secrète.
23.05 Opération Mozart (30 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview. Magazine.
20.55 Une vie de star.
22.30 Murphy Brown. Interdite d'antenne.
23.00 Téva débat. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

19.30 Freeride. Magazine.
20.00 Taekwondo
21.00 Boxe. En direct de Rouen. Poids lourds-légers (120 min). 944689
23.00 World Cup Legends. Magazine (60 min) 279488
0.00 Equitation (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Lanzmann. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir l'Italie 2.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.05 L'Invité. Invité : David Sanchez.
21.00 Ma Vlast de Smetana. Concert. L'Orchestre symphonique de la radio bavaroise (85 min). 1989554
22.25 Les Trois Sonates de Brahms. Concert enregistré au Théâtre des Champs-Elysées (95 min). 3050573
0.00 Les Instantanés de la danse. Magazine.
0.15 The Rite of Strings. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1994 (60 min). 8201806
1.15 Requiem allemand de Brahms. Concert. L'Orchestre symphonique et les chœurs de la radio-télévision bavaroise (80 min). 8587326

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaines européennes

RTL 9
20.30 Fuir. Film de Geoff Burrowes (1991, 100 min). *Suspense.*
22.10 Une chance pas croyable. Film d'Arthur Hiller (1987, 100 min).
23.50 En voiture, Simone. Film de Roy Boulting (1975, 85 min).
1.15 Du Guesclin. Film de Bernard de Latour (1948, N., 90 min).

TMC
20.35 Appelez-moi Johnny 5. Film de Kenneth Johnson (1988, 115 min).

TSR
20.35 Le Clochard de Beverly Hills. Film de Paul Mazursky (1986, 110 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Réunis à Madrid, l'opposition et l'ex-FIS ont demandé l'ouverture d'un dialogue pour la paix en Algérie

Les partis politiques restent cependant divisés sur la participation aux élections législatives du 5 juin

MADRID
de notre correspondante

« Rompre le silence », lutter contre la *« désinformation »* et, surtout, promouvoir l'ouverture *« d'un dialogue, avec les forces politiques qui sont en faveur d'une issue pacifique »* : tels étaient les objectifs que s'étaient fixés la vingtaine d'organisations non gouvernementales espagnoles du collectif « Pour la paix en Algérie », qui a organisé la rencontre, samedi 12 et dimanche 13 avril à Madrid, de plusieurs partis de l'opposition algérienne et de l'ex-Front islamique du salut (FIS, dissous depuis 1992). Se sont retrouvés dans la capitale espagnole les partis et les personnalités, qui, en majorité, avaient déjà pris part, en janvier 1995, à la plate-forme de Rome, où avait été signé un *« contrat national »* pour parvenir à une solution politique négociée en Algérie.

Faut-il participer ou non aux élections législatives du 5 juin ? Ce fut la première question, et les avis sont partagés. L'ex-FIS demande aux autres de boycotter le scrutin, le Mouvement pour la démocratie en Algérie de Ahmed Ben Bella (MDA) n'y participera pas, mais le Parti des travailleurs (PT), en revanche, ira. Son secrétaire général, la militante trotskiste Louisa Hanoune, emprisonnée à deux reprises sous le président Chadli, nous a expliqué ce choix : *« Je sais que ces élections sont manipulées et, surtout, qu'elles ne vont pas résoudre cette guerre qui déchire le pays. Je sais que la campagne électorale est pleine de risques et constamment entravée. Le parti créé de toutes pièces, il y a deux mois, par le pouvoir, le Rassemblement national pour la démocratie (RND), bénéficie d'argent et de permanences absolument partout ; nous, nous n'avons les autorisations pour tenir les meetings que quelques heures avant, ce qui empêche leur organisation. De plus, nos téléphones sont écoutés et coupés au moindre prétexte. Je sais pourtant qu'il faut participer, les gens nous encouragent parce qu'ils se sentent moins abandonnés et que c'est un moyen, si faible soit-il, de se faire entendre. »*

« Lutter contre la désinformation », pour les organisateurs, c'était aussi parler de tous les morts, et *« pas seulement de ceux attribués au GIA, ou à ce que l'on croit être le GIA, dans la confusion actuelle, où rien ne ressemble autant à un homme armé en civil qu'un autre homme armé en civil »*, comme le dira encore Louisa Hanoune.

« ISOLER LE GIA »

A cet égard, l'avocat Abdenour Ali Yahia, président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), en opposition ouverte avec le gouvernement, précisera qu'il y a 35 000 prisonniers, 100 000 morts et des milliers de disparus en Algérie. Et il ajoute : *« C'est le résultat de la politique sécuritaire du président Zeroual et des "éradicateurs" qui voudraient, en fait, "faire la paix des cimetières". »* Dénonçant par ailleurs la torture *« systématique »*, Abdenour Ali Yahia a affirmé que des militants du FIS vivant à l'étranger qui ont été renvoyés en Algérie ont été *« torturés ou éliminés »*.

« Créer les conditions du dialogue » en revivifiant l'esprit du contrat de Rome a été la conclusion commune. *« On peut voter quarante fois, cela ne changera rien*, dira l'ancien président Ahmed Ben Bella, *l'armée doit se retirer. »* Et M. Ali Yahia d'ajouter : *« Il ne s'agit pas de choisir la moins pire de deux violences, mais de choisir entre la dictature et la démocratie. »* Ce dialogue, comment doit-il se structurer ? *« En insérant toutes les forces politiques qui aspirent à la paix, y compris, bien sûr, l'ex-FIS »*, ce qui aurait l'avantage, comme le noteront Louisa Hanoune et M. Ben Bella, *« de retirer toute couverture politique au GIA et de l'isoler, en mettant fin à la confusion entre terrorisme et islamisme »*.

Quant à l'ex-FIS, dont le porte-parole à l'étranger, Abdelkrim Ould Adda, était venu de Bruxelles, qu'avait-il à dire ? *« Nous souffrons de l'exemple iranien, afghan ou soudanais : on fait de nous, islamistes, des épouvantails »*, a expliqué au *Monde* ce psychologue exilé depuis 1993, qui se présente en costume Prince-de-Galles, cravate, avec le minimum de barbe indispensable, comme pour « moderniser » l'image de son mouvement. Alors en quoi le projet politique de l'ex-FIS est-il islamiste ? *« Nous ne voulons pas un Etat théocratique, mais un Etat civil dans le cadre de l'islam*, dit-il. *C'est un modèle à inventer, mais qui doit passer par les urnes. »* Et à l'écouter parler de démocratie, de justice indépendante et de droit des femmes, on ne peut s'empêcher de demander s'il ne trouve pas l'attitude de certains militants de l'ex-FIS sur le GIA assez ambiguë ? *« C'est très clair*, dit-il, *l'AIS* [bras armé de l'ex-FIS] *est une force militaire organisée et disciplinée à la volonté politique. Le GIA, en revanche, est composé d'extrémistes, de criminels et de gens de la Sécurité militaire qui les manipulent. Quoi qu'il en soit, je le répète, nous condamnons tout acte de violence, en Algérie ou à l'étranger, qui touche des civils et des innocents. »*

La solution pour l'ex-FIS, nous expliquera encore Abdelkrim Ould Adda, *« ce n'est pas une reddition, mais un dialogue basé sur la justice. Le gouvernement a transformé l'Etat en institution terroriste. Nous avions joué la carte de la démocratie, c'est le terrorisme des militaires qui nous a précipités dans la violence. Mais malgré tout, nous nous n'avons jamais fermé la porte : que l'on nous présente une solution pacifique, durable et équitable, et nous répondrons présents. »* Quant à l'attitude de la communauté internationale et de la France, M. Ould Adda déplore *« qu'il n'y ait pas eu de pressions internationales sur le régime Zeroual comme il y en a eu en Haïti »*. *« Je constate avec plaisir*, dit-il, *que l'analyse des Français, qui ont tellement soutenu le régime actuel, a évolué quand même. »*

Marie-Claude Decamps

Hamas change de nom pour prendre part au scrutin

Le Mouvement algérien de la société islamique (MSI-Hamas) s'appellera désormais Mouvement de la société pour la paix, et participera aux législatives du 5 juin, a annoncé, dimanche 13 avril, son chef, Mahfoud Nahnah. En changeant de nom, Hamas s'est plié aux exigences du ministère de l'intérieur, qui lui demandait de supprimer de son appellation toute référence à l'islam, pour se conformer à la nouvelle loi sur les partis. *« Nous avons pris cette décision pour ne pas donner la possibilité à l'administration de nous écarter de la scène politique »*, a expliqué M. Nahnah. *« Ces élections peuvent représenter une partie de la solution à la crise que vit le pays, à condition qu'elles soient propres, honnêtes et conformes aux instructions du président de la République »*, a-t-il souligné. M. Nahnah avait hissé son parti au rang de première force d'opposition à l'élection présidentielle de novembre 1995 en remportant 25 % des suffrages. – *(AFP.)*

Plus de 140 morts en dix jours selon la presse

Selon les quotidiens *El-Khabar* et *Liberté*, sept civils ont été assassinés, jeudi 10 avril, dans les gorges de la Chiffa par un groupe armé, tandis que sept islamistes ont été tués près de Dellys et de Tiaret. Les sept personnes assassinées aux gorges de la Chiffa auraient été interceptées à un « faux barrage » sur l'une des routes les plus dangereuses du pays, entre Blida et Médéa, au sud d'Alger. Les victimes, qui transportaient du bétail, ont en outre été dépouillées de leur argent, a précisé *El-Khabar*. Leur mort porte à au moins 143, toujours selon les mêmes sources, le nombre de civils assassinés en une dizaine de jours, dans des massacres imputés à des groupes armés présumés islamistes. Ces massacres se seraient tous déroulés dans les départements de Blida et de Médéa. La dernière tuerie a fait 22 morts parmi les habitants de Menâa, un petit village misérable en plein cœur de la Mitidja. Quatorze femmes, cinq enfants et trois hommes ont été massacrés par balles ou à l'arme blanche. Les survivants ont décidé de quitter le village. – *(AFP.)*

Le Japon veut sanctionner sa compagnie nucléaire

TOKYO
de notre correspondant

La société japonaise chargée du cycle du combustible nucléaire, Power Reactor and Nuclear Fuel Development (connue sous l'abréviation de son nom japonais : Donen), pourrait être démantelée et son statut public réexaminé. Le porte-parole du gouvernement, Seiroku Kajiyama, a déclaré, samedi 12 avril, que le but et la mission de Donen devaient être reconsidérés, et il n'a pas exclu l'hypothèse de sa privatisation. M. Kajiyama a également mis en cause la responsabilité de l'Agence pour les sciences et les technologies, organisme de tutelle, qui n'aurait pas exercé un contrôle suffisant sur la société publique.

La série d'accidents survenus en 1995 sur le surgénérateur expérimental de Monju, puis, le 11 mars 1997, à l'usine de retraitement de Tokaïmura et surtout la manière dont ils ont été gérés – absence de transparence et retrait du premier rapport sur l'incident, qui aurait été falsifié (*Le Monde* du 10 avril) – ont fait peser de sérieux doutes sur les capacités de l'entreprise à faire face à ses responsabilités. Le parquet de Mito, ville dont dépend Tokaïmura, envisage une poursuite judiciaire contre Donen, estimant que la falsification du rapport sur l'accident constitue une infraction aux dispositions de la loi sur le contrôle des installations nucléaires.

Cette falsification, admise par la direction de Donen, est la goutte qui a fait déborder le vase. Les cinq cadres de Donen responsables de tentative de dissimulation seront sanctionnés, mais le mal est fait et les jours de la société semblent comptés. Le quotidien *Asahi* a publié un réquisitoire sur l'*« engrenage du mensonge »* dans l'accident de Tokaïmura, et le quotidien des milieux économiques, *Nihon Keizai*, évoque le démantèlement de la société. Elle pourrait être divisée en trois ou quatre entités et seuls les services chargés de la poursuite de la politique nationale, en particulier du développement des surgénérateurs, resteraient propriété de l'Etat.

L'Agence pour les sciences et les techniques a mis en place un comité chargé de procéder à un audit de Donen ainsi qu'une cellule de réforme de la société publique.

Philippe Pons

Baisse sensible à Paris

LA BOURSE DE PARIS était en baisse, lundi 14 avril, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 cédait 0,99 %, à 2 549,06 points. Amsterdam reculait de 1,10 %, Londres de 0,50 %, et Francfort de 1,72 %. Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en repli de 0,87 %, à 17 692,47 points.

Les places boursières étaient affectées par le vif recul subi par Wall Street à la veille du week-end. Vendredi 11 avril, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait perdu 148,36 points, soit 2,27 %. Les actions américaines avaient souffert de la remontée des taux d'intérêt à long terme observée après l'annonce d'une hausse plus forte que prévu de l'indice des prix à la production aux Etats-Unis au mois de mars. Le taux de l'emprunt d'Etat américain à trente ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, était remonté jusqu'à 7,17 %, son plus haut niveau depuis neuf mois.

Sur le marché des changes, le dollar restait très ferme, lundi, en fin de matinée. Il s'échangeait à 1,7230 mark, 5,7960 francs et 126,45 yens. Le franc profitait de la vigueur du billet vert pour gagner un peu de terrain face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3635 francs pour 1 deutschemark.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	14/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Saint-Gobain	176237	132056338
Suez	398988	113068028,70
Lyonnaise Eaux	193729	103342756
Elf Aquitaine	174616	91265123
LVMH Moet Hen.	63414	82409658
Axa	229583	82316244,30
Total	126688	58498966,70
Accor	63308	53189826
Carrefour	15316	52463431
Schneider SA	163381	50487915,90

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 14 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17847,10	+2,07	−8,61
Honk Kong index	12516,60	+1,28	−6,95

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

17847 — 19070,10 — 18636,30 — 18202,50 — 17768,70 — 17334,90 — 16 janv. — 27 fév. — 14 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/04	Var. en % 10/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2574,56	−1,28	+11,18
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+17,87
Milan MIB 30	—	—	+0,08
Francfort Dax 30	3357,03	+0,17	+16,21
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+15,19
Madrid Ibex 35	—	—	+7,70
Amsterdam CBS	—	—	+13,60

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/04	% 10/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,3900	−0,04	325	349
Ecu	6,5710	−0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8017	+0,53	5,4800	6,0800
Belgique (100 F)	16,3050	−0,03	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	299,2100	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4120	+0,09	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,3200	−0,01	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9765	+0,36	8,5400	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,4270	+0,75	8,9800	9,8300
Grèce (100 drach.)	2,1390	+0,09	1,8500	2,3500
Suede (100 krs)	75,5500	+0,65	69	79
Suisse (100 F)	394,7800	+0,47	380	404
Norvège (100 k)	83,1300	+0,11	77	86
Autriche (100 sch)	47,7980	−0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9925	+0,24	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1640	+0,42	3,8600	4,4600
Japon (100 yens)	4,5991	+0,23	4,3700	4,7200

PARITÉS DU DOLLAR	14/04
FRANCFORT : USD/DM	1,7207
TOKYO : USD/Yens	125,2500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

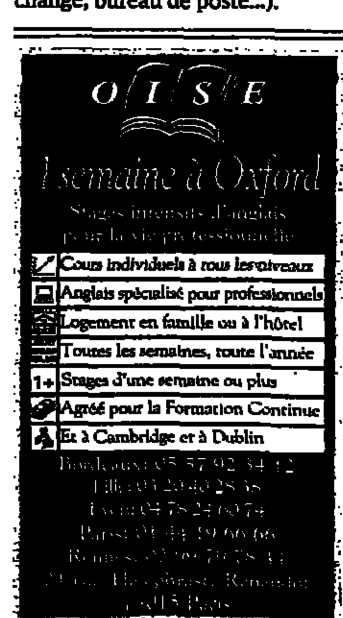
TAUX 11/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,15	5,79
Allemagne	3,08	5,90
Grande-Bretagne	—	7,61
Italie	6,80	7,68
Japon	—	2,30
Etats-Unis	—	6,91

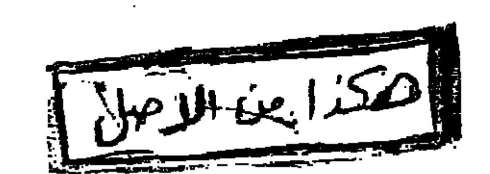
MATIF

Échéances 11/04	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 97	—	128,22
Sept. 97	—	126,60
Déc. 97	—	96,96

Tirage du *Monde* daté dimanche 13-lundi 14 avril 1997 : 543 625 exemplaires

■ **SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU *MONDE*.** La Société des lecteurs du *Monde* tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 26 avril, à 15 heures au CNIT, 2, place de la Défense (92053 Paris La Défense). Les actionnaires qui n'auraient pas reçu la convocation sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la société (21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01). Les pouvoirs ou votes par correspondance doivent parvenir à la société avant le 24 avril. Les personnes désirant acheter des actions de la Société des lecteurs doivent s'adresser à un établissement financier (banque, agent de change, bureau de poste...).





338
315+

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES



MARDI 15 AVRIL 1997

Les dix-huit ans qui ont changé l'Angleterre

DOSSIER

LONDRES
de notre correspondant

A l'heure où les Britanniques s'apprêtent à voter – le 1er mai – pour ou contre la poursuite de dix-huit années de gouvernement conservateur, le temps est venu de dresser le bilan du « modèle » – ou du « miracle » ? – thatchérien. Engagé en 1979 par Margaret Thatcher – surnommée la « Dame de fer » –, poursuivi et amplifié par son successeur John Major, il a été largement repris à son compte par Tony Blair, le nouveau chef des travaillistes : c'est le signe qu'il fait désormais partie d'un certain consensus national.

Mais qu'est-ce au juste que le thatchérisme ? S'agit-il d'un modèle idéologique soigneusement pensé ou du résultat d'un pragmatisme bien anglais ? Si son bilan est globalement positif, quelles scories économiques, et surtout sociales, a-t-il laissées ? La victoire annoncée du Labour marquera-t-elle la fin d'une ère qui a révolutionné la Grande-Bretagne ?

Un mot caractérise à lui seul cette période, c'est celui de privatisation. Les privatisations à l'anglaise ont non seulement bouleversé le pays, qui leur a servi de laboratoire, mais elles sont devenues un leitmotiv pour nombreux politiciens et économistes à travers le monde. Pourtant, quand Margaret Thatcher est arrivée au pouvoir, rien ne laissait prévoir un tel chambardement. Le Parti conservateur s'était contenté de promettre de *« faire reculer les frontières de l'Etat »*. Le mot *« privatisation »* n'existait pas dans notre vocabulaire, reconnaît l'ancien ministre David Willetts.

▼ Bilan

Privatisations, déréglementation... : le thatchérisme s'est répandu à travers le monde. Mais les travaillistes pourraient gagner les prochaines élections...

Le thatchérisme est né sur les ruines d'un modèle interventionniste, issu de la guerre ; il est le produit d'une faillite. Les innombrables grèves de « l'hiver de mécontentement » avaient miné le gouvernement travailliste et découragé ses électeurs. Le Royaume-Uni était devenu l'homme malade de l'Europe, sous-équipé, mal formé, peu productif, accumulant le retard sur ses voisins européens. L'époque était mûre pour un changement auquel réfléchissaient dans l'ombre quelques penseurs de droite, influencés par Milton Friedman et Friedrich von Hayek. La philosophie d'*« une seule nation »* solidaire sur laquelle s'était bâtie la politique britannique depuis Churchill, cédait la place à l'encouragement au profit et au chacun pour soi.

Depuis lors, les changements ont été rapides. Mais ils sont analysés de différentes façons. Pour l'économiste de Liverpool Patrick Minford, thatchérien convaincu, ils ont suivi un schéma logique qui, partant de la lutte contre l'inflation, s'est attaqué à la déréglementation, puis à l'Etat-providence. Frank Johnson, rédacteur-en-chef de l'hebdomadaire de droite *The Spectator*, n'y voit pas un système, mais plutôt une évolution qui a commencé avec le rejet du keynésianisme par le chancelier de l'Echiquier travailliste Dennis Healey, et qui devrait se poursuivre même si le Labour revient au pouvoir.

Un des fantassins de la réforme, devenu député européen, Graham Mather explique comment on a commencé par quelques initiatives *« discrètes, peu menaçantes »* : ainsi la première privatisation, celle d'Amersham International (fabricant de matériaux radioactifs) en février 1982, n'a rapporté que 63 millions de livres (567 millions de francs). Seuls les idéologues avaient un plan, qu'ils ont eu du mal à faire passer, jusqu'à ce que les finances réalisent le profit qu'elles pouvaient en tirer.

Patrice de Beer
Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Laurent Mauduit

Aides inutiles

Mais pourquoi tous les gouvernements, de gauche comme de droite, s'obstinent-ils à vouloir prendre des mesures catégorielles, un jour pour soutenir la consommation, le lendemain pour relancer l'investissement ? On peut vraiment se le demander, car si le gouvernement actuel a finalement choisi de ne pas prendre, dans l'immédiat, de mesures nouvelles en faveur des PME, il a hésité pendant de longues semaines avant de se décider. Comme si la question faisait encore débat...

Les économistes aiment pourtant à répéter un vieil adage : *« On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif. »* En langage moins imagé, quand l'Etat tente d'allécher les ménages pour les convaincre de consommer ou les entreprises pour les pousser à renouveler ou augmenter leur appareil de production, les sommes englouties, sous forme de prime ou de cadeau fiscal, le sont le plus souvent en pure perte. Au mieux, cela crée des effets d'anticipation ou des effets d'aubaine, le consommateur ou l'industriel empochant la subvention pour une dépense qu'il aurait de toute façon effectuée, et, en fin de course, le bilan est le même : les dispositifs sont budgétairement coûteux et économiquement inefficaces, quand ils ne contribuent pas, lorsqu'ils arrivent à extinction, à déstabiliser fortement le marché.

Investissement industriel
Taux d'évolution en volume (en %)

L'exemple le plus caricatural est évidemment celui du marché de l'automobile, qui a été dopé artificiellement par la « balladurette », puis par la « juppette », et qui est entré ensuite, comme c'était prévisible, en pleine dépression.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, il n'existe aucune évaluation officielle des effets économiques de ces deux dispositifs, ainsi que de leur coût budgétaire. Une estimation de simple bon sens permet cependant de cerner les effets pervers de ces « sucrettes fiscales » – pour reprendre une formule de Jean Arthuis, qui n'a jamais caché son hostilité à ces mesures.

Pour la « juppette », qui a pris fin en septembre 1996, on évalue à près de 700 000 les véhicules qui ont été achetés par ce biais. Sur ce montant, un grand nombre de voitures aurait, de toutes façons, été acheté, avec ou sans prime. Le bilan est d'autant moins avantageux qu'aussitôt après, les ventes se sont effondrées. Pour le seul premier trimestre de 1997, le marché a reculé de 15,3 %, ce qui représente quelque 150 000 véhicules. Il est encore prématuré de faire des comptes précis. Cela ne sera possible que lorsque le marché se sera stabilisé. Mais, dès à présent, on pressent à Bercy que ce système aura coûté extrêment cher pour un résultat douteux. A 5 000 francs d'aide apportée en moyenne par véhicule acheté, l'Etat a déboursé près de 3,5 milliards de francs, sans que l'on sache encore si l'industrie automobile en a tiré un quelconque profit. A observer les turbulences dans lesquelles s'enfonce aujourd'hui Renault, on serait même fondé à penser que cette politique de soutien artificiel a surtout contribué à masquer momentanément la réalité de la situation.

L'aide à l'investissement qui a été décidée au début de 1996 et qui est arrivée à échéance en janvier 1997 est sujette à la même critique. *Mezza voce*, les experts de Bercy en conviennent : si la majoration des coefficients d'amortissement a coûté, là encore, quelque 3 milliards de francs au budget de l'Etat, tout le monde s'accorde à penser que la mesure a eu un effet nul ou quasi nul.

Est-ce d'ailleurs surprenant ? Ce n'est pas par défaut de moyens financiers que les entreprises rechignent à investir : avec des taux d'autofinancement, selon la direction de la prévision, qui devraient rester à des niveaux historiquement élevés (120,4 % en 1997, 116,3 % en 1998), les entreprises manquent non pas de trésorerie, mais de confiance dans l'avenir. Elles n'ont donc pas le moindre besoin d'une carotte fiscale. Dans cette logique, une appréciation durable du dollar ou le maintien à de bas niveaux des taux d'intérêt sont beaucoup plus de nature à dynamiser l'investissement.

Alors, pourquoi le gouvernement a-t-il songé de nouveau à une aide en faveur de l'investissement des PME, soit sous la forme d'une reconduction de la mesure d'amortissement accéléré, soit sous la forme d'un allègement de taxe professionnelle ? La meilleure preuve qu'il est lui-même convaincu de son inutilité, c'est qu'il compte y consacrer à peine quelques centaines de millions de francs.

Autant dire que la mesure n'avait économiquement aucun sens. Tout juste s'agissait-il d'un signe, pour montrer que si l'investissement est toujours inerte, le gouvernement, lui, ne l'est pas. L'aide fiscale est donc, pour l'heure, abandonnée. Mais, à la première alerte, n'aura-t-on pas la tentation de la ressortir des cartons ?

Au Royaume-Uni, la polémique européenne n'empêche pas la politique communautaire

par Peter Sutherland

Le Royaume-Uni a toujours entretenu des relations ambivalentes avec l'Europe, avant son adhésion à la Communauté en 1973 et depuis. Inextricablement liés sur le plan économique à l'Union européenne (UE) – qui absorbe désormais 60 % de leurs exportations –, certains Britanniques rechignent pourtant à accepter les implications d'un partage de souveraineté. Margaret Thatcher a connu le dilemme lors des négociations de l'Acte unique : désireuse de créer un marché unique, mais réfractaire à d'autres transferts de souveraineté par l'usage accru de la majorité qualifiée, elle dut se rendre à l'évidence que l'un ne pourrait exister sans l'autre.

Malgré le rôle crucial du concept d'Etat-nation dans sa philosophie, sa « révolution » n'aurait pu avoir lieu sans la participation du Royaume-Uni à la construction européenne. En outre, quoi qu'en disent certains membres de la droite britannique, privatisation et concurrence font partie intégrante de la politique économique de Bruxelles qui – à l'exception évidente de la politique agricole – n'est pas fondamentalement interventionniste comme le prétendent les eurosceptiques.

La virulence des polémiques donne l'impression que les Britanniques sont presque détachés de l'UE. Même dans le domaine commercial, Londres comme Paris se sont opposés à l'extension des pouvoirs de la Commission pour négocier une libéralisation des services dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. De plus en plus de voix contestent l'autorité ultime de la Cour européenne de justice, alors qu'il ne peut y avoir de marché unique sans organe de contrôle. On parle souvent de l'UE comme d'une organisation intergouvernementale, alors qu'il s'agit d'une structure supragouvernementale. Peu de Britanniques croient qu'il soit possible d'être à la fois passionnément européen et anglais...

Ces attitudes trouvent leur origine dans l'histoire. Le concept de suprématie absolue du Parlement, crucial dans la vision britannique de l'Europe, s'explique en partie par l'absence de Constitution écrite.

Le Royaume-Uni diffère aussi d'autres pays européens comme la France, occupés lors des deux dernières guerres, ou de la Belgique et des Pays-Bas, qui ont appris à leurs dépens la futilité de la neutralité : cela fait des siècles que l'Angleterre n'a pas été occupée ou vaincue. Elle n'a pas de frontière terrestre avec d'autres puissances, ce qui lui donne une perception différente de ses relations internationales. Les tensions sociales y sont très profondes, son tissu social résolument distinct, comme l'illustrent un système éducatif et une aristocratie ancrés dans la tradition et les distinctions de classe, antithèse même de l'esprit républicain.

Les électeurs sont moins inquiets que les médias et les politiciens

L'antagonisme de la presse envers l'Allemagne et la France reste néanmoins superficiel. Les études montrent que les électeurs sont moins inquiets que les médias et les politiciens de ce qui se passe en « Europe ». La polémique européenne, essentiellement circonscrite à l'élite, n'est qu'un aspect d'une controverse constitutionnelle plus large (rôle de la monarchie ou de la Chambre des lords, dévolution écossaise). Les eurosceptiques rejettent la responsabilité de tout ce qui ne va pas sur les eurocrates et reprochent à l'Europe la rupture du cordon ombilical avec l'Empire.

Force est de reconnaître que l'attachement affectif à l'Europe et à l'intégration européenne est moins sensible ici. Il n'empêche que la majorité des hommes d'affaires comme de la population excluent – de même que MM. Major et Blair – l'idée d'un retrait de l'UE. Si une opposition de principe à l'Europe a toujours existé, elle se réduit à une petite et bruyante minorité.

Mais l'euroscepticisme a été un thème de débat constant depuis 1979. Etait-ce inévitable ? Certes John Major a signé le traité de Maastricht – accusé depuis de tous les maux –, mais l'ironie est que celui-ci représente en réalité une défaite pour l'intégration européenne dans tous les domaines autres que l'Union monétaire. Rien dans les chapitres II et III ne fonctionne vraiment, que ce soit la politique étrangère commune, celle de la défense ou celle de la justice. M. Major n'est pas seulement parvenu à obtenir le principe de différenciation permanente au sein de l'Union, il a également influencé le contenu d'un traité que l'histoire présentera comme un échec pour les champions de l'intégration. Sans ce « succès », il n'y aurait pas eu de traité parce qu'il y aurait mis son veto.

Le glissement vers une Europe qui accepte une division entre un noyau dur et ceux qui veulent avoir le droit de rejeter les politiques proposées est désormais inévitable. C'est à Maastricht que l'on doit l'institutionnalisation de cette situation. En permettant à Londres de refuser d'appliquer certaines décisions fondamentales, l'Europe a changé, pour le pire je le crains, rendant possible une Europe à la carte qui risque de conduire tout droit à une désintégration.

Si la Grande-Bretagne semble avoir un pied en Europe et un pied au dehors, s'il est indéniable qu'elle a freiné tout progrès dans certains domaines, si elle est des plus tièdes à l'égard de l'intégration, elle a tout de même fait bénéficier ses partenaires de ses convictions en matière de concurrence, de sa vision plus ouverte sur le monde et d'un nécessaire pragmatisme. Elle a radicalement modifié ses structures économiques avant tous les autres, décision qui porte apparemment ses fruits. Chaque pays traverse différentes périodes au cours de son histoire ; les seuls qui aient été constamment intégrationnistes ont été les petits pays comme le Benelux ou l'Irlande. Les plus grands ont exprimé des réserves à un moment ou un autre, et personne ne devrait jeter la première pierre. Le Royaume-Uni a joué un rôle bien plus positif qu'il a bien voulu le laisser paraître et il faut lui reconnaître d'avoir appliqué souvent avec plus de rigueur les règles communautaires auxquelles il a donné son accord.

Les efforts de libéralisation des télécommunications à la fin des années 80 sont pour moi une parfaite illustration des contradictions britanniques. Plusieurs pays avaient attaqué devant la Cour européenne la directive libéralisant la vente de modems et de terminaux informatiques. Les Britanniques, qui y étaient favorables et avaient déjà libéralisé leur propre marché, ne purent se résoudre à défendre la Commission devant la Cour : admettre qu'un renforcement juridique du principe nécessitait celui des pouvoirs de la Commission eût été un trop grand pas philosophique. La mesure a finalement été adoptée, mais après trois ans de batailles juridiques.

Pour conclure sur une note plus optimiste, je tiens pour très improbable un départ du Royaume-Uni de l'UE. Mais il est vrai que la vision officielle laisse peu de place aux arguments en faveur de l'Europe. Certains journaux, comme le *Times* ou le *Daily Telegraph*, sont si hostiles au processus d'intégration qu'ils n'offrent au public qu'un torrent ininterrompu de négativisme.

Pourtant, je crois qu'après les élections les plus sceptiques auront perdu beaucoup de leur puissance. Quiconque l'emportera devra adopter une attitude plus positive. A poursuivre ce débat d'une manière aussi partiale et aussi négative, on risque d'aboutir à ce que le prochain enjeu porte sur l'appartenance même de la Grande-Bretagne à l'UE. Or pratiquement personne de responsable ne veut en arriver là.

***Peter Sutherland** est président de Goldman Sachs International, ancien directeur général du GATT et de l'OIC, ancien commissaire européen (Irlande).*

CHÔMAGE ET EMPLOI

Questions-réponses

1 Où en est le chômage britannique ?

Le taux de chômage, en février, était officiellement de 6,2 % de la population active en Grande-Bretagne (contre 12,8 % en France). Ce taux a baissé de 4 points depuis le pic de 1993 et le nombre de chômeurs s'est réduit de plus d'un million : en février, il était de 1,746 million.

Personne ne conteste qu'il y ait eu réduction du chômage, mais la polémique fait rage sur son ampleur véritable. Les travaillistes soulignent l'influence des modifications statistiques et institutionnelles : la façon de compter les chômeurs a changé plus de dix fois en deux décennies et, depuis octobre dernier, ne sont comptabilisés comme chômeurs que ceux qui touchent l'allocation de recherche d'emploi.

Les *« chômeurs découragés »*, qui échappent à la comptabilité du chômage pour réapparaître dans des catégories comme les économiquement faibles ou les handicapés (4,9 % de la population active) sont très nombreux : on estime que dans un ménage sur cinq (en âge de travailler), personne n'a d'emploi. Le chômage se concentre sur la catégorie des hommes de 25 à 54 ans, dont le taux d'activité a baissé de 10 % en cinq ans. A noter néanmoins : l'amélioration conjoncturelle des deux dernières années a, récemment, commencé à être ressentie dans les régions les plus déprimées.

La grande différence entre les taux de chômage français et britannique s'explique aussi par l'évolution de la population active. En Grande-Bretagne, celle-ci a diminué de 3 % depuis 1990, tandis qu'elle augmentait de 3 % en France.

2 L'économie britannique crée-t-elle de l'emploi ?

Les conservateurs assurent que la politique de l'offre qu'ils ont menée pendant dix-huit ans, a beaucoup fait pour relancer l'emploi. Ce qui est contestable, pour le dernier cycle conjoncturel au moins. Des études précises sur la période 1990-1995 montrent que la part des effectifs employés dans la population d'âge actif a fléchi de 7,4 % en Grande-Bretagne (contre 2,6 % en France). L'emploi total salarié a baissé de 310 000 postes en 1992-1993 et a remonté de 295 000 en 1994-1995. Si l'on tient compte des 3,3 millions de *self-employed*, ces travailleurs individuels dont la progression est la marque des années Thatcher, l'emploi total avoisine aujourd'hui les 26 millions, soit un million de plus qu'en 1993, mais 700 000 de moins qu'en 1990.

Sachant qu'il y a, en Grande-Bretagne, 6,4 millions de travailleurs à temps partiel (dont 500 00 travaillent moins de cinq heures par semaine), et que 13 % (soit 830 000 personnes) souhaiteraient en fait travailler à temps plein, on peut légitimement mettre en doute l'existence d'un « miracle » de l'emploi.

3 Dans quels secteurs l'emploi est-il le plus dynamique ?

L'industrie britannique continue à détruire des emplois, à un rythme supérieur à celui du continent. De 1990 à 1995, elle a perdu 21,3 % de ses effectifs (en France : – 10,3 %).

Selon une étude de la Caisse des dépôts de mai 1996, secteur par secteur, l'emploi a reculé dans l'énergie, la chimie, les biens d'équipement, le matériel de transport, l'alimentation, la construction. Il a progressé dans le textile-habillement, les biens de consommation et le papier-édition. La productivité de l'industrie du Royaume-Uni s'est redressée depuis trois ans, mais reste toutefois inférieure au niveau français, sauf dans la chimie.

Des créations d'emplois ont eu lieu dans les services (1,2 %), mais moins qu'en France (+ 6,7 %). Elles se sont concentrées dans le commerce, l'hôtellerie et la finance. En dehors de ce dernier secteur, les gains d'emplois nets ont eu lieu dans des branches où qualifications, salaires et gains de productivité restent bas.

Les dix-huit ans qui ont changé l'Angleterre

Suite de la page I

Nul doute toutefois que Mme Thatcher aura su reprendre brillamment à son compte cette politique *« répondant aux défis de notre temps »*. Au cours de son premier mandat (1979-1983), les privatisations ont rapporté 500 millions de livres par an à l'Etat (4,5 milliards de francs), et dix fois plus durant le deuxième. Des pans entiers de l'industrie britannique ont été vendus, certains lourdement déficitaires, d'autres qui avaient réussi leur redressement.

Le Labour y était bien sûr opposé, mais aussi des patrons du secteur nationalisé et l'aile modérée des tories, comme l'ancien premier ministre Macmillan, qui dénonça *« le bradage de l'argenterie de famille »*.

Cela n'a pas empêché la vente de British Aerospace (1981-1985), de British Telecom et Jaguar (1984), de British Gas (1986), de BP, Rolls-Royce, British Airport Authority, British Airways et la National Bus Company (1987), de British Steel (1989), de la production et la distribution de l'eau (1989-90), de Rover (1990), et la plus récente, celle des chemins de fer (1996-1997)... Dans le même temps, 600 000 HLM ont été vendus à leurs occupants en l'espace de quatre ans.

Cette politique aura fait rentrer 80 milliards de livres dans les caisses de l'Etat, réduisant son endettement. Mais les critiques n'ont jamais cessé, même si les actions ont été achetées par neuf millions de petits porteurs, symbole du capitalisme populaire vanté par Mme Thatcher.

Autour des privatisations, les initiatives fleurissent dans le domaine de la déréglementation : réduction des contrôles bureaucratiques, libéralisation du marché du travail, mise au pas des syndicats... Instrument de la vente des entreprises publiques, la place financière de Londres y a gagné à la fois des commissions – jugées souvent excessives, des profits – avec la vente d'actions parfois sous-évaluées, des capitaux et de nouveaux terrains d'action.

Le succès sera immédiat : les cours de Bourse des privatisées s'envolent, la productivité grimpe en flèche, due largement aux compressions de personnel ; bénéficiant souvent d'une situation de quasi-monopole, les *utilities* deviennent des références internationales dans leur domaine. Mieux, l'image du libéralisme à l'anglaise, bien vendue par une propagande habile, se répand à travers le monde, influençant par exemple le gouvernement Chirac en 1986-1988. La privatisation paraît devenue la panacée. Même si elle s'est accompagnée d'une politique sociale qu'aucune opinion publique ailleurs n'aurait supportée.

Les premières années du thatchérisme ont été terribles. On assiste à une désindustrialisation (– 19 % en deux ans), mal compensée au début par le développement des services, qui seront les grands gagnants de l'ère Thatcher ; pour la première fois de son histoire, la balance commerciale de l'industrie britannique devient négative. L'inflation grimpe, l'emploi s'effondre (– 2,2 millions en cinq ans). C'est surtout au sursaut nationaliste né de la guerre des Malouines et à la crise du Parti travailliste que Mme Thatcher devra son triomphe aux élections de 1983. Son deuxième mandat voit une accélération de sa politique fondée sur l'économie de l'offre (*supply side*). En dehors des privatisations, la réforme fiscale (baisse des impôts directs et de la fiscalité des entreprises) favorise les classes aisées ; la précarité du travail s'accentue, justifiée par l'idée qu'une trop grande protection sociale et des salaires trop élevés tuent l'emploi ; d'où l'opposition du gouvernement tory à tout salaire minimum.

INÉGALITÉS ACCRUES

La nouvelle législation est défavorable aux employés – conditions de travail, horaires, congés payés (qui ne sont plus obligatoires) –, surtout après l'échec de la grande grève des mineurs de 1984, qui achève d'affaiblir les syndicats ; il s'agit d'une politique délibérée et un ministre n'hésitera pas à employer le terme de « guerre ». *« Le chômage est un prix qui vaut la peine d'être payé »*, dira l'ex-chancelier de l'Echiquier Norman Lamont.

Les disparités sociales et régionales ne vont cesser de s'accroître dans une société de plus en plus éclatée. Dans les années 80, le nombre de pauvres passe de 6 millions à 11 millions, celui des foyers *où personne ne travaille* de 1,7 million à 4,5 millions ; les bas salaires prennent un sens parfois dickenssien, avec des centaines de milliers de personnes gagnant 1 livre l'heure (moins de 10 francs), le développement du travail temporaire ou à temps partiel, voire du travail à la pièce. La prospérité de Londres et du sud de l'Angleterre augmente, alors que le Nord et les banlieues pauvres sont frappés par la restructuration économique.

L'économiste et directeur de l'*Observer*, Will Hutton, dans un livre devenu un best-seller, *The State We're in*, décrit une société à trois vitesses : 30 % de défavorisés, 30 % de précarisés et 40 % de privilégiés. Alors que les mailles du filet de protection sociale se desserrent aux dépens des plus faibles, les dépenses sociales – que ces réformes étaient censées réduire – ne cessent d'augmenter pour faire face au chômage.

L'ère Thatcher, c'est un boom enserré entre deux crises. Après la première, l'effet des réformes est exceptionnel : l'argent des privatisations fructifie, les investissements étrangers affluent – en particulier japonais, attirés par une Angleterre à bas salaires mais membre de l'Europe, le revenu des classes moyennes et supérieures grimpe, l'immobilier connaît – crédit aidant – une envolée spectaculaire. C'est le miracle thatchérien tant vanté. Un miracle tempéré par la récession qui apparaît en 1990 et qui va frapper durement l'emploi et l'immobilier, touchant de plein fouet ces nouveaux propriétaires qui constituaient les gros bataillons d'électeurs de *« Mrs T. »*.

C'est à ce moment que la Dame de fer est évincée par une révolution de palais, due à son caractère irascible comme au désastre de la *poll tax*, cette nouvelle capitation si impopulaire qu'elle suscitera une véritable révolte. John Major lui succède. Il aura à traverser la tourmente la plus grave qu'ait connue le Royaume-Uni depuis la guerre, aggravée par la crise financière de 1992, qui culminera avec le retrait de la livre du SME lors du « mercredi noir » du 16 novembre 1992.

Le gouvernement conservateur sort durablement affaibli de cet épisode, alors qu'il venait pourtant de remporter, cinq mois plus tôt, un succès électoral imprévu. Son image de gestionnaire avisé ne s'en relèvera pas. Il a perdu la face en Europe, suscitant chez les nostalgiques du thatchérisme un sursaut eurosceptique qui ne cessera de miner l'autorité de M. Major, contraint de durcir son opposition à la monnaie unique. L'opinion, à laquelle on avait promis une baisse de la pression fiscale, perd confiance dans une équipe qui – pour faire face aux circonstances – a augmenté vingt-deux fois les impôts ; de fait, en dépit des réformes, la pression fiscale n'a guère diminué depuis 1979. L'usure du pouvoir fera le reste. En même temps, l'opposition, revigorée par le virage au centre imposé par M. Blair, est enfin redevenue crédible.

La cote du gouvernement conservateur reste faible, malgré les nouveaux succès que connaît l'économie au sortir de quatre années de vaches maigres : le chômage baisse au-dessous de 7 % (chiffres officiels), la croissance repart grâce à la « dévaluation compétitive » de la livre, l'inflation est enfin contrôlée, alors que les autres pays européens s'enfoncent dans la crise. Début 1997, la livre sterling a retrouvé sa valeur d'antan. Le premier ministre se targue d'avoir fait de son pays la *success story* de l'Europe. Il amplifie même les réformes thatchériennes en prenant à bras-le-corps le Welfare State, avec un durcissement des conditions de l'allocation chômage ou la proposition de privatiser l'aide sociale ou les retraites, et en mettant en vente British Rail.

DYSFONCTIONNEMENTS

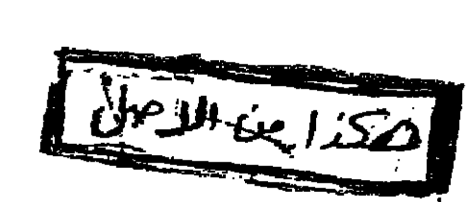
Une privatisation de trop, dira-t-on, car elle est mal reçue par l'opinion. D'autant que certains dysfonctionnements des services publics privatisés, joints aux généreux bénéfices que s'accordent dirigeants et actionnaires, font scandale. Les *fat cats* (gros richards) qui s'emplissent les poches au détriment du consommateur n'ont pas bonne presse.

A l'heure des bilans, on ne peut que citer Hervé Monet et Jean-Jacques Santini qui, dans *L'Economie britannique, le libéralisme à l'épreuve des faits*, écrivent : *« La politique économique libérale menée au Royaume-Uni depuis 1979 ne nous paraît mériter ni les critiques très violentes dont elle a fait souvent l'objet, ni en sens inverse les honneurs excessifs de certains qui y voyaient un "modèle" à suivre dans tous les domaines. »* Le thatchérisme a surtout réussi à stopper un déclin qui paraissait inexorable. Et, à un moment où les idéologies n'avaient plus guère de succès, Margaret Thatcher a su imposer un libéralisme triomphateur qui a changé profondément et durablement la face de la Grande-Bretagne. Elle aura même réussi – ô horreur pour cette femme devenue la Jeanne d'Arc des europhobes ! – à imprimer à l'Europe sa conception économique. Et son ultime succès ne sera-t-il pas contenu dans la défaite de son successeur, John Major – qu'elle n'a jamais vraiment accepté et dans l'arrivée au 10, Downing Street, de Tony Blair, qui, certes, dirige l'opposition, mais qui a fait toute sa carrière dans l'ère Thatcher et n'entend pas la remettre en cause, sinon en lui donnant une – modeste – dimension sociale ?

L'injustice veut que John Major ait plutôt mieux réussi que Mme Thatcher, tout en atteignant des sommets d'impopularité. Il n'en reste pas moins que les chiffres des dix-huit années de règne conservateur ne vont pas tous dans le même sens. Si la Grande-Bretagne continue d'attirer le gros des investissements étrangers en Europe et si la City règne sur la finance internationale, son économie a été dépassée par celle – fort peu déréglementée – de l'Italie dans les années 80.

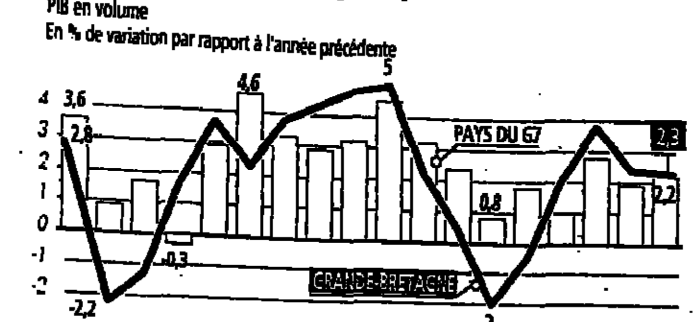
Les bons résultats britanniques dans le domaine de l'emploi cachent une réalité diverse : les statistiques ne tiennent compte que des chômeurs indemnisés et non des sans-emploi ; ils ont été obtenus au prix d'une précarisation de beaucoup et de la paupérisation de certains, et l'industrie continue à perdre des emplois (40 000 en un an). Plus d'hommes de 25-49 ans sont sans emploi au Royaume-Uni qu'en Allemagne ou en France. Les réformes entreprises par la « Dame de fer » étaient indispensables et ont largement bénéficié à de nombreux secteurs de l'économie britannique, malgré leur coût social élevé. Mais les Britanniques sont-ils toujours disposés à subir ce remède de cheval ?

Patrice de Beer

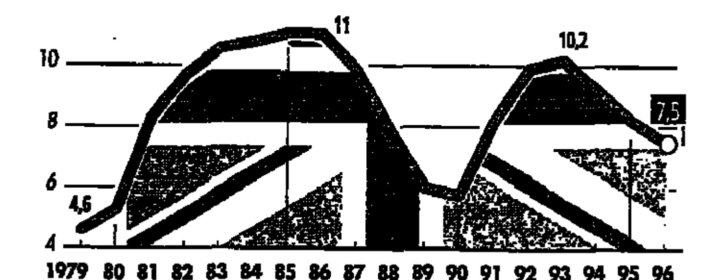




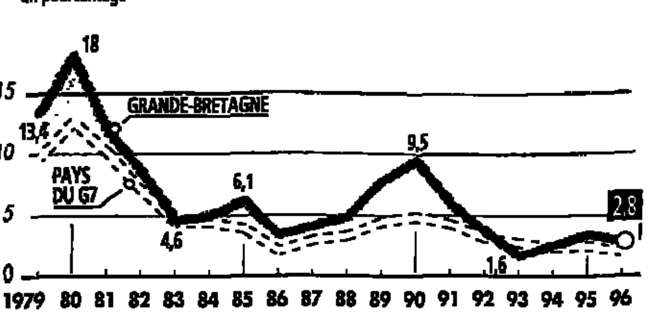
Une économie très cyclique...



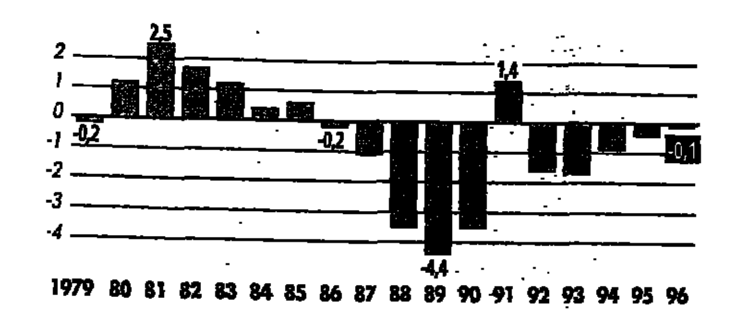
▼ avec un chômage qui varie fortement...



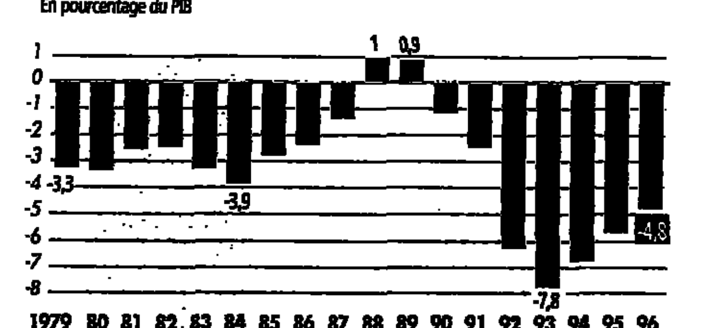
▼ une lutte modérée contre l'inflation...



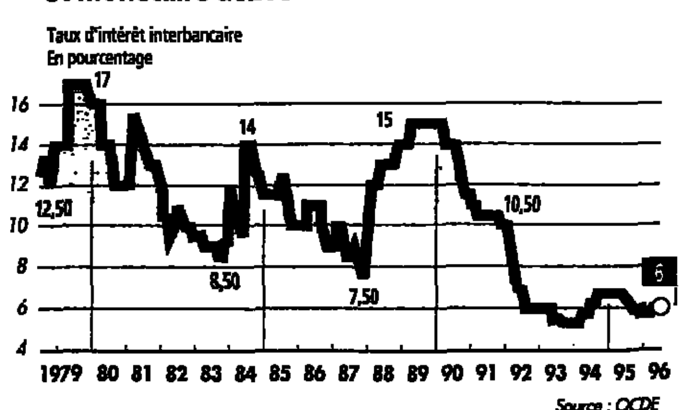
▼ un déséquilibre des échanges commerciaux...



▼ mais une politique budgétaire...



▼ et monétaire active



Source : OCDE

Patrick Minford, professeur à l'université de Liverpool

« Le modèle de l'Europe continentale est fini, c'est un cul-de-sac »

LONDRES
de notre correspondant

Ancien membre du « comité des sages » qui conseille la Banque d'Angleterre, Patrick Minford est l'un des principaux économistes à avoir soutenu les réformes de Mme Thatcher. Il préconise la poursuite et l'amplification de la ligne ultra-libérale.

« Quel jugement portez-vous sur l'ère Thatcher ?

– L'ère Thatcher a représenté une révolution complète, une nouvelle manière de faire les choses, avec un effet boule de neige : en traitant un problème, on en découvrait d'autres, qu'on pouvait résoudre à leur tour... Tout a commencé en 1979 (avec l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher), par la priorité accordée à la lutte contre l'inflation. Cette première phase a suscité une forte hausse du chômage et a également eu pour effet secondaire une augmentation du déficit budgétaire, exposant par là même notre manque de compétitivité.

» La seconde phase a été de mettre l'accent sur l'offre en baissant les impôts et en restreignant les activités des syndicats, ce qui a permis la déréglementation du marché du travail et du marché financier. Le contrôle des changes a été aboli. L'idée était d'augmenter la production en libérant le marché, afin de réduire le chômage ; mais, en 1986, il y avait encore 3 millions de chômeurs.

» Dans la troisième phase, on s'est attaqué aux prestations sociales : le système est devenu de plus en plus conditionnel, pour forcer les gens à accepter un emploi sous peine de perdre leurs allocations. Le marché du logement a été réformé pour permettre une mobilité des zones de fort chômage vers celles où il y avait du travail ; le contrôle des loyers a été aboli. La quatrième phase, toujours en cours, consiste à réformer l'Etat-providence lui-même.

» Il y a peu de domaines économiques qui n'aient été touchés par ces réformes. Mais, plus nous changions les choses, plus nous nous rendions compte de ce qui restait à faire. Par exemple, le système de transferts sociaux représente encore 25 % du PIB et plus de la moitié des dépenses publiques. Néanmoins, notre économie est devenue beaucoup plus efficace, la productivité s'est accrue, le chômage a baissé, le marché du travail est devenu flexible et les syndicats ne peuvent plus bloquer les innovations. Les privatisations ont beaucoup accru cette efficacité. Les impôts ont été réduits, le salaire net a augmenté. Les familles ordinaires ont bénéficié de cette prospérité ; tous savent que l'économie y a gagné, même si cela a été douloureux.

– En termes financiers, les résultats ne sont-ils pas moins bons ?

– Nous avons connu une très longue récession et l'économie ne peut se redresser sans pressions inflationnistes. Mais nous pouvons compter sur trois ou quatre années avec une croissance de 4 %, grâce à nos ressources d'emploi, ce qui nous situe sur une trajectoire supérieure à la normale. Je ne suis pas inquiet : sur le plan des retraites, la situation est bien contrôlée et équilibrée. Les retraites sont indexées sur les prix et non sur les salaires, et nous avons encouragé au retrait du système public de retraites (Serps).

» En ce qui concerne le taux de change, nous avons fait une expérience malheureuse avec le système monétaire européen (SME, que le Royaume-Uni a quitté en 1992). Ce fut une terrible erreur. Notre économie n'est pas synchronisée avec celle du continent ; elle est plus liée avec l'Amérique du Nord et l'Extrême-Orient. Dans ces conditions, se lier au mark n'est pas raisonnable.

» Cependant, la réappréciation récente de la livre n'est pas particulièrement bienvenue. Il faudrait donc baisser les taux d'intérêt. La Banque d'Angleterre a tort de vouloir les relever. Elle a mal analysé la conjoncture économique présente : le boom n'est pas si important que cela, l'inflation est très réduite, les ventes pas aussi fortes que prévu, la production industrielle plutôt atone.

– Quelles sont les faiblesses de la révolution thatchérienne ?

– Certains problèmes n'ont pas encore été résolus, en particulier celui de l'Etat-providence. Beaucoup de personnes sont toujours assistées et la plupart devraient cesser de toucher des allocations. La politique sociale est trop laxiste. Nous n'avons qu'un marché semi-libre pour l'éducation ou la santé. L'Etat tient toujours les cordons de la bourse, alors que l'argent devrait être dépensé par les individus. Il faut parvenir à une liberté totale du marché et réduire fortement le rôle de l'Etat.

– La politique de Mme Thatcher a-t-elle été poursuivie ?

– John Major a continué ce qui avait été commencé. Par exemple, en privatisant les chemins de fer. Dans le domaine de l'éducation, il a créé les chèques-éducation. Il a réformé le système de l'allocation-chômage en créant l'allocation de recherche d'emploi (versée sous condition d'acceptation des offres faites par l'ANPE).

» Quant à Tony Blair, le chef du Parti travailliste, s'il gagne les prochaines élections, je pense qu'il maintiendra le statu quo. Il ne fera pas grand-chose pour faire progresser la libéralisation, mais il ne reviendra pas non plus en arrière. C'est en quelque sorte une victoire pour Mme Thatcher que M. Blair soit contraint de reconnaître que ces réformes étaient nécessaires. Nous sommes parvenus à une sorte de consensus sur l'économie de marché. Le Labour rend hommage, du bout des lèvres et sans enthousiasme, à des mesures qui restent populaires – à mon grand étonnement parfois. C'est qu'il a constaté, dans les sondages, l'adhésion de l'opinion, et en particulier de l'électorat flottant, à cette politique.

– Pourquoi le Royaume-Uni a-t-il une approche aussi radicalement différente de l'économie que ses voisins du continent ?

– Avant, pour les autres Européens, nous représentions le pire exemple de l'Etat-providence, nous étions presque un pays socialiste. L'économie était dans un tel état, avec les grèves, durant l'« hiver de mécontentement » de 1978-1979, que les gens ont voulu essayer autre chose. Personne ne réalisait jusqu'où cela irait. Et puis, ils se sont dit : ça marche, on peut résoudre les problèmes.

» Peut-être que le même genre d'évolution se produira sur le continent. Le modèle de l'Europe continentale est fini, sans espoir, c'est un cul-de-sac. Nous le savons, nous en étions l'exemple le plus virulent. La charte sociale, les bons sentiments, l'interventionnisme de l'Etat, ce sont les ingrédients de l'appauvrissement. Nous avons changé, il faudra que le continent le comprenne. »

Propos recueillis par P. de B.

Bibliographie

● **L'Economie britannique. Le libéralisme à l'épreuve des faits,** d'Hervé Monet et Jean-Jacques Santini (Nathan, 1992, 208 p., 69 F).
● **Le Royaume-Uni, économie et société,** de Paul Vaiss (Le Monde Editions, 1996, 212 p., 39 F).
● **La Grande-Bretagne de Margaret Thatcher 1979-1990,** de Jean-Claude Sergeant (PUF, 1994, 266 p., 178 F).
● **Les Chemins du pouvoir : Mémoires,** de Margaret Thatcher (Albin Michel, 1995, 620 p., 175 F).
● **New Britain. My Vision of a Young Country,** de Tony Blair (Fourth Estate, Londres, 1996, 338 p., 8,99 livres sterling).

La « Vieille Dame permissive », ses succès, ses scandales...

LONDRES
de notre correspondant dans la City

▼ La City, troisième place financière mondiale, a conforté sa suprématie européenne

Pendant dix-huit ans, les conservateurs ont comblé la City. Des mesures souvent radicales ont permis à la troisième place financière mondiale de conforter sa suprématie européenne. Malgré la perte d'indépendance de plusieurs fleurons de la banque anglaise, les excès des spéculateurs et l'accent sur le « tout-financier », cette ouverture aux vents de la concurrence peut être considérée comme un succès.

Les réformes ont commencé dès les premiers mois du gouvernement Thatcher. En octobre 1979, la suppression complète du contrôle des changes, imposé quarante ans auparavant, et la convertibilité intégrale de la livre sterling lèvent toutes les restrictions pesant sur les opérations avec l'étranger. La prime très élevée payée par tout acheteur de titres étrangers tombe, par exemple, à zéro.

La déréglementation s'est aussi traduite par les privatisations, qui ont généralement été de grands succès et ont assuré une véritable rente de situation aux banques d'affaires, aux experts-comptables et aux cabinets d'avocats, force de frappe de toute cité financière digne de son rang. Le revers de la médaille, c'est que les établissements du Square Mile, profitant de l'affaiblissement des instances censées protéger la concurrence, se sont adonnés sans vergogne aux plaisirs du Monopoly industriel en concoctant OPA sauvages et fusions spectaculaires, génératrices de juteuses commissions.

En octobre 1986, le fameux « big bang » a tiré un trait sur le passé, les us et coutumes de la Bourse de Londres, les privilèges des courtiers. Finie la traditionnelle séparation des fonctions entre jobbers et brokers, fini aussi le régime des commissions fixes : la concurrence s'impose à tous les intermédiaires. Enfin les établissements étrangers ont pu devenir membres à part entière du London Stock Exchange et racheter des charges d'agent de change. Par la suite, fidèles à leur credo néolibéral, les tories ont accepté sans broncher de voir des enseignes bancaires des plus prestigieuses, comme Barings ou Warburg, passer sous contrôle étranger. La corbeille de Threadneedle Street n'est plus qu'un souvenir, conséquence directe de la mise en place d'un outil informatique à la hauteur de l'enjeu, la SEAQ, qui a détourné sur Londres bien des transactions européennes.

SALARIÉS INFIDÈLES

La déréglementation du marché du travail, autre grand chantier de la droite, s'est répercutée dans la City. L'affaiblissement des syndicats, la liberté totale de l'employeur de fixer les conditions de travail et de licencier sur-le-champ, quasiment sans indemnités, renforcent la force d'attraction du Square Mile. Les salariés deviennent infidèles, mais, en contrepartie, le boss est roi. La politique fiscale favorisant les hauts revenus et la défiscalisation des primes de fin d'année font l'affaire des jeunes loups de la finance âpres au gain, dont les excès n'ont cessé de défrayer la chronique.

Prospère, la City ne l'a jamais été autant qu'en cette année électorale qui pourrait voir le retour du Labour au pouvoir. Les chiffres sont tout à fait éloquents. Aujourd'hui, les services financiers, comptables, juridiques et de conseil, qui emploient 600 000 personnes, représentent 22 % du PIB, devant l'industrie manufacturière, et sont devenus le premier poste d'exportation du royaume. Les gains nets ont triplé depuis 1979 ; en particulier les opérations financières qui, en 1995, ont rapporté 20,4 milliards de livres au Trésor.

Au cours de la dernière décennie, nombre de banques étrangères, en particulier américaines, japonaises, suisses ou allemandes, se sont transférées dans une place dont elles sont sûres qu'elle restera longtemps encore le bastion de la libre entreprise, que le Labour gagne ou pas la consultation électorale. Sans parler des Français qui délocalisent leurs activités de marché sur les bords de la Tamise en raison de charges sociales moins élevées.

« La City est en grande partie responsable de l'obsession des industriels pour l'ingénierie financière, destinée à augmenter la valeur du revenu par action. L'investissement à long terme qui permet d'accroître les parts de marché en a souffert », accuse John Kay, consultant auprès du cabinet London Economics. Verdict sévère sur l'ode à la réduction des effectifs permanents, les suppressions massives d'emploi, auquel fait écho un banquier londonien : *« Quand un PDG se vante d'avoir réduit de 40 % sa main-d'œuvre, les analystes applaudissent. En revanche ils restent de marbre quand un orateur encense les performances technologiques de son entreprise. »* Signe des temps, pas un seul des patrons récemment anoblis pour services rendus à l'économie nationale n'a créé des emplois !

ÉMOLUMENTS EXORBITANTS

Autre retombée du culte de l'actionnaire et de la performance jugée à la seule aune des résultats trimestriels, la vogue du rachat par des compagnies surcapitalisées, assises sur un trésor de guerre, de leurs actions en Bourse (*share buyback*). Cette pratique, qui présente l'avantage d'accroître le prix du titre et du bénéfice par action, se fait la plupart du temps au mépris de toute logique industrielle.

Le vertige du « tout-financier » a été accompagné d'une moisson de scandales et d'abus. De la débâcle du Lloyd's, numéro un mondial de l'assurance, aux escroqueries de Robert Maxwell, de la fraude de la Bank of Credit and Commerce international (BCCI), à la faillite de Barings... Les innombrables « affaires » ont non seulement mis en lumière les graves carences de la supervision des institutions financières par la Banque d'Angleterre, mais jeté le doute sur la réputation morale d'une place célèbre autrefois par son dicton *My Word Is My Bond* (ma parole vous sert de garantie). La controverse sur les émoluments exorbitants des professionnels a accru la suspicion d'une bonne partie des Britanniques à l'encontre des activités des seigneurs de l'argent.

Plus que jamais, la City est fidèle au surnom donné naguère par le journaliste Anthony Sampson, la « Vieille Dame permissive ». Le pantouflage d'anciens ministres et hauts fonctionnaires dans des banques auxquelles ils ont eu affaire pendant leur mandat, le financement occulte du Parti conservateur par les nobles maisons, les conditions scabreuses d'octroi de titres nobiliaires, la kyrielle de politiciens qui, en sus, sont consultants ou administrateurs de sociétés : l'ère Thatcher-Major se caractérise également par des rapports trop étroits entre le monde politique et celui de la haute finance.

Reste enfin la question de fond qui alimente aujourd'hui les débats de la City : quelles seront les conséquences pour Londres, premier marché de devises au monde, si, comme tout l'indique, la Grande-Bretagne n'adhère pas à l'euro à la date prévue de 1999 ? Francfort est la seule qui pourrait concurrencer la plus ancienne Bourse du Vieux Continent, en raison de la présence de la future banque centrale de l'Union économique et monétaire. Mais les opérateurs, à commencer par les étrangers, restent optimistes. Les atouts de la City que sont le savoir-faire et la souplesse de la réglementation devraient lui permettre de tirer son épingle du jeu. Même sous la direction d'un gouvernement présidé par Tony Blair qui fait tout pour courtiser les milieux d'affaires...

Marc Roche

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, crs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	fév.	fév	fév.	janv.	janv.	fév	déc.
Dernier mois connu	+0,8	−3,3	+1,1	−3,1	+0,5	+0,2	−0,9
Cumul sur 12 mois	+4,4	+3,5	+6,5	−0,3	+1,5	+1,8	+3,5
Taux de chômage (en %)	mars	fév.	mars	fév.	janv.	fév.	mars
Dernier mois connu	5,2	3,3	12,5	12,8	12,4	6,2	9,3
Un an avant	5,5	3,3	11,5	12,1	12,2	7,9	9,4
Indice des prix (en %)	fév.	fév	fév	fév.	mars	fév	fév
Dernier mois connu	+0,3	−0,2	+0,4	+0,2	+0,1	+0,4	+0,1
Sur 12 mois	+3	+0,6	+1,7	+1,6	+2,2	+2,9	+2,2
Solde commercial (en milliards)	janv	fév.	janv.	janv.	déc.	janv.	janv.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−18	+462	+6,5	+ 11,7	+ 4057,1	−0,6	+2,1
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−170,1	+ 6782,7	+98,8	+123,6	+68 064,2	−11,6	+34,4
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−170,1	+61,1	+65,3	+ 24	+44,2	−18,1	+25,3
Croissance du PIB (en %)							
4e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,8	+3,9	+0,3	+0,4	−0,6	+4,7	+2,9
Sur 12 mois	+3,1	+3,1	+2,2	+2	+0,5	+2,6	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,1	+1,4	−0,7	+1,3	+3,5	−0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,8	−2,6	−3,4	−3,2	−3,7	−3,7	−1,5
1996 (estimations OCDE)	−1,6	−4,1	−4,1	−4,1	−6,7	−4,8	−2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

INVESTISSEMENT : LES ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE DES 50

L'investissement des entreprises françaises avait reculé de près de 10 % entre le sommet atteint en 1990-1991 et le point bas de 1993. Amorcé en 1994 (+ 1,7 %), le redressement s'est amplifié en 1995 (+ 4,4 %), avant de s'interrompre l'an dernier (− 0,1 %). Cette année, la reprise (+ 4 %) serait bien modeste.

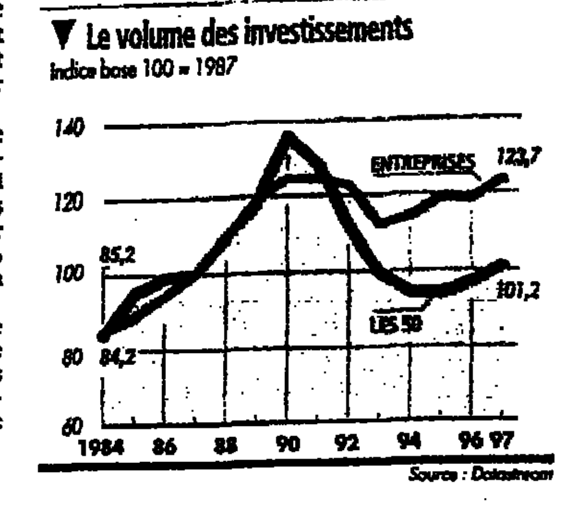
Pour les grandes entreprises, interrogées en début d'année pour l'enquête des 50 du groupe Crédit national-BFCE, le recul des investissements physiques en France a été plus brutal (− 31 % depuis 1990, du fait du poids de l'industrie dans l'échantillon) et s'est prolongé jusqu'en 1994, pour laisser place à une stagnation (− 0,4 %) en 1995. Ce n'est qu'en 1996 que la reprise (+ 3,2 %) apparaît ; cette année, la progression devrait être de 4,2 %.

Ces observations confirment la plus forte inertie de comportement des grands groupes, ainsi que le redémarrage de l'investissement des entreprises. Si la croissance tient ses promesses (2 à 2,5 % cette année, 3 % l'an prochain), on devrait bientôt retrouver pour l'investissement le rythme de progression annuel des années 1984-1990 (plus de 6 % l'an).

En collaboration avec le groupe Crédit national-BFCE.

▼ Le volume des investissements

Indice base 100 = 1987



Source : Datastream



À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 121 500

Le sentiment d'insécurité de l'emploi grandit outre-Atlantique

▼ Etats-Unis

Malgré la baisse du chômage, la peur d'être licencié reste élevée chez les salariés. Et expliquerait la faible inflation américaine

Lors d'une déposition récente au Congrès, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, s'est référé à ce qu'il considère comme un de ses principaux outils d'analyse de la situation économique : le degré d'insécurité de l'emploi. Il a fait de ce critère une pièce essentielle de sa démonstration sur la faiblesse de l'inflation passée et sur les risques nouveaux de la période récente. C'est l'insécurité de l'emploi qui explique, selon lui, la faible pression à la hausse des salaires, même dans un contexte de chômage réduit. Une étude entreprise par International Survey Research a ainsi montré que, au creux de la récession de 1991, 25 % des employés des grandes entreprises craignaient d'être licenciés. Mais Alan Greenspan remarque qu'en 1996, malgré un taux de chômage nettement inférieur et un marché du travail beaucoup plus tendu, la même recherche a montré que ce pourcentage est passé à 46 %.

Son sentiment est toutefois que cette insécurité du travail ne pourra pas peser éternellement sur la croissance des salaires : il y a, dit-il, une limite dans le temps à l'acceptation par les travailleurs d'une amélioration réduite de leur niveau de vie, en contrepartie d'une plus grande sécurité du travail. Tout autant que ses implications monétaires, c'est la référence officielle à une très grande fragilité du marché du travail américain qui a retenu l'attention. Quant à la conclusion sur l'atténuation de cette anxiété à l'égard de l'emploi, elle a été contestée par une étude récente de l'université du Wisconsin, citée par *Business Week*.

Selon les travaux du Bureau of Labour Statistics, les licenciements importants, de plus de cinquante personnes sur un même site, ont été en progression de 4 % sur la même période de l'année précédente, et ont touché 459 000 personnes. De plus, les premiers chiffres de 1997 vont dans le même sens. Les derniers licenciements connus concernent des entreprises comme Best Product (10 000), Wells Fargo (3 800), Apple (4 100) et Heinz (2 500). A la question « quelles chances, en pourcentage, avez vous de perdre votre emploi dans les douze mois ? », la réponse, en janvier dernier, était de 17,5 %, contre 16 % un an auparavant.

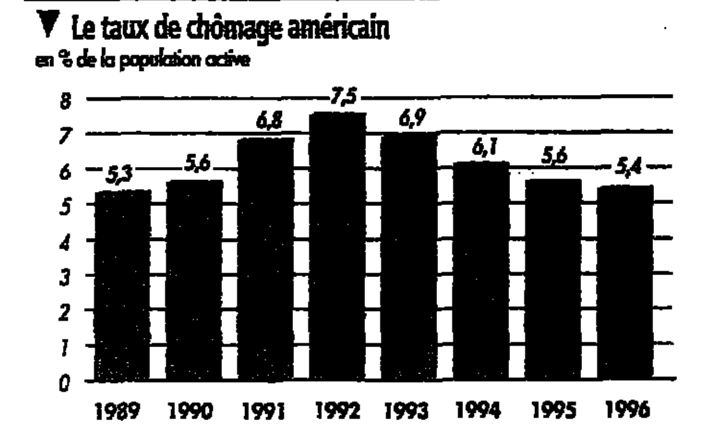
La création de nombreux emplois nouveaux est sans aucun doute une des réussites les plus remarquables de l'économie américaine des dernières années. Elle s'accompagne toutefois d'un niveau élevé de destruction d'emplois ou de licenciements qui contribue à une situation curieuse où l'optimisme sur l'économie en général peut coexister avec une anxiété individuelle sur la situation de l'emploi. Une entreprise comme ATT peut ainsi à la fois augmenter l'emploi de 2 000 personnes, pour le porter à 130 000, et supprimer 8 000 postes de travail correspondant à des technologies dépassées.

D'autres facteurs que l'insécurité de l'emploi ont-ils joué un rôle dans la modération salariale récente, alors que le chômage est au plus bas ? Une des raisons semble tenir aux nouvelles conditions existantes sur le marché du travail.

Dans de nombreuses entreprises, et notamment dans le secteur des technologies de l'information, qui occupe désormais une place importante dans le produit national, le salaire n'est plus le déterminant unique, ni même parfois essentiel, de la rémunération. Les spécialistes du recrutement et du placement de personnel savent que beaucoup de petites entreprises d'informatique ou de haute technologie n'ont pas les moyens de payer des salaires élevés, en tout cas dans les premières années de leur activité. Aussi la rémunération prend souvent la forme d'options accordées pour acheter, avec un rabais, des actions de la société (les stock-options).

▼ Le taux de chômage américain

en % de la population active



Source : OCDE

Selon la firme Search Inc. de Sausalito, il n'est pas rare que des techniciens gagnant d'ordinaire de 80 000 à 90 000 dollars acceptent de travailler pour un salaire « de survie » de 25 000 dollars avec, en compensation, des options sur les actions de la société à exercer lorsque celle-ci sera introduite sur le marché, et qui leur permettront alors de dégager de très importantes plus-values. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il est très répandu pour la rémunération des dirigeants d'entreprise ou des principaux cadres, et dans le monde des marchés financiers.

Comme ces informations sont publiques, on a appris que le président d'AT&T avait reçu, en 1996, en plus de son salaire annuel d'1,1 million de dollar, un bonus d'1,2 million, et que l'exercice de son droit d'option sur actions AT&T lui avait rapporté 1,3 million de dollars. Quelques actionnaires minoritaires s'en sont d'ailleurs émus en demandant un gel des rémunérations des dirigeants pour les sociétés engagées dans des opérations de restructuration et de maîtrise des coûts comportant des licenciements.

La nouveauté vient de ce que ce type de rémunération s'est fortement développé dans les dernières années. On considère que de 25 % à 30 % des entreprises cotées ont élaboré un programme d'achat d'actions par le personnel et que, au surplus, au moins 10 % ont recours à un système d'options. Elle tient aussi au fait que désormais les options ne sont souvent plus réservées à un petit nombre de cadres de haut niveau, mais offertes à l'ensemble des employés.

L'ensemble de ce système fonctionne à merveille tant que la Bourse se porte bien et que les cours montent. Tout le monde y trouve alors avantage : l'entreprise, qui peut se permettre de payer des salaires moins élevés ; l'employé, qui récupère des plus-values en achetant avec un escompte, qui peut être de 15 % ou plus des actions aussitôt cédées au prix du marché, et la Fed, qui se satisfait des faibles pressions à la hausse des salaires et de la modération de l'inflation qui devrait en résulter.

Reste que le marché financier est par nature volatil et qu'à un long et puissant mouvement de hausse des cours succèdent, un jour, des corrections, c'est-à-dire des baisses qui viendront alors sérieusement amputer les rémunérations et le niveau de vie des intéressés.

Philippe Adhémar
Economiste

▼ UN CHIFFRE

1,31

milliard

LE NOMBRE DE PERSONNES VIVANT AVEC MOINS DE 1 DOLLAR PAR JOUR EN 1993

De l'Asie du Sud-Est à l'Afrique subsaharienne, en passant par l'Amérique latine et l'Europe centrale, un bon tiers de la population mondiale (1,31 milliard de personnes) vivait avec moins de 1 dollar par jour en 1993. Ces chiffres de la Banque mondiale révèlent une augmentation en valeur absolue du nombre de personnes très pauvres : en 1987, la Banque mondiale ne dénombrait « que » 1,227 milliard de personnes vivant avec 1 dollar par jour, ou moins. En pourcentage toutefois, les chiffres révèlent une amélioration. En 1987, ces exclus représentaient 30,1 % de la population mondiale contre 29,4 en 1993 (- 0,7 % en sept ans). En Asie du Sud et dans l'Afrique subsaharienne, respectivement 43,1 % (- 2,3 % depuis 1987) et 39,1 % (+ 0,6 %) de la population font partie des très pauvres. L'Extrême-Orient, le sous-continent indien et la zone Pacifique, rassemblent à eux seuls plus d'un miliard de pauvres. Dans la zone Europe centrale-Asie centrale, les exclus ne rassemblent que quelques millions de personnes (2,2 millions en 1987), mais le taux de croissance de l'extrême pauvreté dans cette zone proche de nous est phénoménal puisqu'en sept ans, il a été multiplié par six (passant de 0,56 % à 3,5 % de la population totale).

La République tchèque rencontre ses premiers écueils

▼ Pays de l'Est

Si Prague veut maintenir ses bons résultats, des réformes drastiques s'imposent sur le plan microéconomique et institutionnel

Présentée longtemps comme l'élève modèle parmi les économies en transition, la République tchèque rencontre depuis un an des difficultés sérieuses, qui montrent qu'un certain nombre de réformes de structure ont pris du retard. Faillites bancaires, ralentissement de la croissance, déficit courant supérieur à 8 % du PIB en 1996 : cela ne met en question ni l'expansion à moyen terme du pays ni sa capacité à rejoindre rapidement l'Union européenne, mais demandera au gouvernement de Vaclav Klaus beaucoup de doigté au cours des deux prochaines années.

De fait, si l'on pouvait s'en tenir aux seules données macro-économiques, la République tchèque pourrait presque être un membre fondateur de l'Union monétaire européenne : une dette publique de l'ordre de 15 % du PIB, un budget globalement équilibré depuis 1990, une devise stable depuis le début de la transition, une inflation inférieure à 10 %.

Le pays a aussi redéployé très rapidement son commerce extérieur vers l'Union européenne, en premier lieu vers l'Allemagne, et il présente un niveau de revenu par tête comparable aux moins favorisés des pays membres. En outre, si ces résultats brillants ont été accompagnés, sur la scène internationale, d'un discours libéral relativement dur, le coût social de la transition a, en fait, été sans doute le plus faible de toutes les économies en transition, que l'on considère le sort, souvent dramatique, des retraités ou bien le niveau du chômage, maintenu en dessous de 3 %.

L'enjeu de la phase qui s'ouvre est de vérifier que cette transition vertueuse n'a pas été acquise en remettant à plus tard des ajustements difficiles. Ainsi, la reprise industrielle, qui en Europe centrale s'est amorcée à partir de 1992, a commencé en République tchèque avec près de deux années de retard ; il en va de même des gains de productivité, qui sont la principale source de financement des entreprises et d'accumulation des capitaux propres. Cela suggère que, si la croissance des services, et notamment du tourisme, a absorbé une part de la main-d'œuvre excédentaire, le faible taux de chômage témoigne aussi de restructurations lentes dans les vieilles industries héritées de l'économie administrée.

En outre, plutôt qu'un arbitrage collectif pour des rémunérations faibles en contrepartie du plein-emploi, on observe une dérive continue des coûts de production. Entre 1991 et 1996, les coûts unitaires de production, exprimés en dollars courants, se sont accrus de 76 % en République tchèque, contre une baisse de 6 % en Pologne et de 10 % en Hongrie. Gonflement de la consommation privée et perte de compétitivité sont donc les causes premières du déficit courant apparu depuis deux ans.

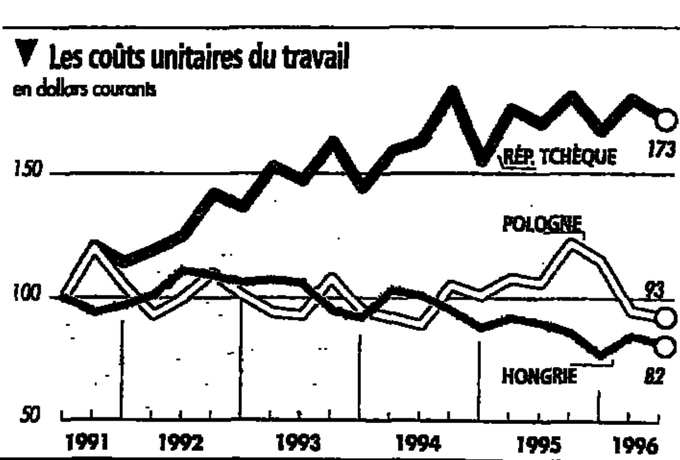
Par ailleurs, cette détérioration de la position financière des entreprises semble liée à une distribution abondante de crédit bancaire, rendue possible par l'absence de déficit public : recevant la totalité de l'épargne financière disponible, les entreprises ont été soumises à des contraintes de financement infiniment moins rudes que dans les économies voisines.

En principe, cela devrait être un atout dès lors que ces ressources sont utilisées efficacement, et non pour financer des firmes sans avenir ou bien des augmentations de salaires excessives. C'est ici que la série de faillites bancaires observée en 1996 est particulièrement inquiétante. En effet, si une grosse part des crédits accordés depuis 1991 est allée à des entreprises non restructurées, qui ont été ainsi maintenues en survie artificielle, le tableau s'assombrit nettement : l'endettement accru aura rendu ces firmes encore plus insolvables, et l'on risque donc d'être confronté à des faillites industrielles massives le jour où l'environnement économique deviendra plus difficile.

De telles conditions seraient susceptibles d'exposer les banques à des tensions intenses : on pourrait alors se rapprocher de la situation de crise ouverte observée en Hongrie en 1992-1993, alors que l'encours de crédit aux entreprises, en proportion du PIB, était deux fois moindre que ce n'est le cas aujourd'hui en République tchèque. De même, le gonflement récent de la dette extérieure privée (banques et grandes entreprises), dans un contexte d'appréciation rapide du change réel, peut rappeler certains aspects de la crise mexicaine de 1995. Il est vrai que l'Etat tchèque dispose de marges de manœuvre financières confortables, mais une crise ouverte demanderait des réactions très rapides et très sûres.

▼ Les coûts unitaires du travail

en dollars courants



Source : CEPII

Les problèmes de gestion des entreprises, avant et après leur transfert au secteur privé, est un troisième point qui peut expliquer les faiblesses de la microéconomie tchèque.

Ainsi, l'annonce d'un programme de privatisation de masse, dès 1990, a été accompagnée de grandes déclarations affirmant que l'actionnaire public n'avait pas à se mêler des restructurations, celles-ci étant l'affaire des propriétaires privés. Or ce principe a été démenti dans plusieurs économies voisines, où la reprise industrielle a largement reposé sur l'ajustement de l'industrie publique.

Après les privatisations de 1993-1995, il est aussi apparu que les fonds d'investissement, chargés d'exercer le pouvoir de contrôle des multiples actionnaires privés, n'ont pas très bien rempli leur fonction. Certains ont servi de véhicule pour des aventuriers de la spéculation, aidés par le caractère notoirement opaque de la Bourse de Prague. D'autres fonds, à l'inverse, se sont montrés trop inertes, notamment lorsqu'ils étaient contrôlés de fait par des banques toujours publiques et surexposées envers des entreprises fragiles : le recoupement des fonctions de créditeur et d'actionnaire dans des institutions dont les capitaux propres tendent à s'éroder ne pouvait guère produire de résultats industriels brillants.

Au-delà de la correction macro-économique à venir, le maintien d'une croissance supérieure à celle de l'Union européenne passera donc vraisemblablement par des réformes vigoureuses et précises sur le plan microéconomique et institutionnel – meilleure régulation des fonds d'investissement et de la Bourse, assainissement des banques, resserrement progressif des contraintes de gestion des entreprises. L'expérience de la transition tchèque rejoindra alors celle des autres économies est-européennes, voire celle de nombreuses économies émergentes : nulle part, la formation d'une microéconomie dynamique n'a été le résultat de la seule rigueur macro-financière.

Jérôme Sgard
Economiste au Cepii

L'ouverture ambiguë de la Chine

par Jean-Raphaël Chaponnière

Au mois de juillet, la rétrocession de Hongkong à la Chine lavera l'affront des traités inégaux, imposés à ce pays par les puissances occidentales au XIXe siècle. L'indépendance nationale a été l'un des principaux soucis des dirigeants depuis 1949, mais, paradoxalement, ce pays communiste est plus ouvert aux investisseurs étrangers que la plupart de ses voisins asiatiques.

L'ouverture aux investisseurs étrangers date de 1979. La Chine a aménagé des zones économiques spéciales dans le Sud qui ont attiré les industriels de Hongkong. Dans un premier temps, ces mesures n'ont pas séduit les entreprises des pays industrialisés, davantage intéressées par les promesses du marché chinois que par les bas salaires de la main-d'œuvre. Dopée par les réformes, la Chine a battu tous les records de croissance et, au fur et à mesure que son marché s'élargissait, les conditions d'accueil des investisseurs étrangers se sont libéralisées. Depuis 1992 les entreprises étrangères sont autorisées à s'engager dans la plupart des secteurs, y compris ceux relevant d'activités de services.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont « explosé» depuis 1990 ; en six ans, la Chine a approuvé pour 425 milliards de dollars de projets et les réalisations sont évaluées à 154 milliards. La Chine est devenue le deuxième pays d'accueil des investissements directs étrangers, derrière les Etats-Unis. La « fièvre chinoise » est un peu retombée ces dernières années : en 1993, 115 milliards de dollars de projets ont été approuvés, mais 66,5 milliards seulement pour les onze premiers mois de 1996.

C'est le tassement des projets originaires de Hongkong, Macao et Taïwan – 75 % du montant total – qui explique ce ralentissement. L'attitude plus restrictive des autorités chinoises vis-à-vis des projets à haute intensité de main-d'œuvre et l'épuisement du potentiel délocalisable de Taïwan et de Hongkong sont autant d'explications. Mais, parallèlement, les pays industrialisés s'engagent davantage (22 % en 1995 au lieu de 13 % en 1992). La taille du marché chinois suffit à séduire les investisseurs, et cela a permis aux autorités chinoises de ne plus accorder les avantages offerts jusque-là aux projets étrangers.

Le rôle des entreprises étrangères peut s'apprécier au niveau des exportations, de l'investissement, de l'accès aux technologies et de la production. Les exportations chinoises ont sextuplé en quinze ans (1980-1995), mais, comme l'a montré Françoise Lemoine, spécialiste de l'économie chinoise, c'est le boom des transactions hors douanes, liées aux délocalisations, qui a le plus contribué à la progression de la Chine dans les échanges mondiaux (de 1 % à 3 %). La baisse du surplus commercial de Taïwan sur les Etats-Unis a d'ailleurs comme corollaire le gonflement de l'excédent commercial sino-américain qui, au dernier trimestre de 1996, a dépassé le surplus nippo-américain

Les investissements directs étrangers financent 25 % de l'investissement de la Chine à comparer avec 0,5 % en Corée, 3 % à Taïwan et 15 % en Malaisie. Ces investissements constituent le principal canal de transfert de technologie. Alors que le Japon et la Corée avaient privilégié les achats de licence, la Chine a peu utilisé cette modalité : la mauvaise réputation du pays sur la protection du droit de reproduction (copyright) fait hésiter les entreprises étrangères. Le montant des importations de biens d'équipement est proche de celui des réalisations d'investissements. Cette modalité, moins onéreuse, pourrait peser sur les finances extérieures du fait des rapatriements de profits dans les années à venir.

Ces entreprises étrangères s'implantent dans une économie en transition. Les cent mille entreprises d'État qui dominaient la production accumulent les pertes et subissent la concurrence de millions d'entreprises au statut divers (collectives, privées), issues des communes et des régions.

Selon les secteurs, les entreprises à capitaux étrangers réalisent entre 10 % et 60 % de la production des sociétés disposant d'un système comptable indépendant

Dans le secteur automobile, où les investisseurs étrangers sont très présents, la croissance du marché chinois en 1996 s'est ralentie, alors que la capacité de production installée, 700 000 véhicules particuliers, est deux fois supérieure aux ventes. Le développement de la construction automobile chinoise est plus proche de celui de la Thaïlande, plate-forme japonaise, que de la Corée ou du Japon qui se sont appuyés sur leurs marchés ou leurs succès à l'étranger pour construire une industrie nationale.

Alors que le marché automobile est embryonnaire et très sensible aux évolutions des finances publiques – 96 % des véhicules sont achetés par des entreprises ou des administrations –, celui des biens non durables intéresse 1,2 milliard de personnes. Grâce à leur savoir-faire technique et commercial, les entreprises étrangères réussissent à imposer leurs marques. Procter & Gamble occupe la moitié du marché des shampooings vendus dans les villes, en proposant un produit trois fois plus cher que les concurrents chinois ; les *joint-ventures* contrôlent 28 % du marché de la bière ; et Danone espère bien atteindre son objectif : vendre un yaourt par Chinois...

Les autorités chinoises en sont réduites à constater que les entreprises locales sont « poussées dans un coin ». Selon les secteurs, les entreprises à capitaux étrangers réalisent entre 10 % et 60 % de la production des entreprises disposant d'un système comptable indépendant. Comment concilier l'emprise étrangère et le souci d'indépendance qui anime les dirigeants chinois depuis trente ans ?

Deng Xiaoping avait naguère déclaré que *« peu importe la couleur du chat, s'il attrape des souris »*. On est tenté de rapprocher cette déclaration du titre d'un article paru dans la revue *Foreign Affairs*, en forme de jeu de mots : « Who is US ? » (« Qui sommes-nous ? Que sont les Etats-Unis ? ») ; Robert Reich, futur secrétaire d'Etat au travail, y expliquait alors que peu importe la nationalité d'une entreprise du moment qu'elle produit aux Etats-Unis. Appliquée à la Chine, cela signifierait que peu importe que ce soient les Allemands ou les Américains qui construisent l'industrie, du moment que celle-ci se développe.

Sans doute, tous les dirigeants chinois n'adhèrent-ils pas aux thèses de Robert Reich, et l'ouverture de la Chine peut être replacée dans une vision politique de l'industrialisation, inspirée des expériences asiatiques. L'exemple de Singapour est souvent cité par les autorités chinoises. Les deux piliers de l'industrie y sont les multinationales, qui assurent près de 70 % de la production, et une poignée d'entreprises d'Etat très performantes ; mais on n'y trouve pas un secteur privé dynamique pour des raisons qui relèvent de l'histoire, mais également de la politique : depuis trente ans, le People Action Party n'a rien fait pour promouvoir un capitalisme qui aurait pu contester son hégémonie.

Plus près de la Chine, le contre-exemple de la Corée du Sud peut faire méditer les dirigeants communistes. Le général Park, au pouvoir de 1962 à 1979, estimait, que pour industrialiser le pays *« il fallait permettre à des millionnaires de construire de grandes usines »*. Les gouvernements successifs y ont favorisé l'émergence d'un capitalisme privé. L'Etat a longtemps tenu la dragée haute aux grands groupes coréens, mais, depuis dix ans, les *chaebols* (conglomérats) se sont émancipés de sa tutelle et, en 1992, un « millionnaire coréen », le *chairman* Chung du groupe Hyundai, a eu l'audace de se présenter à l'élection présidentielle.

Aussi, vu de Pékin, il est peut être plus prudent de confier la chasse des souris à des chats étrangers plutôt que de favoriser les chats chinois.

Jean-Raphaël Chaponnière est ingénieur de recherche au CNRS, IREPD Grenoble.

Anticiper, et non s'adapter

par Jean-Louis Levet

Il faut s'adapter... : telle est la formule-maîtresse de nos responsables politiques et économiques depuis deux décennies et qui structure, d'ores et déjà, les prémices des débats de la prochaine campagne des élections législatives. S'adapter à la mondialisation, à la construction européenne, aux marchés financiers, à la compétition... En vingt ans, la société française est passée du culte de la grandeur de la France à l'apprentissage collectif de l'adaptation. Ce discours et cette pratique de l'adaptation véhiculent, en fait, une double idéologie : celle de l'action limitée à l'approche défensive (l'évolution du monde n'est perçue qu'en termes de contraintes), et celle de la résignation collective (il convient de se soumettre à des événements qui nous dépassent). La balance commerciale est rebaptisée « contrainte extérieure », les licenciements constituent « une nécessité »...

Dans le champ politique, la droite a conscience que le marché est injuste, mais ne sachant l'apprivoiser, s'y soumet. Il convient donc de s'adapter, par le recours à la flexibilité du marché du travail, à la déréglementation des activités publiques, à l'allégement des charges pesant sur les entreprises. La gauche admet que la justice ne peut occulter le marché, mais ne sait pas, pour autant, rendre la société plus juste, si ce n'est par un Etat-providence plus présent, et fait le grand écart entre la spéculation et la pauvreté. Dans le champ économique, la culture des instances patronales les pousse à un discours revendicatif limité à une compétitivité fondée sur les seuls coûts et à des stratégies restrictives.

Résultat de vingt ans d'adaptation, non intégrée à une approche prospective : l'économie française, au contraire d'autres pays développés, a confondu ouverture (interdépendance des nations), et extraversion (dépendance à l'égard de centres de décisions étrangers). Ainsi, la dislocation de son système productif est une réalité, dont la « fracture sociale » n'est que la résultante : investissements français à l'étranger en forte hausse (+ 50 % en 1996), alors qu'en France, celui-ci stagne depuis plusieurs années, entraînant des licenciements permanents ; un tissu de PME fragilisées par une demande intérieure stagnante ; un rachat massif de PME françaises par des groupes étrangers, entre 1978 et 1992.

Durant la même période, les firmes à capitaux français ne contrôlent plus que la moitié du marché intérieur. Quant à la présence accrue des filiales de groupes étrangers, elle se traduit par une forte augmentation des importations. Les filiales importent, par rapport à leurs chiffres d'affaires, deux fois plus que les filiales de groupes français et trois fois plus que les entreprises françaises familiales. Enfin, sur les marchés extérieurs, les entreprises françaises sont encore trop isolées. A quelques exceptions près, leurs réseaux d'alliance capitalistiques, technologiques et commerciaux restent encore à construire.

Une autre caractéristique de notre culture de l'adaptation réside dans le mode de gouvernement : la puissance publique continue à gouverner dans l'urgence, au coup par coup.

En vingt ans, la société française est passée du culte de la grandeur nationale à l'apprentissage collectif de l'adaptation

Aux quatre coins – la finance, le marché, l'entreprise, le produit – de la grille de lecture monoculturelle de nos élites qui prétendent représenter l'ensemble du champ socio-économique, doit succéder une culture de l'anticipation. Celle-ci peut s'asseoir sur les quatre éléments « révélés » par la mondialisation : le rôle-clé de la maîtrise de l'information, le jeu complexe des rapports des forces économiques, la diversité des cultures en présence, des modes d'organisation fondés sur la construction collective de la prise de décision.

Cette culture de l'anticipation permet, tant pour les pouvoirs publics que pour les entreprises, de combiner approche défensive (protéger le patrimoine scientifique et technologique, parer les nouvelles menaces de la mondialisation ...) et offensive (accroître notre capacité d'innovation, construire notre influence sur les marchés extérieurs et au sein des organisations internationales...), au service de l'emploi.

Le cœur stratégique d'animation et de sensibilisation de cette nouvelle approche doit être constitué de responsables politiques, de décideurs économiques et des services de renseignement. Le deuxième cercle doit être constitué des instances intermédiaires (chambres de commerce et d'industrie, administrations déconcentrées, collectivités locales...), afin que la sensibilisation auprès du tissu économique soit réelle. Enfin, la formation à une nouvelle culture de l'anticipation doit être encouragée par le monde éducatif.

Une bonne illustration d'une application d'une culture de l'anticipation réside dans l'approche territoriale, ô combien d'actualité, avec la volatilité actuelle des sites industriels (fermeture d'usines, délocalisations d'activités...).

Une logique d'adaptation se traduit, dans ce domaine, par une conception du territoire limitée à son attractivité. L'objet est d'attirer, par tous les moyens, les investissements étrangers. Il ne faut alors pas s'étonner que cette stratégie, dominante en France, se traduise d'une part par une concurrence acharnée entre les régions, élargies à l'Europe, désireuses de retenir sur leurs sols respectifs, l'entreprise à la recherche d'un site, et d'autre part, un fort nomadisme des grandes entreprises, enclines à se déplacer là où les conditions d'implantation sont les plus favorables.

Tout au contraire, une stratégie d'anticipation consiste à considérer le territoire comme un acteur qui se construit, pour produire des ressources qui lui sont spécifiques. La méthode consiste alors, autour du triptyque entreprises locales et systèmes locaux de formation et de recherche, à organiser des réseaux d'acteurs économiques et sociaux, par l'échange d'informations, en vue de réaliser des projets communs de développement. Il y a une énorme différence entre une puissance moyenne passive (s'adapter à des horizons définis et mises en œuvre par d'autres) et une puissance moyenne active (anticiper, pour participer au devenir du monde) : la liberté de ses choix. Quel plus bel horizon pour notre société !

Jean-Louis Levet est président de l'Association française pour le développement de l'intelligence économique. Dernier ouvrage paru : « Sortir la France de l'impasse » (Economica, 1996).

LIVRES

Une overdose de marchés ?

par Jean-Gustave Padioleau

L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ
de Roger Guesnerie
Flammarion, « Domino », 127 p., 39 F.

EVERYTHING FOR SALE. THE VIRTUES AND LIMITS OF MARKETS
de Robert Kuttner
Alfred A. Knopf (New York), 410 p., 27,5 dollars.

A STAKE IN THE FUTURE. THE STAKEHOLDING SOLUTION
de John Plender
Nicholas Brealey (Londres), 280 p., 25 dollars.

Voulez-vous taquiner un économiste de profession ? Osez une question de cours élémentaire : qu'est ce qu'un marché ? Les esprits concrets risquent d'être déçus. En général, selon Ronald Coase (Prix Nobel, 1991), l'économie des docteurs se préoccupe plus du mécanisme des prix que de penser les marchés comme des institutions sociales avec des joueurs, des règles, des droits et des obligations.

Fort à propos, dans son essai *L'Economie de marché*, Roger Guesnerie met à la portée de tous l'intelligence des ressorts fondamentaux d'un mode d'action génial, bien que paradoxal : le marché. Cette mise en forme réussie est vivante. Pas à pas, l'ouvrage dit l'essentiel. Les marchés au concret (ceux de Chinchero dans les Andes, des grandes Bourses ou des assurances), les marchés abstraits et stylisés de Léon Walras et consorts. Tous les aspects des marchés sont passés en revue, du point de vue tant de leurs mérites que de leurs maladresses.

La recherche universitaire de pointe questionne aujourd'hui les idées reçues sur l'échange économique, comme en témoigne l'étude de Laurent Cordonnier (université Lille-I) *Coopération et réciprocité* (Paris, PUF, 1997). Mais surtout des luttes de doctrines, stimulées par une question cardinale, arrivent sur l'avant-scène du débat public. Les sociétés postmodernes seraient-elles condamnées à s'en remettre à un grand manitou-organisateur, le marché ?

L'hégémonie des marchés semble tous azimuts : privatisation de services collectifs, déréglementation, essor des assurances privées, etc. Robert Kuttner, chroniqueur à *Business Week*, démocrate de gauche patenté, livre bataille à *l'imperium* du marché dans *Everything for Sale*. A le lire, le marché a ses camelots qui abusent les citoyens-chalands. Une balance un tant soit peu équitable ne maquille pas les insuffisances et les coûts des marchés. Les constats bien documentés d'*Everything for Sale* donnent à réfléchir. En Amérique, la dérégulation boursière et bancaire s'accompagne de ratés, voire de scandales, comme celui de la banqueroute des caisses d'épargne. L'extension des marchés perturbe les politiques de redistribution et, selon l'auteur, sédimente les clivages sociaux et développe les inégalités. Dans les domaines moins voyants des innovations scientifiques et technologiques, les exploits du marché prêtent à équivoque.

Cette enquête studieuse reflète un malaise profond de l'Amérique dont un article controversé de la *Harvard Business Review* s'est fait l'écho, « Toward an Apartheid Economy ? » (septembre-octobre 1996). L'alerte déclenchée par Richard B. Freeman, professeur renommé d'économie du travail à Harvard, est claire. La nation américaine peut-elle survivre si l'exclusion des « pauvres » va croissant, ou même se stabilise au niveau d'aujourd'hui ?

Le ton parfois vif de Kuttner engage néanmoins à la prudence. La conclusion cinglante, *« tout ne doit pas être à vendre »* dans une société libérale, n'exclut pas de suivre la ligne modérée du *Financial Times* exhortant à la sagesse les avocats-idéologues d'une destruction totale du Welfare State (« *Unacceptable Risk* », 28 février 1997).

Everything for Sale décrit avec brio un phénomène primordial : comment des entrepreneurs en idéologie (publicistes, universitaires, « think tanks ») conduisent avec succès des campagnes d'influence ou de propagande auprès des élites politiques, des médias et des citoyens, au nom d'arguments « scientifiques » qui souvent craquent à l'épreuve de l'expérience.

A cette occasion, Robert Kuttner s'inquiète avec Samuel Brittan, chroniqueur vedette du *Financial Times* (30 janvier 1997), des propos troubles d'économistes appartenant à l'école des « Choix publics » qui valorisent l'impérialisme du marché aux dépens de l'idéal démocratique, bien qu'ils portent avec superbe la pancarte de « libéraux » !

L'ambition ultime de Robert Kuttner est en effet un appel à l'action politique. Avec beaucoup d'adresse rhétorique, les activités de privatisation, de dérégulation apparaissent souvent inéluctables, voire naturelles. Aux yeux de Kuttner, ce faire-valoir frôle sans cesse la piperie. Privatiser, déréguler, appartiennent à la sphère de la décision et de la volonté politique. Dans une société libérale, de tels actes sont par principe contestables et révocables.

Redécouvrir la volonté politique donne de l'allant à un essai britannique, *A Stake in the Future*. L'auteur, John Plender, est lui aussi éditorialiste au *Financial Times*. Plus téméraire que son confrère bostonien, Plender oppose au monde froid de la « Market Society » l'univers chaleureux de la « Stakeholder Society », la société du partenariat que *A Stake in the Future* tente de rendre moins énigmatique.

Retenons quelques idées maîtresses. Tout un chacun, individus ou groupes, possède des droits, mais aussi des obligations ; et des liens d'interdépendance règlent la vie collective. Des impératifs de solidarité s'imposent aux conduites individualistes et opportunistes des firmes, des banquiers, des syndicats ou des citoyens. L'intervention publique n'est pas *ipso facto* perverse, honteuse ou ringarde ; simplement, elle manque de hardiesse.

Des deux côtés de l'Atlantique se lève un vent doctrinal chargé de fraîcheur et traversé par des courants multiples. Quitte à déplaire à ses lecteurs, *Business Week* s'alarme à son tour, dans un essai tout récent, des fractures sociales minant le destin du capitalisme (24 mars 1997). Cette renaissance de la philosophie publique requinquera le moral des « accros » de « l'horreur économique ».

Centres biculturels : les diplômés réussissent leur insertion internationale

▼ Formation

Selon les responsables pédagogiques, financièrement, l'Etat ne soutient pas assez ces cursus universitaires

Les élèves du centre franco-chinois de Nantes viennent de s'envoler pour la Chine... pour un an : six mois à l'université pour apprendre le mandarin, suivis d'un stage en entreprise. Des études de luxe ? « *Les coûts d'inscription sont de 7 600 francs pour deux ans. Pour financer leur séjour à l'étranger, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse de 15 000 francs. La région nous aide ainsi que le conseil général, le jeune ou la famille complète éventuellement, etc.* », précise la responsable du DESS de management franco-chinois.

Ces « bouts de chandelle » sont de plus en plus nécessaires pour couvrir les frais de fonctionnement des ambitieux centres universitaires biculturels rattachés aux instituts d'administration des entreprises (IAE) depuis que les subventions du ministère du commerce extérieur se sont taries. « *Nous avons été soutenus pendant les trois premières années, de 1989 à 1992 ; depuis, les aides n'ont cessé de décroître* », déplore ce professeur, qui n'exclut pas de devoir augmenter les coûts d'inscription à l'avenir.

Les bourses de stage à l'étranger du ministère du commerce extérieur (programme Face) lancées en 1987 ont certes pris le relais, mais elles ne couvrent pas tous les besoins. « *Un étudiant « coûte » environ 32 000 francs par an à l'université. Et l'Etat ne nous verse que 50 francs* », évalue Jacques Fayette, « père fondateur » des centres biculturels et responsable du programme franco-italien de Lyon. Avec son look d'homme d'affaires et sa casquette de fonctionnaire de l'éducation nationale qu'il revendique haut et fort, Jacques Fayette illustre parfaitement l'identité hybride des centres biculturels : des écoles de commerce internationales, avec un budget de fonctionnement de l'université.

Leur histoire remonte au milieu des années 80. « *En 1984, nous avons proposé au ministère de l'économie et des finances de spécialiser certains DESS de commerce international sur une région donnée, afin de former des cadres immédiatement opérationnels sur le marché en question* », poursuit le professeur. A ce jour, sept centres ont ouvert leurs portes, ciblés sur l'Italie pour le centre de Lyon, la Grande-Bretagne (Villeneuve-d'Ascq), la région ibérique (Bordeaux), l'Allemagne (Metz), les Etats-Unis (Caen), le Japon (Rennes) et la Chine (Nantes). Chacun a une organisation spécifique, même si les études durent deux ans partout : Rennes délivre un DESS en deux ans, Caen un DESS d'un an suivi d'un diplôme d'université ou d'un MBA, etc. Et ses propres tarifs : 7 000 francs à Metz, 18 000 francs à Bordeaux, 45 000 francs au centre franco-japonais de Rennes !

« *Nous déployons beaucoup de moyens pour l'apprentissage de la langue japonaise* », plaide Patrick Reffait, le responsable du programme nippon : durant la première année qui se déroule en France, les étudiants suivent des cours intensifs de japonais à raison d'une heure et demie chaque matin. L'année suivante, au Japon, ils se perfectionnent durant six mois au centre de langues de Kyoto, tout en logeant chez une famille japonaise. Ils passent ensuite six mois en entreprise, dont les indemnités de stage couvrent en théorie les frais de séjour. Une véritable immersion culturelle que revendiquent également les autres centres : ici, une majorité de professeurs originaires ou experts de la région étudiée, là un centre de documentation spécialisé sur le pays, etc.

« *Les étudiants sont de plus en plus attirés vers les économies dites émergentes* », remarque Marie-Christine Gautreau, responsable du centre franco-ibérique, lequel, outre l'Espagne et le Portugal, cible l'Amérique latine : « *Quand nous avons démarré en 1991, seuls deux étudiants sur une promotion de trente choisissaient de faire leur stage en Amérique latine ; aujourd'hui, ils sont une dizaine.* »

Les pays asiatiques ont aussi le vent en poupe, même si les étudiants reviennent parfois déçus. « *Je ne suis pas arrivée à m'adapter à la vie en Chine et je n'envisage pas de retourner y travailler* », constate cette étudiante qui, de retour de Shanghaï, souligne au passage que peu d'entreprises françaises y sont implantées, contrairement aux sociétés allemandes et italiennes. Les responsables pédagogiques doivent donc bien vérifier la motivation du candidat avant de décider son admission.

Ouvertes aux bac + 4, ces formations accueillent en fait un public hétérogène, même si les candidats doivent en général posséder des bases en économie et en gestion : « *Dans certains centres coûteux, il y a bien sûr une sélection par l'argent, mais au-delà on observe des profils variés dus au fait que chaque région a sa spécificité économique* », observe un professeur. Les titulaires de maîtrise économique et de gestion constituent le gros des troupes. Mais on compte aussi des étudiants venant de langues O ou de LEA (langues étrangères appliquées) et quelques profils techniques : le cas type est celui de l'ingénieur, étudiant ou professionnel, qui vise une carrière dans les entreprises de haute technologie asiatiques. C'est dans cet esprit que le centre franco-japonais a signé un partenariat avec Supélec, qui permet aux étudiants de troisième année de l'école de suivre en parallèle le DESS.

« *Les résultats d'insertion sont prometteurs* », assure le responsable du centre franco-japonais, même s'il reconnaît que les débouchés au Japon se situent davantage dans les filiales d'entreprises européennes ou anglo-saxonnes que dans les sociétés à capital nippon : sur quarante anciens, vingt et un travaillent au Japon, un en Corée, dix dans des entreprises européennes en liaison avec l'Asie, trois dans des sociétés japonaises en France et cinq « divers ».

Aux Etats-Unis, en revanche, les sociétés américaines embauchent des jeunes, « *notamment parce qu'ils ont besoin d'exporter leurs produits en Europe* », explique le responsable du centre franco-américain. En Amérique latine, « *tous ceux qui y ont trouvé du travail y sont encore* », précise Marie-Christine Gautreau, qui ajoute : « *Plutôt que de chercher du travail en France, ces jeunes expatriés se voient confier un poste à responsabilité, qu'ils revendront à leur tour sur le marché français.* » Enfin, Jacques Liouville, du centre franco-allemand, souligne le rôle du stage qui débouche sur un contrat de travail pour 20 % de ses étudiants.

Les seuls nuages qui se profilent à l'horizon semblent être d'ordre financier et, par là même, pédagogique. Comme le résume ce professeur : « *Avant, l'étudiant qui partait en stage recevait entre 7 000 et 8 000 francs par mois du ministère ; il se préoccupait avant tout de la qualité de la mission qui allait lui être confiée et pouvait se contenter d'une faible indemnité de l'entreprise. Aujourd'hui, il est surtout attentif à la rémunération.* »

Clarisse Fabre

▼ Pays de destination des stagiaires du programme FACE en 1996

en pourcentage

*Pays d'Europe centrale et orientale

Source : Fnege

Le programme FACE fête ses dix ans

C'est en 1987 qu'a été lancé le programme FACE (Formation au commerce extérieur) lancé en 1987 : « *L'objectif était d'améliorer les formations au commerce extérieur, qui était trop hexagonal, en envoyant les étudiants en stage long à l'étranger* », explique Marie-Françoise Rennuit, chargée de mission à l'international à la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion (FNEG) dans les entreprises.

A l'origine du projet, la FNEG a proposé au ministère du commerce extérieur de financer des bourses de stages pour des étudiants de niveau bac + 2 minimum, partant pour une mission d'une durée d'au moins six mois dans une société à capital étranger seulement. Pas dans une filiale d'une entreprise française ni dans une ambassade. Cette dernière condition, impérative, n'est pas innocente. Il s'agit de voir comment les entreprises concurrentes fonctionnent et, sur un plan pratique, d'éviter de marcher sur les plates-bandes du dispositif CSNE (coopération du service national en entreprise).

Alors qu'il s'apprête à fêter ses dix ans, le programme FACE a déjà profité à 4 000 jeunes, et les premières enquêtes d'insertion, réalisées en 1992 et 1994, sont prometteuses : 88 % des stagiaires estiment que la mission à l'étranger a favorisé leur premier emploi ; 59 % occupent une fonction commerciale (12 % à l'export), et 20 % travaillent à l'étranger (14 % dans le pays où s'est déroulé le stage).

L'effet mode joue à plein : les pays d'Asie représentent 9 % des destinations en 1996 contre 5 % en 1991, et l'engouement pour les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), constaté au début des années 90, semble s'être essoufflé (2 % en 1996).

Toutefois, les étudiants n'ont pas un accès égal aux bourses. Sans surprise, les étudiants des écoles de commerce sont les premiers bénéficiaires (par le biais des chambres consulaires), loin devant les universités, les écoles d'ingénieurs, les IAE (instituts d'administration des entreprises) et surtout les BTS, qui sont les parents pauvres du dispositif. « *Le critère principal d'agrément est une stratégie internationale de l'établissement et son application par rapport au stage* », précise la chargée de mission à la FNEG, qui reconnaît une certaine longueur d'avance aux écoles de commerce sur ce plan.

L'inégalité est aussi régionale : deux ans après le lancement de FACE, les régions ont été invitées à compléter le financement du ministère du commerce extérieur. Treize d'entre elles participent aujourd'hui, chacune avec sa propre politique, selon la FNEG, qui coordonne et gère le programme depuis le début. « *La région Pays de la Loire s'est dotée d'une véritable stratégie à l'international, le Nord - Pas-de-Calais et la Haute-Normandie sont aussi très actifs* », observe la chargée de mission. En revanche, fait étonnant, l'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes ne sont pas partie prenante. La région lyonnaise finance d'autres bourses, mais « *nous n'avons jamais réussi à appliquer le programme FACE à Dauphine, par exemple* », poursuit-elle.

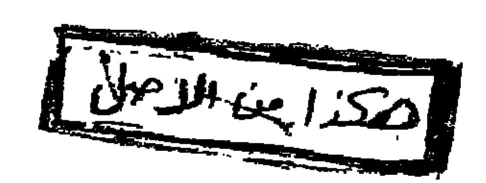
Ensuite, le nombre des bourses n'a pas augmenté depuis dix ans (500 ont été financées en 1996), alors que la demande est désormais supérieure à l'offre. Enfin, le montant en est limité à 15 000 francs. La FNEG le reconnaît : le programme FACE est une incitation à partir ; il permet de financer le premier mois de séjour en attendant les indemnités de stage.

C. F.

Une Française chez Kenwood

Pour un jeune diplômé français, être embauché dans une entreprise japonaise, traditionnellement peu ouverte aux Occidentaux, relève du tour de force. Surtout quand le candidat est une femme, laquelle est généralement considérée comme étant plus utile au foyer qu'aux postes de direction du pays du Soleil-Levant. C'est pourtant ce qu'a réussi Haude Mazé, il y a trois ans, à l'issue d'un stage de six mois réalisé chez Kenwood, l'entreprise d'électronique grand public de la région de Tokyo.

L'intégration de cette jeune femme ne s'est pas faite sans efforts. Elle a dû s'adapter à la culture d'entreprise nippone, découverte au Centre culturel franco-chinois de Rennes : l'effacement de l'individu dans le groupe, les horaires de travail collectifs, l'entrée dans l'entreprise au plus bas de l'échelle quel que soit le niveau de formation. Haude a tenu bon : de retour en France dans une filiale du groupe, elle s'occupe du marketing des produits autoradio et sert d'interface entre les deux pays.



Informatique - Réseaux Télécommunications



Fidèle à sa vocation de **BANQUE** au service des **MUTUELLES** et de leurs **ADHERENTS**, notre banque propose des produits et services renouvelés. Dans un contexte en mutation et évolutif, nous recherchons notre

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT «SYSTEME D'INFORMATIONS»

Ingénieur à fort potentiel

Sous la responsabilité du Comité informatique, vous êtes chargé de la mise en œuvre du S.I. ainsi que de la maîtrise d'œuvre des développements. Vous organisez, assurez le fonctionnement et la maintenance des applicatifs (environnement AS 400), animez une équipe, proposez le choix des matériels et de logiciels et assurez la veille technologique permanente... dans un contexte de réseaux hétérogènes.

A 28/35 ans, de formation supérieure, Ecole d'Ingénieur avec une orientation informatique solide ... Vous avez acquis une expérience de 5 ans minimum en **réseaux** dans une entreprise industrielle, dans les services ...

L'expérience sur environnement **client serveur**, méthodes de développement par prototypage ainsi que la connaissance des outils **Microsoft** et **Oracle sous NT** seraient un plus.

Votre personnalité volontaire, votre sens de la rigueur, votre esprit de synthèse, votre capacité à communiquer, vous permettront d'exprimer votre potentiel et d'évoluer avec nous.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, sous la Réf. 4/563 à BERNARD JULHIET - 11/15, Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX Cedex

Membre de Syntec — BERNARD JULHIET CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS · LILLE · BRUXELLES



Partenaire du CNES, de MATRA MARCONI SPACE, AEROSPATIALE et ALCATEL ESPACE, nous sommes des spécialistes des techniques de simulation de l'environnement : essais mécaniques/thermiques/électriques, études, ingénierie, développement de logiciels.

INGÉNIEUR RESPONSABLE APPLICATIFS ET SUPPORT UTILISATEURS

Rattaché au chef de département, vous êtes en charge de l'administration, du maintien opérationnel, du support relatif aux progiciels applicatifs.

Vous gérez les habilitations des différents utilisateurs, assurez l'intégrité et la disponibilité des données (suivi ORACLE), la maintenance, l'exploitation, le support 1er niveau, l'établissement des procédures spécifiques et la veille technologique sur les évolutions des progiciels applicatifs.

De formation Ingénieur, vous avez des connaissances approfondies en système UNIX ainsi que sur Base de Données ORACLE.

Réactivité, prise d'initiative, organisation et discrétion sont les qualités qui permettront à un candidat d'intégrer le poste et de se développer au sein d'une équipe motivée dans un métier riche et passionnant.

Poste basé à Toulouse.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 6 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse, s/réf. 48.5250/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

CIC Société Bordelaise

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION ORGANISATION/ INFORMATIQUE CONFIRMÉ

De formation BAC +4/5 (MIAGE, DESS Génie Logiciel, Ecole d'Ingénieur), vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans en organisation et/ou en informatique et dans la conduite de projets.

UN CHARGÉ DE MISSION ORGANISATION/ INFORMATIQUE DÉBUTANT

De formation BAC +4/5 (MIAGE, DESS Génie Logiciel, Ecole d'Ingénieur), vous avez effectué un ou plusieurs stages en organisation et/ou en informatique.

Pour ces deux postes, vous suivez et mettez en œuvre des projets organisationnels et informatiques et assurez l'interface entre les utilisateurs et les informaticiens.

Vous maîtrisez les outils bureautiques, votre connaissance du milieu bancaire serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions) à CIC Société Bordelaise
Patrice Guiho - Direction des Ressources Humaines
20, Quai des Chartrons 33058 Bordeaux Cedex.

Par vocation, notre client (25% de croissance, 450 collaborateurs) rassemble une grande variété de compétences de haut niveau dans une logique de partenariat technologique. Spécialisé notamment dans le domaine des télécommunications, il intervient, en France et à l'étranger, auprès des principaux opérateurs et constructeurs de radiocoms mobiles et recherche des

Ingénieurs Radiocoms Mobiles

intervenant dans les domaines suivants : plan cellulaire et propagation, ingénierie pour la planification et l'optimisation de sites, commutation, nouveaux services, transmission (filaire ou hertzienne), supervision réseaux BSS et NSS, optimisation radio (900, 1800 MHz), normes et protocoles (GSM, DCS 1800, DECT, CCITT 7, X25, Frame relay...).

Ainsi, dans le cadre d'une mission pour un opérateur radiocoms mobiles, notre client recherche

3 Ingénieurs Déploiement BSS et NSS
2 Ingénieurs Validation BSS

Diplômé Grandes Ecoles Télécom (X,ENST, INT, ...), vous avez une expérience de 2 à 5 ans dans le déploiement réseaux et/ou intégration/validation GSM. Les postes sont à pourvoir en France, mais aussi à l'étranger (particulièrement Pays de l'Est, Europe du Nord).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence GIP515LM à l'attention de Gildas POIREL - NICHOLSON INTERNATIONAL
Search & Selection Consultants
14, rue Pergolèse - 75116 PARIS.
Fax : 01 45 00 05 20

NICHOLSON INTERNATIONAL

Le Crédit Lyonnais est présent dans 70 pays. NOTRE DIRECTION INTERNATIONALE est en relation étroite avec ses unités opérationnelles. Pour optimiser et développer les prestations communes sur l'ensemble de son réseau, elle recrute

Consultants Bancaires

A 28/35 ans, vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans un cabinet d'audit ou dans une fonction similaire.

Au sein de notre département informatique, vous participerez à la définition, puis au test de nos logiciels d'application (formation, organisation, paramétrage) que vous serez chargé d'installer dans nos filiales à l'étranger.

Une forte capacité relationnelle est indispensable pour répondre aux attentes de vos interlocuteurs. **Réf. CI/MO**

Ingénieurs Chefs de Projet

Au sein de nos équipes d'étude, vous participerez à la conception et au développement des systèmes d'information de nos filiales à l'étranger. Dans un premier temps, vous prendrez connaissance de l'existant (produits, utilisateurs), en participant aux réalisations de progiciels et à leurs mises en place dans notre réseau international. Vous prendrez ensuite la responsabilité de projets complets où vous mettrez en oeuvre des technologies nouvelles : Groupware, DataWarehouse, Bases de données.

Votre première expérience de la fonction, vous a permis de prendre part à des projets importants, dans le domaine bancaire ou financier. Vous maîtrisez l'environnement UNIX, les SGBDR et les réseaux. **Réf. IB/MO**

Consultants Organisation Comptable et Financière

Votre première expérience en audit ou comptabilité dans le secteur financier vous a permis d'acquérir de solides bases en organisation.

Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous aurez en charge la gestion de projets en liaison avec les unités à l'étranger du Crédit Lyonnais et interviendrez dans les domaines suivants :
- définition des procédures et schémas comptables utilisés dans les unités à l'étranger, en respect avec les normes du groupe,
- formation et assistance technique auprès du personnel comptable de ces unités,
- gestion et évolution des outils informatisés de reporting. **Réf. RI/MO**

Des qualités d'organisateur, aptitudes à communiquer et facultés d'adaptation sont nécessaires. Pour ces postes basés à Paris, de fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Une évolution de carrière au sein du réseau international du Credit Lyonnais est possible.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) en indiquant la référence de votre choix à P. BAPST, **CREDIT LYONNAIS, DCAI**, Systèmes d'Information, 90 quai de Bercy, 75613 PARIS Cedex 12.



CREDIT LYONNAIS

LBW

Développez avec nous les métiers de demain.

QUAND UN SECTEUR EST CONCURRENTIEL, C'EST QU'IL Y A DES ENJEUX IMPORTANTS À LA CLEF ET DE GRANDES RÉUSSITES PROFESSIONNELLES À CONSTRUIRE.
C'EST LE CAS DU MARCHÉ DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE DONT NOUS SOMMES UN ACTEUR MAJEUR EN FRANCE COMME À L'INTERNATIONAL.
DANS CET ESPRIT, NOUS RECHERCHONS DES

JEUNES INGÉNIEURS EN RADIOCOMMUNICATION

170/220 KF (selon expérience)

Pour relever nos défis, un profil s'impose : de formation Supelec, Telecom Paris, Telecom Bretagne, ISEP... vous êtes débutant à large potentiel ou vous bénéficiez déjà d'un stage, d'une expérience chez un opérateur ou un constructeur. Notre ambition est d'intégrer des projets d'envergure pour nos activités de déploiement, exploitation/maintenance ou de développement.

A terme, le groupe et ses structures internationales vous ouvriront de réelles perspectives d'avenir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à EUROMESSAGES - 78 bd de la République - 92514 Boulogne Cedex en précisant la référence CL662789 sur l'enveloppe.

RÉPONSE garantie

Entreprise de Conseil en Management, spécialiste des outils de simulation de gestion recherche un

Ingénieur de Développement

Anglais courant **250/300 KF**

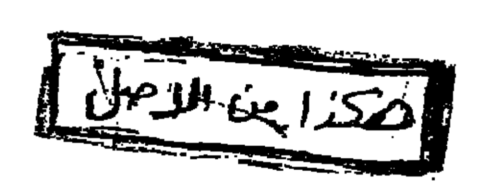
Votre mission consiste à prendre en charge le développement d'applications de gestion et de simulation, vous réalisez tests, recettes et les documentez. Vous serez amené à conduire des actions de formation auprès des clients et à assister les consultants lors des séminaires.

De formation Ingénieur ou Grande Ecole de Commerce, passionné par la gestion et la finance ainsi que par l'informatique, vous avez une expérience de 2 ans au moins en développement dans un univers micro. Vous maîtrisez des outils tels que Delphi et les technologies de l'Internet (HTML, Java,...).

Votre capacité d'écoute et votre conscience professionnelle vous permettront de travailler de façon autonome et d'évoluer dans un environnement international très motivant.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** sous la référence DT16360.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique



Informatique
Réseaux Télécommunications



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Division Industrie



Le Groupe CAP GEMINI, leader européen du conseil et des services en informatique et télécommunications, recherche sur PARIS-RP, pour sa division INDUSTRIE en fort développement, plusieurs professionnels à fort potentiel :

INGÉNIEURS TÉLÉCOM
confirmés et débutants

Vous interviendrez dans le cadre de missions d'envergure ou de projets particulièrement innovants, auprès de nos clients **constructeurs des télécommunications**. Vos missions : analyse - spécification - développement et réalisation - validation - mise en œuvre de solutions.

Diplômé Grande Ecole, vous possédez **1 à 5 ans d'expérience**, acquise en société de services ou au sein d'une grande entreprise du secteur des télécommunications (constructeur ou opérateur). Nous serons aussi ouverts à la candidature de jeunes diplômés sans expérience, mais déjà spécialisés en informatique et télécom par leur école (ENST, INT, ISEP, ISEN, ENSIMAG... ou équivalent) et par un ou plusieurs stages significatifs. L'anglais courant est bien sûr fortement souhaité. Vous avez de bonnes compétences dans l'un des domaines suivants : **GSM et infrastructure GSM - protocoles télécom et radio - réseaux et administration de réseaux.** Au-delà de votre expertise technique, vos qualités personnelles seront déterminantes : forte implication, tempérament opérationnel, souplesse d'esprit et adaptabilité, sens aigu du service et du contact client.

Nous vous offrons de réelles et nombreuses possibilités d'évolution de carrière, au sein d'un grand Groupe international, dans un environnement particulièrement ouvert et stimulant.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à CAP GEMINI France - Division Industrie - Ressources Humaines - Immeuble Elysées Défense - 7 place du Dôme - 92056 PARIS LA DÉFENSE Cedex sous la référence 59.506/LM, portée sur lettre et enveloppe. Notre Conseil MERCURI URVAL nous accompagnera dans cette sélection.

Télécommunications,
nous écrivons l'histoire.



Ingénieurs Experts Soutien Technique Produits-Applicatifs
(UNIX, MVS, Réseaux)

En matière de service, de relations commerciales et de technologies, nous écrivons l'histoire. Grande entreprise industrielle et commerciale au service de ses clients, France Telecom a su inscrire ses performances dans une logique d'évolution, de compétition mondiale et de mutation technologique qui ouvre constamment des territoires nouveaux. Nous sommes aujourd'hui engagés dans une importante démarche de développement de nos Systèmes d'Information.
Au sein de la Direction du Système d'Information de France Telecom, vous venez renforcer nos équipes de soutien à la production en participant à la qualification, à la performance et au redéploiement de produits logiciels d'une part, d'applications d'autre part dans un souci permanent de qualité et de fiabilité.

Plusieurs postes sont créés sur notre site de St-Quentin-en-Yvelines (78)

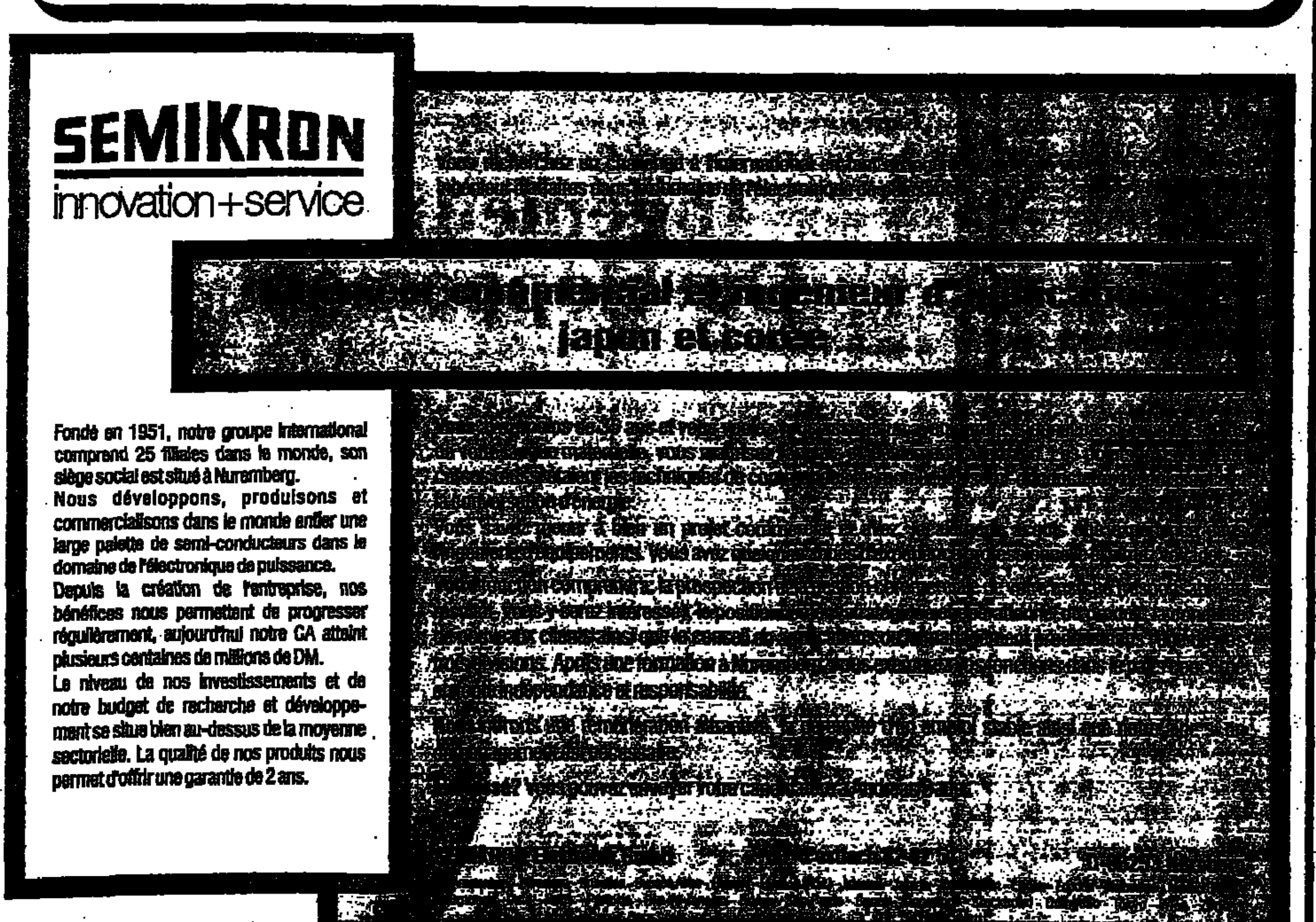
14 Experts Soutien Technique (Produits-Applicatifs) confirmés

De formation Bac + 5 (Grande Ecole, Université...), vous avez de très solides connaissances techniques (UNIX, MVS, SGBD, RESEAUX...), ainsi qu'une pratique d'au moins 4-5 ans de ces techniques en environnement hétérogène complexe.
Vous êtes habitué(e) à intervenir sur des projets variés, nécessitant rigueur, pertinence et réactivité. Pour certains postes, une dimension managériale, d'animation de petites équipes projets, sera souhaitable.
Nous vous proposons de rejoindre une structure en développement rapide, constituant l'un des moteurs essentiels du Système d'Information de France Telecom. Il s'agit donc d'une réelle opportunité professionnelle pour des candidats disposant de solides compétences informatiques.
Merci d'adresser dans les meilleurs délais un dossier complet à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex sous la référence 51SNPI/LM, portée sur lettre et enveloppe.



Carrières Internationales

SEMIKRON
innovation+service



Fondé en 1951, notre groupe international comprend 25 filiales dans le monde, son siège social est situé à Nuremberg.
Nous développons, produisons et commercialisons dans le monde entier une large palette de semi-conducteurs dans le domaine de l'électronique de puissance.
Depuis la création de l'entreprise, nos bénéfices nous permettent de progresser régulièrement, aujourd'hui notre CA atteint plusieurs centaines de millions de DM.
Le niveau de nos investissements et de notre budget de recherche et développement se situe bien au-dessus de la moyenne sectorielle. La qualité de nos produits nous permet d'offrir une garantie de 2 ans.

Le leader de la mesure d'audience de la télévision et de la radio en France recherche son

Chef de Projet
"Mesure d'audience des services en ligne"

Futur responsable de cette nouvelle activité, vous serez chargé de la lancer et de la développer (mise au point du projet - prospection - établissement des propositions et vente du service - suivi de l'évolution du service - suivi technique et veille technologique...).

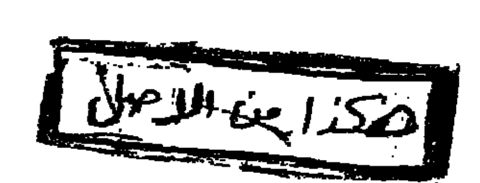
Ingénieur réseaux et télécom, vous avez quatre à cinq ans d'expérience professionnelle acquise dans l'informatique et les télécoms, dont au moins deux ans dans un poste en rapport avec l'Internet (exploitant de site ou éditeur).

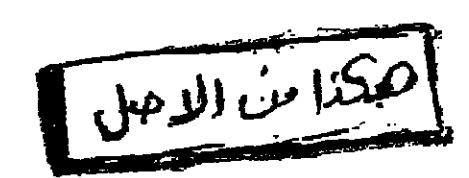
Vous connaissez bien l'univers des réseaux TCP/IP, les architectures de réseaux, les OS : UNIX - WINTEL (Windows 3,95 et NT) - MAC syst.7+.

Si vous êtes passionné par les nouvelles technologies de l'information, mais aussi capable de développer de façon autonome une activité, et de commercialiser un service qui, à terme, doit devenir un point fort de notre société, nous vous apporterons les autres bases de la réussite de votre carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence MYM à Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants

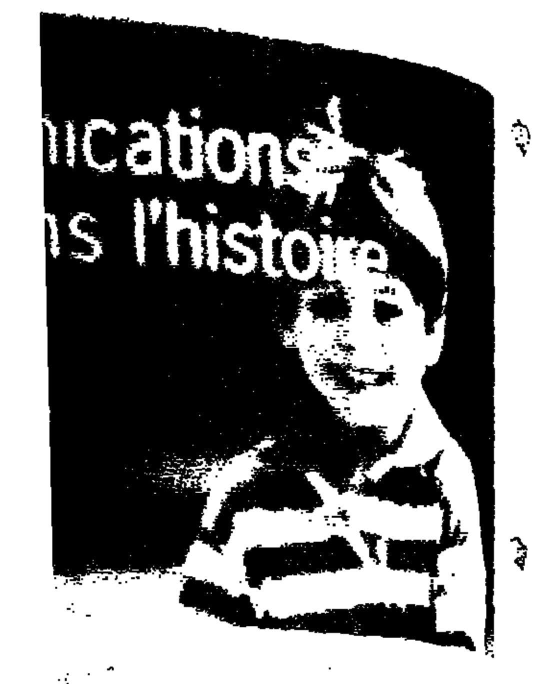






Informatique
Réseaux Télécommunications

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Secteurs de Pointe



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU **MONDE** SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

VIA TRANSPORT, UNE DIVISION DU GROUPE VIA GTI

Avec 19 000 personnes, 8 800 véhicules, 2 métros, 1 tramway, VIA TRANSPORT est le premier opérateur privé français de transport public de voyageurs. La Société des Transports en Commun de Lyon, filiale la plus importante, avec 3 500 personnes, recherche un(e)

Chef de Projet Junior

Jeune ingénieur généraliste - Lyon

Dans un premier temps, en tant qu'assistant puis, à court terme, en tant que responsable, vous managerez vos projets de façon très opérationnelle. Votre mission concernera des domaines variés : études techniques, organisationnelles et économiques, mais aussi animation de groupes de travail et relations externes avec prestataires et services communautaires. Vous travaillerez particulièrement sur des projets concernant des problèmes de monétique, de régulation de trafic, d'informations voyageurs. Ce poste est un tremplin pour un jeune ingénieur (Centrale, A&M, INSA...) à fort potentiel, possédant un profil opérationnel, très relationnel et diplomate mais aussi tenace, capable d'animer et de convaincre. Rigueur, sens critique et goût des réalisations concrètes sont évidemment indispensables. Adresser votre candidature (lettre de candidature, CV et photo) sous réf. 97/A1999 à Françoise Barsi - FB Conseil - 20 rue de la Michodière - 75002 Paris.

Société Lyonnaise de Transports en Commun VIA GTI

EXPLOITANT DU RÉSEAU TCL

NOTRE POUVOIR DE FAIRE EST VOTRE LIBERTE

Publipanel

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **
et la rubrique
Le Monde des Initiatives locales le vendredi ***
Trois rendez-vous
à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

Un enjeu mondial

Groupe [illegible] en [illegible] nous sommes reconnus parmi les leaders mondiaux pour notre savoir-faire dans la transformation des matières plastiques. Pour piloter notre développement hors de France, nous recrutons deux

CHEFS DE PROJETS INDUSTRIELS

À FORT POTENTIEL — **30 ANS +**
- **PARIS** — **RÉF. 61.5262/LM**
- **RHÔNE-ALPES** — **RÉF. 61.5331/LM**

Nous vous confions la responsabilité totale de démarrages de sites industriels en Europe/Amériques/Asie.

Vous êtes maître d'œuvre de l'ensemble du projet : bâtiments / travaux neufs - moyens industriels - systèmes informatiques... et pilotez une équipe de spécialistes internes, de fournisseurs et de sous-traitants.

*A vous de gérer de manière autonome les objectifs budget/délai/qualité. Pour réussir ce premier challenge et évoluer dans le groupe, vous êtes un ingénieur généraliste, rompu aux pratiques industrielles modernes (**high tech, automobile, équipement ménager...**). Concrètement vous avez déjà managé des projets industriels significatifs : start-up, transfert, industrialisation... et ce à l'international.*

Nous vous proposons une opportunité rare de vivre une expérience passionnante vous ouvrant les portes de notre groupe. N'attendez pas pour en savoir plus. Confidentialité assurée. Anglais courant impératif. Autre(s) langue(s) souhaitée(s).

Merci d'adresser lettre, CV, courrier ou carte de visite en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, à l'attention de Richard Lombart, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence choisie, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Informatique
Réseaux Télécommunications

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **
et la rubrique
Le Monde des Initiatives Locales le vendredi ***
Trois rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière.

** daté mardi, ** daté mercredi, *** daté samedi*



Société financière, spécialisée dans la gestion de moyens de paiement, recherche un

INGENIEUR TELECOMS

En lien très étroit avec le responsable Sécurité d'EUROPAY, vous travaillez sur le projet stratégique de commerce électronique de paiement sécurisé sur Internet. En liaison constante avec nos partenaires et nos prestataires, vous concevez et mettez en place les outils de lutte contre la fraude et participez à la réflexion sur les nouveaux moyens de paiement électronique.

Ingénieur doté d'une première expérience de 3 ans dans la monétique, les cartes EMV, la cryptographie et Internet, vous venez de préférence d'une SSII et êtes motivé par les projets de sécurisation et l'élaboration de nouveaux produits de paiement électronique.
Rigoureux et créatif, de contact facile et capable de travailler avec des équipes et des compétences diverses, vous souhaitez évoluer dans un domaine en fort développement. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature sous réf. C.367/M à notre conseil OBERTHUR Consultants, 49 rue Saint Roch, 75001 Paris.

Votre solide formation scientifique est sanctionnée par un **Bac + 5** ou **Bac + 7** (Diplôme d'Ingénieur, DEA ou thèse).

Votre connaissance de **MS/Windows, C++** est indispensable. La connaissance d'**OLE**, d'**Active X**, de **CORBA** et des **bases de données** sont un PLUS.

Vous maîtrisez l'**anglais**, écrit et parlé.

Vous êtes **débutant(e)** ou avez une **première expérience.**

Vous voulez acquérir une solide expérience du développement de logiciels.

Rejoignez les équipes de développement logiciel d'INTERGRAPH en France ou aux USA pour les postes suivants :

Ingénieurs développement logiciel

Nous vous proposons :

- ☐ **De Développer des logiciels de CAO pour le marché mondial de demain.**
- ☐ **De travailler sur des produits de haute technologie en utilisant les dernières techniques de développement.**
- ☐ **Des possibilités d'évolution dans un environnement international.**

Adresser votre candidature à l'attention de :

Mme laure VERMERSCH
INTERGRAPH FRANCE
95-101, rue des Solets - Silic 578
94653 RUNGIS Cedex.
http://www.ingr.com/france

INTERGRAPH SOFTWARE SOLUTIONS
PLUS RIEN NE PEUT VOUS ARRÊTER!

Nous sommes un groupe international de sociétés de services. Dans le cadre de notre développement, nous cherchons à constituer une équipe de plusieurs

CHEFS DE PROJET

(Ingénieurs Centrale, Arts & Métiers ou équivalent)

Chargés de conduire dans leur intégralité des projets liés à nos développements en relation avec nos clients, vous piloterez, depuis les études jusqu'à la phase de réalisation opérationnelle, toutes les actions propres à répondre aux besoins exprimés en vous appuyant sur des ressources internes ou externes.

La trentaine, de formation Ingénieur, vous possédez une expérience réussie de conduite de projets, d'organisation ou de gestion logistique acquise soit en cabinet conseil, soit en entreprise.

Si ce poste évolutif à moyen terme vers une direction opérationnelle vous tente, alors adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence PB662543 à EUROMESSAGES - 78 Bd de la République 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra en toute confidentialité.

338
315 +

Secteurs de Pointe

Grand groupe international, leader sur son marché, recherche pour l'un de ses sites mondiaux basé à Amiens (80) un

Logistic and Delivery Manager

Rattaché au Directeur Général, vous prenez en charge toute la logistique support et de production, la gestion de la chaîne de distribution et le process de livraison au niveau européen. Pour cela, vous supervisez une équipe de 120 personnes environ dans un contexte d'optimisation permanente.

Agé de 35/45 ans, de formation ingénieur idéalement complétée par un 3ème cycle en logistique, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction équivalente appliquée à des produits technologiques et êtes rompu à la conduite du changement en environnement industriel et international.

Votre expérience du management d'équipes importantes, votre implication et votre démarche pro-active vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer dans le groupe.

Votre anglais est courant.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Fabrice Lacombe, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous la référence FLI16522.

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

Notre client est un des leaders mondiaux de l'informatique. Nous recherchons pour sa filiale de conseil en management un

Consultant Telecoms

92

Au sein d'une équipe restreinte intervenant exclusivement sur ce secteur, vous êtes en relation au plus haut niveau avec les principaux opérateurs internationaux.

Ayant bénéficié d'une formation au niveau du groupe, vous participez à des missions très opérationnelles ayant trait à l'organisation et aux technologies de l'information dans le cadre d'une conduite du changement.

Agé de 30 ans environ, de formation Grande Ecole d'Ingénieurs, vous possédez une première expérience comme Chef de Projet dans le secteur des Télécommunications.

Votre réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer au sein de la filiale ou dans le groupe suivant vos aspirations.

Un anglais courant est requis, les déplacements sont fréquents mais de courte durée (2 à 3 jours maximum).

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Fabrice Lacombe, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous la référence FLI16416.

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

Votre avenir passe par Tebis

Avec le système CFAO Tebis, les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs en moules, modèles et outils d'emboutissage ont la garantie d'une qualité et d'une efficacité optimales.

Le groupe Tebis (société mère à Munich), compte parmi les professionnels de la CFAO qui connaissent la plus forte croissance à l'échelle mondiale. Tebis France SARL, située à Lyon, recherche son

Directeur Commercial
Futur Gérant

pour prendre la direction de la société dans les meilleurs délais.

Il aura en particulier la responsabilité du développement commercial de la filiale française en tant que composante d'un groupe international en pleine croissance et sera chargé de l'intégration des produits Tebis sur le marché français tout en tenant compte des impératifs techniques, de personnel (4 personnes) et d'organisation.

Ingénieur, à 35/40 ans, vous connaissez bien l'univers de la CFAO et si possible des machines à commande numérique.

Ce poste à pourvoir à Lyon nécessite, compte tenu de son environnement international, de très bonnes connaissances en anglais.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous réf. 0397B à EOLIS Consultants - 103 Av. de Saxe 69003 LYON.

Les experts en CFAO tebis



EDAP TECHNOMED

Notre société - 100 personnes - 176 MF de CA, leader en thérapie non invasive, conçoit, fabrique et commercialise du matériel médical de haute technologie. Nous poursuivons notre développement et recherchons :



INGÉNIEUR spécialiste d'application
Réf. SA

De formation Ingénieur Biomédical, débutant ou avec une première expérience dans le secteur médical, vous serez chargé de seconder le Chef de produit pour le développement clinique d'un appareil.

Vous participerez à :
- l'élaboration de brochures et d'argumentaires techniques et commerciaux,
- la rédaction de documents à caractère technique et clinique en vue de l'homologation du produit,
- la rédaction de manuels d'utilisation.

En relation avec les sites d'utilisation, vous assurerez les publications, mailings, démonstrations et la formation du personnel hospitalier utilisateur.

INGÉNIEUR d'études
Réf. IE

De formation Ingénieur Systèmes Mécanique, débutant ou avec une première expérience, vous serez chargé d'étudier et de développer des nouveaux produits.

En collaboration avec le Chef de projet, vous concevez des maquettes et des prototypes (tests, essais, mesures, contrôles). Vous rédigez un cahier des charges et vous assurez de sa possible réalisation. Vous apportez votre soutien technique et marketing au Service Après-Vente.

Pour ces postes à pourvoir rapidement, basés en proche banlieue lyonnaise, la pratique de l'ANGLAIS courant est requise.

Merci d'adresser lettre de candidature + CV + photo à EDAP TECHNOMED - DRH - Parc d'activités La Poudrette Lamartine - 4, rue du Dauphiné - 69120 VAULX EN VELIN

Vitam



Explorez une nouvelle voie

Une carrière dans le conseil en recrutement de haut niveau.

Il est probable que vous n'avez jamais envisagé d'évoluer vers le conseil en recrutement. Ce marché concurrentiel est l'un des rares à offrir autant d'opportunités de réussite.

Notre produit est le plus insaisissable, le moins prévisible et le plus passionnant : les hommes.

Aujourd'hui le groupe Michael Page Plc leader européen et français du recrutement réalise un CA de 870 MF.

Michael Page Ingénieurs & Production est spécialisé dans le recrutement de cadres pour l'industrie, tous nos consultants sont issus du métier pour lequel ils sont amenés à recruter.

Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons des ingénieurs de formation ayant 1 à 4 ans d'expérience dans l'industrie et un tempérament commercial affirmé.

En échange d'un fort investissement et de l'adhésion à notre esprit d'équipe, nous vous proposons une formation complète à nos méthodes et la prise en charge rapide du processus d'une mission de recrutement ; nous offrons pour cela de réelles responsabilités et une évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Fabrice Lacombe, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 b d Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous Réf. FLI22222

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement Industriel

Le Monde
Economie le lundi *
Le Monde
Emploi le mardi **
et la rubrique
Le Monde des
Initiatives locales le vendredi ***

Trois rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

Important Groupe Chimique spécialisé dans la fabrication de matières plastiques, recherche pour renforcer les équipes de plusieurs services des :

JEUNES INGENIEURS *Génie Chimique*

Vous avez une première expérience ou êtes débutant et disposez de connaissances en chimie, physique ou science des polymères.

Vos missions seront de participer : au développement des procédés de fabrication et des produits, à l'amélioration des performances, à la réalisation de certains projets et pour certains, d'apporter une assistance à la clientèle.

Pour ces derniers, des déplacements fréquents en Europe sont à prévoir.

Ces postes nécessitent un esprit d'équipe très développé et une maîtrise parfaite de l'anglais.

La pratique courante de l'allemand sera vivement appréciée.

Merci d'envoyer votre candidature, CV, photo et prétentions à **B.P. CHEMICALS** Service du Personnel - B.P. 62 62410 WINGLES.

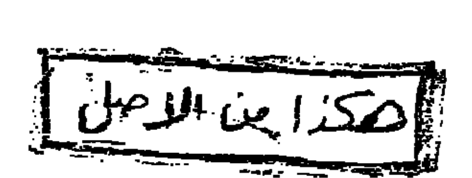


BP CHEMICALS



Secteurs de Pointe

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

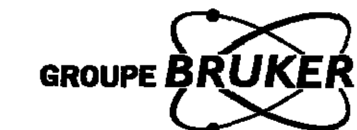


Secteurs de Pointe



Devancer pour avancer

BRUKER-ODAM, à WISSEMBOURG (67) depuis 1968, compte 350 personnes, dont plus de 150 ingénieurs et techniciens supérieurs répartis sur 11 000 m2 de laboratoires, ateliers de production et un établissement secondaire à EVRY. Nous appartenons au groupe international BRUKER, leader mondial en instrumentation scientifique et médicale " high tech ". En France, nous sommes présents au travers de deux sociétés certifiées ISO 9001 : S.A.D.I.S. BRUKER SPECTROSPIN, spécialisée en instrumentation scientifique et ODAM, spécialisée en électronique et imagerie médicales. Afin d'accroître notre position sur les marchés mondiaux, nous créons le poste de



RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT - BASÉ ALSACE

Rattaché au Directeur scientifique et médical, vous prenez en charge nos programmes de recherche et développement et travaillez en étroite relation avec de nombreux partenaires internes et externes. A la tête d'une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens supérieurs, vous participez à l'élaboration des cahiers des charges et améliorez les gammes existantes de défibrillateurs cardiaques et moniteurs (coûts, qualité, fiabilité). Vous créez des produits spécifiques, en incluant la vision anticipatrice et stratégique des nouveaux besoins de notre clientèle.

A 30/35 ans environ, de formation grandes écoles d'ingénieurs ou UTC, parfaitement opérationnel en allemand et anglais, outre de bonnes connaissances techniques, électroniques et informatiques, vous justifiez si possible d'une expérience similaire dans le milieu biomédical.

Ce poste constitue une exceptionnelle opportunité pour un candidat à forte dimension professionnelle et humaine. Il s'inscrit dans la perspective d'être à moyen terme notre nouveau Directeur scientifique et médical.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et dernier salaire) en précisant la référence 5351/LM à MANAGING Recrutement, 18 rue Auguste Lamey, 67000 STRASBOURG.

PARIS - LYON
MULHOUSE



MEDIAPA

CIC

Union Européenne de CIC

INGÉNIEUR ACTIVITÉS DE MARCHÉS

L'Union Européenne de C.I.C. révèle les talents.

L'Union Européenne de C.I.C vous offre un environnement de choix à la mesure de vos ambitions : elle aura pour vous la souplesse d'une structure jeune et la notoriété d'une holding, la diversité des métiers d'une banque d'affaires et les oppportunités d'un des principaux groupes bancaires.

Au sein de la direction des activités de marchés, vous participerez au contrôle des risques, et, plus particulièrement, aux travaux de validation des logiciels utilisés.

Ainsi :

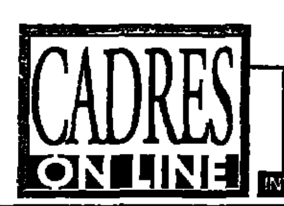
- vous intervenez dans l'analyse et la définition des méthodes de mesure de risques de contrepartie et de marchés,
- vous validez, et améliorez les modèles mathématiques utilisés dans les logiciels de front-office,
- vous participez à la réflexion sur l'adéquation entre les modèles de valorisation et les outils utilisés.

De formation supérieure scientifique ou à forte coloration mathématique, vous disposez de compétences éprouvées en informatique (Excel, Word, Visual Basic, Visual C/C++). Ce poste nécessite par ailleurs une réelle connaissance pratique des principaux instruments financiers ainsi que des notions essentielles de calcul de résultats et de risques sur les activités du marché.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence IAM/MO, à L'Union Européenne de C. I. C., Direction des ressources humaines, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02.

MEDIA SYSTEM

Sciences et Santé



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

L'Agence du Médicament recrute pour diriger ses laboratoires de contrôle situés à Montpellier-Vendargues (80 personnes)

1 Médecin ou 1 Pharmacien

titulaire d'un doctorat de sciences, ayant une expérience confirmée dans le contrôle des médicaments et la direction d'équipes scientifiques.

Adresser un C.V. détaillé à :
AGENCE DU MÉDICAMENT
Direction des Laboratoires et des Contrôles
(A l'attention de Mr. le Pr. C. JANOT)
25 Bd Saint-Jacques - 75680 PARIS cedex 14



Gist-Brocades, un des leaders mondiaux en biotechnologie(pénicilline,levures,enzymes) recrute pour son unité de recherches microbiologiques et génétiques appliquées à l'agro-alimentaire (principalement enzymes)

UN(E) SPECIALISTE EN GENETIQUE DES MICROORGANISMES.

<u>Docteur Il(elle) aura plusieurs années d'expérience</u> post doc dans le secteur privé ou publique. Il (elle) intégrera son expertise scientifique(Génétique, Physiologie, Biochimie) au sein du groupe pour mener à bien les projets de recherche. Expérimentant au laboratoire il (elle) anime une équipe en charge du "screening" et de l' amélioration des souches. La connaissance et la pratique de la biologie moléculaire avec une expérience des "Fungi" sont requises.La robotique est utilisée au laboratoire.Anglais indispensable.

Le poste basé en métropole Lilloise, est à pourvoir rapidement.
Adresser lettre de motivation et CV en Anglais sous la référence GEN à :

Gist-Brocades France S.A
Direction des Relations Humaines - B.P 239 - 59472 SECLIN cedex

Biochimie - Toxicologie

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Un important organisme professionnel, agissant au plan national et européen au nom d'entreprises prestigieuses dans le domaine des produits grand-public crée le poste de Responsable Scientifique.

Docteur ès Sciences (biochimie, toxicologie, pharmacie, biologie...) ayant 3 à 5 ans d'expérience en Recherche et Développement, en démarches d'homologation ou en communication scientifique..., il sera chargé :

- de développer les relations avec l'univers scientifique français et international,
- de monter et d'argumenter des dossiers techniques à l'intention des pouvoirs publics,
- d'être l'interlocuteur des entreprises adhérentes.

La réussite dans ce poste implique la capacité d'appréhender une large gamme de problèmes variés, un sens marqué de la communication et du dialogue et la compréhension des enjeux économiques.

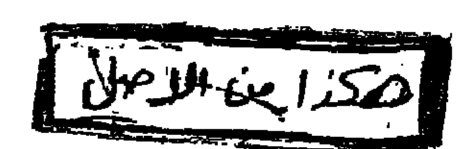
La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Poste basé à Paris

Ecrire sous réf.
16A 3166 7M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris



Secteurs de Pointe

NORTEL
NORTHERN TELECOM
A World of Networks

Bâtissez avec nous les réseaux européens d'entreprise.

A l'avant-garde des nouvelles technologies depuis plus de 100 ans, NORTEL conçoit, fabrique et intègre les réseaux numériques les plus performants partout dans le monde.

Notre entité "Global Enterprise Services" (GES), basée à PARIS, couvre tous les besoins d'infrastructures informatiques et de réseaux internes: de la mise en place complète d'un site au support aux utilisateurs et aux réseaux téléphoniques intégrés.

Pour anticiper le changement, nous recherchons de nouveaux professionnels créatifs (H/F).

RESPONSABLE DES SERVICES SUPPORT EUROPE — réf. ENA00647

Vous exercerez les responsabilités suivantes:

- La définition, la mise en oeuvre, l'évolution des services opérationnels fournis par GES en liaison avec les directions des utilisateurs et la direction des systèmes d'informations.
- La planification et le dimensionnement des programmes et des budgets.
- L'animation d'une équipe de 4 Responsables Régionaux.

RESPONSABLES RÉGIONAUX France, Espagne, Autriche — réf. ENA00747

Votre mission sera:

- Le management des équipes GES dans votre zone géographique.
- La mise en oeuvre des services en liaison avec les Responsables de Comptes conformément aux objectifs.
- L'élaboration du programme de développement et du budget.
- L'interface entre l'entité GES et nos clients.

CHEFS DE PROJETS CONFIRMÉS — réf. ENA00847

Vous travaillerez au plus haut niveau de notre organisation: pour ce faire vous justifierez de compétences en gestion de projet et de connaissances techniques solides. Compte tenu de la diversité de nos cultures, vous devrez faire montre de qualités de négociateur et d'animateur. Nous recherchons des candidats dynamiques, entreprenants, dotés d'un sens commercial.

RESPONSABLE DE COMPTES CONFIRMÉ — réf. ENA00947
RESPONSABLES DE COMPTES — réf. ENA01047

Vous aurez pour mission:

- de décliner la stratégie en plans d'actions.
- d'informer la Direction des progrès réalisés et des opportunités de développement.
- de négocier l'introduction de nouveaux services.

Pour tous ces postes une bonne connaissance des technologies de l'information et une réelle capacité à convaincre les décisionnaires en interne comme a l'extérieur sont requises.

Votre action sera axée sur l'amélioration constante de la satisfaction des clients.

Vous maitrisez l'anglais, éventuellement une autre langue européenne, en plus de votre langue maternelle.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre de motivation, CV détaillé en français et en anglais) sous référence appropriée mentionnée sur la lettre et l'enveloppe à: Nortel, Service Recrutement Europe, 33, Quai Paul Doumer, Paris La Défense 92415 Courbevoie Cedex. Discrétion assurée.

D'autres opportunités existent au sein de notre société: vous pouvez nous envoyer votre candidature sous référence ENA01147.

EN BREF

- Nortel emploie plus de 67.000 personnes dans le monde.
- Nous générons un revenu mondial de plus de 12,8 milliards de dollars.

... engagement prend du sens

Ingénieur support technique

Sony France (3 000 personnes, 9,5 milliards de CA) produit et commercialise des équipements à l'usage du grand public et des professionnels.

Le département « Image Sensor Products » (caméras O.E.M.) commercialise des caméras destinées aux marchés de la vision industrielle, de la visiocommunication, et de la photographie à travers un réseau de distributeurs et d'intégrateurs et auprès de grands comptes. Nous recherchons pour ce département un ingénieur responsable du support technique avant et après-vente. Vous apportez des conseils et des solutions techniques en réponse aux besoins des clients et vous effectuez la formation sur les produits. En collaboration avec l'équipe commerciale, vous analysez les besoins futurs de la clientèle et les possibilités d'amélioration des produits. Grâce à une connaissance technique approfondie de la gamme, vous cherchez à élargir le champ d'application des produits et améliorez leur positionnement. Vous êtes également chargé de suivre et de développer la structure du service après-vente.

A 28/30 ans, vous êtes ingénieur diplômé en électronique, vous connaissez le domaine de la vidéo, de l'informatique des microprocesseurs et de la technologie numérique et disposez d'une première expérience technique ou technico-commerciale.

Vous êtes autonome, passionné par les produits de haute technologie et possédez de fortes qualités de communication. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous la référence IST/MO, à Sony France, Eric Bastard, Direction des Ressources Humaines, 15 rue Floréal, 75017 Paris.

SONY

MEDIA SYSTEM

Vous êtes directeur général,
découvrez votre Monde le mardi *
Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

- Dirigeants
- Cadres
- Juristes/Ressources humaines
- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Marketing et communication
- Fonction commerciale

Carrières internationales dont carrières européennes

* daté mercredi

Carrières Internationales

在 40 多個國家設有附屬企業的法國首要工業集團，
爲其在中國的分公司之一， 徵求 ：

總經理*

Futur Directeur Général

Après une période d'intégration organisée et de formation solide à la culture et aux métiers de notre groupe, qui se fait sur nos sites industriels européens et à notre siège, nous vous confions la responsabilité intégrale et durable d'un site industriel très moderne déjà existant en Chine.

Manager confirmé, idéalement de culture et de langue chinoise, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et disposez d'une expérience réussie reconnue au sein d'une grande entreprise industrielle occidentale. Vous parlez couramment le français, l'anglais serait un plus. Homme de confiance et de grande valeur morale, nous vous proposons une mission très importante avec de réelles perspectives d'évolution.

■ *Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil Grace LEE, sous réf 164 M1 ALEXANDRE TIC, "Carrières Internationales" 9 rue Royale, 75008 Paris.*

***Groupe industriel français de premier plan, présent dans plus de 40 pays, cherche pour l'une de ses filiales en Chine, son Directeur Général**

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

MEMBRE DE SYNTEC

